TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — Nº 10 519 — 42 PAGES — VENDREDI 24 NOVEMBRE 1978



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 ris. ; Italie, 400 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 24 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

En Éthiopie

Les forces gouvernementales auraient rompu le blocus d'Asmara

LIRE PAGE 6

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'Afrique entre Washington et La Havane

La promesse de libération de plus de trois mille prisonniers politiques faite par M. Fidel Castro s'inscrit dans le cadre de la vaste offensive de charme lancée depuis plusieurs semaines par le gouvernement de La Havane en direction des exilés cubains, en particulier ceux de Floride. Mais elle constitue aussi un important geste de détente à l'égard de la politique des droits de l'homme de M. Carter.

L'objectif avoué de M. Fidel Castro est d'obtenir une normalisation totale des relations entre Washington et La Havane, mais sans renoncer à aucun des grands principes d'une révolution vieille aujourd'hui de vingt ans et qu'il estime irréversible. Moscou, qui souhaite depuis longtemps alléger la très lourde « note » de l'aide économique et militaire à Cuba, est manifestement favorable à cette normalisation. Le récent accord pétrolier intéressant l'U.R.S.S., Cuba, l'Espagne et le Venezuela est, parmi d'autres, un indice notable de cette volonté soviétique.

Depuis l'arrivée de M. Carter à la Maison Blanche, le climat des rapports américano-cubains, passionnels et complexes, a, de toute manière, beaucoup changé. Plusieurs accords de coopération ont été conclus, en particulier pour une meilleure surveillance du détroit de Floride, et de très importantes missions d'hommes d'affaires nord-américains ont été reçues à La Havane avec des égards particuliers. Des promesses de collaboration, y compris dans le domaine nucléaire, ont été échangées à cette occasion, et un inventaire précis des secteurs pour lesquels Cuba estime aujourd'hui avoir besoin de la technologie nord-américaine a même été dressé. Des obstacles de taille restent pourtant encore à surmonter.

La libération des prisonniers politiques cubains est naturellement bien accueillie aux Etats-Unis, où les autorités souhaitent cependant étudier attentivement chaque dossier avant d'autoriser l'entrée sur leur territoire d'un contingent estimé à dix mille personnes, familles des détenus libérés comprises. Les Cubains de Floride ne vont pas manquer de faire pression sur Washington pour accélérer le « filtrage », et certains d'entre eux ayant pourtant participé à la désastreuse opération de la Baie des Cochons d'avril 1961 paraissent maintenant convaincus que la « libéralisation » du régime de La Havane est assurée.

La livraison de Mig-23 soviétiques à Cuba a sans doute jeté un froid à Washington, bien que les dirigeants de Moscou aient donné l'assurance à M. Carter que toutes les armes livrées à Cuba étaient « de nature défensive » et que M. Fidel Castro ait pris soin lui-même de minimiser l'affaire, sans même protester contre la reprise des vols d'observation des avions espions au-dessus de l'île. Des manœuvres navales américaines, les plus importantes depuis 1962, sont en cours actuellement au large de Cuba. Mais on semble admettre à la Maison Blanche que cette affaire des Mig-23 (dont certaines versions pourraient éventuellement emporter des bombes atomiques jusqu'à Washington) ne devrait pas avoir de développements fâcheux.

C'est donc encore la question africaine qui demeure la pomme de discorde principale et l'obstacle majeur à la normalisation. Les effectifs des troupes cubaines en Angola et en Ethiopie n'ont pas sensiblement diminué, mais leur rôle est moins important et les unités cubaines ne sont toujours pas réellement engagées en Erythrée. D'autre part, Washington crédite Cuba d'un rôle « positif » dans l'amélioration des relations entre l'Angola et le Zaïre. Il reste que M. Fidel Castro entend mener « sa » politique africaine sans rendre de comptes aux Etats-Unis et que ceux-ci font encore de l'arrêt de « l'intervention cubaine en Afrique » une condition « sine qua non » d'une authentique normalisation.

● GUINÉE

M. Sekou Touré confirme en présence de M. Edgar Faure sa politique d'ouverture

La réconciliation franco-guinéenne entre dans sa phase finale : c'est en effet du 20 au 22 décembre prochain que M. Giscard d'Estaing fera une visite officielle à Conakry.

Ce voyage a été précédé par une visite de M. Edgar Faure en Guinée en tant que représentant personnel du président de la République. Au cours de ce voyage, M. Sekou Touré a confirmé sa nouvelle politique d'ouverture.

De notre envoyé spécial

Conakry. — Il est accolades particulièrement symboliques. Celle que M. Ahmed Sekou Touré, président de la République de Guinée, a donnée, mercredi 22 novembre, à M. Edgar Faure, devant quelque trente mille personnes, rassemblées dans le grand stade de Conakry, a montré que la réconciliation franco-guinéenne entrait progressivement dans les faits. L'ancien président de l'Assemblée nationale française avait fait le voyage de Conakry en tant que représentant particulier de M. Giscard d'Estaing aux « *Manifestations commémoratives de la grande victoire du peuple sur l'agression impérialo-portugaise du 22 novembre 1970* », lesquelles marquent depuis plusieurs années la célébration de la fête nationale.

La France a visiblement voulu donner un caractère solennel au séjour de M. Edgar Faure : celui-ci bénéficiait pour l'occasion du titre d'inspecteur extraordinaire et plénipotentiaire et était porteur de lettres de créance *ad hoc* un mois presque jour pour jour avant l'arrivée en visite officielle à Conakry du chef de l'Etat français. Dans la tribune d'honneur, le président guinéen avait à ses côtés un autre invité de marque, M. Andrew Young, ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU et représentant personnel de M. Carter. Le camp socialiste était notamment représenté par M. Emile Bobu, vice-président du Conseil d'Etat de Roumanie, et par un vice-premier ministre du Vietnam, M. Huynm Tan Phap.

Dans le discours qu'il a prononcé au stade du 28-Septembre, le chef de l'Etat guinéen a affirmé que « *les autres peuples veulent coopérer sincèrement et loyalement avec la Guinée* ». Il a remercié les invités étrangers pour « *la confiance investie dans le peuple guinéen* » et pour avoir « *ignoré les bobards* » dont les *mass media* se font, selon lui, l'écho à l'étranger. « *On dit à l'extérieur*, a-t-il déclaré, *que le peuple guinéen est le plus malheureux, que le président guinéen est un bandit, que tout le monde ici tremble de peur. Vous avez jugé ces courants mensongers.* »

Adoptant par instants des accents « moralistes », M. Sekou Touré a souligné que « *le bonheur est dans l'honnêteté, le bien, le beau et le vrai* ». Cette partie du discours était visiblement destinée à la « consommation interne », à une époque où les banderoles largement déployées dans la capitale dénoncent les « *trafiquants* ».

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire la suite page 6.)

● CHINE

Le débat sur le maoïsme accentue les divisions parmi les dirigeants

Des affiches critiquant Mao Tse-toung continuent à provoquer des rassemblements animés à Pékin. Le débat ainsi ouvert sur l'héritage du « grand timonier » sert de prétexte à des luttes de clans au sein de la direction chinoise, les critiques adressées à Mao Tse-toung visant indirectement M. Hua Kuo-feng, présenté comme son successeur désigné par Mao avant sa mort.

Selon notre correspondant à Pékin, il n'est pas sûr que M. Teng Hsiao-ping s'oppose à M. Hua Kuo-feng, et des « radicaux de droite », agissant en marge du vice-premier ministre, peuvent être à l'origine des événements actuels.

Selon l'agence japonaise de presse Kyodo, les dirigeants du P.C. chinois se sont réunis le 10 novembre pour changer radicalement de ligne politique et « réévaluer » les enseignements de Mao Tse-toung.

De notre correspondant

Pékin. — Les données de la crise politique qui se développe à Pékin ne se discernent encore que partiellement. La réalité de la crise ne fait elle-même guère de doute. Les dissonances apparentes entre les différents organes de presse, les journaux muraux touchant les thèmes les plus brûlants, et que personne ne se soucie de soustraire à la lecture publique, les hésitations visibles d'interlocuteurs relativement informés dans leur interprétation de certains documents, sont à cet égard des signes qui ne trompent pas. En même temps, les événements vont très vite, à un rythme qui suggère l'idée d'une confrontation entre forces politiques devant inévitablement se solder par la victoire d'un camp sur l'autre.

La remise en cause de l'héritage de Mao Tse-toung n'est qu'un thème parmi d'autres dans ce débat et, depuis quelques jours, il est sans doute dépassé. Le débat sur « *le critère de la vérité* » ne sert plus que de prétexte à des affrontements dont l'enjeu est ailleurs. Depuis le dazibao qui a pour la première fois dimanche dernier critiqué nommément le président défunt, deux thèmes nouveaux se dégagent.

— Primo : M. Teng Hsiao-ping est présenté comme le principal, sinon le seul dirigeant qui « *incarne aujourd'hui l'esprit de Chou En-lai* ». Cette idée est exprimée par un dazibao apparu le 19 novembre, qui présente l'histoire de la période 1966-1976 comme celle d'une lutte entre, d'une part, les défenseurs du peuple et de « *la démocratie* » dirigés par Chou En-lai, d'autre part, un « *clan fasciste et féodaliste* » où figuraient bien entendu Lin Piao et la « bande des quatre », mais aussi, implicitement, ceux qui les soutinrent ou au moins pactisèrent avec eux.

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 6.)

Accords rompus entre le groupe Hersant et « l'Aurore »

Les accords signés en septembre dernier entre le groupe Hersant et celui de l'Aurore sont rompus. Un différend a éclaté entre le Livre C.G.T. et M. André Boussemart, démissionnaire de la présidence de la S.A. Imprimeries Richelieu et membre du groupe Hersant.

Le reflux ?

par JACQUES SAUVAGEOT

Que M. Robert Hersant ait choisi le mauvais chemin en 1940 n'a pas entraîné de dramatiques complexes, et sa carrière est exemplaire.

Dynamique éditeur de publications techniques, manifestant avec *l'Auto-Journal* des années 50 un sens aigu des goûts du public, n'hésitant pas lorsqu'il le fallait devant la démagogie, il fit ses premières armes dans la presse quotidienne en province, guérissant maint « canard boiteux ».

Mais, à ce chasseur, il fallait des proies plus importantes. Tour à tour, *Paris-Normandie* et *le Figaro* tombent dans son carnier, puis *France-Soir*, en compte à demi avec M. Paul Winkler.

A se saisir ainsi de tout ce qui passait à portée de sa main, M. Robert Hersant acquit rapidement la réputation d'un pompier de la presse, une sorte de Red Adair qui, chaque fois qu'un journal prenait feu, était seul jugé capable d'éteindre l'incendie. Le prix de ses services était cependant relativement élevé, puisqu'il n'abandonnait plus les places ainsi conquises.

Il y a quelques mois, on dut disperser l'empire de M. Marcel Boussac et régler le sort de *l'Aurore* comme de *Paris-Turf*. Bien que le président de la République ait souhaité, mardi, que les rapports entre la presse et l'Etat soient distants, il a néanmoins fait remarquer que le devoir de son gouvernement était d'assurer le sauvetage d'entreprises en difficulté.

(Lire la suite page 33.)

COURSES TRUQUÉES A MARSEILLE

Plusieurs affaires récentes — et notamment l'inculpation du célèbre entraîneur de trot, M. Pierre Désiré-Allaire — ont mis en évidence des pratiques frauduleuses de plus en plus fréquentes sur les hippodromes. L'un des « centres » de ces truquages paraît être la région marseillaise. Nous commençons aujourd'hui une enquête de notre envoyé spécial Philippe Boggio, dont on lira page 36 le premier article.

POINT DE VUE

Les mots et les choses

par ROGER-GÉRARD SCHWARTZENBERG (*)

« *La cohabitation raisonnable a progressé.* » Voilà ce qu'assurait le chef de l'Etat dans sa dernière conférence de presse. Pourtant, ce jugement mérite examen. Certes, « *le style, le ton, les modalités des rapports* » entre majorité et minorité ont changé. Et c'est sain. Certes, « *des consultations ont eu lieu entre le premier ministre et les dirigeants de l'opposition* » pour une meilleure organisation de la vie publique. Et c'est utile.

Mais — pour l'instant, du moins, — tout cela n'engage pas le fond. Tout cela ne débouche pas sur le concret, par des textes applicables rapidement ou par la réforme immédiate de certaines pratiques majoritaires, qui blessent l'équité.

Tel est bien le fond du problème : le discours sur la « *cohabitation raisonnable* » ne peut rester un simple discours. Désormais, il est urgent de dépasser les vœux et les phrases. Désormais, le temps est à l'action.

D'où, précisément, les « *dix actions pour la démocratie* », dont les radicaux de gauche ont saisi le premier ministre, lors de leur entrevue à Matignon. Ces dix réformes — très réalisables — n'emporteraient aucun bouleversement des institutions. Mais elles changeraient déjà la vie publique. En la rendant plus loyale, plus équitable, plus efficace.

Il s'agit donc de prendre au mot les avocats de la « cohabitation raisonnable » et de les juger sur pièces. En leur offrant l'occasion d'accorder enfin les discours et les actes, les mots et les choses.

La perspective, c'est la « coexistence pacifique » entre majorité et opposition. Pour qu'elles puissent, à la fois, présenter deux projets politiques réellement distincts et cohabiter au sein des mêmes institutions. En passant de la « guerre civile froide » à la « détente ».

Cela implique qu'on cesse de considérer l'opposition comme un blasphème ou une offense. Alors qu'elle est, bien plutôt, un « service public », proposant d'autres équipes et solutions. Dans l'intérêt même de la communauté nationale. Cela suppose qu'on cesse de traiter ses élus en députés de seconde zone, exclus des responsabilités et cantonnés dans un rôle diminué par une sorte d'*apartheid* parlementaire.

Depuis 1958, au Palais-Bourbon, tous les postes-clés sont accaparés par la majorité. Ainsi, elle n'a cessé de monopoliser toutes les présidences des commissions permanentes (finances, affaires étrangères, etc.), qui préparent le travail de législation et de contrôle.

Pourquoi ne pas s'inspirer plutôt du Bundestag, où majorité et minorité se répartissent ces présidences en proportion du nombre de leurs élus ? Dans le septième Bundestag (1972-1976), ce partage équitable attribuait dix présidences à la majorité socialiste-libérale et neuf à l'opposition chrétienne-démocrate, qui présidait notamment les commissions des affaires étrangères et du budget.

Autre abus : aucune commission d'enquête ou de contrôle ne peut être créée sans l'assentiment de la majorité. Dès lors, celle-ci repousse les propositions d'enquête embarrassantes pour le gouvernement qu'elle soutient. Surtout quand elles proviennent de la minorité.

Résultat : en vingt ans, de 1958 à 1978, l'Assemblée nationale n'a formé que treize commissions d'enquête ou de contrôle. Et, sous la cinquième législature (1973-1978), elle n'en a créé que neuf sur les soixante-sept demandées.

(Lire la suite page 11.)

(*) Vice-président du M.R.G.

AU JOUR LE JOUR

SENSIBLERIE

Quand Nan Danh, *l'organe officiel du parti communiste vietnamien, compare l'appel lancé à Paris par des personnalités de tous horizons pour venir en aide aux fugitifs errant en mer de Chine à des larmes de crocodile, il affiche une conception toute zoologique de l'esprit humanitaire.*

Evidemment, on pourra expliquer que le problème n'est pas de savoir si ces fugitifs sont libres de sortir du Vietnam puisqu'ils sont libres d'y rester. Cela dit, la question est peut-être de savoir s'ils ne veulent pas en sortir libres justement parce qu'ils ne peuvent y rester libres.

Quoi qu'il en soit, l'épidémie de radeaux de la Méduse qui sévit actuellement en mer de Chine nous semble plus être de nature à faire rigoler les crocodiles qu'à les faire pleurer. Mais tout dépend bien sûr de l'idée que l'on se fait de la vie des bêtes.

BERNARD CHAPUIS.

MYTHES ET PARADOXES

Steiner Antigone et Babel

Il n'est pas facile de classer George Steiner ! Ce comparatiste, ce culturologue trilingue, qui vit sous le signe du partage, ou plutôt de la multiplicité, échappe à tout étiquetage étriqué. Il est né en 1929 à Paris. Il fait ses premières études au lycée Janson de Sailly. Sa famille émigre aux Etats-Unis en 1940 : lycée français de New-York, puis Harvard, puis Oxford. Citoyen français et citoyen américain, il vit à cheval sur deux continents. Son port d'attache est l'université de Cambridge, où il enseigne depuis des années (son épouse y dirige un « college »). De plus, il occupe maintenant la chaire de littérature comparée de l'université de Genève.

Il est de ces comparatistes rares, capables de mener un séminaire sur le romantisme (c'est le cas, actuellement) en étudiant simultanément, dans le texte, Goethe, Foscolo, Byron et Lamartine. On lui doit « Tolstoï » et « Dostievski » (le Seuil, 1963), et « la Mort de la tragédie » (le Seuil, 1966).

On publie aujourd'hui la version française de sa somme consacrée à la traduction « Après Babel ». Après ou plutôt avant, se demande Etiemble, qui rend compte avec chaleur de cette théorie de la traduction généralisée. Pour Steiner, et pour Etiemble, la traduction, toujours remise en question çà et là, est non seulement souhaitable mais elle est possible.

Steiner s'est entretenu avec nous de son travail actuel sur le mythe d'Antigone, mais aussi des paradoxes qu'il relève tant en Suisse qu'en France. Ses propos, souvent fulgurants, ne sont pas dénués d'un pessimisme stoïque devant certains laxismes actuels. Ce n'est pas pour rien qu'il fait de Benda une référence majeure.

Steiner aime la pudeur et la rigueur. Et si vous lui parlez de Stendhal, il vous rétorque, avec sa malice et sa vivacité coutumières, qu'il admire, surtout, parce que, pendant la retraite de Russie, cet homme a eu le courage de se raser tous les matins, et que, au jour de la Bérésina, il était le seul dont la tenue fût impeccable. Et Steiner d'ajouter, en changeant de langue : « That's style ! » Ce qui renseigne au moins autant sur lui que sur l'auteur de « la Chartreuse »... !

FRANÇOISE WAGENER.

(Voir « le Monde des livres » pages 24 et 25.)

Le Monde

idées

DÉCOLONISATION

Les droits de qui ? Quels droits ?

par MOHAMED-SALAH SFIA (*)

DE deux choses l'une : ou bien l'on décide de s'occuper des problèmes des plus riches parmi les habitants des pays riches, et alors il est plus que malhonnête de parler des « droits de l'homme » en général ; ou bien, s'arrachant à son Clochemerle, l'on se soucie des problèmes de *l'ensemble des hommes* qui peuplent la planète, et c'est alors, et alors seulement, qu'on a des chances de tenir un langage autre que celui de l'imposture et de la mystification.

Plus de quatre milliards d'êtres humains. Que l'analyse ne *laisse pour compte* aucun d'entre eux ! Si ce principe élémentaire était respecté, que de discours apparaîtraient pour ce qu'ils sont : violence exercée contre l'immense majorité des victimes sans voix, par une minorité de privilégiés qui monopolisent la parole.

A voir la tranquillité avec laquelle certains discoureurs sur les « droits de l'homme » oublient les hommes innombrables qu'un ordre impitoyable prive de la simple possibilité de *survivre*, on est obligé de constater que, pour ces discoureurs, le système des droits des hommes est un système *censitaire* : un homme n'en vaut pas un autre, n'a pas les mêmes droits qu'un autre.

Le capitalisme est un mode de production dont le fonctionnement a pour effet central de tendre à différencier l'espace social qu'il investit en deux grands groupes : celui qui a déjà été désigné comme la « classe la plus nombreuse et la plus pauvre », et celui qu'on peut alors appeler la « classe la moins nombreuse et la plus riche ».

Mais quel espace social ? L'espace *mondial*, bien sûr : le seul dont la prise en compte ait un sens lorsqu'il s'agit d'analyser la dynamique d'ensemble d'un mode de production qui n'a jamais eu d'autre vocation que « tous azimuts ».

Dans cet espace social mondial, l'évolution a très vite abouti à ceci : la « classe la moins nombreuse et la plus riche » a été formée pour l'essentiel dans les centres dominants du capitalisme, et à une échelle infiniment plus limitée dans les zones dominées ; tandis que la « classe la plus nombreuse et la plus pauvre » s'accumulait massivement dans cette périphérie dominée, et moins largement et moins durablement dans le centre dominant.

Dans le monde qui est actuellement le nôtre, ce clivage majeur s'impose comme l'axe fondamental autour duquel s'organise le système des rapports sociaux que les quatre milliards d'hommes entretiennent les uns avec les autres.

Le rôle du marxisme-léninisme

La « *classe* la plus nombreuse et la plus pauvre » ? Son sort n'est que dérisoirement évoqué par les chiffres qui tentent de décrire l'hécatombe de la misère et de la mort sans jamais pouvoir dire l'impensable enfer de la souffrance, de la déchéance et de l'horreur quotidiennes. La faim et les maladies qui lui sont directement liées tuent *plusieurs dizaines de millions* d'êtres humains chaque année (une quinzaine de millions rien que dans le groupe d'âge de zéro à cinq ans). On a pu évaluer à *soixante-quatre millions* le nombre des morts de faim en 1964 (1), etc.

La machine à broyer les hommes qui est responsable de ce cauchemar sans bornes porte un nom : le *capitalisme*. Ce sont le marché capitaliste et les mécanismes-relais par lesquels il agit localement qui imposent une division internationale du travail destructrice, entre autres, des cultures vivrières, lesquelles sont remplacées par celles qu'exigent les usines et les consommateurs des pays riches. C'est la même logique *inégalitaire qui condamne à la* lente décomposition et à la mort d'immenses populations laissées sans soins médicaux, etc.

Quelle force politique est apparue dans notre histoire avec pour programme la lutte frontale contre ce mécanisme de reproduction de l'intolérable ? Une force. Une seule. L'unique. C'est le mouvement qui s'inspire de Marx et qui, de Lénine à Castro en passant par Mao, Ho Chi Minh, etc., œuvre dans des conditions qu'il n'a pas créées à faire remplir au socialisme *la* fonction qui est la sienne : soustraire la « classe la plus nombreuse et la plus pauvre » aux effets dévastateurs du capitalisme en faisant de cette classe celle des fossoyeurs de son fossoyeur, le capital.

Il faut insister là-dessus : le socialisme, c'est le mouvement destiné à libérer de l'abjecte condition ces « damnés de la terre » que sans cesse le capitalisme produit et reproduit massivement, non à trouver solution aux problèmes des privilégiés et des semi-privilégiés. Que de falsifications et de détournements de sens dans l'histoire de cette lutte dont l'enjeu est aussi la signification même du combat socialiste !

Partout où des marxistes-léninistes ont pris le pouvoir, tout a été mis d'abord et avant tout au service des masses qu'il fallait nourrir, vêtir, loger, soigner, alphabétiser, défendre, etc.

Il n'y a pas d'autres dirigeants que les marxistes-léninistes qui aient entrepris systématiquement et avec détermination de briser le système de la division internationale du travail et de donner la priorité aux cultures vivrières et plus généralement aux productions qui permettent de répondre aux besoins de base des populations.

Il n'y a qu'eux qui aient défait le système de la médecine de riches pour mettre à la portée du plus éloigné des villages l'appareil de soins des agents de santé « aux pieds nus ».

Il n'y a qu'eux qui aient mené à bien en des temps records l'alphabétisation, pendant que d'autres la promettent à leurs peuples depuis des décennies et ponctuent ce flux de promesses de conférences de l'UNESCO, où, après les séances de palabres ministérielles, revient périodiquement le constat que l'analphabétisme progresse dans de vastes secteurs du globe.

Il n'y a qu'eux qui aient bousculé l'histoire pour frayer à la libération des femmes la voie qui, ailleurs, ne s'entrouvre qu'au fil des générations et des siècles.

Là est actuellement *la* lutte en faveur des droits des hommes, car c'est le combat qui vise *prioritairement* à rendre aux plus dénués des êtres humains leur dû le plus élémentaire. Là est l'humanisme vrai, si le mot « humanisme » peut être arraché des mains des faussaires et cesser d'être la couverture d'une opération de contrebande idéologique. *Le marxisme-léninisme est en ce siècle le seul humanisme réel, le seul humanisme en acte.*

Les bains de sang

Mais on sait à quoi se heurte toute volonté de transformer l'ordre social afin que ceux qui n'ont rien puissent avoir quelque chose.

Contre les révolutionnaires qui œuvrent dans l'opposition, c'est la répression, une répression qui atteint souvent les proportions d'une extermination de masse (Indonésie).

Contre les révolutionnaires qui ont réussi à prendre le pouvoir, c'est l'entrée en action d'une gigantesque machine planétaire d'encerclement, de déstabilisation, d'étouffement et de subversion ; et c'est aussi la guerre si possible et si nécessaire.

Contre ceux qui, après avoir engagé un processus de transformation radicale, ont le malheur de laisser triompher la contre-révolution, c'est l'explosion de la frénésie meurtrière, c'est le déchaînement du cannibalisme des lendemains de grande peur (Chili).

Le bilan ? Une suite interminable de massacres. Des *bains de sang* en série, depuis 1917.

C'est cela le « goulag » en notre temps. Le goulag des goulags. Méga-meurtre continuellement et systématiquement perpétré (2).

Le sens de l'offensive contre le marxisme est moins obscur qu'il ne paraît : il s'agit tout simplement d'un nouveau moment de la lutte menée par les forces dominantes dans le monde pour préserver le *statu quo mondial*.

Ces forces ont, dans les années 60, « mis le paquet » pour tenir en échec une révolution qui, pour cela même, est devenue un cas-test : la *révolution vietnamienne*. On connaît le résultat.

D'où le spectre des « dominos » : quoi, les changements révolutionnaires allaient-ils se multiplier çà et là dans le tiers-monde ? La route était-elle libre devant les « barbares » ? Un déluge de feu n'avait pu les arrêter. Il fallait trouver autre chose : ce serait la campagne antimarxiste, menée *sous le couvert de la défense des « droits de l'homme »*, et dont le message essentiel est « Pas de révolutions dans le tiers-monde, le goulag est au bout ! ».

C'est là un assaut idéologique qui tente de réussir là où les bombes et le napalm avaient échoué. Cette nouvelle tentative de « containment », c'est la *poursuite de la guerre du Vietnam par d'autres moyens.*

* Sociologue (université de Montréal).

(1) François Matthey, *le Monde* du 3 mars 1978.

(2) Mais le pire, il ne faut pas l'oublier, est que toute cette violence *ponctuelle* des tueries n'est rien à côté de la violence *structurelle* par laquelle le *système* capitaliste décime des quantités autrement considérables de victimes de la misère, de *sa* misère.

Le poids des frustrés

par JACQUES MADAULE

AUTREFOIS — il n'y a pas si longtemps : une trentaine d'années à peine ! — malgré l'écrasante défaite que nous venions de subir, nous demeurions pour le reste du monde le pays de la Révolution, le pays des Droits de l'homme, le pays vers lequel se tournaient avec confiance les hommes et les femmes de partout, parce qu'ils étaient sûrs d'y rencontrer une compréhension généreuse. On ne tenait pas rigueur aux hommes de gauche, qui représentaient la France dans ces vastes assises, de la politique de leur gouvernement, que du reste ils combattaient de leur mieux. N'étions-nous pas alors en pleine guerre d'Indochine ?

J'ai vu peu à peu, d'année en année, cette situation se dégrader, à mesure que la décolonisation s'accentuait et prenait davantage conscience d'elle-même et de tout ce qu'elle implique. De Gaulle réussit, pendant une dizaine d'années, à freiner cette chute, mais non à l'arrêter tout à fait. C'est en cela qu'il s'est montré un homme d'Etat hors de pair. Ce qu'il a compris, c'est qu'il fallait finir à tout prix la guerre d'Algérie si la France ne voulait pas achever de perdre ce qui lui restait de rayonnement. Ensuite, il a su prendre des attitudes qui sont allées au cœur du monde, ce « *Vive le Québec libre !* » par exemple, qui fut d'abord si mal compris en France.

Mais, depuis, nous sommes entrés dans le régime pompidolien et nous n'en sommes pas sortis. M. Giscard d'Estaing et M. Chirac se disputent avec férocité un sordide héritage de vente d'armes tous azimuts et de commerce en tout genre. Jamais M. Prudhomme ne s'était succédé à lui-même avec autant de cynique impudence. Un sou est un sou, n'est-ce pas, M. Barre ? Et l'on voit bien que le signataire de ces lignes n'est chargé ni des finances ni de l'économie.

Pendant ce temps, tandis que nous luttons avec les maisons concurrentes pour maintenir notre *niveau de vie, plus de la moitié* de l'humanité se débat dans la pénurie et le pillage organisé. Depuis la crise du pétrole en 1974, ils ont decouvert quelle pouvait être leur puissance ; ils ne sont plus dupes de la décolonisation telle qu'elle a été pratiquée ces derniers vingt ans. Les anciennes puissances coloniales ont abandonné leurs responsabilités, mais non pas leurs profits dans les territoires qu'elles administraient naguère. Elles ont laissé leur langue et leur culture à de minces élites que ces langues et ces cultures mêmes séparent de la masse qui vit dans la misère et le déracinement.

Alors les traits idéalisés de la France s'estompent dans les pays du tiers-monde. Ils savent bien qu'elle n'est guère responsable de l'énorme gâchis dont ils sont les victimes. Peut-être même les rejoint-elle doucement et sans trop y croire dans le troupeau des haillonneux et des affamés qui composent aujourd'hui la plus grande partie du genre humain. Mais de toute façon, pour le moment, elle n'est plus intéressante, cette vieille et illustre nation qui se prenait, hier encore, pour le nombril du monde. J'étais, ces jours-ci, dans la grandiose capitale d'une autre vieille et illustre nation qui a connu avant nous, il y a près d'un siècle, le goût amer de la décadence. J'en parcourais les rues et les avenues où, de temps à autre, le regard était attiré par quelque cavalier de bronze. Quand j'approchais du socle, le nom que j'y voyais gravé ne me disait en général presque rien. Les gloires de ce pays étaient rarement venues jusqu'à nous.

J'ai peur que, si nous n'y prenons garde, dans ce vaste monde qui est aujourd'hui si petit, nos propres gloires ne fassent bientôt très peu de bruit. Si nous voulons éviter ce triste destin qui nous guette, il nous faut donc apprendre au plus vite quel est aujourd'hui le poids réel et croissant des pauvres, des frustrés. On ne les tiendra pas toujours sous la botte de quelque centurion sanguinaire. La France a sa place parmi eux, au milieu d'eux, non pas à leur tête. C'est seulement à ce prix, au prix d'un changement radical *d'attitude, non pas du gouvernement* seul, mais du peuple tout entier, que nous pourrons redevenir en l'an 2000 et au-delà une nation digne de son passé.

Du colonial à l'autogéré

par MAURICE LE LANNOU

LA géographie, qui a bien changé d'aspect (on ne décrit plus, on compte), n'a fait que suivre — ou tenter de suivre — un monde naguère assez tranquille, aujourd'hui agité de bouleversements. La décolonisation est un de ces troubles décisifs, et plus décisifs encore quand elle s'accompagne d'une brusque socialisation. La substantielle étude de Georges Mutin sur la Mitidja est à cet égard exemplaire et passionnante (1). « *Quel champ de réflexion et d'action pour une géographie qui se veut applicable !* »

Le moins qu'on puisse dire est que, dans la belle plaine algérienne, le passage du temps colonial à l'ère de l'indépendance et du socialisme ne s'est pas fait dans la facilité et n'a point d'emblée connu le succès. Il est utile de savoir pourquoi, afin de ne pas vitupérer avec partialité et injustice. La colonisation a trop souvent bon dos, la socialisation aussi, selon qu'on est d'un bord ou de l'autre. Voici un arbitrage, lucide et de bonne volonté, par un géographe pour qui la géographie ne sert plus à faire la guerre, mais à comprendre et à éclairer les destins difficiles.

Qu'un siècle et quart de présence culturelle et technique ait appelé un pays retardé à plus de richesse et à des niveaux de vie plus élevés est incontestable. Mais on ne peut nier non plus que certaines œuvres de la colonisation aient constitué, pour le nouveau maître, un « *cadeau empoisonné* ». Georges Mutin emploie l'expression à propos de la vigne, laquelle couvrait, en 1950, plus de la moitié des terres de la Mitidja. Créé pour un marché privilégié aujourd'hui en dérobade (rétorsion à la nationalisation des hydrocarbures algériens), voici le vignoble à charge d'une nation qui ne boit guère de vin et qui, dans les conditions actuelles des échanges internationaux, ne peut en vendre à un prix rémunérateur : un accord algéro-soviétique de 1968 établissant ce prix à la moitié environ du cours intérieur français a pu apparaître ainsi comme une providence.

Mais c'est tout le système de culture du temps de la dépendance qui fait figure de « *fausse richesse* ». Comme le vignoble, le verger d'agrumes, que la colonisation avait considérablement étendu après 1935 à la suite de la révolution espagnole, a donné à la Mitidja de l'Algérie nouvelle une promesse trompeuse : « *Cette culture, implantée dans le cadre d'une économie coloniale uniquement orientée vers l'exportation, était beaucoup plus difficile à dominer dans la phase d'édification d'une économie indépendante.* » La Mitidja d'aujourd'hui, qui arrache ses vignes, ne tire pas un grand parti de mandariniers et de clémentiniers vieillis, insuffisamment irrigués, peu pourvus d'engrais, le plus souvent mal traités, et dont l'exploitation conduit à un bilan qui est, « *pour le moins, peu brillant* ».

Il serait injuste d'imputer tout cela à quelque inaptitude des nouveaux *maîtres de la terre*, non plus qu'à la vocation égoïste de la plantation coloniale. C'est tout un édifice qui est en cause, par la superposition d'un type et d'une mesure d'exploitation socialistes à une structure agraire d'un gabarit tout différent qui convenait aux spéculations des colons. Le legs colonial consistait en fermes de surface limitée (elle avait augmenté avec les progrès de la vigne, sans que la moyenne dépassât 60 à 70 hectares) aux terres à peu près parfaitement groupées. La création des domaines autogérés et des premières coopératives, après 1962, a conduit, au contraire, par la réunion en un seul domaine de plusieurs fermes, à « *une spectaculaire concentration des exploitations agricoles* » qui a paradoxalement introduit, avec le morcellement, un extraordinaire enchevêtrement foncier. Le mal eût été évité si les conditions dans lesquelles se sont constitués les domaines avaient été meilleures. Le « *bureaucratisme de l'époque* » est pour beaucoup dans la confusion.

On voit les conséquences d'une telle situation. Le morcellement aberrant multiplie sans profit les bâtiments d'exploitation et accroît les contraintes du transport. Il met un obstacle aux reconversions nécessaires par une répartition des cultures, à l'intérieur de chaque domaine, qui n'a guère de répondant que le hasard. Mais surtout, il appelle invinciblement l'établissement d'une exploitation à deux niveaux : un niveau de production représenté par la ferme, un niveau de gestion qui est le propre du domaine. Ce fâcheux état de choses a été corrigé, mais pendant de longues années les fermes coloniales ont ainsi maintenu leur indépendance dans l'organisation du travail agricole proprement dit, et elles n'ont cédé que peu à peu le pas à la nouvelle entité du domaine autogéré. Il est résulté de ce non-alignement bien des tensions.

Tensions également entre les domaines d'autogestion eux-mêmes et l'autorité supérieure de l'Etat : l'Office national de la révolution agraire (ONRA), « *tuteur omnipotent du secteur agricole autogéré* », puis, après 1968, le MARA (ministère de l'agriculture et de la révolution agraire). Sous l'aspect d'une certaine décentralisation dans l'ordre administratif (par l'autorité donnée aux services départementaux), c'est « *de façon pesante et autoritaire* » que se manifeste la tutelle de cet organisme.

Cet environnement contraignant, qui encadre très étroitement les exploitations de la Mitidja, vise à séparer la production de la commercialisation et de l'organisation. Georges Mutin constate que les rapports entre les organismes directeurs et les domaines autogérés sont « *franchement mauvais* » : matériels hétéroclites et mal entretenus, commercialisation incomplète et arbitraire des produits, prix d'achat trop bas des récoltes... En fin de compte, on peut se demander à qui attribuer la responsabilité des mauvais résultats obtenus. Les gens des domaines n'hésitent pas à dégager la leur et à dénoncer la fiction abusive de l'autogestion.

Il est vrai que « *la situation agricole de la Mitidja est difficile à maîtriser* » et que les pouvoirs, sur ce point, se cherchent encore. L'agriculture mitidjienne est en voie de reconversion, mais celle-ci suppose peut-être une période transitoire d'économie extensive, dont le pays n'est pas en mesure d'attendre la fin. Et puis, en cette matière, les données sont bien compliquées et souvent contradictoires, de la structure agraire anachronique aux conditions du marché international et aux impératifs nationaux de finance ou de ravitaillement. Elles se compliquent encore si l'on note que la Mitidja n'est plus la plaine monolithiquement plantée des temps coloniaux. La population augmente rapidement, des industries s'installent, les villes s'étendent. C'est tout un espace en réorganisation bouillonnante où les flux d'hommes, de matériels et de produits se croisent dans la confusion. Georges Mutin suggère qu'un plus vigoureux élan soit donné à l'étude, une part plus grande au conseil et à la réflexion. En particulier, que le domaine agricole autogéré puisse mettre dans la balance ses avis.

Mais « *faire admettre de tels changements, de si grands bouleversements (...), supposerait un travail d'information, d'explication, qui, malheureusement, ne peut pas être fait. Alors, tout est imposé* ».

Sur un fond de tableau encore teinté de colonial, c'est le visage d'un décevant socialisme.

(1) Georges Mutin, *la Mitidja. Décolonisation et espace géographique*. Editions du C.N.R.S. (Paris) et de l'Office des publications universitaires (Alger), 1977, 607 p.

LA NÉGOCIATION DE WASHINGTON

« Rien ne servirait de conclure la paix sans un accord préalable sur le processus d'autonomie dans les territoires palestiniens »

nous déclare M. Boutros-Ghali

De notre correspondant

Le Caire. — *« Je suis étonné et déçu par les propos tenus par M. Dayan, mais je ne pense pas qu'ils constituent le dernier mot d'Israël. Animés d'un réel désir de paix, les négociateurs israéliens à Washington avaient reconnu l'importance du lien évolutif à créer entre le Sinaï et les territoires palestiniens. L'Egypte, quant à elle reste prête à poursuivre les négociations à tout moment et sans condition préalable avec, évidemment, la participation à part entière des Etats-Unis »*, nous a affirmé, le mercredi 22 novembre, M. Boutros Boutros-Ghali, ministre d'Etat aux affaires étrangères (1), après avoir pris connaissance de la déclaration de son collègue israélien rejetant tout amendement au traité de paix avec l'Egypte, qui fixerait une date pour l'instauration d'une administration autonome en Cisjordanie et à Gaza.

La position du Caire concernant le lien chronologique à prévoir entre l'évolution de la situation au Sinaï et dans les territoires palestiniens, ne coïncide pas tout à fait avec l'attitude de Washington sur le même point. Le ministre égyptien nous a dit :

« Cette idée du nécessaire parallélisme ou lien à établir entre le Sinaï et la Cisjordanie et Gaza, évoquée pour la première fois publiquement par le président Sadate, à Rabat, aussitôt après Camp David, a été ensuite exposée par nous dès le premier jour des négociations de Washington, le 12 octobre, tant au président Carter qu'à la délégation israélienne. Nous leur avons dit clairement qu'à notre avis rien ne servirait de conclure un traité égypto-israélien sans un accord préalable concernant le processus d'autonomie dans les territoires palestiniens. Dès le 18 octobre, le Jerusalem Post titrait : « Le lien » reste un problème. »

» Il y a de légères différences mais pas de franche opposition entre les propositions de l'Egypte et celles des Etats-Unis. Le compromis américain consisterait en un échange de lettres, ayant bien sûr force d'accord international, prévoyant que les pourparlers sur les territoires palestiniens commenceraient un mois après la signature de la paix et que les élections conduisant à l'autonomie palestinienne se dérouleraient avant la fin de 1979. Israël a refusé ce compromis, acceptant toutefois que le texte du traité avec l'Egypte soit le modèle proposé pour conclure des traités avec les autres parties arabes.

» L'Egypte propose, elle, que neuf mois après la signature du traité avec Israël, aient lieu en même temps le retrait israélien à l'est de la ligne El-Arish-Ras-Mohamed, au Sinaï, et les élections en Cisjordanie et à Gaza, lesquelles verront se former la réalité palestinienne. Seuls les progrès observés sur le terrain palestinien créeront un climat favorable à cette normalisation égypto-israélienne à laquelle les Israéliens tiennent tant, et en tout cas certainement plus que nous.

— Pourquoi tout faire dépendre de Palestiniens par lesquels, d'ailleurs, vous êtes moins que jamais mandatés ?

— *Parce que l'Egypte reste fidèle à sa vocation arabe, à ses responsabilités arabes. Parce que chacun sait, y compris les Israéliens, que l'apaisement ne pourra venir au Proche-Orient que lorsque le processus de l'autonomie palestinienne aura été engagé.*

« Paul Valéry a répondu... »

— Si les Israéliens sont si conscients de ce fait, pourquoi rejettent-ils obstinément tout calendrier relatif à la question palestinienne ?

— *Paul Valéry a répondu à votre question dans « Regards sur le monde actuel » en écrivant : « Les seuls traités qui compteraient sont ceux qui se concluraient entre les arrière-pensées. »*

— Quelles sont, selon vous, les arrière-pensées des deux parties ?

— *L'Egypte craint qu'une fois le traité de paix signé, les élections palestiniennes ne soient repoussées sous divers prétextes aux calendes grecques. En Israël, ou du moins chez certains de ses dirigeants, on est saisi, au moment d'affronter le fondamental problème palestinien, d'une sorte de peur de l'an 1000, irraisonnée, irréfléchie. En refusant une date limite, les Israéliens croient conjurer le sort et retarder le moment où ils devront s'attaquer au règlement palestinien. Cela les rend méfiants, exigeants.*

— Que se passera-t-il alors qu'il faudra aborder le statut de la Jérusalem arabe et le sort des colonies juives de Cisjordanie ?

— *Les élections libres prévues dans les territoires palestiniens, en vertu des accords de Camp David, doivent permettre de dégager des interlocuteurs palestiniens valables, une autorité palestinienne qui devrait être en mesure de défendre ses intérêts, avec notamment l'appui du monde arabe, de l'Islam et de la chrétienté.*

— Et si, avant d'en arriver là, Israël persiste à refuser un lien entre le sort du Sinaï et celui des Palestiniens ?

— *Pardonnez-moi de vous répondre encore par une citation. Le président Sadate, en allant à Jérusalem en 1977, a posé le premier pilier de la sagesse, illustrant le vers de Lawrence d'Arabie :*

« J'ai tracé en étoiles ma » volonté dans le ciel, afin de de » gagner la Liberté, la maison » digne de toi, la maison aux sept » piliers. » Si Israël se mure dans son refus du lien Egypte-Palestine, il prendra la responsabilité d'illustrer la suite du poème de Lawrence : « Le monument (...) » je l'ai fracassé, inachevé. »

Propos recueillis par

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Le ministre d'Etat aux affaires étrangères est l'adjoint du chef de la délégation égyptienne à Washington, le général Kamel Hassan Ali, ministre de la défense, et il assure également l'intérim du ministère des affaires étrangères, laissé sans titulaire depuis la démission en septembre de M. Mohamed Ibrahim Kamel. (La diplomatie égyptienne est traditionnellement dirigée par un ministre et un ministre d'Etat.)

QUATRE GARANTIES DU PRÉSIDENT CARTER

Tel-Aviv (A.F.P.). — Le traité de paix israélo-égyptien sera accompagné de quatre lettres du président Carter et de cinq annexes, a révélé jeudi 23 novembre l'indépendant « Haaretz », généralement bien informé. Le journal avait publié mardi un texte du traité que l'on déclarait, dans les milieux informés de Jérusalem, très proche de la réalité.

Selon « Haaretz », les quatre lettres du président Carter garantiraient respectivement :

— L'établissement de relations diplomatiques entre Israël et l'Egypte après le premier retrait israélien sur la ligne El Arich-Ras Mohammed ;

— Que les aérodromes à construire dans le Néguev par les Etats-Unis, en remplacement de ceux évacués par Israël dans le Sinaï, seront terminés dans trois ans ;

— Que les conditions du traité seront respectées par les deux parties ;

— Que ni le Conseil de sécurité ni le secrétaire général des Nations unies ne pourront ordonner le retrait des forces de l'ONU stationnées dans la zone-tampon du Sinaï.

M. Dayan estime que le projet de traité avec l'Égypte ne doit plus être modifié

De notre correspondant

Jérusalem. — Depuis le début des négociations de Washington, Israéliens et Egyptiens se livrent une guerre d'usure. Les uns et les autres tentent à tour de rôle de prendre l'avantage et de mettre l'adversaire dans l'embarras, en essayant de lui faire porter la responsabilité d'une éventuelle rupture des pourparlers. C'est le jeu auquel s'est livré, mercredi 22 novembre, le ministre des affaires étrangères israélien, M. Moshe Dayan.

Faisant, devant ses principaux collaborateurs, le point de la situation, après les décisions prises mardi par le gouvernement israélien et avant de connaître la réaction du Caire, M. Dayan a déclaré qu'il ne voyait pas pour quelle raison il retournerait à Washington, sinon pour parapher le projet de traité de paix qui vient d'être approuvé à Jérusalem. En un mot, M. Dayan a signifié au président Sadate qu'Israël considérait les discussions comme terminées. Il laisse entendre : le gouvernement israélien ayant renoncé à ses dernières exigences, l'Egypte doit faire de même avec les siennes.

M. Dayan a précisé, mercredi, que le projet était un tout et que l'on ne pouvait en changer ou en modifier l'une des clauses sans remettre en cause l'ensemble de l'accord. *C'est à prendre ou à laisser »*, aurait-il ajouté. A propos du *« lien »* que le gouvernement du Caire veut établir entre le traité et les négociations sur l'avenir de la Cisjordanie et du territoire de Gaza, M. Dayan a réaffirmé qu'Israël ne voulait aucune contrainte, qu'il s'agisse d'un calendrier ou de toute autre condition. Puis il a, semble-t-il, brandi une menace : *« Si, pour une raison quelconque, le traité n'était pas signé*, a-t-il dit, *Israël prendrait unilatéralement certaines mesures en ce qui concerne l'autonomie en Cisjordanie et à Gaza. »*

C'est en adoptant une telle attitude que MM. Dayan et Begin ont réussi à gagner mardi l'assentiment de la presque totalité du conseil des ministres. En effet, quinze ministres sur dix-sept ont approuvé la résolution qui leur était proposée. Etant donné la crise latente qui règne au sein de la coalition gouvernementale, cette majorité était assez inattendue. Mais la fronde menée par les « ultras » contre M. Begin et les ministres modérés n'a pas cessé. Ell s'est encore manifestée mercredi dans un autre domaine. Les motions de censure déposées à la Knesset par l'opposition de gauche contre la politique économique du gouvernement ont été rejetées par 55 voix contre 43. Les députés du Likoud et du parti national religieux (membres de la coalition gouvernementale) ont quitté la salle au moment du vote et d'autres ont voté en faveur de la censure ou se sont abstenus. A remarquer que, pour la première fois, M. Samuel Flatto-Sharon a voté contre le gouvernement (*le Monde* du 22 novembre).

FRANCIS CORNU.

● *Les Etats-Unis se seraient engagés à couvrir tous les besoins énergétiques d'Israël*, dans le cadre de la paix israélo-égyptienne, indique le correspondant à Washington de la radio d'Etat israélienne. Le gouvernement américain aurait pris cette décision pour compenser la *« perte »* par Israël des puits de pétrole off-shore du Sud-Sinaï. Ceux-ci fournissaient environ un tiers de la consommation de pétrole d'Israël. — *(A.F.P.)*.

LA MAÇONNERIE DES FILS D'ABRAHAM

Le troisième pèlerinage maçonnique en Israël s'est ouvert, lundi 20 novembre, à Jérusalem, au Palais de la nation. Plus de trois cents participants de quinze pays y assistaient.

Ce pèlerinage coïncide avec le jubilé (vingt-cinq ans) de la Grande Loge de l'Etat d'Israël, qui est un amalgame de six juridictions maçonniques (palestinienne, égyptienne, française, anglaise, écossaise et allemande).

On compte actuellement deux mille cinq cents francs-maçons en Israël, organisés en soixante loges et comprenant des juifs, des musulmans, des Druzes, des protestants, des Grecs orthodoxes, des orthodoxes arméniens et des bahaïs. Outre le compas et l'équerre traditionnels, l'emblème de la franc-maçonnerie israélienne représente une étoile de David, un croissant et une croix.

Les pèlerinages maçonniques en Israël s'expliquent par le fait que Jérusalem est le berceau légendaire de la franc-maçonnerie. Les pèlerins visiteront tous les sites liés à la construction du temple de Salomon sous la direction du maître maçon Hiram, y compris bien entendu les carrières du roi Salomon.

UN COLLOQUE A PARIS

Paix au Proche-Orient et coexistence judéo-arabe

En organisant à Paris, du 17 au 19 novembre, un an après le voyage historique du président Sadate à Jérusalem, un colloque sur le thème « Paix au Proche-Orient et coexistence judéo-arabe », l'Union mondiale des juifs originaires d'Afrique du Nord visait un double objectif : créer un climat favorable au dialogue et affirmer le rôle de la communauté juive nord-africaine dans l'apprentissage de la coexistence.

« La paix n'est pas seulement l'affaire de deux gouvernements, a déclaré M. Shaul Bensimhon, président de l'Union mondiale, dans son propos d'ouverture. *Nous sommes des éclaireurs sur le chemin de la réconciliation entre Israël et Ismaël. »*

A plus d'un titre, en effet, les juifs maghrébins — ils sont un million, dont la moitié vivent en Israël et un quart en France — peuvent contribuer au rapprochement. Culturellement d'abord, pour avoir vécu leur condition juive dans des pays arabes. En outre, comme l'a rappelé Albert Memmi, ils n'ont pas subi l'holocauste et ne sont pas imprégnés de la *« méfiance douloureuse, vitale et agressive »* que leur épreuve a laissé aux juifs européens. Enfin, les Arabes ne peuvent les assimiler aux anciens colonisateurs.

Deux communications de M. Elie Mouyal, député à la Knesset, et du docteur Bensimhon ont décrit les *« bonnes relations »* entre juifs et Arabes au Maroc sous la dynastie alaouite au XVII[e] siècle ainsi que sous le protectorat français. Cette vision quelque peu idyllique du passé procédait sans doute d'un souci d'apaisement : elle fut contestée par certains participants vivement rabroués par l'assistance.

M. Mordechai Gazit, ambassadeur d'Israël à Paris, devait inviter à plus de réalisme en déclarant : *« Les juifs n'étaient que tolérés »*, en soulignant que la majorité de la population israélienne était composée de réfugiés des pays arabes.

La coexistence postule l'égalité. A cet égard, le Maroc, notamment par la Constitution de 1962, a montré la voie. *« La communauté juive s'intègre à la vie du Maroc, étend ses activités indépendamment des orientations de la diplomatie chérifienne »*, a rappelé M. Abdelkader Eljai, ministre conseiller à l'ambassade du Maroc en France, venu à titre personnel.

A l'issue de ses travaux, au cours desquels MM. Maurice Druon et Jean Guitton ainsi que le Révérend Père Riquet ont pris la parole, un texte a été adopté invitant *« les gouvernements égyptien et israélien à concrétiser l'immense espoir de paix né il y a un an »*. — G. D.

Iran

Le Bazar de Téhéran mène une guerre d'usure contre le chah

L'Assemblée nationale iranienne a approuvé, mercredi 22 novembre, le programme du nouveau premier ministre, le général Azhari, par 191 voix contre 27 et 6 abstentions.

Les grèves se poursuivent d'autre part dans les ministères des secteurs économiques et industriels, dans les télécommunications et dans les douanes. Cette dernière grève paralyse les importations. Au Bazar, les heurts qui se sont produits mercredi entre manifestants et policiers (nos dernières éditions du 23 novembre), aurait fait huit blessés, dont un enfant. A la suite de ces incidents, les commerçants qui avaient rouvert leurs portes lundi, les ont refermées pour une durée indéterminée.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Depuis plus de trois semaines, le chah et le Bazar de Téhéran sont en guerre. Une guerre larvée, ponctuée par des arrestations de Bazaris, de procès, des grèves.

Pour le simple touriste, le Bazar, dont la tradition remonte au Moyen Age, c'est un ensemble de ruelles obscures ou éclairées, de venelles tumultueuses, de cours étrangement paisibles, de caravansérails où se mêlent mille odeurs. Dans ce gigantesque labyrinthe de 12 kilomètres de long se succèdent des boutiques, des échopes, des magasins où sont entassées de prodigieuses quantités de tapis, de bijoux, d'objets d'art, et la production de mille et une autres corporations d'artisans. L'apparence exotique de ce monde bariolé masque cependant l'activité réelle souterraine et presque occulte du Bazar, puissance morale, économique, financière et politique dont on ne soupçonne pas toujours l'importance, alors que — pour les transactions privées, — il assure à lui seul 60 à 70 % de l'import-export, et approvisionne l'ensemble du pays dans presque tous les domaines.

Il faut montrer patte blanche et être introduit pour que les Bazaris acceptent de parler de *« choses sérieuses »*. Leurs dirigeants nous expliquent qu'ils sont environ quatre cent mille (Téhéran a quatre millions et demi d'habitants), dont une moitié dans l'enceinte du Bazar et l'autre *« en ville »*. A part un millier de commerçants favorables au chah, les autres sont liés au Front national (laïque) ou aux religieux, les deux courants d'opposition coopérant activement depuis deux ans.

« Pourquoi êtes-vous contre le chah ?

— *Pourquoi les Américains ne voulaient-ils plus de Nixon après l'affaire du Watergate ? C'est une question de morale. Le chah voulait que nous soyons comme des moutons. Il n'a supporté ni notre soutien à Mossadegh ni notre adhésion au Front national que nous avons contribué à créer en 1952. Depuis, il a commis d'innombrables crimes contre le peuple : il brade le pays et ses richesses. L'article 35 de la Constitution stipule que le monarque tient sa souveraineté du peuple. Le peuple ne veut plus du chah parce qu'il n'a pas appliqué la Constitution ; il n'a donc plus de légitimité.* »

Au-delà du problème politique, les commerçants du Bazar ont des griefs économiques. *« Le rôle d'un souverain est de régner, non de se lancer dans les affaires et même dans l'affairisme. »* L'un d'eux explique : *« J'ai voulu fonder une usine d'acier profilé. On m'a dit que j'obtiendrais l'autorisation si j'y associais le frère du chah. »* D'autres ajoutent qu'ils ont eu les mêmes problèmes, soit pour une fabrique d'allumettes, soit pour une briqueterie, soit pour une usine de chaussures. Ils n'apprécient pas davantage l'apparition de la nouvelle bourgeoisie, née du pétrole, qu'ils qualifient de « pétrobourgeoisie » — favorisée par la cour et souvent liée aux multinationales. *« Ils nous font une concurrence déloyale »*, disent les Bazaris.

Cent quatre-vingt mille procès

Grief à leurs yeux plus grave : l'absence d'élections libres au niveau des chambres de commerce et des associations de commerçants. *« Nos représentants n'y figurent pas*, disent-ils, *le régime nous impose les négociants qui lui sont favorables. Il en est de même pour le tribunal de commerce, qui est truffé d'agents directs ou indirects de la Savak. »* Ils soulignent que les autorités compétentes refusent de renouveler les permis de travail aux frondeurs, et que le tribunal de commerce prend prétexte de ce qu'ils sont en infraction pour fermer leurs boutiques pendant trois, six, neuf mois ou plus. En outre, les impôts ont été augmentés de 20 à 50 %. En représailles, les Bazaris font la *« grève de l'impôt »*. Ils ne le paient que lorsqu'ils n'ont plus de recours légal. Au total, l'administration a intenté aux commerçants cent quatre-vingt-mille procès pour infractions diverses.

Cette guerre d'usure a poussé les commerçants à s'organiser. Le noyau le plus dynamique est le comité exécutif du Front national, qui comprend vingt membres, dont dépend un comité chargé de la collecte des fonds et du financement des actions politiques. Tous les Bazaris cotisent selon leur revenu. C'est ainsi qu'ils ont aidé les professeurs de l'université de technologie, des ouvriers grévistes, ainsi que les familles des victimes du « vendredi noir ». L'ayatollah Khomeiny les a d'ailleurs autorisés à donner aux grévistes la dîme qu'ils versent habituellement au clergé.

« Dans quelques jours, nous allons repartir à l'attaque, nous a dit l'un d'eux. *Au mois de moharram* (1), *la révolution éclatera à partir du Bazar. »*

PAUL BALTA.

(1) Long deuil chiite qui s'étend du 2 au 12 décembre et commémore le martyre d'Hussein, l'un des petits-fils du prophète.

AMÉRIQUES

Le Nicaragua en ruine

II. — Le drapeau de Cesar Sandino

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

Une grave crise politique paralyse depuis près d'un an le Nicaragua. Après plus de quarante ans de domination sur le pays, le clan Somoza est, désormais, honni par la majorité de la population. Cette situation aggrave les difficultés économiques chroniques d'un pays qui vit encore sous le coup de l'insurrection de septembre et de la terrible répression qui l'a suivie (« le Monde » du 23 novembre).

Managua. — Les événements sont allés si vite, cette dernière année, dans leur pays que les Nicaraguayens ont parfois de la peine à les reconstituer. En revanche, ils ne se sont jamais autant intéressés à l'histoire, lointaine et plus proche, du pays — comme il arrive à l'approche d'étapes décisives.

Toutes les chronologies concordent sur un point : c'est au 23 décembre 1972, jour du tremblement de terre de Managua, qu'il faut remonter pour découvrir les prémices de la crise. Plus qu'ailleurs, peut-être, en Amérique latine, les séismes ne sont pas seulement des catastrophes naturelles. Ils sont aussi des accélérateurs de crise sociale, parce qu'ils permettent souvent aux plus riches de s'enrichir encore à l'occasion de la reconstruction.

Anastasio Somoza a profité de la catastrophe pour se faire nommer à la tête d'un comité national de reconstruction — marchepied vers un nouveau mandat présidentiel. En 1974, il avait également créé une banque, la Centro America, par laquelle devaient transiter tous les fonds de la reconstruction : la bagatelle de 1 milliard de francs ! Le chef de l'Etat a eu à ce sujet un très joli mot, bien dans son mode cynique : le tremblement de terre a représenté, disait-il, *« une révolution des possibilités »*. Des siennes en tout cas ! Les Somoza et leur clan allié, les Sacaza, étaient riches après des décennies de pouvoir ; ils allaient devenir fabuleusement riches. A eux les *haciendas* d'élevage, les *fincas* de café, les plantations de coton, de canne à sucre et de tabac ; à eux les usines, les cimenteries, les entreprises textiles ; à eux les banques, les compagnies d'assurances ; à eux la société nationale aérienne... Et aux autres, les restes. De beaux restes parfois ; des restes néanmoins. Cela, les riches et orgueilleuses familles traditionnelles ne pouvaient l'admettre ; et, de fait — non plus que la jeune et dynamique bourgeoisie *émergente* — elles ne le lui ont pas pardonné...

Ceux qui auraient pu demeurer, ou devenir, les plus solides alliés du général Somoza ont commencé de se tourner contre lui. Est-ce un épisode de cette lutte — parfois considérée comme une des clés de l'évolution politique en Amérique latine et dans le tiers-monde — d'une « bourgeoisie nationale » contre une bourgeoisie liée aux intérêts multinationaux ? Les liens anciens du clan Somoza avec les Etats-Unis, les intérêts qu'ils y possèdent, pourraient plaider en ce sens. Mais lorsqu'on voit, par exemple, que l'un des adversaires décidés de l'actuel chef de l'Etat est M. Adolfo Calero, patron de la filiale Coca Cola au Nicaragua, une certaine prudence est de mise...

Deuxième étape unanimement considérée comme importante : le 27 décembre 1974, un commando de guérilleros fait irruption, à Managua, dans la villa d'un haut dignitaire somoziste, et au beau milieu d'une brillante réception, prend en otages plusieurs dizaines de personnes du Tout-Managua. Le Front sandiniste de libération nationale, qui gagne ce jour-là une notoriété internationale, obtient la libération d'une douzaine de prisonniers politiques et un sauf-conduit pour eux et les auteurs du coup de main.

Le F.S.L.N. était né trois lustres auparavant, de la rencontre de plusieurs petits groupes de jeunes gens idéalistes, souvent de bonnes familles, qui, dans la foulée de la victoire castriste à Cuba, s'étaient — qui au Costa-Rica, qui au Honduras — retrouvés d'accord sur la nécessité de faire quelque chose pour libérer leur pays de l'oppression et de la dépendance. La plupart sont marxistes. Mais on ne peut sous-estimer l'influence, parmi eux, de jeunes chrétiens radicalisés, qui vont donner le meilleur d'eux-mêmes, un peu plus tard, dans les communautés de base nées après Vatican II.

Plusieurs années durant, le F.S.L.N., dont les dirigeants avaient reçu un entraînement à La Havane, mais dont la force militaire était quasi nulle, n'eut qu'une existence marginale. Cela lui évita, sans doute, de connaître le sort funeste des autres mouvements de guérilla en Amérique latine. Toujours est-il que c'est en 1967 — année de la mort de « Che » Guevara en Bolivie — que le Front commença à s'organiser sérieusement dans les montagnes du Nord, en vue de renverser, un jour, Anastasio Somoza, troisième du clan, devenu président pour la première fois quelques mois plus tôt. Ce redémarrage tardif du Front n'est pas sa seule originalité. Son véritable trait de génie fut d'avoir relevé l'ample drapeau de Cesar Augusto Sandino (voir notre encadré).

Trois tendances

La réaction de « Tachito » à la prise d'otages de Managua, le 27 décembre 1974, fut immédiate : imposition de l'état de siège et de la censure.

La violence de la répression contre les paysans, et divers revers militaires, amènent le Front à s'interroger sur ses méthodes. En 1975, une scission se produit : sans renier, bien entendu, la fabuleuse bannière sandiniste, une « Tendance prolétarienne », favorable à l'organisation d'un parti ouvrier, et hostile à la poursuite de la lutte armée, se détache du noyau initial du F.S.L.N. En 1976, Carlos Fonseca Amador, brillante personnalité, leader du Front, est tué dans un affrontement avec la garde. C'est un rude coup pour le noyau des fondateurs, toujours favorable à la *« guerre populaire prolongée »* (dénommée de ce fait, G.P.P.).

L'échec militaire des « foyers » ruraux face à la garde nationale, et le renforcement concomitant, dans le pays, d'une forte opposition bourgeoise au somozisme vont combiner leurs effets pour précipiter une nouvelle scission. Elle donnera naissance, en 1977, à un troisième *(tercero)* rameau sandiniste. Les *Terceristas* représentent certainement, aujourd'hui, le mouvement politique latino-américain le plus passionnément observé par toute la gauche d'un sous-continent éperdument en quête de « voies » nouvelles pour se « libérer » des oligarchies nationales et du puissant voisin américain.

Les *Terceristas* se veulent, avant tout, pragmatiques. Dans une région harassée d'idéologie, ils apportent un ton nouveau. Et efficace, si l'on en juge par leur « percée » foudroyante dans de larges couches de la population nicaraguayenne. Plus de références aux prophètes du mouvement communiste ! Au lieu de cela, des termes intelligibles pour tous. En substance : *« Somoza, qui opprime le pays depuis quarante ans avec l'appui d'intérêts nord-américains, peut être renversé par l'alliance de tous les citoyens épris de liberté et de justice. »* Premier point du programme, donc : former un ample front national contre la dictature. Et la suite ? Des élections libres en décideront. Le terme de *« révolution »* est banni du vocabulaire : celui de *« socialisme »* est utilisé avec prudence. On n'adjoint pas d'adjectif (*« bourgeoise »* par exemple) à l'expression *« démocratie »*.

En foi de quoi, on sent parfois, à gauche, percer une inquiétude : les *Terceristas* ne seraient-ils pas le faux nez, à tout le moins les alliés « objectifs » de l'entreprenante social-démocratie internationale et de ses alliés américains ? On allègue les appuis quasi officiels dont le mouvement dispose dans des pays comme le Venezuela ; la caution que leur a donnée le grand leader costaricain José Figueres ; les contacts avec certains secteurs progressistes modérés européens et des libéraux américains ; et, en contrepartie, l'extrême prudence à leur encontre de Cuba.

Sous une phraséologie parfois véhémente, leur programme, publié en 1978 sous la signature de leurs trois dirigeants nationaux, MM. Daniel et Humberto Ortega Saavedra et Victor Tirado Lopez, ne peut passer pour révolutionnaire que dans un pays aux structures aussi archaïques que le Nicaragua : réforme agraire ; amélioration des conditions de vie des travailleurs ruraux et urbains, des secteurs privé et public ; amélioration des transports, de la distribution d'eau et d'électricité, du logement, de la santé, de l'éducation ; défense des ressources naturelles nationales ; lutte contre le « crime organisé » (trafics, prostitution, jeux...) et la délinquance juvénile ; établissement des libertés syndicales et politiques ; abolition de la torture ; mesures en faveur de l'égalité de la femme, etc.

Alors, des *sociaux-démocrates* ? Mais d'une rare sorte ! Qui ont décidé d'empoigner les armes pour hâter la chute d'un régime honni, et qui ne tient plus lui-même que par la force des armes... Car c'est un autre point central de la « doctrine » des *Terceristas* : ils estiment que les dirigeants du Front sandiniste ont jusqu'alors sous-estimé les virtualités « insurrectionnelles » de la situation — virtualités qui tiennent à l'ampleur même de l'opposition au général Somoza, qui va des classes populaires (urbaines en tout cas) à la majeure partie de la bourgeoisie d'affaires. Les *Terceristas*, qui préfèrent quant à eux se dénommer « insurrectionnels », entendent hâter le mûrissement de la situation par des actions spectaculaires qui enhardiront la population à se soulever en bloc contre le tyran.

Alors, se demandent à l'inverse les conservateurs, les *Terceristas* auraient-ils, par réalisme, décidé d'avancer masqués ? Leur discours, remarquent certains, ressemble étonnamment à celui de Fidel Castro des années 50. Et *« voyez la suite ! »*.

Dessein génial ? Ou résurrection de l'« impatience gauchiste petite-bourgeoise » ? Opportunisme ? Ou clairvoyance géopolitique ? (*« Il est absurde de répéter "Cuba, Cuba" »*, nous explique un porte-parole des *Terceristas*. *Cuba ne peut pas aider le peuple nicaraguayen, compte tenu de notre situation stratégique, par rapport aux Etats-Unis, en Amérique centrale. Il n'y aura pas de gouvernement socialiste chez nous du jour au lendemain. Chaque processus a son contexte national. »*)

La scission *tercerista* intervient durant l'été 1977. Quelques semaines plus tard, des sympathisants de cette tendance attaquent deux casernes, à San-Carlos et Masaya. En même temps, le 18 octobre, douze personnalités diffusent, de San-José-de-Costa-Rica, une déclaration retentissante. Elles affirment en substance que les sandinistes ne sont pas des terroristes, mais des jeunes gens idéalistes qui ont pris les armes comme dernier recours pour changer un système qui opprime le peuple. Elles appellent les Nicaraguayens — et singulièrement ceux des militaires qui seraient lassés du somozisme — à les appuyer et à s'unir, si nécessaire dans le sacrifice, pour que leurs enfants ne connaissent pas, à leur tour, la tyrannie.

Les « Douze » se présentent eux-mêmes comme des *« hommes neufs en politique, n'ayant jamais collaboré avec le somozisme »*. Il y a parmi eux deux gros industriels (1), deux ecclésiastiques (dont le jésuite Fernando Cardenal, frère du poète Ernesto Cardenal, lui-même prêtre et sandiniste), trois avocats (dont le leader du groupe, M. Sergio Ramirez, auteur d'un livre sur la pensée de Sandino), un universitaire, un haut fonctionnaire international, trois *professionales* (architecte, ingénieur agronome, odontologue). Des personnalités respectables, donc, dont la prise de position solennelle a un impact considérable dans de larges secteurs d'opinion. Sont-ils eux-mêmes sandinistes ? Plus subtilement, on dit d'eux qu'ils *« expriment généralement l'opinion du Front »* — et plus précisément des *Terceristas*...

Bien que ce genre d'affirmation soit bien difficile à vérifier, il est admis que les *Terceristas* constituent la tendance la plus forte du Front sandiniste, au moins politiquement. Militairement, ils dominent au sud, tandis que la G.P.P. l'emporte au nord du pays. Ce sont eux qui ont conduit l'attaque du palais national le 22 août. Mais la G.P.P. paraît avoir eu un rôle plus actif dans l'insurrection de septembre.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) L'un d'eux a, depuis lors, quitté le groupe.

Prochain article :

UN SIÈCLE ET DEMI DE RELATIONS INÉGALES

« Le général des hommes libres »

Bien qu'il eût entretenu, en son temps, une correspondance avec des écrivains occidentaux tels que Romain Rolland et Henri Barbusse, et qu'il eût été interviewé dans son Q.G. d'El Chipote par certains des plus grands journalistes de l'époque, le « général des hommes libres », comme a été surnommé Sandino, n'a que récemment conquis la célébrité mondiale, plus de quatre décennies après sa mort. Seule la place modeste du Nicaragua sur l'échiquier international peut expliquer cette anomalie. Car, en son temps, « C. A. » (Cesar Augusto, ainsi paraphait-il ses communiqués), atteignit dans toute l'Amérique une renommée qui ne le cède en rien à celle d'un Pancho Villa ou d'un Fidel Castro, par exemple.

Sandino, fils d'un petit agriculteur de la région de Massaya, autodidacte, exerça plusieurs métiers — transporteur, mineur, mécanicien — au Nicaragua, au Honduras, au Guatemala, au Mexique, avant de se lancer, en 1926 à la tête d'un petit groupe d'ouvriers de la mine de San-Albino, à l'extrême nord du pays, dans la guerre civile entre libéraux et conservateurs, qui, une nouvelle fois, ravage le pays. Il s'enrôle, tout d'abord, dans les troupes du général Moncada, bras armé du libéral Sacasa, contre les conservateurs d'Emiliano Chamorro et d'Adolfo Diaz, appuyés par deux mille « marines » américains hâtivement débarqués à l'automne 1925.

Après la soumission de Moncada, le *« héros des Segovias »* — du nom de la région montagneuse, à la frontière du Honduras, où il opère — poursuit la lutte contre l'« envahisseur yankee ». Au fur et à mesure que le combat s'accroît et s'étend, ses objectifs se précisent. La lutte d'abord « nationale et raciale » de ce Nicaraguayen fier de son « sang indien américain » contre les « envahisseurs blonds » (1) se charge d'un contenu plus ample. Social : « travailleur des villes », « plébéien », surgi du « sein des exploités », « C. A. » entend que son « épée soit rédemption pour les opprimés », auxquels il distribue des terres dans les zones qu'il contrôle. Contemporain du Péruvien Haya de la Torre, il acquiert, d'autre part, la conviction que *« l'indépendance de l'Amérique espagnole »* face à l'*« impérialisme yankee »*, passe par l'unification des *« quinze républiques indo-espagnoles... qui... n'ont pas encore perdu leur souveraineté »* et des *« quatre-vingt-dix millions de Latino-Américains »* de l'époque. C'est, déjà, le langage de Fidel Castro !

Les méthodes, elles, sont, toutes proportions gardées, celles de Ho Chi Minh. Guerre de guérilla, d'embuscades, où les sandinistes sont comme le poisson dans l'eau, utilisant des systèmes de communication impénétrables aux « *marines* » — cris d'oiseaux, signaux en branchage ou en pierre au bord des pistes... — et bénéficiant d'une solidarité internationale — mexicaine, vénézuélienne et centre-américaine. Douze mille hommes (Nicaraguayens et Américains), des dizaines d'avions lancés aux trousses des rebelles leur causent des pertes nombreuses, mais ne peuvent forcer la décision.

En 1933, en application de la politique de « bon voisinage » du président Roosevelt, les « marines » se retirent. Sandino dépose les armes. Ce sera la perte de ce romantique. Quelques mois plus tard, le 24 février 1934, il est assassiné au sortir d'un dîner, au palais présidentiel, avec le président Juan Bautista Sacasa. Il avait trente-neuf ans. Son corps ne fut jamais retrouvé.

Les journaux du lendemain publièrent une photo où l'on voyait Anastasio Somoza, neveu par alliance du chef de l'Etat et commandant depuis huit semaines de la toute jeune garde nationale créée par les Etats-Unis, donner l'accolade à Sandino. « Tacho » s'excusait auprès du « général de las Segovias » de ne pouvoir être son commensal : il devait se rendre à... un *récital de poésie* ! Pas un Nicaraguayen ne doute que l'assassinat n'ait été ordonné par « Tacho » lui-même.

Quarante ans plus tard, en 1974, lorsque le Front sandiniste frappa son premier coup, le 27 décembre, il trouva devant lui... Anastasio Somoza, second fils de l'assassin de Cesar Sandino, ré- « élu » trois mois plus tôt à la tête de l'Etat. — J.-P. C.

(1) Cf. *Evolution et révolutions. L'Amérique latine au vingtième siècle (1889-1929)*, de Leslie Manigat, collect. « l'Univers contemporain ». Ed. Richelieu, 414 p.

AMÉRIQUES

Equateur

Le second tour de l'élection présidentielle est fixé au 8 avril 1979

Le compte à rebours a repris à Quito. Interrompu à la mi-septembre par la soudaine démission du président du tribunal électoral, M. Rafael Arizaga, qui justifiait cette surprenante décision en alléguant des « fraudes graves commises le jour des élections », le dépouillement du scrutin du 16 juillet 1978, premier tour de l'élection présidentielle, a recommencé. La victoire de M. Jaime Roldos, candidat à la présidence de la Concentration des forces populaires (C.F.P.), gauche modérée, devrait logiquement être confirmée. Lorsque le dépouillement a été arrêté, M. Roldos, avec quelque 32 % des voix, était en tête devant le candidat conservateur, M. Sixto Duran, qui bénéficie des « sympathies » du gouvernement militaire.

Les amis de M. Roldos estiment aujourd'hui que la « démission » du président du tribunal électoral était en fait une manœuvre pour provoquer l'annulation des élections du 16 juillet et stopper le processus laborieux de retour à un régime constitutionnel promis, mais assumé de mauvaise grâce, par les militaires au pouvoir. Les chefs de l'armée, résignés à la restauration d'un gouvernement civil, ne veulent cependant pas perdre la totalité du pouvoir. Ils appréhendent tout particulièrement la victoire de M. Roldos, gendre de M. Assad Bucaram, principal dirigeant de la Concentration des forces populaires, un leader « populiste » arbitrairement écarté de la course à la présidence par le gouvernement (1), mais dont l'influence et le « poids » politique seraient évidemment très grands en cas d'installation au pouvoir de sa formation.

Les partisans de MM. Roldos et Bucaram dénoncent une tentative de coup d'État « *fomentée par le gouvernement militaire et l'oligarchie traditionnelle* » qui devait avoir lieu le 22 septembre dernier. Une énergique « mise en garde » du département d'État menaçant les dirigeants de Quito de représailles économiques en cas de *golpe*, aurait, selon eux, incité les putschistes à renoncer à leur projet. De fait, un nouveau tribunal électoral a été mis en place dès le 23 septembre.

Le second tour de l'élection présidentielle a été fixé au 8 avril 1979 et l'installation du nouveau président civil au 10 août suivant. Si tout va bien !

M. ROLDOS : les conspirateurs sont nombreux

« *Les conspirateurs sont nombreux et encore puissants,* a déclaré M. Jaime Roldos, de passage à Paris à l'occasion d'une tournée européenne qui doit, en particulier, lui permettre de nouer des contacts avec les autorités de la Communauté européenne. *Ils n'ont sans doute pas renoncé. Et l'on ne peut exclure des manipulations de la loi électorale. Des « règles » doivent être modifiées. Et le gouvernement a demandé aux partis de faire des suggestions ! C'est une nouvelle manœuvre habile qui peut tromper l'opinion. Le 8 avril est bien loin. Bien des choses peuvent se passer d'ici là...* »

M. Roldos, âgé de trente-huit ans, est un « homme de Guayaquil », deuxième ville et principal port de l'Equateur. La traditionnelle rivalité entre Guayaquil et Quito, capitale du pays et de la *sierra* plus conservatrice, se double aujourd'hui d'une lutte pour la modernisation des structures et des institutions d'une nation devenue puissance pétrolière en Amérique du Sud. M. Osvaldo Hurtado, âgé de trente-neuf ans, fondateur du parti démocrate-chrétien, diplômé des universités américaines, est candidat à la vice-présidence. Le « ticket » Roldos-Hurtado tranche singulièrement, par sa jeunesse et ses aspirations réformatrices, sur le conformisme des dirigeants de la « vieille garde » politique.

Les deux candidats de la Concentration des forces populaires espèrent que la volonté de larges secteurs des forces armées de poursuivre le « processus démocratique » jouera en leur faveur. « *Si le gouvernement et de nombreux généraux apparaissent réticents,* disent-ils, *il n'en est pas de même des commandants d'unités, colonels ou généraux. Ce secteur-là de l'armée, celui des casernes, ne veut plus être mêlé aux compromissions du pouvoir. Nous sommes la seule alternative populaire et progressiste. Nous proposons des réformes concrètes pour décentraliser l'administration, lutter contre l'analphabétisme, et favoriser une meilleure redistribution du revenu national...* »

MARCEL NIEDERGANG.

(1) M. Assad Bucaram est fils de Libanais, mais né en Equateur. La loi électorale de février 1978 précise que le président de la République doit être Equatorien et fils d'Equatorien.

Chili

Walter Rauff et le régime du général Pinochet

Nous avons reçu la lettre suivante du Dr Julio Retamal Favereau, attaché culturel et de presse à l'ambassade du Chili à Paris :

Les Chiliens sont déjà habitués, malheureusement, à ce que votre journal raconte n'importe quoi sur eux et le gouvernement qu'ils ont voulu se donner. Mais, de temps en temps, la mesure est dépassée, et je me vois forcé à envoyer une lettre comme celle-ci. Je sais, d'ailleurs, qu'elle n'aura aucun écho, étant donné que vous avez imaginé l'astuce de ne pas créer la section « Lettres au directeur », comme tous les journaux sérieux. Ainsi, vous évitez toute critique ; c'est bien trouvé, n'est-ce pas ?

Vous avez publié, dans l'édition du 10 novembre, un article signé par une personne qui répond au nom de Marie-José Chombart de Lauwe, à propos du néo-nazisme. Cette personne s'est permis de lier mon pays — qu'elle ne connaît absolument pas ! — avec cette idéologie néfaste. Cela est déjà énorme et on ne peut que s'épater devant la gratuité d'une bêtise pareille.

Il est vrai qu'elle se dit « maître de recherches au C.N.R.S. » (Centre national de la recherche socialiste ?, Centre national de la recherche des sottises ?), et c'est peut-être ce qui explique le paragraphe inouï où elle prétend que, « *parmi les premières nominations effectuées par Pinochet, on remarque celle de Walter Rauff, placé à la Direccion de Inteligencia Nacional (DINA). Ce colonel SS avait été le responsable des chambres à gaz ambulantes à l'Office central de la sécurité du Reich jusqu'en 1942, et donc responsable de la mort de quelque cent mille juifs* ».

Etaler une pareille invention dans un journal équivaut à prendre et le journal et ses lecteurs pour des imbéciles. Si l'auteur ne peut pas fournir des preuves de cette incroyable affirmation, il ne fait que montrer que le mensonge devient la règle générale pour tous ceux qui ont choisi le Chili comme tête de Turc de leur propre frustration.

En vous quittant, je ne peux que vous exprimer, une fois de plus, mon étonnement devant l'irresponsabilité que représente la publication de calomnies pareilles.

***

Le Dr Julio Retamal Favereau manie le démenti avec une vigueur qui n'a d'égale que son imprudence. Il paraît en effet ignorer beaucoup de choses.

Ainsi ignore-t-il apparemment que Mme Marie-José Chombart de Lauwe est, ce que mentionnait cependant le Monde, *vice-présidente de l'Amicale de Ravensbruck. Le stade de Santiago, le système concentrationnaire et la torture au Chili sont plus récents que Ravensbruck, mais, les méthodes étant fondamentalement les mêmes, on ne déniera pas à Mme Chombart de Lauwe une certaine compétence en la matière.*

Quant à l'ignorance, feinte ou non, de l'attaché culturel et de presse à l'ambassade du Chili en ce qui concerne le Centre national de la recherche scientifique, elle sera certainement appréciée par les chercheurs français.

Surtout, M. Retamal Favereau semble n'avoir aucune connaissance des rapports étroits entre son gouvernement et Walter Rauff. Il ne paraît donc pas inutile de retracer la carrière de ce dernier et ses activités.

Walter Rauff, qui réside actuellement à Punta-Arenas (Chili), ex-colonel SS, est l'un des plus tristement célèbres des criminels de guerre nazis encore vivants — et impunis.

Né à Köthen, en 1906, ancien officier de marine, il entre en 1938 dans les SS sous les ordres de Heydrich, qui le place dans ses services de renseignements. Organisateur des chambres à gaz ambulantes jusqu'en 1942, il est envoyé en décembre 1942 en Tunisie pour tenter de déporter en Europe les juifs tunisiens.

Faute de pouvoir y parvenir, il leur fait payer une forte rançon. En novembre 1943, il est chef du service de renseignements nazi pour l'Italie du Nord. Selon l'historien Philippe Aziz (les Criminels de guerre, *Denoël 1974*), *il y prépare dès l'année suivante les futures filières d'évasion nazies.*

Pour sa sauvegarde et celle de son entreprise, il aurait livré aux partisans italiens le fichier du parti fasciste. De 1945 à 1949, il organise la fuite de plus de cinq mille agents de la Gestapo et de la SS.

En Amérique du Sud, où il aurait tout d'abord collaboré avec le réseau de renseignements ouest-allemand de Gehlen, il s'installe au Chili où, selon Philippe Aziz, il disposerait d'une des plus grosses fortunes du pays : sociétés d'import-export, chaîne de magasins d'alimentation, compagnies de taxis et d'avions-taxis, immeubles et même... douze agences matrimoniales réparties à travers l'Amérique du Sud.

Rauff, qui vit dans son vaste domaine de Punta-Arenas, fait l'objet, en 1961, d'une demande d'extradition de la part de l'Allemagne fédérale. Elle est repoussée en 1963 par la Cour suprême du Chili : selon la loi locale, il y a prescription si les faits n'ont pas fait l'objet de poursuites depuis quinze ans.

En 1965, deux Israéliens tentent en vain de l'enlever ou de l'abattre. Mais il dispose d'une milice recrutée et entraînée par lui sur ses terres de Punta-Arenas, milice que Salvador Allende en 1970 ne peut dissoudre légalement : elle se présente comme une « association sportive ». Rauff et ses hommes auraient en tout cas joué un rôle dans la chute du gouvernement d'unité populaire.

En juillet 1974, le journal autrichien Arbeiter Zeitung *annonça, lorsque le général Pinochet devint « chef suprême de la nation », que Rauff était placé à la tête de la trop fameuse DINA (Direccion de Inteligencia nacional).*

L'information, reprise par le Monde *du 3 juillet 1974, fut démentie par le colonel Pedro Ewing, secrétaire général de la junte militaire chilienne* (le Monde *du 4 juillet 1974). Dans les milieux informés de Santiago on n'en réaffirma pas moins aussitôt que l'ancien SS occupait effectivement un rôle très important à la DINA. Non pas directeur, mais conseiller technique.*

On apprit deux ans plus tard que la direction suprême de ce trop célèbre organisme, aujourd'hui pudiquement dissous, avait, en fait, été confiée au colonel Manuel Contreras, aujourd'hui général... et poursuivi pour le meurtre à Washington de l'ancien ministre Orlando Letellier.

Interviewé en décembre 1977 à Punta-Arenas par l'hebdomadaire argentin La Semana, *Rauff déclara :* « Il faut se trouver dans une guerre pour connaître la véritable signification des verbes assassiner, massacrer, tuer. Ils ne reflètent qu'une seule chose, une seule action. Il ne reste pas de temps pour les émotions, seulement pour les urgences ».

M. Simon Wiesenthal, responsable du Centre de documentation juive de Vienne, a indiqué, le 18 septembre dernier, à Bruxelles, qu'il cherchait toujours à faire traduire en justice Walter Rauff, responsable, selon lui, de l'assassinat de deux cent cinquante mille juifs.

On ne peut guère s'étonner que le gouvernement du général Pinochet, aujourd'hui où le Chili officiel cherche à présenter à l'opinion internationale un visage moins sanglant, nie qu'il ait utilisé les « compétences » d'un tel personnage.

ASIE

Chine

Les divisions s'accentuent parmi les dirigeants

(Suite de la première page.)

Comme par hasard, *le Quotidien du peuple* rappelle, qu'en 1975, pendant la maladie de Chou En-lai, ce fut M. Teng Hsiao-ping qui « *présida aux travaux du comité central du parti* » et « *mena la lutte contre la bande des quatre* » — suivant d'ailleurs « *les directives du président Mao* ».

— Secundo : la direction actuelle est critiquée pour la manière dont elle a traité l'affaire des incidents du 5 avril 1976 sur la place Tien-An-Men. En bref, la « *revision du verdict* » sur ces incidents est jugée trop tardive et incomplète. La réhabilitation des manifestants de la place Tien-An-Men — à l'époque condamnés comme « *contre-révolutionnaires* » et désormais présentés comme d'héroïques combattants dans la lutte contre la « bande des quatre » — est entamée depuis plusieurs mois (*le Monde* du 21 octobre 1978).

Le Quotidien du peuple vient même de consacrer à l'événement deux longs articles qui donnent une nouvelle version des faits — démentant celle publiée par le même journal le 8 avril 1976 — et justifient entièrement le mouvement, y compris les incendies de voitures officielles et de bâtiments qui marquèrent cette journée. Une affiche apparue mardi demande toutefois pourquoi il a fallu deux ans pour ce nouveau jugement historique, et observe : « *Il existe une poignée de gens qui étaient au pouvoir à l'époque de la « bande des quatre » et qui ont participé à la répression des manifestations de la place Tien-An-Men (...). Si ces gens-là ne s'inclinent pas, s'ils ne reconnaissent pas publiquement leurs crimes, leurs jours sont comptés et leur sort sera le même que celui de Lin Piao et de la « bande des quatre.* » Rappelons que sur vingt-six membres titulaires ou suppléants du bureau politique actuel, quatorze occupaient les mêmes fonctions au printemps 1976.

Un compromis remis en question

Tout se passe comme si, une fois de plus, le difficile compromis auquel on était parvenu fin septembre était vigoureusement remis en cause. Le sujet du débat public est, pour l'instant, l'affaire de la place Tien-An-Men. A en juger par la version qu'en donne maintenant *le Quotidien du peuple*, la formule à laquelle on s'était arrêté consistait d'abord à « *réhabiliter* » intégralement une manifestation avant tout destinée à défendre la mémoire de Chou En-lai contre ceux qui l'attaquaient, ensuite à la présenter sous un jour relativement modéré (*le Quotidien du peuple* parle de répression « *dans le sang* » mais non de morts, et d'un peu moins de trois cents arrestations, ce qui est très en-deçà des versions répandues dans la population pékinoise), enfin, à ne mentionner aucun des haut dirigeants qui furent mêlés à l'événement. Cela ne satisfait pas les auteurs des derniers dazibaos, qui exigent que soient publiés les noms des véritables responsables, le nombre des morts « *à Pékin et dans le reste du pays* » et celui des emprisonnés. Et de réclamer la formation d'une « *commission d'enquête* » composée de personnalités connues pour la plupart comme de proches amis de M. Teng Hsiao-ping.

Une situation trouble

Telles sont, sommairement résumées, les données d'une situation encore trouble et qui n'autorise pas de conclusions définitives. Deux hypothèses, en fait, sont possibles. La première, est qu'une offensive de « nettoyage » est en cours pour éliminer complètement de la direction du parti des personnages — comme M. Wu Teh, le commandant (en titre sinon en fait) de la région militaire de Pékin, le général Chen Hsi-lien, et l'ancien premier secrétaire du Sinkiang, M. Saifudin — déjà privés de leurs fonctions régionales, mais qui conservent encore leurs sièges au bureau politique. Ces personnages ont jusqu'à présent bénéficié de protections suffisantes pour n'être pas condamnés publiquement — fût-ce au prix d'autocritiques qui, dans le cas de M. Wu Teh par exemple, ont fait récemment l'objet de lectures publiques sur les lieux de travail. Leur élimination complète ne pourrait être interprétée que comme un échec pour ceux qui les ont protégés pendant deux ans.

Selon la seconde hypothèse, l'opération actuellement engagée viserait à une épuration plus complète de la direction du parti. Seraient en cause divers personnages identifiés à une politique de continuité par rapport à l'héritage maoïste et appartenant non seulement à la « *gauche* » du régime — comme le vice-président du Comité central, M. Wang Tung-hsing — mais aussi au centre comme le vieux maréchal Yeh Chien-Ying, que ses propos sur les rapports entre centralisme et démocratie par exemple distinguent nettement des thèses de M. Teng Hsiao-ping.

La situation est si peu claire qu'il n'est pas même certain que le bouillant vice-premier ministre soit actuellement la force motrice dans les événements, encore moins qu'il s'oppose au président Hua. Le rôle de « *radicaux de droite* », agissant en marge de M. Teng Hsiao-ping, peut d'autant moins être sous-estimé que ce dernier est déjà d'un âge avancé et que certains éléments se réclamant aujourd'hui de son nom se soucient en même temps d'assurer l'avenir à plus long terme. Il s'agirait, en d'autres termes, de préparer les majorités d'un lendemain que M. Teng Hsiao-ping ne serait plus en mesure de dominer ou d'animer.

Reste le cas de M. Hua Kuo-feng, qui ne peut manquer d'être éclaboussé par la réouverture du dossier sur les événements de Tien-An-Men et qui risque de se trouver en position plus délicate encore lorsque sera abordée l'affaire de la campagne contre « le vent déviationniste de droite », c'est-à-dire contre M. Teng Hsiao-ping — ce qui est d'ores et déjà esplicitement prévu (*le Monde* daté 12-13 novembre) — dont il fut l'un des principaux artisans.., et le premier bénéficiaire. Le président du P.C.C. a fait preuve jusqu'à présent d'une très remarquable adresse pour se maintenir au centre de gravité d'un système politique dont l'homogénéité laissait beaucoup à désirer. Depuis son accession au pouvoir, il n'a cependant cessé de lancer des appels à « l'unité et la stabilité » et c'est sur ce thème encore qu'il s'est exprimé le 30 septembre dernier à l'occasion du vingt-neuvième anniversaire de la R.P.C. Le moins qu'on puisse dire est que la campagne qui se développe actuellement, exigeant une épuration des organes les plus élevés du régime, va à l'encontre de ses vœux.

ALAIN JACOB.

« Libérez-vous de tous les carcans idéologiques »

Pékin (*A.F.P.*). — Le peuple chinois a été invité à « *se lever et à se libérer de tous les carcans idéologiques* », mercredi 22 novembre, par un ouvrier chinois qui a remis radicalement en question Mao Tse-toung, accusé de collusion avec Lin Piao et la « bande des quatre ».

Sur une série de six affichettes, collées dans le centre de Pékin, l'auteur du texte, un ouvrier des chemins de fer, pose au préalable une question : « *Le président Mao a-t-il commis des erreurs, oui ou non ?* » Et l'ouvrier répond par l'affirmative en citant une autocritique, faite en 1962 par Mao, qui endosse, en tant que président du comité central du P.C., ses erreurs et celles des autres.

« *Mao a raison* », écrit l'ouvrier, sans ironie, avant d'ajouter : « *Mais pourquoi faut-il que dès que les gens parlent des fautes de Mao il leur tombe des chapeaux* (étiquettes politiques) *contre-révolutionnaires sur la tête ?* » Il ajoute que dans l'esprit de beaucoup, notamment des cadres, « *le poison de Lin Piao et de la « bande des quatre » faisant de Mao un dieu et un mythe* » est toujours présent.

« *Mao est le grand dirigeant du peuple chinois, mais ce n'est pas parce que ses contributions sont immenses qu'il n'a pas commis d'erreurs* », dit l'ouvrier, qui demande ensuite à ses lecteurs de se poser cinq questions-clefs concernant les liens de Mao avec Lin Piao et la « bande des quatre » :

1) « *Demandez-vous : si Mao n'était pas d'accord, comment Lin Piao a-t-il pu accéder à un tel pouvoir ?*

2) « *Demandez-vous : le président Mao ne savait-il pas que Chiang Ching* (son épouse) *était une traîtresse ?*

3) « *Demandez-vous : le président Mao ne savait-il pas que Chiang Chun-chiao* (membre de la « bande des quatre » *était un renégat ?*

4) « *Demandez-vous : si le président Mao n'était pas d'accord, comment la « bande des quatre » a-t-elle pu lancer la campagne contre « le vent déviationniste de droite » et abattre Teng Hsiao-ping ?* ;

5) « *Demandez-vous : si le président Mao n'était pas d'accord, comment l'incident de Tien-An-Men a-t-il pu être qualifié de contre-révolutionnaire ?* »

Le cheminot poursuit : « *Nous nous prétendons tous des marxistes-léninistes. Bien... Mais le matérialisme dialectique conduit à dire aux masses la vérité telle qu'elle est et à ne pas tromper les masses et à ne pas violer l'histoire. Le président Mao est un homme. Pas un dieu... Le moment est venu de lui donner sa place exacte. Ce sera seulement comme cela que l'on pourra protéger le marxisme-léninisme et la pensée de Mao. C'est seulement en montrant qu'un grand homme comme Mao a commis des erreurs que les cadres et les masses accepteront son enseignement et que l'on pourra se protéger d'une telle tragédie historique.* »

« *Si le peuple n'a pas d'opinion authentique à propos de Mao, la liberté de discussions est un mot vide de sens*, ajoute encore le dazibao. *Sans une révolution idéologique profonde notre révolution échouera et on ne pourra pas réaliser les quatre modernisations.* »

L'ouvrier des chemins de fer chinois conclut : « *Le moment est venu pour le peuple chinois de se lever et, pour pouvoir se lever, il doit se libérer de tous les carcans idéologiques.* »

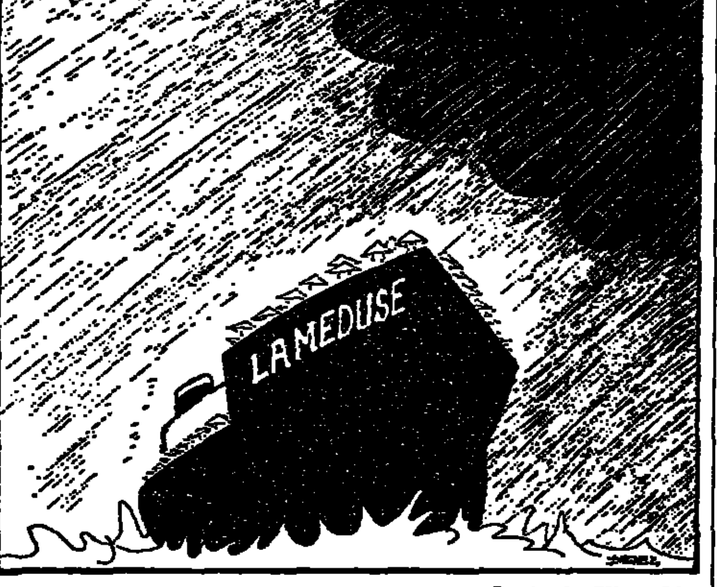
● *Une délégation française* conduite par M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, a été reçue, mercredi 22 novembre, à Pékin, par M. Ku Mu, vice-premier ministre chinois. — (*A.F.P.*)

AFIN DE RECUEILLIR LES RÉFUGIÉS

Le comité français Un bateau pour le Vietnam cherche à réunir des fonds pour affréter un navire

Le comité Un bateau pour le Vietnam (1) a organisé, mercredi 22 novembre, à Paris, une conférence de presse réunissant la plupart de ses membres fondateurs, parmi lesquels Mme Claudie Broyelle et MM. Bernard-Henry Lévy, Jean-Marie Benoist, Guy Béart, Yves Montand, Bernard Stasi, vice-président de l'Assemblée nationale, Claude Mauriac, Raymond Aron et Alain Geismar. Il s'agissait de présenter les objectifs poursuivis par le comité lorsqu'il a lancé son appel en faveur des réfugiés qui fuient le Vietnam (*le Monde* du 22 novembre).

Mme Phuong Anh, président du comité vietnamien pour la défense des droits de l'homme a déclaré : « *Depuis quatre mille ans que le Vietnam existe, c'est la première fois que des Vietnamiens cherchent à fuir leur pays. Abandonner la maison de ses ancêtres, son village et son pays, c'est se couper de ses racines culturelles traditionnelles, de ses sources spirituelles. (...) Pourquoi les Vietnamiens ont-ils pris la fuite par la mer ? La réponse la plus simple a déjà été donnée par nos amis dissidents russes et des pays de l'Est : le stalinisme transforme toute nation en goulag.* »



(*Dessin de CHENEZ.*)

Mme Broyelle a indiqué que le comité voulait réunir les fonds nécessaires pour affréter un bateau qui irait recueillir en mer de Chine, à la limite des eaux territoriales, les occupants des embarcations avec lesquelles les Vietnamiens tentent de quitter leur pays. Ce bateau est trouvé : « *Il fait 9 000 tonnes et peut embarquer au moins trois cents réfugiés à chaque voyage*, a-t-elle dit. *Le coût total de l'opération est estimé à 1 million de francs, en tenant compte de l'équipement du navire* (notamment en lits, en sanitaire et en vivres), *du prix du carburant et de l'assurance, ainsi que d'une location d'environ 20 000 francs par jour. Nous sommes en train de régler les difficultés juridiques et l'organisation Médecins sans frontières prend en charge toute la partie médicale de l'opération. Mais notre objectif prioritaire est de trouver l'argent. L'appel que nous lançons n'est pas limité à la France, il se veut international.* »

Le comité va aussi s'efforcer de résoudre le problème de l'accueil des réfugiés.

Mᵉ Mario Bettati, spécialiste du droit de la mer, a souligné, de son côté : « *Nous n'avons pas seulement le droit d'organiser le sauvetage de ses réfugiés qui prennent la mer dans des conditions follement dangereuses pour fuir le nouveau régime vietnamien, nous en avons aussi le devoir. Cette obligation découle de l'article 12 de la Convention internationale de Genève sur le droit de la mer.* » D'autre part, la Confédération syndicale américaine A.F.L.-C.I.O. a indiqué, au comité, qu'elle mettrait gratuitement à sa disposition un équipage pour le bateau ; un capitaine français de la marine marchande s'est, de son côté, offert à en assurer le commandement.

(1) 25, rue Jaffeux, 92230 Gennevilliers. Les chèques sont à libeller à l'ordre du comité Un bateau pour le Vietnam.

● *Le premier groupe de cent soixante réfugiés vietnamiens du caboteur* « Hai Hong » évacués vers le Canada quittera Kuala Lumpur samedi 25 novembre. Un autre groupe de cent soixante personnes partira vers la France, mercredi 29 novembre, indique l'A.F.P. Le gouvernement malaisien a, d'autre part, pris, mercredi, des mesures pour contrôler le flot de réfugiés ; ce problème sera désormais placé sous la responsabilité d'un groupe d'intervention formé de militaires et de policiers chargé d'en empêcher l'afflux. A Hanoï, l'affaire du *Hai Hong* a été évoqué pour la première fois par le *Nhon Dan*. L'organe du P.C. vietnamien a écrit notamment, mercredi, que les passagers du bateau, qui sont en majorité d'origine chinoise, et une « *puissance occidentale* » (la France étaient tombés dans un « *piège* » tendu par les autorités chinoises.

AFRIQUE

Sénégal

M. Mamadou Dia tente de regrouper l'opposition d'extrême gauche

De notre correspondant

Dakar. — Dans un manifeste daté du 4 novembre et diffusé récemment, M. Mamadou Dia, ancien président du conseil, annonce la création d'une « Coordination de l'opposition sénégalaise unie » (COSU), qui était en gestation depuis quelques semaines (*le Monde* du 24 octobre). Elle regroupe quatre petites formations clandestines d'extrême gauche : le parti socialiste autogestionnaire, qui rassemble les amis de M. Dia ; l'Organisation démocratique prolétarienne, qui réunit ceux de M. Abdoulaye Ly, un ancien opposant du début des années 60 ; la Ligue démocratique sénégalaise ; le groupe Xaré-Bi-Andjef (Front d'action). Le document, qui appelle à une réorientation radicale de la politique sénégalaise dans tous les domaines, reproduit en fac-similé la signature de ses huit principaux auteurs, à raison de deux pour chacune des organisations signataires, aucune de celles-ci n'apparaissant toutefois nommément.

Le 17 novembre, les mêmes personnalités ont déposé, au ministère de l'intérieur, les statuts d'une Association des Sénégalais démocrates, sorte de club de réflexion qui sera en quelque sorte, s'il obtient sa légalisation, la partie visible de l'opposition.

Avant même d'être définitivement constitué, ce regroupement connaît des difficultés. Un des principaux promoteurs de l'opération, la fraction clandestine du Parti africain de l'indépendance (PAI), s'en est, en effet, désolidarisé pour protester, semble-t-il, contre les propositions d'association qui étaient également faites à son « frère ennemi », le parti, légal, portant le même nom qu'anime M. Majhemout Diop. Ce dernier, tout en maintenant le contact, ne donne pas l'impression d'être pressé de se joindre à l'entreprise, et il en va de même pour le Rassemblement national démocratique (R.N.D.) du professeur Cheikh Anta Diop, également sollicité. Ces réticences sont d'autant plus importantes que la grande majorité du corps enseignant sénégalais, dans l'ensemble favorable à l'opposition, se réclame soit du PAI clandestin, soit du R.N.D.

Les autres formations de l'opposition légale, le Mouvement républicain sénégalais (M.R.S.) de Mᵉ Boubacar Guèye, en cours de constitution, et, surtout, le parti démocratique sénégalais (P.D.S.) de Mᵉ Abdoulaye Wade sont engagées dans des stratégies différentes pour tenter d'accéder au pouvoir et totalement étrangères à l'entreprise de M. Mamadou Dia.

PIERRE BIARNÈS.

Guinée

M. Sekou Touré confirme sa politique d'ouverture

(Suite de la première page.)

Présentant à la foule M. Edgar Faure, le président guinéen a salué cette « *éminente personnalité* », membre de l'Académie française, ce qui fait de lui un « *immortel* ». En réponse à son « *chef Ahmed Sekou Touré* », l'ancien président du conseil a rappelé le temps de la IVᵉ République, lorsque les deux élus siégeaient ensemble à l'Assemblée nationale. (1)

Evoquant tour à tour la dialectique de Hegel sur les rapports maître-esclave, puis le Méphisto de Faust, M. Edgar Faure a fait applaudir le nom du général de Gaulle, qui avait mené la décolonisation à son terme, « *au péril de sa vie et de sa gloire* ».

Salué comme « *un frère* » par le chef de l'Etat guinéen, M. Young a déclaré que le gouvernement américain « *se joint au peuple de Guinée pour continuer la lutte pour la liberté et la dignité de tous. Dieu vous bénisse* ».

Les cérémonies du 22 novembre succédaient aux travaux du onzième congrès du Parti démocratique de Guinée (P.D.G.) qui s'est achevé mardi. Ce congrès a notamment décidé un élargissement du bureau politique (de sept à quinze membres) et du comité central, lequel passera de vingt-cinq à soixante-quinze membres dans les prochaines semaines.

Cet élargissement entraîne un renouvellement sensible des instances dirigeantes et la promotion d'une nouvelle génération favorable à l'évolution actuelle du régime guinéen, en particulier à l' « *offensive diplomatique* » lancée par le président Sekou Touré depuis la réconciliation de Monrovia, en mars dernier, avec MM. Senghor et Houphouët-Boigny.

Il reste que pour l'instant le nouveau cours de la politique guinéenne concerne avant tout la politique extérieure. Le leader de Conakry est désireux de reprendre la place qu'il occupait naguère en Afrique, et veut faire bénéficier le continent tout entier de l' « *esprit de Monrovia* ».

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(1) M. Sékou Touré a été élu député de la Guinée, à l'Assemblée nationale française, le 2 janvier 1956 ; un an plus tard, il était nommé vice-président du conseil de gouvernement de la Guinée. La Guinée accéda à l'indépendance le 4 octobre 1958 ; M. Sékou Touré en fut le premier chef de gouvernement avant d'en être, à partir de 1961, le président.

● *L'avenir du Sahara occidental.* — Deux projets de résolution en vue de trouver une solution au conflit du Sahara occidental ont été déposés mercredi 22 novembre devant la commission de décolonisation de l'Assemblée générale des Nations unies. Le premier projet, parrainé par dix-neuf pays (Algérie, Cuba, etc.) et considéré comme « dur » en raison de l'appui qu'il apporte au Front Polisario, « réaffirme » la responsabilité de l'ONU s'agissant de la décolonisation du Sahara occidental. L'autre projet, parrainé par huit pays (Egypte, Zaïre, Sénégal, etc.), « *fait confiance* » au comité des « sages » de l'O.U.A. pour « *examiner toutes les données de la question* ». —

Ethiopie

LES FORCES GOUVERNEMENTALES AURAIENT ROMPU LE BLOCUS D'ASMARA

Addis-Abeba (*A.F.P.*). — Une force d'intervention gouvernementale est entrée à Asmara à la tombée de la nuit, mercredi, après avoir écrasé la dernière résistance rebelle sur la route Massaouah-



Asmara, indique un communiqué diffusé jeudi 23 novembre par la radio Voix de l'Ethiopie révolutionnaire.

L'entrée à Asmara de cette force s'est effectuée « *après d'âpres combats et beaucoup de sacrifices* », et à la suite de la défaite « *des bandits séparatistes* » retranchés sur la route de Massaouah à Asmara, poursuit le communiqué.

∴

Si ce succès de l'armée éthiopienne est confirmé, il met fin au blocus de la ville d'Asmara, imposé par les forces du Front de libération du peuple érythréen (F.P.L.E.) depuis une dizaine de mois ; il indiquerait aussi que les forces éthiopiennes sont parvenues à rouvrir la route reliant Asmara au port de Massaouah, sur la mer Rouge. La garnison d'Asmara comptait environ cinquante mille hommes.

L'information de la radio éthiopienne coïncide avec la publication d'un communiqué du F.P.L.E. dénonçant une offensive éthiopienne qui aurait été lancée le 18 novembre. Ce texte précise que cent vingt mille hommes participeraient à cette offensive. Le communiqué ajoute que l'Union soviétique et Cuba « prennent part directement » *à cette offensive, et note que celle-ci coïncide avec la signature à Moscou du traité entre l'U.R.S.S. et l'Ethiopie. Après avoir souligné que l'U.R.S.S. et Cuba* « assument de ce fait la pleine responsabilité de toutes les conséquences qui découleraient de l'aggravation de la situation », *le communiqué ajoute que* « par précaution et pour préserver ses forces, l'armée populaire du F.P.L.E. a décidé, le 21 novembre, d'évacuer l'axe Asmara-Massaouah ».

Nouvelle-Zélande

Malgré la récession économique, le parti national au pouvoir devrait remporter les élections nationales du 25 novembre

Les Néo-Zélandais votent samedi 25 novembre. Le parti national (conservateur) devrait conserver le pouvoir, en dépit du marasme économique.

De notre envoyé spécial

Wellington. — Sous les cris de « *nazi* » et d'« *ivrogne* » scandés par une partie de l'assistance, le premier ministre, M. Robert Muldoon a fait son entrée dans la grande salle de la mairie de la capitale, où il tenait une réunion électorale. L'enthousiasme de ses partisans, coiffés de canotiers bleu et blanc, lançant des serpentins et reprenant en chœur le slogan du parti national, au pouvoir : « *Nous tenons notre parole* », ne suffisait pas à couvrir la voix des opposants, massés au fond de la salle de style néo-classique et dominée par un orgue monumental.

Petit et fort, la tête enfoncée entre les épaules, M. Muldoon faisait front avec calme, profitant même du tumulte pour s'en prendre au « *totalitarisme gauchiste* » de ces « *intellectuels universitaires* » ou « *élitistes* » qu'il aime opposer au « *Néo-Zélandais ordinaire* ». Il a réaffirmé avec force que son gouvernement entendait maintenir « *la loi et l'ordre* ». Il a traité à son tour ses adversaires de « *nazis* », un terme qui, avec le mot « *fasciste* », est très utilisé au cours de cette campagne. Une telle violence verbale est surprenante dans un des pays les plus démocratiques qui soient, et où il faut prendre une loupe pour discerner les divergences politiques entre les deux principaux mouvements, le parti national et le parti travailliste.

Cette violence verbale a-t-elle pour principal objectif de réveiller une opinion apathique et qui n'arrive pas à s'intéresser à une campagne d'où sont absentes les principales questions qui se posent au pays, frappé de plein fouet par la récession économique mondiale ? Sans doute, si on s'en tient aux sondages ou aux opinions recueillies tant à Wellington qu'à Auckland, ou si on constate le succès que semble obtenir auprès du corps électoral le parti du Crédit social, qui pourrait doubler le nombre de ses voix et obtenir 15 % des suffrages. Il s'agit sans doute aussi de cacher l'absence de débat sur le fond par une polarisation sur les personnes. La seule question posée est la suivante : qui, de M. Muldoon ou de M. Rowling, chef du Labour et premier ministre de 1974 à 1975, l'emportera ?

L'homme fort pour la majorité silencieuse

En effet, les deux dirigeants sont aussi dissemblables que possible. A l'autoritarisme et au populisme — certains ici parlent de démagogie — du premier ministre, qui n'hésite pas à user d'attaques personnelles, s'oppose le caractère posé de celui que l'on a longtemps appelé, avec un brun de condescendance, « *Monsieur bien gentil* ». Si M. Rowling attire la sympathie, bien peu, jusqu'à récemment, le considéraient comme assez énergique pour revenir à la tête du pays. La campagne électorale a révélé chez lui une pugnacité inattendue. Quant au premier ministre, il inspire à une partie de l'opinion — chez les libéraux et les conservateurs de bonne famille — mépris, voire haine. En revanche, nombre de paysans, de membres de la classe moyenne, une sorte de « *majorité silencieuse* », admirent en lui l'homme fort dont le pays a besoin selon eux.

Dans la plaine de Wairarapa, au nord de Wellington, riche région d'élevage, où l'on a toujours voté pour le parti national, les paysans aiment bien M. Muldoon. Si l'exportation des produits laitiers et de la viande se porte mal, ce n'est pas la faute du gouvernement, mais de ce maudit Marché commun, source de tant de maux. Non de tous, cependant. Le coût de l'abattage du bétail vient-il d'augmenter ? C'est à cause des entreprises ou des revendications syndicales. Qui plus est — en dépit d'un taux de criminalité extrêmement faible, — « *la loi et l'ordre* », la peur de l'insécurité, sont des thèmes populaires auprès d'une fraction de la population, en particulier à Auckland, capitale économique et principale ville du pays, où vit une importante minorité de Maoris et de Polynésiens venus des îles du sud Pacifique. Un certain racisme semble y faire une timide apparition. La crainte du chômage, de perte d'emplois au profit de Polynésiens, en est la principale cause. Un problème que la Nouvelle-Zélande n'est pas la seule à connaître.

« Une question de degré »

A l'opposé, en dehors des partisans avoués du Labour, le caractère et les méthodes de M. Muldoon ont rassemblé contre lui une coalition hétéroclite. Des hauts fonctionnaires critiquent son arrogance. Un économiste proche des milieux patronaux estime que sa politique a envenimé les relations entre les entreprises et les syndicats. Une fraction du parti national a tenté de se rebeller contre son autorité, et une quinzaine de nationaux indépendants ont décidé de se présenter contre les candidats officiels du parti. Cette dissidence ne devrait guère porter ombrage au premier ministre qui tient bien en main sa machine électorale et est convaincu — comme la plupart de l'opinion et des observateurs — de son succès samedi 25 novembre, même si sa majorité risque d'être réduite. Il disposait dans la dernière Assemblée, de cinquante-trois sièges contre trente et un aux travaillistes, un au Crédit social et deux à des indépendants.

Pour renverser la situation en leur faveur, les travaillistes devraient obtenir 45 % des suffrages, soit 5 % de plus qu'en 1975. Tâche d'autant plus difficile que le Crédit social semble avoir plus mordu sur l'électorat du Labour que sur celui du parti national. Cette étrange formation politique, fondée après la dépression des années 30, ne trouve son équivalent qu'au Canada où les créditistes ont un temps gouverné des provinces. Il base sa philosophie sur les idées du major anglais Douglas, pour qui — en simplifiant — l'augmentation du pouvoir d'achat stimule l'économie, et les besoins du pays peuvent être financés par l'impression de papier-monnaie et par la réduction du taux d'intérêt. Ce n'est pas cette théorie qui attire les électeurs et qui a permis à son chef, M. Beetham, d'entrer au Parlement au début de l'année, à l'occasion d'une élection partielle, mais un mouvement de protestation que certains comparent au poujadisme.

Dans un système politique calqué sur le modèle britannique du « *Two Party System* », il est difficile à un tiers-parti d'obtenir une représentation équitable. Cependant, les électeurs qui, pour manifester leur désaffection à l'égard des deux formations qui monopolisent la vie politique néo-zélandaise, voteront pour le Crédit social peuvent jouer un rôle crucial dans le scrutin, en particulier dans les circonscriptions où la victoire du candidat national ou travailliste se jouera à quelques centaines de voix.

Quel que soit le parti qui formera le nouveau gouvernement, la politique et les options économiques et sociales ne changeront guère. M. Rowling nous a déclaré que les divergences entre les deux partis étaient seulement « *une question de degré* ».

Certes, le « degré » est important, mais le chef du Labour s'affirme hostile à la « *lutte de classe* », à la « *prétendue conscience de classe* ». « *La Nouvelle-Zélande est une des sociétés les plus égalitaires du monde. Nous ne voulons pas opposer les gens les uns aux autres.* » D'ailleurs, « *il faut développer l'industrie, qui se portait mieux sous notre gouvernement entre 1972 et 1975* », ajoute-t-il. « *Ici, les termes de gauche et de droite n'ont aucun sens* », nous a dit, pour sa part, un responsable de l'industrie laitière.

De son côté, le premier ministre, s'il a l'intention de libéraliser partiellement un système économique soumis à de multiples réglementations tatillonnes, ne compte pas réduire l'imposante machine administrative. La Nouvelle-Zélande est affligée de la maladie des comités, conseils, nationaux ou locaux, consultatifs ou non. Il y en avait mille cent quatre-vingt-dix-neuf en 1975, pour une population de trois millions d'âmes. Le gouvernement de M. Muldoon en a créé cent onze et en a supprimé quarante... Il y a une commission des cantines militaires, une commission des voies piétonnières, et ses douzes branches régionales, une commission des activités de plein air... Il existe, en outre, des commissions pour les principaux produits agricoles : viande, laine, produits laitiers, fruits, agrumes, pommes et poires, pommes de terre, miel, œufs, porc. Un banquier nous a dit, en manière de boutade : « *Si Air New Zealand, la compagnie nationale, marche si bien, c'est que tant d'hommes d'affaires doivent se rendre à Wellington pour discuter avec des fonctionnaires.* »

Ces contrôles sont la contrepartie d'une politique hardie qui fit de la Nouvelle-Zélande, dès la fin du siècle dernier, un laboratoire de réformes sociales, le premier pays à accorder le droit de vote aux femmes, et qui garantit aujourd'hui sa population contre toutes les sortes d'accidents. Ni le gouvernement ni l'opposition n'ont l'intention de remettre en cause les acquis de cette « *société du bien-être* », même si les travaillistes entendent faire plus pour résorber un chômage qui atteindrait 5 % de la population active.

L'importance du commerce extérieur

Et pourtant, une telle politique sociale coûte cher, à un moment où l'économie affronte les plus graves problèmes qu'elle ait eus en un siècle. Seul pays développé dont l'économie soit fondée presque exclusivement sur l'exportation de matières premières agricoles, elle a connu, comme les pays du tiers-monde, une détérioration des termes de l'échange, en raison de la hausse constante des produits industriels. Si l'on prend pour base l'année 1957, l'indice est passé à 124 en 1973 et à 78 cette année. La politique des Neuf — restriction des importations agricoles et subventions à l'exportation — touche particulièrement la Nouvelle-Zélande, dont le principal débouché pour sa viande d'agneau, son beurre et son fromage a été traditionnellement la Grande-Bretagne. M. Brash, de la commission du plan, affirme, se fondant sur une enquête de l'O.C.D.E., que la Nouvelle-Zélande est, de tous les membres de l'O.C.D.E., celui qui a le plus souffert des bouleversements qui ont suivi la hausse du prix du pétrole en 1973. Le niveau de vie de la population en a pâti : il était, au début des années 60, le quatrième du monde ; il est tombé environ à la vingtième place.

Qui réussira à sortir l'économie du marasme, soit en trouvant de nouveaux marchés, soit en dégageant de nouvelles ressources — exploitation des ressources maritimes ou forestières ? Dans ce pays où l'économie est fondée sur l'exportation, où la politique étrangère est mise au service du commerce extérieur, la question est d'importance, même si elle n'a été qu'effleurée par les deux grands partis au cours d'une campagne électorale bien ennuyeuse.

PATRICE DE BEER.

DIPLOMATIE

DEVANT L'U.E.O.

La R.F.A. affirme qu'elle n'entend pas devenir une puissance nucléaire militaire

Mme Hamm-Brucher, ministre d'Etat aux affaires étrangères d'Allemagne fédérale, parlant, mercredi 22 novembre, devant l'Assemblée de l'U.E.O. réunie à Paris, a déclaré que son pays ne souhaitait pas un *« affaiblissement »* de cette organisation.

Répondant à diverses questions, dont une de M. Druon (R.P.R.), qui avait mis en doute la veille (*le Monde* du 22 novembre) la volonté allemande de ne pas devenir une puissance nucléaire militaire (engagement qu'elle a pris en signant le traité de l'U.E.O.), Mme Hamm-Brucher a notamment déclaré :

« L'idée que l'Allemagne fédérale serait hostile au maintien de l'U.E.O. parce que le traité de Bruxelles lui impose la renonciation à l'arme nucléaire est totalement dépourvue de fondement. (...) Le gouvernement fédéral entend respecter strictement les clauses du traité » (instituant l'U.E.O.) et *« celles du traité de non-prolifération des armes nucléaires. L'U.E.O. n'a pas davantage à craindre d'être dépossédée de ses compétences par les institutions de la Communauté européenne »*. Tous les partis allemands représentés au Bundestag sont attachés au *« respect intégral »* du traité de l'U.E.O. et du *« traité de non-prolifération »*, a ajouté le ministre : *« Il n'existe aucune divergence entre eux. »*

L'Assemblée de l'U.E.O. a adopté mercredi, par 18 voix contre 9 et 20 abstentions, le rapport rédigé par M. Critchley (député conservateur britannique) recommandant *« que la restructuration de l'industrie européenne d'armement intervienne dans le cadre de la Communauté européenne »*. Les communistes français et italiens et les élus R.P.R. ont voté contre. La veille, l'Assemblée avait adopté un rapport de M. Baumel (R.P.R.) déclarant notamment que la sécurité de l'Europe doit rester fondée sur une *« dissuasion nucléaire crédible »* s'appuyant sur les forces nucléaires américaines, britanniques et françaises et préconisant *« une politique de défense européenne commune fondée sur la dissuasion »*.

● *Le secrétaire d'Etat adjoint américain* pour les affaires africaines, M. Richard Moose, en visite à Luanda, à la tête de la plus forte délégation américaine jamais venue en République populaire d'Angola, a commencé, mardi 21 novembre, ses entretiens avec les responsables angolais. Le 20 juin, le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, avait affirmé que les Etats-Unis *« souhaitaient accroître leurs consultations avec l'Angola ». — (A.F.P.)*

EUROPE

République fédérale d'Allemagne

L'armée ouest-allemande va être réorganisée

De notre correspondant

Bonn. — Après sept ans de discussions, l'armée ouest-allemande va être réorganisée. Il s'agit d'accroître sa mobilité pour tenir compte du développement des armes modernes. Le projet de réforme a été récemment présenté par le ministre de la défense, M. Hans Apel. Il doit encore être examiné par les commissions parlementaires. On ne doute guère que les propositions du ministre soient très bientôt entérinées de façon formelle par le cabinet.

Les chefs militaires auraient souhaité des réformes plus ambitieuses que celles qui sont prévues par le projet gouvernemental. M. Apel, qui était responsable des finances avant d'occuper son poste actuel, n'a cependant pas voulu accroître trop lourdement le budget de la défense nationale. Le plan ainsi élaboré représente donc à ses yeux le *« meilleur compromis »*. Il passe en outre pour donner entière satisfaction au commandant en chef de l'OTAN, le général Haig.

Les effectifs de l'armée d'active, qui s'élèvent actuellement à trois cent quarante mille hommes, resteront inchangés. Conformément au vœu des chefs de l'OTAN, le nombre des brigades passera cependant de trente-trois à trente-six, dont dix-sept seront blindées, au lieu de douze jusqu'à présent. Cette réorganisation est rendue possible en réduisant de quatre à trois le nombre des bataillons de chaque brigade, et en établissant des bataillons-cadres, qui, en cas de guerre, pourraient rapidement devenir opérationnels.

D'autre part, les réserves seront utilisées de façon plus intensive, même en temps de paix. Le nombre des terrains d'entraînement est porté de quatre mille à cinq mille neuf cents. Ainsi, cent soixante-dix mille réservistes (au lieu de cent dix mille) seront-ils rappelés tous les ans. En cas de guerre, le total des effectifs militaires devrait pouvoir s'élever à un million deux cent mille hommes.

Le coût de la réforme envisagée est relativement modeste : il est évalué à 50 millions de marks par an. Il faut toutefois y ajouter une dépense fixe de 500 millions de marks pour les nouvelles installations, qui doivent être progressivement mises en place durant les cinq prochaines années.

J. W.

Roumanie

L'ÉCRIVAIN ÉMIGRÉ PAUL GOMA RÉVÈLE QU'IL A ÉTÉ MENACÉ DE MORT

L'écrivain roumain émigré Paul Goma a révélé, mercredi 22 novembre, à Paris, qu'il avait été menacé à plusieurs reprises par des inconnus de *« faire connaissance avec le parapluie bulgare »*.

M. Goma a précisé que ces menaces avaient été proférées par trois fois, dans des circonstances similaires : les 18 et 19 octobre, dans les couloirs du métro de New-York — alors qu'il se trouvait aux Etats-Unis pour une tournée de conférences, — et le 16 novembre, dans ceux du métro parisien, à la station « Gare de l'Est ».

Chaque fois, a indiqué M. Goma, un inconnu l'a abordé pour lui dire, en roumain : *« Si tu continues comme ça, tu auras le sort des Bulgares. »* L'inconnu faisait allusion au sort de deux émigrés bulgares, dont l'un, guy Markov, est mort à Londres après avoir reçu un coup de parapluie dans le métro, et dont l'autre, Vladimir Kostov, a été blessé dans les mêmes circonstances dans le métro parisien.

Le romancier attribue ces menaces au fait qu'au cours de son voyage aux Etats-Unis il ne s'est pas contenté de critiquer le régime roumain, comme il l'avait fait jusqu'à présent, mais a reproché aux Américains de soutenir M. Ceausescu.

UN APPEL D'AMNESTY INTERNATIONAL EN FAVEUR DES PRISONNIERS POLITIQUES

Amnesty International (1) vient d'adresser à M. Nicolas Ceausescu, chef de l'Etat et du parti communiste de Roumanie, un appel en faveur les prisonniers politiques détenus dans ce pays. *« Nous avons maintenant la preuve que les dissidents sont enfermés dans des hôpitaux psychiatriques à cause de leurs opinions politiques et non pour des raisons médicales sérieuses »*, déclare l'organisation qui assure avoir *« fait une enquête systématique »* à ce sujet. *« Des médicaments tels que l'halopéridol, la plegomazine et le maseptil, utilisés ailleurs dans le traitement des maladies mentales, sont, en Roumanie, administrés à des gens sains d'esprit et à des doses dangereusement massives ; on y associe aussi l'injection de mélanges de lait et d'iode. Le tout sans contrôle médical. (...)*

Amnesty International ajoute : *« Il convient de noter que la détention courte est une pratique courante. (...) Les détenus sont maltraités, non seulement par les policiers de la « Securitate », mais aussi par des boxeurs, membres du club sportif « Dinamo », placé sous les auspices du ministère de l'intérieur. »*

(1) Section française, 18, rue de Varenne, 75007 Paris.

Union soviétique

Des prêtres lituaniens ont créé un comité de défense des croyants

De notre envoyé spécial

Moscou. — Cinq prêtres lituaniens ont annoncé, le mercredi 22 novembre à Moscou, la création d'un comité catholique de défense des croyants et lancé un appel à Jean Paul II : *« Nous attendons du souverain pontife qu'il défende courageusement l'Eglise en désignant nommément ceux qui sont persécutés pour leur foi »*, ont-ils déclaré.

L'un de ces cinq prêtres (1), le Père Alfonsas Svareinkas, âgé de cinquante-trois ans, qui a déjà passé seize ans dans les camps soviétiques, a indiqué que selon lui 75 % de la population lituanienne était catholique et que presque tous les enfants étaient baptisés. En ville la proportion des mariages religieux atteint 50 %, à la campagne sans doute 80 %. Depuis le début de cette année quarante mille jeunes ont été confirmés.

Le Comité catholique de défense des croyants proteste contre la suppression, depuis l'instauration du pouvoir soviétique en Lituanie, des monastères, ainsi que des maisons d'édition et des imprimeries religieuses, et contre l'impossibilité pour la communauté catholique de s'exprimer à la radio et à la télévision.

Le Père Svareinkas a cependant admis que la situation de l'Eglise catholique en Lituanie était en quelque sorte « privilégiée », puisque son chef spirituel, le pape, se trouve à l'étranger, à l'abri des pressions directes des autorités. Il a rappelé qu'il y avait en Lituanie six cent vingt-huit églises, dont 95 % sans prêtre et sept cent onze prêtres contre mille cinq cents avant la guerre. Le nombre des jeunes admis chaque année au séminaire de Kaunas serait deux fois inférieur au nombre de prêtres qui meurent.

Le Comité catholique de défense des croyants a exprimé son soutien *« à tous les défenseurs des droits de l'homme en U.R.S.S. et dans le monde »*, et il a estimé que sa création était une *« modeste contribution »* au mouvement œcuménique, puisqu'il a été fondé en liaison étroite avec le Comité orthodoxe de défense des croyants. — D. V.

(1) Les autres prêtres sont les Pères Jonas Kauneckas, Sigitas Tamkiavicius, Vinsas Velavicius et Juanas Zdebskis. Tous exercent dans des paroisses de lituanie.

هكذا من الأصل

EUROPE

Espagne

M. Fraga affirme que l'action du ministre de la défense « divise les forces armées »

Arrêtés le mercredi 22 novembre à Madrid dans le cadre de l'enquête sur le « complot militaire » de la semaine dernière, le directeur et le sous-directeur du quotidien « El Imparcial » (extrême droite) ont été interrogés par un juge d'instruction et relâchés dans la soirée. Le journal « El Pais » avait laissé entendre que des chroniques d' « El Imparcial » pouvaient servir de « liaison » aux conjurés à travers un code apparaissant dans les premières lettres de chaque paragraphe. « El Imparcial », qui dénonce vigoureusement chaque jour la politique du gouvernement Suarez, a porté plainte contre « El Pais ».

De son côté, le parti socialiste ouvrier (P.S.O.E.) a publié un communiqué dans lequel il réclame une action énergique contre les « organisations d'extrême droite et les effets du récent complot militaire ». Il demande au gouvernement de révéler « l'ampleur réelle » de ce complot. Devant la Chambre des députés, le général Guterriez Mellado, ministre de la défense, a affirmé que le gouvernement contrôlait la situation.

De notre correspondant

Madrid. — Le ministre de la défense, le lieutenant-général Gutierrez Mellado, a comparu le mercredi 22 novembre devant les députés pour expliquer ce que les Espagnols appellent pudiquement « *les derniers événements militaires* ». Il a d'abord lu la note qui a été envoyée à ce sujet à toutes les unités. Les trois chefs d'état-major ont rédigé en effet un texte qui analyse, apparemment avec objectivité, la tentative des deux officiers arrêtés la semaine dernière, pour opérer « *un coup de main appuyé sur la surprise* » contre le palais présidentiel.

« *Le gouvernement a le contrôle de la situation et le gardera* », a assuré le ministre de la défense à la Chambre des députés. Il a ajouté qu'il était fermement décidé à « *maintenir la discipline, corriger avec fermeté et autorité les comportements marginaux qui se sont produits ou qui peuvent se produire, enquêter en profondeur sur toutes les implications possibles pour garantir (...) le bon fonctionnement des institutions démocratiques et la continuité du processus politique* ».

Les déclarations du lieutenant-général Gutierrez Mellado ont été vivement applaudies, sauf par l'Alliance populaire, la formation de droite dirigée par M. Fraga Iribarne. La veille, ce dernier avait accusé le gouvernement d'être à l'origine des troubles qui viennent de se produire, et il avait affirmé que l'action du ministre de la défense avait abouti « *à diviser les forces armées* ».

L'attitude de M. Fraga a été vivement critiquée par une bonne partie de la presse, qui lui reproche son opportunisme et pense qu'il fait la politique du pire. Dans son éditorial de mercredi, le quotidien *El Pais* appelle le président Suarez à réagir avec vigueur contre ceux qui complotent actuellement pour obtenir le départ du lieutenant-général Gutierrez Mellado, dont l'action en faveur de la démocratie gêne les nostalgiques de la dictature. « *Ou M. Suarez en finit avec les ennemis du ministre de la défense, qui sont aussi les siens et ceux des institutions démocratiques*, écrit le journal, *ou ces adversaires implacables en finiront avec lui, avec son gouvernement et avec le système pluraliste consacré par la Constitution.* » — Ch. V.

● *La découverte d'un projet de complot militaire à Madrid* ne retardera pas le processus de l'adhésion de l'Espagne à la C.E.E., a déclaré, mercredi 22 novembre à Barcelone, le ministre espagnol chargé des relations avec la C.E.E., M. Leopoldo Calvo Sotelo. — *(A.F.P.)*

● *Vingt-six militants du parti communiste espagnol international* (P.C.E.I., formation illégale d'extrême gauche) ont été arrêtés au cours des deux derniers mois, a indiqué la direction de la police de Barcelone, le mercredi 22 novembre. La « stratégie » du P.C.E.I., selon la police, « *consiste à lancer des bombes contre des véhicules policiers et à recueillir des renseignements d'ordre familial et professionnel sur les membres des forces de l'ordre afin de préparer des actes terroristes* ». — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LES CHEMINOTS ONT DECLENCHE UNE GREVE LE 20 NOVEMBRE. — C'est le premier conflit social d'importance qu'affronte le gouvernement militaire argentin depuis octobre 1977. Le mouvement s'est étendu, le mercredi 22, malgré un avertissement du ministère du travail. Les cheminots demandent un doublement des salaires. — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

● TROIS TERRORISTES SERBES, qui projetaient un attentat, le 29 novembre prochain contre le consulat yougoslave de Chicago, ont été arrêtés, mardi 21 novembre, à New-York. Selon un avocat qui doit défendre les terroristes, ceux-ci constituent un groupe indépendant sans affiliation politique. Leur procès devrait débuter le 4 décembre. Les cautions des trois hommes ont été fixées par le juge entre 50 000 et 200 000 dollars. — *(A.F.P.)*

Liban

● QUATRE PERSONNES, toutes des civiles, ont été tuées et onze autres, dont cinq soldats syriens, ont été blessées lors de l'attentat à la bombe commis mardi 21 novembre à Aley (sud-est de Beyrouth), indique un communiqué de la Force arabe de dissuasion (F A D) publié mercredi 22 novembre à Beyrouth (*le Monde* du 23 novembre).

Selon de nombreux témoignages, l'explosion s'est produite au passage d'un autobus transportant des soldats syriens. De diverses sources, on avait fait état d'une trentaine de morts et blessés, dont sept soldats syriens. — *(A.F.P.)*

● MME RAYMONDE MUNIER, la sœur de M. Raymond Eddé, chef du Bloc national libanais, est morte mercredi 22 novembre à l'hôpital Wellington de Londres des suites des blessures qu'elle avait subies à Beyrouth le 11 octobre dernier. M. Eddé a annoncé la nouvelle, mercredi, à Paris, où il réside. Mme Munier avait été atteinte par les balles d'un franc-tireur, alors qu'elle traversait le pont Fouad-Chehad au volant de sa voiture.

R.F.A.

● ASTRID PROLL, l'une des fondatrices de l'organisation Fraction Armée Rouge avec Andreas Baader et Ulrike Meinhof, désavoué la lutte subversive armée, estimant qu'elle « *aboutit à l'isolement presque total par rapport aux couches de la population* » que cette forme de lutte veut justement toucher.

Dans une interview accordée au journal ouest-allemand *Stern*, la jeune femme (trente ans), actuellement détenue à Londres en attendant que la Grande-Bretagne statue sur la demande d'extradition présentée par Bonn, affirme qu'elle n'a plus été en contact avec la « *scène terroriste ouest-allemande* » depuis son départ pour la Grande-Bretagne, il y a quatre ans. — *(A.F.P.)*

Tunisie

● LES TRAVAUX DE LA COMMISSION MIXTE FRANCO-TUNISIENNE de coopération culturelle, scientifique et technique, se sont terminés mercredi 22 novembre à Tunis. MM. Ismail Khelil, directeur de la coopération internationale au département tunisien des affaires étrangères, et Roger Vaurs, directeur général des relations culturelles, scientifiques et techniques au Quai d'Orsay, ont signé un document précisant les points abordés par la commission. La commission a notamment envisagé les moyens de renforcer la coopération scientifique et universitaire, en particulier l'équipement de la faculté de Monastir. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● M. ROLAND LEROY, membre du bureau politique du P.C.F., qui s'est rendu à Moscou pour assister à une conférence de l'association U.R.S.S.-France, a eu un entretien avec M. Boris Ponomarev, membre suppléant du bureau politique du P.C. soviétique. — *(A.F.P.)*







LA CONSTRUCTION DE L'EUROPE

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. GISCARD D'ESTAING

Le R.P.R. s'inquiète d'un recours au référendum et ne veut pas d'une liste unique de la majorité

M. Raymond Barre reçoit, vendredi 24 novembre à 11 heures, à l'hôtel Matignon, une délégation du R.P.R. composée de MM. Alain Devaquet, secrétaire général du mouvement, Philippe Dechartre, secrétaire général adjoint, et Jean Falala, vice-président délégué du groupe parlementaire de l'Assemblée nationale. Cette délégation avait été mandatée par le congrès extraordinaire que le R.P.R. avait tenu le 12 novembre à Paris sur l'Europe pour remettre au premier ministre les requêtes que les congressistes avaient alors adoptées (*le Monde* du 14 novembre) et qui constituaient le corps de la doctrine gaulliste à l'égard de la construction européenne. Rappelons que tout en souhaitant le renforcement du Marché commun et son développement dans des domaines nouveaux, les gaullistes s'étaient prononcés pour une Europe confédérale.

Ils souhaitaient aussi que le chef de l'Etat obtînt des Neuf, qui se réunissent en conseil européen le 5 décembre à Bruxelles, l'engagement solennel de veiller à la limitation des compétences de la future Assemblée européenne. Enfin, le congrès R.P.R. s'était prononcé contre le cumul des mandats de parlementaire national et d'élu à l'Assemblée des Communautés.

Afin de respecter la procédure de présentation de ces documents à M. Barre, qu'ils s'étaient imposée à eux-mêmes, et aussi pour cacher l'embarras que leur cause la perspective de l'élection européenne, les dirigeants du mouvement gaullist ont décidé d'observer un certain mutisme, et notamment de ne pas réagir aux propos tenus mardi 21 par M. Giscard d'Estaing dans sa conférence de presse.

Un mauvais présage

M. Jacques Chirac ne devrait rompre ce silence que le 2 décembre, en s'adressant aux jeunes du R.P.R. réunis en convention tionale à Reuilly.

Toutefois, les responsables et les élus du R.P.R. ne semblent pas avoir été profondément ébranlés dans leurs convictions par les déclarations du président de la République sur l'Europe. Leur circonspection, voire même leur méfiance à l'égard des intentions du chef de l'Etat, demeurent entières.

Certes, le R.P.R. a enregistré avec satisfaction la profession de foi de M. Giscard d'Estaing en faveur de l'Europe confédérale, sa réfutation des propos de MM. Schmidt, Brandt et Thorn et son engagement de respecter les compétences de l'Assemblée parlementaire européenne définies par le traité de Rome. M. Christian de La Malène, sénateur R.P.R., président du groupe des démocrates européens de progrès à l'Assemblée de Strasbourg, l'a dit formellement mercredi au cours d'une rencontre avec des journalistes. En revanche, le R.P.R. craint que le chef de l'Etat ne veuille pas saisir le conseil européen des garanties que les gaullistes avaient souhaité obtenir au cours de leur congrès, et ils voient dans l'évocation d'un éventuel référendum un mauvais présage. Pour les gaullistes, la simple mention de cette perspective prouve bien que le chef de l'Etat n'exclut pas une extension ultérieure des pouvoirs de l'Assemblée européenne. En effet, selon eux, un tel référendum ne devrait pas être envisagé si la France était résolue à opposer au préalable son veto à toute tentative d'extension des compétences de l'Assemblée. Ils demeurent en effet résolumnt partisans du maintien de la règle de l'unanimité, à laquelle M. Lecanuet souhaite, au contraire, apporter des assouplissements.

Le R.P.R. est par ailleurs toujours en désaccord avec M. Giscard d'Estaing à propos de la règle du non-cumul des mandats nationaux et européens. Pour les gaullistes, ces deux fonctions ne sont pas compatibles, non seulement pour des questions de temps — les deux Assemblées siégeront souvent aux mêmes périodes — mais aussi en raison de la différence de mode de scrutin. *La Lettre de la Nation* explique même : « *Si un électeur ne veut pas que son député aille passer son temps à l'Assemblée européenne, il n'a d'autre recours que de voter pour une liste contraire à ses idées, ou, au mieux, ne pas voter du tout.* » Si le R.P.R. n'obtient pas satisfaction sur ce problème — il a déposé une proposition de loi en ce sens — il s'opposera au cumul des indemnités. Celle de « parlementaire européen », qui pourrait s'élever à 40 000 francs par mois, non soumise à l'impôt, leur semble en effet abusive, alors que les actuels membres du Parlement européen de Strasbourg perçoivent de généreuses indemnités de déplacement.

Enfin le souhait de M. Giscard d'Estaing de voir se constituer une « *large liste* » où figureraient « *tous ceux qui approuvent dans la majorité la politique européenne du gouvernement* », a fortement intrigué les membres de la majorité eux-mêmes. Le R.P.R. ne prendra position sur sa tactique électorale qu'au cours d'un nouveau congrès extraordinaire, en janvier prochain, mais pour le moment les partisans d'une « liste unique » de la majorité, prônée par M. Olivier Guichard, sont fort peu nombreux, si l'on excepte les parlementaires qui voient dans cette solution une perspective d'élection plus facile ou ceux qui pensent que le R.P.R. éviterait ainsi de compter ses voix.

La carpe et le lapin

Mais beaucoup de députés de l'U.D.F. estimaient aussi mercredi dans les couloirs de l'Assemblée nationale que cette « large liste », outre qu'elle devrait réaliser le mariage de la carpe et du lapin, risquerait de détourner nombre d'électeurs que choqueraient des alliances aussi circonstancielles que surprenantes.

Plusieurs responsables politiques estimaient, en revanche, qu'il serait électoralement plus profitable à la majorité de présenter des listes diverses correspondant aux deux formations dont M. Giscard d'Estaing a d'ailleurs dit qu'elles étaient « nécessaires » à l'existence de la majorité, ou encore aux « grandes tendances politiques » entre lesquelles, comme l'a reconnu le chef de l'Etat, la France est « répartie ». La diversité des listes devrait ainsi permettre de « ratisser » plus largement l'électorat et de permettre à chacun d'exprimer sa sensibilité.

Il est vrai aussi que certains R.P.R. soupçonnent le chef de l'Etat de vouloir attirer sur sa « large liste » certains gaullistes « européens », de provoquer un éclatement du groupe R.P.R. ou tout au moins de jeter le trouble dans les rangs du mouvement et d'affaiblir le parti de M. Chirac.

Au total, pour les gaullistes, la conférence de presse de M. Giscard d'Estaing n'a pas définitivement répondu aux questions que jusqu'au mois de juin les partis politiques vont poser au pays.

ANDRÉ PASSERON.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Barre : « le gouvernement est prêt à accepter un débat sur les affaires européennes »

M. Michel DEBRE, député R.P.R. de la Réunion, a évoqué, mercredi 22 novembre à l'Assemblée nationale, la conférence internationale dont le principe a été fixé à Tokyo et l'initiative prise par la France et l'Allemagne afin d'établir une zone de stabilité monétaire en Europe occidentale. Sur le premier point, il a reconnu que « *notre gouvernement n'avait pas cédé au chantage américain* ». Avez-vous bien l'intention d'invoquer la règle de l'unanimité ? Envisagez-vous ultérieurement de soumettre l'accord à la ratification du Parlement ? a-t-il demandé au premier ministre.

M. BARRE lui a répondu : « *La position du gouvernement français ne changera pas dans la négociation en cours. Je répète que la France n'est pas prête à accepter un accord qui ne respecterait pas le principe d'égalité des concessions qui seraient déséquilibrées sur le plan tarifaire et qui ne serait pas global. Elle rappellera que les négociations commerciales perdent leur sens si un minimum de stabilité monétaire n'existe pas dans le monde. Nous n'avons pas l'intention de nous laisser pousser sur des positions qui aboutiraient au sacrifice de nos intérêts.* »

En ce qui concerne le système monétaire européen, le premier ministre a indiqué que le gouvernement était prêt à accepter un débat sur les affaires européennes.

Interrogé un peu plus tard par M. de GASTINES, (R.P.R., Mayenne), sur « *la remise en cause, par la Grande-Bretagne, de la politique communautaire, notamment de la politique agricole commune* », le premier ministre devra indiquer qu'en ce qui concerne cette dernière, « *la France considère que ce sont les intérêts fondamentaux du pays qui sont engagés* ».

M. MOTTE : le C.N.I.P. est partagé sur la tactique électorale.

M. Bertrand Motte, président du C.N.I.P., a indiqué mercredi 22 novembre devant la presse que le Centre national des indépendants et paysans définira sa doctrine européenne et arrêtera sa tactique pour le scrutin de juin 1979 en janvier prochain. « *Sans préjuger des conclusions de nos réflexions, nous pouvons avancer au moins deux certitudes*, a-t-il déclaré, au terme des travaux des responsables nationaux et départementaux de son mouvement ; *d'une part, l'élection de l'Assemblée européenne s'inscrit bien dans la tradition libérale qui est la nôtre ; d'autre part, l'indifférence sera condamnée par nous comme la pire des attitudes.* »

M. Motte a indiqué que les positions ne sont pas unanimes au sein de son parti : certains songent à une liste homogène du C.N.I.P., d'autres penchent vers le R.P.R., d'autres vers l'U.D.F.

Le président du C.N.I.P. n'est pas favorable à une liste unique de la majorité, il a déclaré : « *Je ne crois pas qu'une telle liste rassemblerait autant de voix qu'une multiplicité de listes.* »

● *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du parti socialiste, a déclaré mercredi soir 22 novembre à Antenne 2 qu'il éprouve « *une certaine stupeur devant l'étrange dispersion qu'est l'annonce d'un possible référendum sur l'Europe, en particulier au sujet d'une éventuelle extension des pouvoirs de l'Assemblée européenne* ». M. Mitterrand s'est déclaré favorable à l'application tricte du traité de Rome. Il a ajouté : « *Le président de la République tourne les choses d'une étrange façon, ce qui n'éclaire pas ses positions à ce sujet.* »

Premier ministre irlandais

M. LYNCH A TROUVÉ M. GISCARD D'ESTAING « COMPRÉHENSIF » POUR LES DIFFICULTÉS DE SON PAYS

Le premier ministre d'Irlande, M. Jack Lynch, a déjeuné mercredi 22 novembre à l'Elysée. Recevant ensuite les journalistes, il a déclaré qu'il avait trouvé M. Giscard d'Estaing « *très compréhensif* » pour les problèmes que pose à l'Irlande l'entrée dans le Système monétaire européen (S.M.E.).

L'Irlande souhaite faire partie du S.M.E., a indiqué M. Lynch, mais elle devra compter sur un transfert de ressources des pays les plus puissants de la Communauté de l'ordre de 650 millions de livres (5 700 millions de francs en cinq ans). Si la Grande-Bretagne n'entre pas dans le S.M.E., cette somme devra être beaucoup plus considérable, étant donné les liens qui unissent la livre irlandaise au sterling.

Malgré son essor économique, a précisé M. Lynch, l'Irlande reste encore l'un des Etats les plus démunis de la C.E.E. en raison du chômage et de sa dette extérieure. « *Il y a trois fois plus de chômeurs parmi les jeunes de moins de vingt-cinq ans en Irlande que dans les autres pays de la Communauté* », a souligné M. Lynch.

« *Si la Grande-Bretagne n'entre pas dans le S.M.E.*, a-t-il poursuivi, *alors que l'Irlande fera partie du nouveau système, la livre irlandaise risque de se voir réévaluée, ce qui freinera nos exportations, tout en favorisant les importations britanniques dans notre pays. Ce nouveau déséquilibre aggravera nos difficultés économiques et risque de provoquer une vague de spéculation.* » Près de 50 % des exportations irlandaises se font en effet encore en Grande-Bretagne.

M. Lynch rencontrera, lundi 27 novembre à Londres, le premier ministre britannique, et le chancelier Schmidt, le lendemain, à Bonn. — N. B.

● *L'avenir du système monétaire européen.* — La Grande-Bretagne et l'Italie partagent largement les mêmes idées en ce qui concerne le système monétaire européen, indique une source britannique autorisée, à l'issue du sommet italo-britannique qui s'est tenu mercredi 22 novembre à Londres. Les deux chefs de gouvernement, MM. Andreotti et Callaghan, estiment que le nouveau système ne sera durable que s'il est accompagné de transferts de ressources, d'une réforme de la politique agricole et de la politique sociale de la C.E.E. Ils sont convenus de se consulter à nouveau avant le Conseil européen des 4 et 5 décembre. — *(A.F.P.)*

● *Plusieurs députés R.P.R.*, au premier rang desquels M. Arnaud Lepercq (Vienne), ont déposé, le mercredi 22 novembre, une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête « *sur les distorsions de concurrence créées au sein de la C.E.E. par le maintien des montants compensatoires monétaires* ». Les signataires proposent que cette commission étudie, en outre, « *les handicaps subis par les productions agricoles françaises du fait de ces distorsions et présente des mesures nationales et européennes permettant d'éviter leur renouvellement* ».

La gauche travailliste britannique veut présenter des candidats hostiles au système communautaire actuel

De notre correspondant

Londres. — Les critiques et les réserves exprimées par M. Callaghan dans son discours du Guildhall sur le fonctionnement de la Communauté européenne (*le Monde* du 15 novembre) ont encouragé les éléments travaillistes « anti-européens » à passer à l'offensive. Au congrès de Blackpool, en octobre, M. Callaghan, avec l'appui inattendu de M. Tony Benn, leader de la gauche travailliste, avait réussi à faire repousser des motions extrémistes qui demandaient le retrait de la Grande-Bretagne de la Communauté, et excluaient une éventuelle adhésion de la Grande-Bretagne au système monétaire européen.

Dans la perspective des prochaines élections générales, les dirigeants du Labour ont favorisé une sorte de trêve entre la majorité pro-européenne du cabinet et les « anti-européens », majoritaires au sein de l'exécutif et des sections locales du parti. Le congrès de Blackpool n'en avait pas moins exprimé clairement ses sentiments en votant, à une très large majorité, une motion recommandant la réforme de la politique agricole commune et un amendement aux lois britanniques qui permettrait de rétablir l'autorité des Communes sur la législation communautaire.

Un « comité de sauvegarde » ambigu

Ignorant délibérément les professions de foi de M. Callaghan et du secrétaire au Foreign Office, M. Owen, les « anti-européens » du Labour estiment que le moment est propice pour rouvrir la bataille contre l'Europe dans l'opinion publique, mais d'abord au sein du parti travailliste. La tiédeur « européenne » de M. Callaghan, ainsi que la passivité des conservateurs, dont beaucoup d'éléments sont, eux aussi, très réservés à l'égard de l'Europe, les ont encouragés dans cette voie. Chez les travaillistes, le clan « européen », après le départ de M. Roy Jenkins à Bruxelles, n'a jamais retrouvé de véritable leader. Les ministres pro-européens se montrent discrets et effacés, comme s'ils hésitaient à s'exposer au vent contraire.

Dans ce contexte, la publication par un certain comité de sauvegarde du Marché commun d'une liste de candidats travaillistes aux élections européennes, fermement décidés à promouvoir des réformes de structure de la Communauté, vise à intimider les éléments pro-européens et à décourager leur candidature. Les sections locales du parti travailliste, en majorité anti-européennes, auxquelles incombe la sélection des candidats, inclineront sans doute à préférer ceux qui sont sur la liste du comité de sauvegarde. Le comité affirme déjà avoir recueilli les signatures de quarante-neuf aspirants candidats.

L'offensive des « anti-européens » vise à obtenir de l'exécutif du parti un manifeste électoral très restrictif, recommandant des changements fondamentaux du système communautaire, sinon même la révision du traité de Rome. Ainsi, la minorité de candidats pro-européens choisis par les sections risquent d'avoir à faire campagne sur un programme « anti-européen », ce qui pourrait, dans certaines circonscriptions européennes (leur découpage n'est pas encore terminé), inciter les électeurs travaillistes à préférer un candidat conservateur ou un libéral. A dire vrai, l'intérêt pour les élections européennes est faible dans le parti travailliste, dont deux cents militants seulement sollicitent leur nomination, alors que les conservateurs doivent choisir parmi neuf cents candidats.

Le Labour doit également régler le délicat problème du financement de sa campagne européenne. La caisse électorale du parti est pratiquement vide et la multiplicité des consultations en 1979 (référendums écossais et gallois, élections aux assemblées locales, élections municipales) épuisera l'importante contribution promise par les syndicats. Le parti envisageait de demander une aide à la confédération des partis socialistes de la Communauté, mais les conditions posées par cet organisme à l'emploi de ses fonds ont mécontenté l'exécutif du Labour, qui déplore déjà que les bureaux d'information de la Communauté en Grande-Bretagne soient prêts à dépenser 1 million de livres pour une campagne d'éducation et d'information sur l'Europe.

L'exécutif suggère maintenant que le financement de la campagne électorale européenne soit assuré par des fonds publics. Mais quelle sera la réaction des électeurs britanniques, si, à la suite du refus du Labour d'accepter l'« argent européen », ils ont à payer l'addition de la consultation du mois de juin ?

HENRI PIERRE.

LONDRES ET COPENHAGUE APPROUVENT LES PROPOS DE M. GISCARD D'ESTAING

Les réactions étrangères à la conférence de presse de M. Giscard d'Estaing du mardi 21 novembre portent surtout sur les passages ayant trait à l'Europe confédérale.

● A LONDRES, les conceptions de la France concernant l'évolution des institutions de la C.E.E. coïncident, à quelques nuances près, avec celles du gouvernement britannique, indique une source autorisée.

● A COPENHAGUE, les autorités approuvent les déclarations du président français sur les pouvoirs de l'Assemblée. Le directeur des affaires communautaires au ministère des affaires étrangères souligne que le gouvernement et le Parlement danois se sont prononcés pour le maintien de l'équilibre des pouvoirs stipulé dans les traités, et pour le maintien du droit de veto.

● A BONN, peu de journaux paraissaient mercredi en R.F.A. en raison d'une fête religieuse. Le journal *Koelner Stadtzeiger* titrait : « *Giscard n'exclut plus l'élargissement des pouvoirs de la future Assemblée européenne* » mais soulignait que le président français avait mis l'accent sur le maintien du veto. Ce jeudi, les journaux rendent compte brièvement de la conférence de presse, mais sans la commenter.

UNE MISE AU POINT DE M. THORN

Le président du gouvernement du Luxembourg a fait remettre ce jeudi 23 novembre à M. Giscard d'Estaing le texte complet de ses récentes déclarations sur les pouvoirs du Parlement européen. Il s'agit, indique-t-on dans les milieux officiels luxembourgeois, d'une « *démarche amicale* », et M. Thorn ne veut pas engager une polémique.

M. Giscard d'Estaing avait déclaré au cours de sa conférence de presse que M. Thorn avait « *une interprétation tout à fait inexacte du traité de Rome* » en laissant entendre qu'il suffisait que sept des Etats membres (sur neuf) soient d'accord pour le modifier. M. Thorn — indique-t-on à Luxembourg — n'a jamais contesté que l'unanimité soit nécessaire pour modifier le traité. Il a seulement déclaré que, selon lui, sept Etats sur neuf (les deux exception, étant la France et la Grande-Bretagne) sont d'accord pour que le problème de l'extension des pouvoirs de l'Assemblée européenne élue soit discutée (*le Monde* des 21 et 22 novembre).

La Fédération souhaite la création d'un Sénat regroupant les États

Le mouvement fédéraliste français la Fédération (1) a organisé, samedi 18 et dimanche 19 novembre, à Vincennes, un colloque au cours duquel a été notamment évoquée la construction européenne. A cette occasion, M. Jerzy Jankowski, président de la communauté franco-polonaise, a insiste sur le fait que, face à un tel dessein, il convenait de raisonner en termes de nations et de ne pas oublier les Européens de l'Est, même si leurs Etats sont représentés par « *la structure communiste* ». M. Pierre Bordeaux-Groult, vice-président du Mouvement européen, a suscité des réactions critiques, notamment de l'amiral Delahousse et de M. Georges Goriely, de l'université de Bruxelles, en expliquant que les Européens forment une « ethnie ». « *Les Européens*, a-t-il souligné, *sont perçus comme Européens par ceux qui ne le sont pas.* »

Au-delà de ces notions générales les fédéralistes se sont surtout attachés à ramener le débat sur la construction européenne à des éléments concrets. M. André Voisin, premier vice-président de la Fédération, a notamment souligné que la discussion sur les notions de confédération ou de fédération n'a guère de sens, les deux termes ne couvrant pas les mêmes réalités selon les pays. « *Les députés à l'Assemblée européenne*, a-t-il ajouté, *ont à construire une autorité politique européenne équilibrée. Cela suppose la mise en place d'un Sénat, c'est-à-dire d'un Conseil des Etats, et d'un Conseil économique et social digne de ce nom.* »

C'est à travers un tel Conseil économique et social qu'il sera possible, sleon les fédéralistes, de réaliser « l'Europe des travailleurs » réclamée par les formations de gauche. M. Goriely, à ce propos, a déploré que la C.E.E. qui, à l'origine, avait été conçue comme s'appuyant sur deux grands courants politiques, les libéraux et les socialistes, ait trop marginalisé le second en ne s'organisant pas suffisamment en matière de politique économique et sociale. Il a notamment rendu responsable de cette situation le chancelier allemand Ludwig Erhard.

M. Voisin s'est enfin prononcé en faveur d'un exécutif fort, au niveau européen, après avoir fait remarquer que « *la construction européenne a toujours été faite par les exécutifs et non par les parlements* ».

(1) La Fédération, 3, r. Chauveau-Lagarde, 75008 Paris.

هكذا من الإهمال

politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

• Les retraites des avocats

Le cas des adhérents à des régimes complémentaires est réglé

L'Assemblée nationale examine mercredi 22 novembre, sur rapport de M. Gaudin (U.D.F.), le projet de loi adopté par le Sénat (« le Monde » du 28 octobre) relatif à l'institution d'un régime complémentaire d'assurance-vieillesse pour les avocats.

Les avocats, explique LE RAPPORTEUR, souhaitent obtenir une pension en rapport avec leurs revenus d'activité pour pouvoir cesser de travailler à l'âge de la retraite ; mais la retraite de base qui leur est servie, insuffisante, ne peut être augmentée sans aggravation des disparités entre régimes sociaux. Restaient donc deux moyens : l'adhésion à des régimes complémentaires *facultatifs* (10 % seulement des avocats l'ont fait) ou la création d'un régime complémentaire obligatoire géré par la Caisse nationale des barreaux français, ce qui est l'objet du texte en discussion.

Parlant au nom de la commission des lois, saisie pour avis, M. SEGUIN (R.P.R., Vosges) juge le régime actuel « *insuffisant et archaïque* ». Favorable au texte en discussion, il estime toutefois nécessaire une réforme du régime de base. A son avis il importe de régler le problème des adhérents à un régime complémentaire. Opinion partagée par M. HAUTECŒUR (P.S., Var), qui souhaite également voir harmoniser le régime de base avec le régime complémentaire qui sera adopté, notamment en ce qui concerne le mode de calcul des cotisations.

Pour M. LEGRAND (P.C., Pas-de-Calais), le texte en discussion « *a le tort de s'attaquer au problème de la retraite complémentaire avant d'apporter des solutions à un régime de base notoirement défectueux puisqu'il n'assure qu'une retraite de 3000 F par an, à condition d'avoir cotisé pendant quarante ans* ».

En séance de nuit, sous la présidence de M. HUGUET (P.S.), M. MOUROT, secrétaire d'État à la justice, évoque dans son intervention le problème des droits de plaidoirie (ces derniers sont affectés au régime de retraite) ainsi que l'éventuelle réforme du régime de base. Sur ce dernier point, il faut à son avis attendre les résultats du système actuel avant d'envisager de le modifier. Il traite ensuite successivement de la déductibilité fiscale des cotisations (elles seront, affirme-t-il, déductibes du revenu professionnel), de la pension de réversion (est-il nécessaire d'imposer un pourcentage ?) et du sort des avocats adhérents à des régimes supplémentaires. Les exonérer du paiement de la cotisation du régime complémentaire lui paraît la meilleure solution et, par le gouvernement, la seule possible. L'Assemblée confirme que les cotisations seront déductibles du revenu professionnel imposable.

Au nom de la commission des lois, M. KRIEG (R.P.R.) propose que les avocats ayant des régimes supplémentaires puissent, pendant une année, à compter de la promulgation de la présente loi, résilier les contrats souscrits. Cette résiliation ne donnerait lieu à versement d'aucune indemnité et n'entraînerait pas d'échéance des droits acquis. M. HAUTECŒUR (P.S.) propose de préciser également que ceux qui n'auront pas utilisé cette option pourront à leur demande, chaque année, et pendant la durée du cumul des contrats, bénéficier de l'exonération des cotisations, sans acquérir, bien entendu, les droits correspondants. M. MOUROT combat une solution qui ferait à son avis supporter par des régimes volontaires les conséquences dues au départ des avocats. L'Assemblée n'en adopte pas moins les propositions de MM. Krieg et Hautecœur.

Plusieurs amendements proposent ensuite de préciser que la pension de réversion ne saurait être inférieure à 60 %. Ils sont adoptés malgré les réticences du gouvernement.

Avant le vote final M. Krieg, lui-même avocat, exprime son inquiétude devant « une pente dangereuse qui conduit à l'abandon du caractère libéral de cette profession ».

L'ensemble du projet ainsi modifié est adopté.

∴

En séance de nuit, l'Assemblée devait adopter, sur rapport de M. CHARRETIER (U.D.F.), deux autres textes :

● Un projet apportant certaines modifications aux règles de fonctionnement de la Cour de cassation, afin de supprimer certains pourvois inutiles et d'accélérer l'évacuation des pourvois en instance. Les unes sont relatives à la composition des chambres mixtes et les autres tendent, d'une part, à prévoir une faculté de saisine directe de l'assemblée plénière, d'autre part, à permettre plus largement à la Cour suprême de statuer sans renvoi.

● Un projet qui simplifie les formalités de publicité foncière dans les opérations de mutation qui peuvent affecter les parties communes d'un immeuble soumis au statut de la copropriété, et ce afin de tenir compte de la nature particulière des lots de copropriété. Les parties communes seront grevées des mêmes droits et sécurités que les parties privatives auxquelles elles doivent être rattachées.

● SÉCURITÉ SOCIALE

Mme VEIL : je n'ai pas l'impression qu'une réforme de structure applicable ait été proposée.

M. LAURIOL, député R.P.R. des Yvelines, a rappelé mercredi 22 novembre à l'Assemblée nationale l'opposition du R.P.R. à une augmentation et à un déplafonnement des cotisations de sécurité sociale. Puis il a posé plusieurs questions au ministre de la santé : « *Le gouvernement garantira-t-il l'intégrité des droits acquis ? Envisage-t-il de proposer la réforme de structure demandée depuis deux ans par notre parti, et dans quels délais ? Le budget global de la Sécurité sociale sera-t-il soumis au Parlement ?* »

Mme VEIL a répondu : « *Le gouvernement est convaincu de la nécessité de sauvegarder l'existence et l'avenir des régimes de retraite complémentaire des cadres ? L'assiette des régimes complémentaires est constituée essentiellement par la masse salariale au-dessus du plafond. Si le plafond s'élève plus vite que les salaires, les ressources des régimes diminueront. Aussi le gouvernement a-t-il précisé que le plafond doit évoluer compte tenu de l'augmentation moyenne des salaires. Il y a là une règle équitable à laquelle le gouvernement entend se tenir. Elle donne toute garantie pour la pérennité des ressources des régimes.*

» *Quant aux réformes de structure, l'Assemblée a consacré trois jours de débat en mai dernier au problème de la sécurité sociale. Je n'ai pas l'impression qu'aucune réforme de structure applicable ait été proposée. Cela dit, ce débat a été l'occasion pour le Parlement d'exercer un contrôle sur la Sécurité sociale comme il l'a fait lors de la récente discussion budgétaire.* »

● *Le président de la République* a rendu, mercredi 22 novembre, au conseil des ministres, un nouvel hommage à M. Raymond Barre. Invitant le chef du gouvernement à intervenir dans une discussion, M. Valéry Giscard d'Estaing — « *avec un sourire amical* », a précisé M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Elysée — a déclaré, comme il l'avait fait la veille au cours de sa conférence de presse, que M. Barre « *est un des meilleurs premiers ministres que la France ait eus depuis longtemps* ».

• La coopération militaire et technique avec le Zaïre

L'accord général est approuvé plus de quatre ans après sa signature

Mercredi 22 novembre, sous la présidence de M. Brocard (U.D.F.), l'Assemblée nationale examine le projet de loi adopté par le Sénat autorisant l'approbation d'un accord général de coopération militaire technique entre la France et le Zaïre signé en mai 1974.

M. FERRETTI (U.D.F.), rapporteur, rappelle que c'est à l'occasion de l'opération de transport de matériels militaires marocains au Zaïre, effectué au mois d'avril 1977 à la demande des autorités marocaines et zaïroises, qu'une discussion s'est engagée sur la nécessité de soumettre à l'examen du Parlement cet accord signé en 1974.

Citant les propos tenus en avril dernier au Sénat par M. Stirn, secrétaire d'État aux affaires étrangères, selon lesquels l'opération de soutien logistique décidée par la France était « *sans aucun rapport* » avec l'accord de coopération, il énumère les trois domaines concernés par ce dernier : mise en place dans ce pays de personnel d'assistance technique ; formation en France de personnel militaire zaïrois et envoi éventuel au Zaïre de missions d'étude, la coopération en matière d'aéronautique militaire faisant l'objet d'accords particuliers.

Il s'agit donc, à son avis, d'un texte de nature assez semblable à ceux signés avec d'autres États africains francophones et qui, de plus, ne comporte, contrairement à d'autres accords de coopération militaire technique, aucune disposition relative au droit d'escale, au survol du territoire ou au soutien logistique. Il était donc normal, conclut-il, que le Parlement examine ce texte. La commission des affaires étrangères a toutefois regretté le délai excessif entre la signature de l'accord et sa présentation au Parlement.

Dans la discussion générale M. LEMOINE (P.S., Eure-et-Loir) estime « *anormal* » que la plupart des accords militaires de ce type n'aient pas été soumis au Parlement.

« *Depuis la signature de l'accord,* observe M. GAUTHIER (P.C., Nord), *la France a mené deux interventions militaires au Zaïre, et six de ses coopérants ont été victimes des événements.* »

M. STIRN s'engage à éviter à l'avenir de tels retards dans la ratification des accords. Répondant à M. ODRU (P.C.), il estime à environ deux milles hommes, les troupes de divers pays africains stationnées actuellement au Zaïre. L'article unique du projet est adopté définitivement, l'opposition votant contre.

L'aide de la C.E.E. aux pays en voie de développement

L'Assemblée avait adopté auparavant définitivement le projet autorisant la ratification de l'accord entre la C.E.E. et l'Association internationale de développement, organisme à qui sera confié la gestion de la contribution communautaire (385 millions de dollars) au programme d'action spéciale en faveur des pays en voie de développement. La participation française s'élève à 56,48 millions de dollars. Ces crédits, a précisé M. STIRN, seront inscrits dans le prochain collectif et dans le prochain budget.

MM. LEMOINE (P.S.), rapporteur, et ODRU (P.C., Seine-Saint-Denis) ont interrogé le gouvernement sur sa politique en matière de remise de dettes aux pays en voie de développement. M. Stirn a rappelé que la France avait renoncé en 1972 aux prêts consentis à quatorze pays africains, et qu'il en avait été de même plus récemment pour Djibouti. Quant à la résolution de la CNUCED d'accorder un moratoire aux pays en voie de développement « *la France,* a-t-il indiqué, *l'a approuvé et étudie sa mise en œuvre* ».

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE

Réunie, mardi 21 novembre, au Palais-Bourbon, la conférence des présidents a fixé comme suit l'ordre du jour des séances que l'Assemblée tiendra à compter du 28 novembre :

MARDI 28 NOVEMBRE : projet sur l'adaptation du VIIe Plan.

MERCREDI 29, après les questions au gouvernement : suite de l'ordre du jour de la veille ; projet relatif à la modération du prix de l'eau.

JEUDI 30 : projet relatif à l'adaptation de la T.V.A. à la sixième directive du Conseil des communautés européennes.

VENDREDI 1er DECEMBRE (matin) : questions orales sans débat.

POLITIQUE

Le débat au sein du P.S.

Dans son numéro daté 21 novembre, « le Matin » avait affirmé que M. Rocard était décidé à « sauter le pas » et à « affronter François Mitterrand » à l'occasion du prochain congrès national du parti socialiste, qui siégera à Metz du 6 au 8 avril.

Cette rumeur n'a pas été confirmée par le principal intéressé qui était, mercredi 22 novembre, l'invité de TF 1, mais elle provoque néanmoins de nombreuses prises de position au sein du P.S., dont la convention va siéger samedi et dimanche pour adopter un règlement intérieur du parti. M. Mitterrand a affirmé mercredi soir sa volonté de demeurer à l'écart de toute polémique, mais M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a commenté sans indulgence, jeudi matin, la démarche de M. Rocard.

Le bureau exécutif du parti, réuni mercredi soir, a décidé de reporter à une date qui n'est pas encore fixée la convention nationale qui devait siéger les 10 et 11 février pour adopter le « projet socialiste ». Cet ajournement s'explique par le fait qu'il n'a pas été possible de centraliser dans les délais prévus les réponses des militants aux deux cent seize questions qui leur avaient été adressées au début du mois de juillet, qui portaient sur cinq grands sujets : la crise du capitalisme, le travail, les pouvoirs, le temps libre, la politique étrangère.

M. Rocard : rien n'est encore joué

M. Michel Rocard était interrogé mercredi matin 22 novembre par TF 1 sur un article publié la veille par *le Matin* et selon lequel il était décidé à « *sauter le pas* » et à « *affronter François Mitterrand* » devant le prochain congrès du parti socialiste.

Le député de la troisième circonscription des Yvelines a déclaré :

« *J'ai lu cette information avec un vif intérêt. Vrai ou faux ? Disons au moins prématuré, car rien encore n'est joué.*

» *Les problèmes que nous allons discuter, le fait de savoir si le programme du parti a besoin de telle amélioration, d'une révision sur un point, d'une confirmation sur un autre, d'un approfondissement sur le troisième, est-ce que ce sont des enjeux assez graves pour changer la direction au non ? Ce n'est pas encore réglé.*

» *Ce qui est sûr, c'est que nous sommes nombreux à souhaiter — je crois que nous sommes une très grande majorité du parti — que le parti discute au fond d'un certain nombre de choses. Nous avons encore perdu les élections l'année dernière, c'est grave. La gauche française a un peu l'habitude de l'échec. Il faut se poser la question du pourquoi. (...)*

» *De toute façon, mon combat est celui d'un militant au service d'une cause collective. Depuis bientôt trente ans que je suis militant du socialisme, jamais je n'ai joué de jeu personnel, je ne vais pas commencer. La décision de présenter une motion, c'est une décision qu'on ne prend pas tout seul, et la présentation qui a été faite est largement abusive à cet égard. Ce n'est pas comme ça que sa passera. (...)*

» *Rien n'est exclu, mais le contraire n'est pas non plus exclu. Je n'exclus pas du tout qu'un accord soit possible dans une majorité du parti socialiste, recouvrant approximativement ce qu'est la majorité actuelle. (...)*

» *Il faut bien voir qu'il y a deux grands aspects : la ligne stratégique et le contenu du programme. Sur la ligne stratégique, c'est essentiellement une référence à l'union de la gauche, nous sommes tous d'accord. Là n'est pas la difficulté. La ligne d'union de la gauche restera majoritaire de manière écrasante dans le parti probablement unanime. Et, en tout cas, j'en demeure.*

» *C'est sur les questions du programme que les socialistes souhaitent apporter à la France (...) que nous avons des problèmes, et, probablement il faut les discuter.*

» *Pour le moment, les questions qui visent la candidature des individus à des fonctions ne sont pas pertinentes. Le problème immédiat c'est de savoir si le parti socialiste porte un jugement rétrospectif sur les raisons de notre défaite et met en œuvre (...) un programme mieux adapté, je crois, aux espérances d'aujourd'hui.* »

M. MITTERRAND : je ne me laisserai pas distraire.

Au cours du journal d'*Antenne 2* de mercredi soir 22 novembre, la question a été posée à M. Mitterrand de savoir si bon nombre de socialistes ne cherchaient pas à le « pousser dehors ».

Le premier secrétaire du P.S. s'est borné à répondre que, si M. Rocard voulait déposer sa propre motion devant le prochain congrès du parti, ce serait son droit comme celui de tout militant, et il a indiqué qu'il se refusait, pour sa part, à « *entrer dans une polémique à l'égard d'un responsable socialiste quel qu'il soit* ».

M. Mitterrand a ajouté : « *Je cherche passionnément l'unité des socialistes à quoi je me consacre depuis huit ou dix ans. Je réclame l'union des forces populaires et je ne me laisserai pas distraire par des contradictions, des rivalités qui peuvent exister dans n'importe quelle formation démocratique.*

» *Je gêne beaucoup de gens, le pouvoir en place avec tous les moyens dont il dispose, une grande partie de la presse écrite, Georges Marchais, des organes de presse qui se réclament de la gauche, voire les Etats-Unis et Moscou, mais cela me plaît car j'ai la conviction que je mène la bonne politique.*

» *Nous, socialistes, nous troublons tous ces gens. On voudrait bien retrouver les habitudes d'autrefois : un bon gros parti communiste qui ne serait jamais majoritaire, un petit parti socialiste sans ambition, on aimerait, enfin, voir se maintenir au pouvoir des gens qui continueraient une politique comparable à celle que nous connaissons actuellement.*

Le parti socialiste peut changer le cours des choses. Comme j'incarne la possibilité de renouveau, avec des millions d'électeurs socialistes, alors je gêne. »

M. DEFFERRE : un discours classique d'inspecteur des finances.

M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, qui était jeudi matin 23 novembre l'invité du « petit déjeuner politique » de France-Inter, a évoqué dans les termes suivants le débat en cours au sein de son parti :

« *Pour l'avenir, quelle politique faut-il suivre ? C'est là que des divergences peuvent exister. Michel Rocard peut avoir une appréciation qui n'est pas celle de la majorité du parti. Jusqu'à présent, il n'a jamais formulé cette appréciation. Il a toujours voté tous les textes qui ont été présentés, soit au secrétariat, soit au bureau, soit dans les conventions. Il a toujours voté avec le courant 1, dont il fait partie. Il est possible, il l'a dit lui-même, qu'il envisage d'adopter une autre attitude. Il faudra qu'il expose sa nouvelle politique. Il faudra savoir alors qui est partisan de cette politique. C'est une démarche démocratique...* »

» *Que certains aient des ambitions personnelles pour les échéances à venir, c'est normal. (...) Mais l'essentiel est de savoir quelle est la politique qui est définie par les uns et par les autres. Nous allons savoir dans les semaines qui viennent si Michel Rocard nous propose une autre politique que celle que propose François Mitterrand. (...)* »

Evoquant le renouvellement intervenu au sein du P.S., M. Defferre précise : « *Michel Rocard n'est ni un nouveau ni un jeune. Il y a bien longtemps qu'il est dans la vie politique. Il ne fait pas partie de la dernière classe. On dit quelquefois que chacun a son « archéo », nous avons des députés de trente-cinq ans qui sont beaucoup plus jeunes que M. Rocard et qui approuvent la politique de François Mitterrand...*

» *Je ne suis pas d'accord pour dire que Michel Rocard tient un discours de type nouveau, car, sur le plan économique, son discours semble se rapprocher davantage du discours classique de l'inspecteur des finances qui parle des équilibres du budget.*

» *Si c'est pour faire cette politique-là, il y a MM. Barre et Giscard d'Estaing. Cette politique rappelle d'ailleurs étrangement celle que faisait Pierre Laval. C'est une politique archaïque qui a échoué toujours, et ce n'est pas cette politique que le P.S. veut faire. S'il s'agit de cela, je ne pense pas que l'on puisse présenter cette tentative comme quelque chose de nouveau.* »

Les mots et les choses

(Suite de la première page.)

Les élus américains ont aisément réussi à ouvrir des investigations sur le Watergate, la C.I.A. ou les multinationales. Mais si un député de l'opposition tentait aujourd'hui de faire créer une commission de contrôle des écoutes téléphoniques ou une commission d'enquête sur la concentration de la presse nationale, il serait quasiment sûr de voir son initiative bloquée par la majorité du Palais-Bourbon.

Il faut donc permettre à l'opposition de faire aboutir ses demandes d'investigation sans dépendre du bon plaisir de la majorité gouvernementale. Là encore, au Bundestag, la demande d'un quart des députés suffit à rendre obligatoire la formation d'une commission d'enquête : ce qui permet à la minorité de faire créer une telle commission à son initiative.

Qui légifère ?

Autre exemple : le gouvernement et sa majorité — en conférence des présidents — contrôlent totalement l'ordre du jour. Dès lors, très peu de propositions de loi y sont inscrites. Surtout quand elles émanent d'élus de l'opposition.

En 1977, l'Assemblée nationale a définitivement adopté 179 textes de loi : 144 étaient des projets de loi d'origine gouvernementale ; 35 seulement étaient des propositions de loi déposées par des élus. Sur ces 35 propositions de loi, 26 émanaient du Palais-Bourbon, dont 20 des groupes de la majorité, 4 seulement de l'opposition et 2 des non-inscrits (1).

Le gouvernement et sa majorité s'honoreraient en cessant d'entraver l'inscription à l'ordre du jour d'un nombre significatif de propositions de loi — émanant notamment de l'opposition. Ainsi, pourquoi ne pas y inscrire la proposition du M.R.G. sur le financement de la vie publique, déposée à l'Assemblée nationale le 28 juin dernier (2) ? Pour sa part, l'opposition a bien voté des textes de la majorité gouvernementale (vote à dix-huit ans, avortement, etc.), quand ils lui paraissaient correspondre à l'intérêt général. Pourquoi la « décrispation » jouerait-elle à sens unique ?

D'ailleurs, on pourrait convenir que chaque groupe a le droit d'obtenir de la conférence des présidents l'inscription à l'ordre du jour complémentaire d'au moins 5 propositions de loi par session et d'une proposition supplémentaire par 50 députés en sus de l'effectif de 30 membres. Ainsi, l'initiative des lois cesserait d'être pratiquement interdite à la minorité.

D'autres, parmi ces dix actions, visent à perfectionner l'outil de travail parlementaire. En rendant aux élus les délais et les moyens d'information nécessaires, face au gouvernement et à sa technocratie.

Rendre du temps aux élus, c'est, d'abord allonger la durée des sessions. Pour mettre fin à la bousculade permanente et aux « cadences infernales » de fin de session, qui transforment les élus en « machines à voter », obligés d'adopter à la va-vite des textes volumineux et complexes dont ils sont mal informés. Faute de temps.

Rendre du temps aux élus, c'est, aussi, limiter le cumul des mandats à un mandat national et un mandat local. Afin que les parlementaires ne soient plus tenus à l'écart du Parlement par toute une série de mandats locaux, qui les privent du temps nécessaire pour être vraiment présents, vraiment actifs sur les grands problèmes nationaux. Ceux qui intéressent tous les Français et pas seulement les électeurs de tel canton ou commune.

De même, il faut développer les moyens d'information du Parlement. Pour le mettre davantage sur un pied d'égalité avec le gouvernement et l'establishment technocratique qui tendent à monopoliser l'accès aux données et dossiers. Surtout au plan économique.

En Italie, le Parlement et ses commissions peuvent saisir l'ISTAT, l'Institut central des statistiques. Pour lui commander études et enquêtes. Pourquoi ne pas reconnaître le même droit à notre Parlement vis-à-vis de l'INSEE, qui est actuellement à la disposition du seul gouvernement ?

Dans le même sens, pour doter les élus d'une « assistance technique », on pourrait aussi réformer le statut de la fonction publique et élargir les cas de détachement. En envisageant le détachement de hauts fonctionnaires (Inspection, Conseil d'Etat, Cour des comptes) auprès des groupes parlementaires. Pour rétablir la balance face aux services et cabinets ministériels.

Enfin, pourquoi ne pas faire du Conseil économique et social le consultant aussi du Parlement, alors qu'aujourd'hui il ne peut être saisi ou consulté que par le gouvernement ? Pourquoi ne pas imiter le Conseil national de l'économie et du travail qui, en Italie, est à la disposition tant du gouvernement que du Parlement ?

On le voit : ces dix actions ne visent pas à favoriser telle tendance ou formation. Elles peuvent donc être l'ambition commune de tous les partis. Car c'est la cause commune, c'est l'intérêt de tous que le débat électoral et parlementaire repose sur des bases saines et claires.

Au pouvoir, donc, d'agir désormais. Pour que la démocratie française ne reste pas un thème de discours. Ou un sujet de livre.

ROGER-GÉRARD SCHWARTZENBERG

(1) *Statistiques 1977, Bulletin de l'Assemblée nationale*, février 1978, page 15-17.

(2) Proposition de loi sur le financement de la vie publique, Assemblée nationale, n° 531 : voir R.-G. Schwartzenberg, « L'argent-roi et la politique », *le Monde* du 17 juin 1978.

fin du P.S.

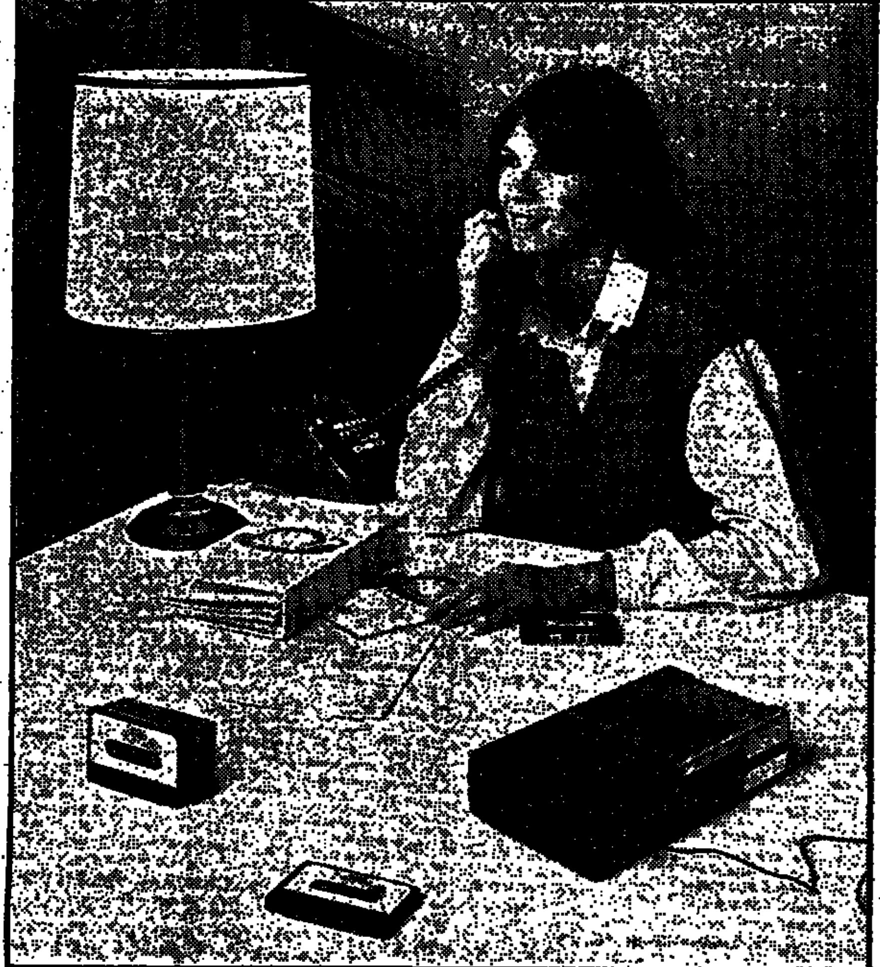
هكذا من الأصل

Comment téléphonent vos cadres et vos employés ?

Leurs communications sont-elles toujours efficaces ?
Et seriez-vous prêt à les "signer," comme vous signez les lettres envoyées au nom de l'entreprise ?

Combien vous coûtent les communications "inefficaces" ?

Mauvaise image de l'entreprise, clients dont la patience est mise à rude épreuve, allongement des délais, énergie gaspillée, inefficacité commerciale, notes de téléphone de plus en plus élevées... Par suite de l'inexpérience de votre personnel, le téléphone, qui est le plus précieux outil de communication de votre entreprise, se retourne contre elle.



Réussir une communication, cela s'apprend.

Transmettre un message clair, convaincre, désarmer des objections, satisfaire une réclamation, cela ne s'improvise pas. La méthode de formation Télé Action, fondée sur des exercices pratiques au magnétophone et au téléphone, permet à chacun d'évaluer ses carences et de progresser rapidement.

PHILIPPE DEFRENOIS CONSEIL

Les entreprises françaises ont un trésor caché dans leur téléphone

Vous refusez d'apposer votre signature au bas d'une lettre « bâclée » : si elle donne des renseignements inexacts ou confus, si elle répond « à côté de la question », si elle emploie tous les arguments sauf celui qui emporterait la décision, si elle est désinvolte (formule de politesse absente), vous la faites recommencer.

Malheureusement, une communication téléphonique peut réunir tous ces défauts sans que vous en entendiez jamais parler, et pour cause... on ne vous rappelle plus. Une mauvaise communication nuit non seulement à l'image de l'entreprise mais aussi à ses performances.

C'est d'autant plus grave que les petites et les grandes affaires se concluent désormais (et se concluront plus encore demain), par téléphone, les lettres se cantonnant dans un rôle de confirmation.

Mais pouvez-vous vraiment en vouloir à votre personnel de son inexpérience ou de sa maladresse ?

Il est aujourd'hui indispensable d'apprendre à « téléphoner utile ».

Alors qu'il faut des mois et parfois des années d'apprentissage à une assistante pour tourner des lettres efficaces, ou à un jeune cadre commercial pour rédiger un bon rapport, personne ne leur a jamais appris à mener un entretien téléphonique de manière « professionnelle ».

Or, cela s'apprend : le kit de formation mis au point par Télé Action constitue, à cet égard, une méthode rapide et stimulante dont les résultats sont spectaculaires.

La formation n'entraîne aucune absence du personnel qui en bénéficie.

Télé Action a une seule spécialisation : le téléphone au service de l'entreprise.

Son équipe est constituée de consultants qui sont aussi bien formateurs que praticiens du téléphone. Ils ont compris qu'il était indispensable de procurer aux entreprises un moyen de former leur personnel *à peu de frais* (la moitié du prix d'un stage traditionnel), *sans déplacement*, et très *efficacement*.

Le kit Télé Action répond à ces trois impératifs. Il contient, dans une robuste mallette, le matériel (magnétophone, cassettes, livrets, fiches) permettant de former cinq personnes, sur le lieu de leur travail, indépendamment les unes des autres, au moment de leur choix (il suffit d'une heure par jour).

Que vont-ils apprendre ?

A accueillir les communications avec le sourire... A réussir les premières secondes de l'entretien... A *préparer* un entretien... A faire face aux *réclamations*... A désarmer les *objections*... A transmettre un message clair et à amener l'interlocuteur à exprimer sa pensée avec autant de clarté... A écouter *positivement*... A convaincre...

La formation est bien accueillie car elle est stimulante et jamais fastidieuse.

Fondée sur des exercices pratiques au magnétophone, la méthode Télé Action est particulièrement vivante : après avoir écouté et analysé des exemples de *bons* entretiens téléphoniques, puis de *mauvais* entretiens, le formé enregistre sa propre voix, ses propres répliques. En les écoutant au magnétophone et au travers d'exercices pratiques au téléphone, il peut évaluer exactement ses lacunes et ses progrès.

Et le suivi de cette formation ?

Il est assuré par Télé Action qui appelle systématiquement les participants pour les encourager et mesurer leurs progrès.

Demandez la brochure gratuite qui répond à toutes les questions que vous vous posez.

Cette brochure de 12 pages illustrées, vous donne toutes les explications dont vous avez besoin avant de vous prononcer sur l'intérêt du kit Télé Action pour votre entreprise. Et elle vous présente Télé Action.

Télé Action fait partie du Groupe Bernard Julhiet, qui est seul en France à intégrer la formation, le conseil (études, recommandations) et les actions commerciales sur le terrain.

Télé Action assure la promotion et la vente par téléphone, avec ses consultants et ses équipes de télévente ainsi que la formation des équipes de vente par téléphone.

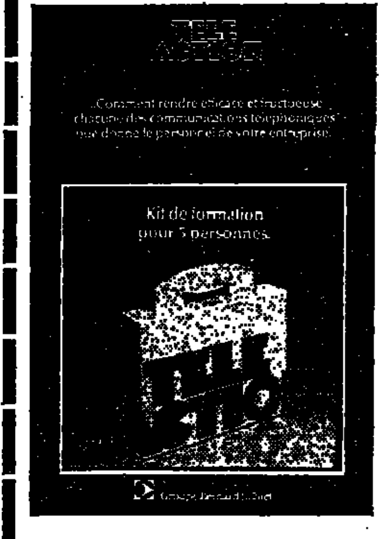
Parmi les principaux clients de Télé Action :

Air liquide - Alpha - Astra Calvé - Belle Jardinière - BNP - Jacques Borel - CDF Chimie - Cellophane - Champagne Veuve Clicquot - Citroën - Club Méditerranée - Coca-Cola - Cogedim - Compagnie Française d'Edition - Control Data - COOP - Crédit général industriel - DMC - Elle - Encyclopedia-Universalis - FNAC - Hoechst - Honeywell - IBM - Igloo - Kiwi - Klorane - Livre de Paris - Manufrance - Mazda - Miles - Ministères de l'Equipement et Tourisme (Opération Bison Futé) - Parfums Bourjois - Picon - Pompes Guinard - P & T - Renault - Ribourel - Roche - Le Secours - Sofitel - Sopad - Strafor - Trois Suisses - Touring Club de France - Usine Nouvelle - Valentine - Vallourec - Wrangler.

Ces entreprises ont découvert qu'elles avaient un trésor caché dans leur téléphone. Suivez leur exemple : pour recevoir une brochure, sans aucun engagement, renvoyez le bulletin ci-dessous à : Télé Action - 171, avenue Napoléon Bonaparte - 92500 Rueil-Malmaison - (Tél. : 749.33.50 +).

Cette brochure vous est offerte par Télé Action, une société du groupe Bernard Julhiet

Bon pour une brochure gratuite



Veuillez m'adresser la brochure illustrée qui me donnera tous les détails sur votre méthode de formation téléphonique et sur les conditions dans lesquelles je pourrai en faire profiter le personnel de mon entreprise.
Cette demande de documentation ne comporte aucun engagement de ma part.

Nom ______

Société ______

Fonction ______

Adresse ______

______

Téléphone ______

Renvoyez le plus vite possible ce bulletin à : Télé Action.

171, avenue Napoléon Bonaparte,
92500 Rueil-Malmaison
Tél. : 749 33-50.

TELE ACTION

POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 22 novembre au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. A l'issue de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● LES TRAVAUX DES CONSEILS DES COMMUNAUTÉS

Le ministre de l'économie a rendu compte des travaux du conseil des Communautés du 20 novembre 1978. Cette session a permis de faire progresser de manière importante les travaux préparatoires à la mise en œuvre du système monétaire européen.

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte des discussions qu'ont eues, parallèlement, les ministres des affaires étrangères de la Communauté sur la préparation du conseil européen des 4 et 5 décembre prochain. Outre la décision relative à la création du système monétaire européen, les chefs d'Etat et de gouvernement se prononceront sur la formation d'un « comité des sages », chargé de réfléchir à l'amélioration du fonctionnement des institutions européennes.

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères a rendu compte des travaux du conseil des Communautés du 20 novembre 1978 consacré à l'examen du budget communautaire. Au cours de cette session, la France s'est opposée à ce que certains Etats membres contraignent le conseil à entériner des propositions de l'Assemblée européenne qui sortent des limites que les traités communautaires lui imposent.

Le ministre de l'agriculture a rendu compte de l'évolution des négociations communautaires sur le vin, à l'issue du conseil agricole des 20 et 21 novembre 1978. Pour surmonter les réserves des autres Etats membres relatives aux modalités d'instauration d'un prix-plancher dans les transactions de vins, en cas de crise, et à l'application de certaines disciplines de marché à l'Italie, la France est intervenue de la manière la plus ferme auprès du conseil agricole et auprès de chacun de nos partenaires. Le gouvernement français est déterminé à poursuivre la négociation, au cours de la session de décembre du conseil agricole, jusqu'à ce qu'une décision satisfaisante soit prise conformément aux engagements de principe pris par le conseil agricole en mai 1978.

Le ministre de l'industrie a rendu compte du conseil des ministres des Communautés européennes consacré à l'examen de la prorogation et du renforcement du plan communautaire de soutien de la sidérurgie. Ce conseil a étudié les dispositions relatives à la discipline interne du marché qui vont, dans l'ensemble, dans le sens des préoccupations exprimées par la délégation française et dont la mise en œuvre incombe maintenant à la Commission. Il a mandaté celle-ci pour entreprendre avec les pays tiers les négociations pour le renouvellement des accords en vigueur.

Enfin le ministre du commerce extérieur a rendu compte du débat sur l'état d'avancement des négociations commerciales multilatérales au conseil des ministres des Communautés.

Celui-ci a reconnu, à la suite de la France, que les conditions préalables à la conclusion d'un accord, qu'il avait défini lors de la session précédente du 17 octobre 1978, n'avaient pas été encore remplies, et que les offres présentées par les partenaires de la Communauté (notamment les Etats-Unis et le Japon) sur les tarifs douaniers et les obstacles non tarifaires étaient insuffisantes.

Les négociations seront poursuivies activement en vue d'un accord réellement équilibré.

● LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Le conseil des ministres a entendu un exposé du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur sur la situation dans les territoires d'outre-mer.

Le secrétaire d'Etat a fait le point des perspectives économiques à long terme de la Nouvelle-Calédonie, de Wallis-et-Futuna et de la Polynésie. Aussi bien pour le tourisme, que pour les productions agricoles, que pour l'aquaculture et la pêche, nos territoires du Pacifique disposent de chances importantes de développement. Il convient de les utiliser en associant l'effort accru des divers ministères, auxquels le président de la République a demandé d'intervenir financièrement et techniquement, et celui des instances territoriales qui ont pris conscience de l'ampleur de la mission que le statut leur confiait.

En Nouvelle-Calédonie, des difficultés conjoncturelles dues à la crise du nickel se conjuguent maintenant avec les incertitudes de la situation politique. Le gouvernement s'efforcera de mettre au point avec les responsables du territoire un projet susceptible de rassembler une majorité de Calédoniens pour préparer, engager et poursuivre les réformes indispensables à l'unité et au progrès de tous ceux qui vivent dans le territoire.

En même temps, devront être conduites avec fermeté toutes les actions décidées par le premier ministre pour relancer l'activité économique et assurer une plus grande solidarité entre tous.

Pour ce qui est de la Polynésie, le gouvernement se réjouit de la qualité de la coopération qui s'est établie entre les responsables du territoire et les administrations nationales dans de nombreux domaines du développement économique, de l'éducation et du progrès social. Il a décidé de renforcer le soutien apporté aux communes récemment mises en place, notamment par l'extension de la dotation globale de fonctionnement et la constitution du fonds de développement économique des îles.

En ce qui concerne Wallis-et-Futuna, le secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer a informé le conseil des ministres de la préparation d'un plan économique et social à long terme.

● L'AGENCE POUR L'EMPLOI

Le ministre du travail et de la participation a présenté une communication sur la situation de l'Agence nationale pour l'emploi et les améliorations qu'il est possible d'apporter à son fonctionnement à la suite du rapport établi par M. Farge, inspecteur général des finances.

Après une large consultation de toutes les parties intéressées, le ministre du travail et de la participation présentera au gouvernement les modalités d'une nouvelle organisation de l'Agence nationale pour l'emploi.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
125 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Le Monde

société

Une manifestation de protestation contre les propos de Darquier de Pellepoix réunit 2 500 personnes

Quelque deux mille cinq cents anciens déportés, internés, résistants et victimes de guerre ont défilé à Paris, mercredi 22 novembre, de 18 h. 30 à 20 heures, à l'appel de trente-deux associations, pour protester contre les déclarations de Darquier de Pellepoix. Parti du Pont-Marie, le cortège s'est tout d'abord dirigé vers le mémorial du Martyr juif inconnu, rue Geoffroy-L'Asnier (quatrième arrondissement), puis vers l'Hôtel de Ville (où M. Jacques Chirac, maire de Paris, a accueilli une délégation, entouré de ses conseillers municipaux), pour finalement se recueillir devant le Mémorial de la déportation, situé non loin du chevet de la cathédrale Notre-Dame de Paris, dans l'île de la Cité.

Une large banderole — *« Contre le nazisme, l'antisémitisme et le racisme »* — précédait un groupe compact de personnes portant les drapeaux des différentes associations de déportés et résistants. Des torches éclairaient, alors que la nuit commençait à tomber, les manifestants. Suivait, dans un silence impressionnant, le cortège. De nombreuses personnes brandissaient de petites pancartes où l'on pouvait lire les noms de camps d'internement, de camps de concentration, ou encore de lieux connus pour les crimes de guerre qui les ont marqués : Birkenau, Auschwitz, Belzek, Gross-Rosen, Oradour, Dachau, Eysses, Tulle... Après un dépôt de gerbe au Mémorial de la déportation et un long recueillement, la cérémonie s'acheva vers 20 heures.

A l'issue de cette manifestation, le Comité d'action pour la restructuration du judaïsme français a tenu sa première réunion, au cours de laquelle il a notamment décidé de demander *« l'interpellation de M. le garde des sceaux afin que celui-ci s'explique sur son interprétation des « délits » politiques » de Darquier de Pellepoix »*. D'autre part, ce comité entend *« saisir le ministre de l'éducation nationale afin qu'une plus large place soit faite dans les manuels scolaires d'histoire pour la période noire des années 1939-1945 »*.

Les responsabilités de Vichy dans la déportation des juifs

Le R.P. Riquet répond dans « le Figaro » à M. Alfred Fabre-Luce

Un article de M. Alfred Fabre-Luce, publié dans *le Figaro* du 21 novembre 1978, sous le titre : A bas l'antisémitisme, a provoqué dans le même journal une vive réplique du R.P. Michel Riquet.

« Nous devons montrer une compréhension particulière, écrivait M. Fabre-Luce, *à l'égard des hommes hier persécutés, qui aspirent aujourd'hui à frapper. Il nous est seulement permis de leur demander s'ils sont sûrs de servir effectivement la cause dont ils se réclament. De la même plume avec laquelle j'ai dénoncé sous Vichy l'odieux statut des juifs, je m'adresse à eux en leur demandant de ne pas compromettre les réconciliations nationales et internationales qui sont l'acquis le plus précieux du dernier quart de siècle, en souhaitant même qu'ils veuillent bien nous aider à démentir, une fois de plus, la vieille légende du juif diviseur du milieu où il se trouve. »*

« De l'antinazisme (en lui-même salutaire) *on peut (...) passer aisément à l'antisionisme d'où l'on revient ensuite à l'antisémitisme... »*, poursuivait l'éditorialiste du *Figaro*, qui demandait que l'on fasse apparaître le racisme *« pour ce qu'il est : un fantôme qui pourrait surgir d'un renouveau des querelles du passé, mais qui, dans la France d'aujourd'hui, doit être dissipé à la lumière de la Raison. »*

Dans *le Figaro* du 23 novembre le R.P. Michel Riquet, dont la signature était souvent apparue naguère dans le quotidien, répond en tant que président du réseau du Souvenir, président d'honneur de l'Union nationale des déportés.

Faisant état de la *« tempête de protestations »* soulevée chez les résistants et les déportés par l'article de M. Fabre-Luce et se défendant de vouloir *« compromettre les réconciliations nationales et internationales »*, le R.P. Riquet écrit : *« Ce qui rend la trop habile plaidoirie de M. Fabre-Luce insupportable à mes amis, c'est qu'elle tend à leur donner une leçon de sagesse et de modération qu'ils n'ont pas méritée et qu'ils sont peu disposés à recevoir de lui. En effet, ils n'ont pas oublié ses propos récents sur la singulière bienfaisance du gouvernement de Vichy qui aurait, d'après lui, limité à quatre-vingt mille le nombre des juifs déportés de France dans les camps de la mort, Auschwitz, Maïdanek, Bergen-Belsen, etc. La petite Hollande aurait connu des déportations proportionnellement plus massives. Seulement, et c'est là l'essentiel, le gouvernement hollandais n'a jamais coopéré au génocide hitlérien du peuple juif. On ne peut malheureusement pas en dire autant des responsables français de celui de Vichy. »*

« M. Fabre-Luce, conclut le R.P. Riquet, *vient soutenir « à la » lumière de la Raison », que les juifs traqués, torturés, massacrés chez nous auraient pu l'être en plus grand nombre encore. Il y en eut cependant, plus de cent mille et leur calvaire fut atroce. Nous le savons pour l'avoir partagé. C'est ce qui nous donne le droit et, plus encore, le devoir de dire à M. Fabre-Luce que les juifs de France n'ont à recevoir de lui nulle leçon de patriotisme ou d'humanité. »*

CORRESPONDANCE

La publicité pour la boisson Tang

Après le procès intenté devant le tribunal de Paris à M. Louis Coën, P.-D.G. de la société General Foods-France, à propos de la boisson Tang (le Monde *du 8 novembre), celui-ci nous adresse la lettre suivante :*

1. Le « bon goût d'orange » n'était pas davantage « en accusation » le 6 novembre devant le tribunal de Paris qu'il ne l'a précédemment été devant la cour de Versailles. Nul d'ailleurs ne le conteste. Il s'agissait en réalité pour le tribunal de savoir si notre société s'était ou non conformée à un ordre de cessation de publicité portant sur quelques termes et illustration.

Notre publicité n'a, en outre, jamais vanté le « bon goût d'orange » mais seulement le « goût d'orange ».

2. Affirmer, par deux fois, que cet ordre de cessation n'a pas été respecté par la société que j'ai l'honneur de présider équivaut à épouser la thèse des deux syndicats professionnels demandeurs — c'est-à-dire de nos concurrents — que nous contestons formellement, notamment du fait que la totalité des affiches apposées et des sachets de Tang livrés aux distributeurs, dans les limites du délai imparti par la cour, ont été modifiés par rapport aux affiches et conditionnements incriminés.

3. La cour de Versailles par son arrêt du 17 mai 1978 ne m'a pas « donné un mois pour modifier la publicité jugée mensongère », mais elle en a ordonné la cessation, ce qui est sensiblement différent.

4. Tang, faut-il ici le souligner, n'est pas un « jus de fruit » mais une boisson en poudre aux arômes naturels et artificiels de fruit (orange, citron ou pamplemousse selon les variétés).

5. Il est faux d'écrire que Tang « contient essentiellement du sucre et des substances chimiques » — car le produit est composé pour 99 % d'ingrédients d'origine naturelle — et tout rapprochement effectué à cet égard avec la décision de la cour de Versailles serait tendancieux, dans la mesure où la qualité du produit n'est pas et n'a jamais été mise en cause.

CATASTROPHE

COLLISION FERROVIAIRE AU NIGERIA : CENT MORTS

Cent personnes ont été tuées et de nombreuses autres grièvement blessées mardi 21 novembre, lors de la collision d'un train de voyageurs avec un poids lourd transportant du pétrole à Oturkpo, dans la province de Denne. La plupart des victimes ont péri de leurs brûlures, le camion ayant explosé. — *(A.F.P.)*

JUSTICE

Un procès pour « autodéfense » devant les assises de la Nièvre

« Quel est l'accusé ? »

De notre envoyé spécial

Nevers. — Combien de fois des voix se sont-elles élevées contre le fait qu'on se préoccupait plus d'une manière générale des assassins que des victimes ? Mais n'est-il pas aussi des situations où l'inverse peut paraître choquant ? Ainsi ce procès qui s'est ouvert, mercredi 22 novembre, devant les assises de la Nièvre. Au cours de la première journée des débats, on se demandait quelquefois si l'on ne faisait pas plutôt le procès de la victime que celui de l'accusé (*le Monde* du 25 octobre). D'un côté, un être qualifié de violent, bagarreur, impulsif, buveur, Robert Cochemé, vingt-cinq ans, boulanger à Saint-Martin-sur-Ouanne (Nièvre) ; de l'autre, un individu jouissant d'une réputation, calme, travailleur, sérieux, Daniel Forestier, agent général d'assurances à Clamecy (Nièvre), conseiller municipal socialiste depuis les dernières élections. Un jour, le drame éclate entre ces deux hommes qu'oppose une sombre histoire d'assurance.

Le 24 octobre 1977, Daniel Forestier tue de cinq balles de carabine 22 long rifle Robert Cochemé qui a pénétré dans son domicile. Une affaire de légitime défense, de *« légitime défense subjective »*, comme la qualifie Mᵉ Henri-René Garaud, défenseur de l'accusé et avocat de l'Association légitime défense qui définit cette notion comme la riposte en fonction *« de la perception du danger qu'a la personne qui est agressée »*. On le voit, nous sommes loin de l'article 329 du code pénal qui définit de façon précise l'état de légitime défense (1).

Il est vrai, c'est le moins que l'on puisse dire, que la riposte de l'accusé était totalement disproportionnée par rapport à l'attaque. Mais examinons plutôt les faits.

Mauvais contrôle passionnel

Quand il installe son cabinet d'assurances à Clamecy, en juillet 1975, Daniel Forestier, un célibataire alors âgé de vingt-neuf ans, vit en très bons termes avec ses voisins, la famille Cochemé, une famille de sept enfants. Le cabinet prospère, mais bientôt un conflit surgit à propos du contrat de l'un des fils, Sylvain.

L'affaire tourne vite au vinaigre, à tel point qu'un jour Daniel Forestier se fait agresser et injurier par Robert et Sylvain Cochemé dans un café. La tension monte lentement jusqu'au 23 octobre 1977, où Sylvain, en proie à une crise d'éthylisme, brise plusieurs vitrines dans les rues de Clamecy. Les gendarmes interviennent et il sera emmené à l'hôpital psychiatrique d'Auxerre. Le lendemain, son frère Robert accuse tout le monde, et en particulier Daniel Forestier, de l'avoir dénoncé aux forces de l'ordre. A plusieurs reprises, au cours de la journée, il interpelle l'agent d'assurances et le prend à partie. La querelle s'envenime. Robert Cochemé dit qu'il fera sauter les vitres et le bureau de Daniel Forestier. Ce dernier réplique : *« Si tu viens chez moi, je te dégomme. »*

Daniel Forestier aime bien les armes, il en a plusieurs chez lui. Il a même acheté un mois auparavant une 22 long rifle automatique, *« un beau bijou »*, comme il dit. Le fusil, il le garde chargé dans son armoire au cas où l'un des Cochemé viendrait. Et ce 24 octobre, vers 19 h. 30, Robert Cochemé vient.

Il a bu, l'analyse de sang révèlera qu'il avait 2,46 grammes d'alcool. Il donne plusieurs coups, de violents coups dans la porte. Daniel Forestier est avec deux amis. L'un d'eux, Gérard Marié, va ouvrir. Personne. Alors qu'il s'en retourne Robert Cochemé entre. Daniel Forestier a saisi sa carabine. Il a verrouillé l'arme. *« Fou le camp ! »*, crie-t-il. Robert Cochemé continue à avancer, les mains vides : *« Tire ! mais tire donc ! »* L'agent d'assurances appuie sur la queue de détente, il appuiera cinq fois. Le boulanger de Saint-Martin-sur-Ouanne s'écroule, mortellement blessé.

Pour expliquer son geste, Daniel Forestier, barbe bien taillée, lunettes fines, intellectuel sportif et champion d'haltérophilie explique : *« C'était la panique. J'ai pensé à moi, à ma protection. J'étais chez moi, dans ma maison. »*

Le président, M. Jean Jubien, l'interroge : *« Et vos camarades ? Vous n'étiez pas seul. » « Je n'y ai pas pensé »*, répond Daniel Forestier. Les experts viendront dire à la barre qu'il a manqué de sang-froid en raison d'une certaine *« fragilité du psychisme, d'un mauvais contrôle passionnel »*. Daniel Forestier, l'homme tranquille fort de son bon droit, raconte calmement, sans exprimer aucun remords, que Cochemé aurait pu avoir une arme, qu'il était dangereux, désespéré et que, en définitive, *« le geste va plus vite que la résolution »*.

« Ce solitaire en quête de réassurances et de gratifications », comme l'a qualifié un médecin-psychiatre, a démontré calmement devant la cour, arme en main, comment tout cela s'est passé. Après tout, Robert Cochemé, même s'il jouissait des meilleurs renseignements à Saint-Martin-sur-Ouanne, avait mauvaise réputation à Clamecy. Il a souvent eu maille à partir avec la justice et les gendarmes. Mᵉ Garaud ne s'est pas privé de le rappeler. Il a demandé que soient versés aux débats le casier judiciaire de la victime, les levées d'écrous, ainsi que ses dossiers pénaux. Le président s'y est refusé, se contentant de qualifier de « déplorable » le *curriculum vitae* fourni sur Robert Cochemé, tout en ponctuant de *« bons mots »* l'évocation du passé quelquefois agité de la victime, à tel point que l'avocat de la partie civile, le bâtonnier Gilbert Hervet, s'est exclamé au plus fort des débats : *« Je me demande quel est l'accusé? »*

Dans son réquisitoire, jeudi 23 novembre au matin, l'avocat général, M. Robert André, a voulu, selon son expression, remettre les choses à leur place, dénonçant au passage l'apologie de l'autodéfense. *« Méfiez-vous de cet instinct de la rue, de cet instinct du lynch qui fait dire « mort aux salauds », « des fleurs pour l'assassin »*, a lancé aux jurés, M. André, avant de réclamer contre celui qui *« a troqué le portefeuille d'assurance contre l'étoile du shériff et qui écrit à ses parents : « L'ordre public, c'est moi qui l'ai fait. »*

MICHEL BOLE-RICHARD.

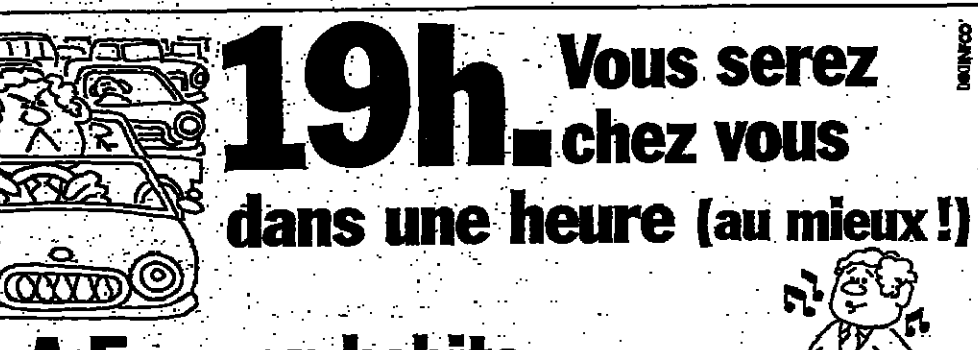
(1) Selon l'article 329 au code pénal, *« sont compris dans les cas de nécessité actuelle de défense, les deux cas suivants :*

1) Si l'homicide a été commis, si les blessures ont été faites, ou si les coups ont été portés en repoussant pendant la nuit l'escalade ou l'effraction des clôtures, murs ou entrée d'une maison ou d'un appartement habité ou de leurs dépendances ;

2) Si le fait a eu lieu en se défendant contre les auteurs de vols ou de pillages exécutés avec violence.

● *Grève de la faim devant la prison de Tarbes.* — Une jeune fille habitant Cannes, Marie-Christine Sissé, âgée de vingt ans, a entrepris, depuis lundi après-midi 20 novembre, devant la prison de Tarbes, une grève de la faim pour protester contre le maintien en quartier de sécurité renforcée de son fiancé : un détenu originaire de Perpignan, Titin Caballe, trente-deux ans.

● *Claude Hanateau, juge d'instruction,* chargé du dossier de Jacques Mesrine, a délivré, mardi 21 novembre, un mandat d'arrêt contre M. Christian Koff, complice présumé du malfaiteur, à qui il servait, semble-t-il, fréquemment de chauffeur. Christian Koff, °1 ans, est un ami de Jean-Luc Coupé appréhendé dans la soirée du 10 novembre après la tentative manquée de prise d'otage chez M. Charles Petit,



Le rapt du baron Empain

Cinq complices présumés de François Caillol sont arrêtés et inculpés

Le parquet de Paris a déféré, mercredi 22 novembre, à M. Louis Chavanac, premier juge d'instruction, les deux ravisseurs présumés du baron Edouard-Jean Empain, qui viennent d'être arrêtés dans la capitale, ainsi que cinq personnes poursuivies pour leur avoir fourni de l'aide (*le Monde* du 23 novembre).

Le magistrat instructeur a fait écrouer François Caillol, trente-sept ans, et Georges Bertoncini, trente-cinq ans, pour arrestation illégale, séquestration de personne avec prise d'otage et violences volontaires. Il a inculpé de surcroît François Caillol, premièrement, de tentative de meurtre sur la personne d'agents de la force publique, deuxièmement, d'usage de faux papiers d'identité.

Bertoncini a été inculpé en outre d'usage de faux papiers d'état civil et de faux billets de 500 francs, d'infraction à la législation sur les armes et de proxénétisme.

François Caillol, qui a choisi pour défenseur Mᵉ Monique Smadja, et Bertoncini, qui a désigné Mᵉˢ Tincuff et Galvaire, nient toute participation à l'enlèvement et à la séquestration du baron Empain.

Ont d'autre part été incarcérés pour recel de malfaiteurs : M. André Ducrocq, trente-quatre ans, qui aurait procuré un faux passeport à Bertoncini ; Mme Michelle Cohen, née Fourmeaux, vingt-neuf ans, qui aurait fourni à celui-ci de faux papiers ; Mme Marie-José Le Gayan, née Seiller, vingt-neuf ans, épouse de Marc Le Gayan (lui-même écroué, locataire du pavillon qui fut le dernier lieu de détention du baron Empain, à Savigny-sur-Orge), et Mlle Jocelyne Saliva, dix-huit ans, l'amie de Bertoncini, qui l'hébergeait. Inculpé lui aussi de recel de malfaiteurs, M. Henri Lami, trente ans, a été laissé en liberté.

L'AFFAIRE DU PALAIS DE LA MÉDITERRANÉE

Me Agnelet revient entièrement sur ses premières déclarations

De notre correspondant régional

Nice. — M. Richard Bouazis, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Nice, a entendu à nouveau longuement, mercredi 22 novembre, Mᵉ Jean-Maurice Agnelet, dans le cadre de l'information ouverte sur l'affaire de l'achat du vote d'Agnès Le Roux dans laquelle il a été inculpé, le 27 octobre, de complicité d'infraction à la loi sur les sociétés (*le Monde* du 29 octobre).

L'avocat niçois s'est entièrement rétracté par rapport à ses précédentes déclarations qui avaient justifié son inculpation puis celle du P.-D. G. du Ruhl, M. Jean-Dominique Fratoni comme auteur principal présumé du même délit. Mᵉ Agnelet prétend désormais qu'Agnès Le Roux n'a, en aucune manière, vendu le vote qui était attaché à ses dix actions de garantie d'administrateur du Palais de la Méditerranée, mais les parts sociales qu'elle détenait dans la société de gestion du patrimoine de sa famille. Cette version correspond à celle qu'a lui-même donnée M. Fratoni. L'avocat niçois nie, de plus, avoir joué un rôle d'intermédiaire dans la transaction.

Les premières déclarations de Mᵉ Agnelet paraissaient pourtant marquées du sceau de l'aveu et avaient été faites librement devant le magistrat instructeur. L'avocat niçois explique aujourd'hui que, après la garde à vue de quarante-cinq heures dont il avait été l'objet dans les locaux de la police, il s'était présenté devant le juge dans un état de grande fatigue et de désarroi. Venant d'un avocat parfaitement informé des voies de la procédure, cet argumentation semble toutefois d'autant plus dénuée de sérieux que Mᵉ Agnelet avait lui-même exigé d'être entendu par le juge Bouazis.

L'avocat niçois devait être à nouveau entendu, jeudi 23 novembre, par le magistrat instructeur qui sera probablement amené à lui opposer — après avoir enregistré sa version définitive des faits — les résultats déjà acquis dans le cours de l'enquête menée par les policiers niçois en Suisse.

GUY PORTE.

APRÈS AVIS DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

La loi sur l'exécution des peines publiée au « Journal officiel »

Le Conseil constitutionnel a déclaré mercredi 22 novembre *« conforme à la Constitution »* la loi modifiant certaines dispositions du code de procédure pénale en matière d'exécution des peines privatives de liberté adoptées par le Parlement le 26 octobre dernier (*le Monde* des 4, 5, 21 et 27 octobre). Soixante-quinze députés socialistes estimant plusieurs articles de la loi non conformes à la Constitution avaient saisi le Conseil constitutionnel (*le Monde* du 2 novembre). Les auteurs de la saisine faisaient valoir que, les peines privatives de liberté étant du domaine de la loi, leurs modalités d'exécution devaient être de même réservées à la loi. Ils en déduisaient que les décisions relatives aux modalités d'exécution des peines ne pouvaient relever que de l' *« autorité judiciaire, statuant en toute indépendance »*. Selon eux, les dispositions de la loi qualifiant ces décisions de *« mesures d'administration judiciaire »* étaient donc contraires à la Constitution, de même que celles attribuant compétence à une commission administrative pour statuer sur les permissions de sortir et, enfin, celles donnant voix délibérative, dans cette commission, à un magistrat du parquet, permettant ainsi que le juge qui la préside fût mis en minorité.

Le conseil constitutionnel a estimé qu'aucun des arguments invoqués ne saurait être retenu. Selon lui, si la loi prévoit l'application d'une période de sûreté à certains condamnés frappés d'une peine de longue durée *« elle en définit le contenu comme une exclusion pour le condamné de la faculté de bénéficier des modalités particulières d'exécution de la peine privative de liberté qui a été prononcée »*. Une telle mesure, qui ne concerne que l'exécution d'une peine ne peut être considérée comme une peine en elle-même. Dès lors, les décision reltives à son application ne sont pas soumises aux règles qui régissent le prononcé des peines. D'autre part, remarque le conseil aucune disposition de la constitution ni aucun principe fondamental reconnu par les lois de la République n'exclut que les modalités d'exécution des peines privatives de liberté soient décidées par des autorités autres que judiciaires.

En conséquence, la loi nᵒ 78-1097 du 22 novembre 1978, modifiant certaines dispositions du code de procédure pénale en matière d'exécution des peines privatives de liberté a été publiée au *Journal officiel* ce jeudi 23 novembre 1978. Son chapitre premier *« du mode d'exécution de certaines peines privatives de liberté »*, fixe les conditions du régime de sûreté. Les chapitres deux et trois déterminent les modalités de l'application des peines et de l'obtention des permissions de sortir. La loi fixe, enfin, de nouvelles conditions *« d'autorisation de sortie sans escorte »*, établit *« la réduction du délai d'épreuve de libération conditionnelle »* et *« le recours pour violation de la loi »* : *« Les décisions prises par le juge de l'application des peines ou par la commission de l'application des peines sont des mesures d'administration judiciaire qui ne peuvent être annulées que pour violation de la loi sur recours porté devant la chambre d'accusation, dans les vingt-quatre heures de la notification qui en est faite au procureur de la République ; ce recours suspend l'exécution de la décision attaquée. »*

● *Un passage « occulté » dans un livre de Mme Desanti.* — Le livre de Mme Dominique Desanti intitulé *Drieu La Rochelle ou le séducteur mystifié* mettait en cause M. Bertrand de Jouvenel en assurant qu'il avait eu des relations très étroites avec sa belle-mère, la romancière Colette, et que, d'autre part, il *« avait initié Drieu La Rochelle au fascisme et à Berlin »* (*le Monde* du 22 novembre). Faisant droit à la requête de M. de Jouvenel, Mme Simone Rozès, président du tribunal de Paris, a ordonné que le passage incriminé soit occulté avant toute mise en vente du livre et que des encarts soient adressés aux libraires afin qu'ils soient insérés dans les ouvrages. Ces encarts reproduiront la partie finale de l'ordonnance de référé.

SOCIÉTÉ

LA TRAGÉDIE DE JONESTOWN

Libres opinions

«VIOL PSYCHIQUE» ET CODE PÉNAL

par J. GRAVRAND (*)

SOUS des dehors attrayants, certains organismes cherchent et réussissent à capter la confiance de personnes jeunes et même adultes. Par des procédés psychologiques et l'utilisation de techniques sophroniques, on arrive en fort peu de temps à inculquer une idéologie dont le contenu importe peu et à obtenir une obéissance inconditionnelle du sujet, à son insu, tout en lui laissant la conviction personnelle qu'il agit librement.

Le procédé est éminemment rentable et sans aucun risque pour les dirigeants de ces organismes, puisque les sujets traités ne se rendent pas compte de leur état et sont prêts à jurer qu'ils agissent de leur plein gré. Ainsi on peut trouver une main-d'œuvre gratuite ou presque, des propagandistes infatigables capables d'aller jusqu'à l'épuisement total de leurs forces pour une cause qu'ils réprouveraient à l'état conscient. On peut même transformer en terroriste une personne apparemment bien placide. Ce dernier cas est brillamment illustré par l'aventure de Patricia Hearst, présente encore à toutes les mémoires. Une fois cet état atteint, il est facile de le maintenir en utilisant la dynamique de groupe, les techniques de suggestion post-hypnotique ou l'auto-hypnose.

En l'état actuel de nos lois et règlements, ces procédés assurent une impunité à 100 % aux véritables responsables, laissant les manipulés programmés endosser toutes les conséquences des actes suggérés. Avant que ce phénomène ne prenne une ampleur incontrôlable et ne devienne un danger pour l'Etat, il est indispensable d'établir une barrière juridique pour donner une base légale aux nombreuses plaintes classées sans suite pour cette raison. Il faut donc faire entrer dans notre code pénal la notion de « viol psychique ».

Le « viol psychique » consiste dans le fait de provoquer par violence, manœuvre ou tromperie (1) une asthénie pathologique combinée à des procédés de sophronisation pour inculquer une idéologique quelconque à une personne. L'asthénie pathologique résulte d'un surmenage physique et intellectuel prolongé, elle fait perdre le sens critique. La sophrologie est la science de l'harmonie de l'esprit, qui va de la relaxation simple à l'hypnose profonde par des procédés physiques, psychiques ou chimiques. Elle permet de mémoriser sans être conscient de ce que l'on apprend.

C'est la combinaison de ces deux états qui permet l'asservissement psychique de l'homme.

Le « viol psychique » est l'une des atteintes les plus graves à la dignité humaine, car il aboutit à une véritable destruction de l'autonomie des consciences. Cette infraction devrait être qualifiée de crime et sanctionnée très sévèrement.

Il appartiendra aux magistrats de désigner deux médecins experts :

— Un généraliste qui déterminera s'il y a eu asthénie pathologique ou non ;

— Un « sophrologue » qui déterminera si le même sujet est ou a été mis dans un état « sophronique »

Les magistrats apprécieront le degré de culpabilité au vu des rapports des deux experts. Si l'un de ces deux éléments n'était pas déterminé, le « viol psychique » ne serait pas caractérisé. C'est une restriction à apporter impérativement, de façon à limiter le champ d'action d'une loi qui, mal interprétée, pourrait porter dangereusement atteinte aux libertés fondamentales de l'homme. Il appartiendra au législateur de perfectionner ce texte, afin qu'une fois voté il présente suffisamment de garanties et assure une bonne marge de prévention, même si d'habiles manipulateurs s'efforcent de le tourner.

L'indifférence à l'égard de ce problème ne peut être digne d'un homme de cœur soucieux de la liberté individuelle et du respect de l'intégrité de l'homme. La passivité en ce domaine ne peut qu'engendrer demain un monde totalement inhumain.

* Président pour la Bretagne de l'Association de défense de la famille et de l'individu.

(1) Violence : il peut s'agir de violences graves, mais aussi de privation prolongée d'aliments, de sommeil, de vêtements.

Manœuvre : il peut s'agir d'une participation volontaire ou non à une dynamique de groupe. L'homme tend à modeler son comportement sur celui du groupe auquel il appartient. Le groupe lui sert d'étalon de référence. La pression du groupe entraîne généralement un manque d'objectivité dans son jugement.

Tromperie : il peut s'agir, par exemple, d'une organisation se donnant une couverture religieuse, mais qui, en réalité, n'a que des buts lucratifs.

Conversion ou lavage de cerveau ?

Qu'est-ce que la conversion ? En dehors des révélations spectaculaires comme celle qui a terrassé Saül de Tarse sur le chemin de Damas, ou l'Eveil reçu par le Bouddha sous son figuier, elle passe nécessairement par la médiation humaine. Ce qui ouvre la porte à toutes les manipulations psychiques.

Car la conversion « forcée » est un art qui se perfectionne. A l'extrême cela s'appelle « *lavage de cerveau* », expression utilisée depuis la guerre de Corée (en chinois *hsi nao* : lave cerveau) lorsque les communistes chinois arrachaient des confessions étonnantes de leurs prisonniers américains au moyen des techniques suivantes : isolement et rupture de toutes relations ; fatigue ; tension ; incertitude et crainte ; langage destiné à faire peur.

Plus près de nous, on pense à la transformation de Patricia Hearst de jeune bourgeoise insouciante en terroriste anarchiste et cynique par son traitement aux mains de l'Armée symbionèse de libération. Le psychiatre anglais William Sargent interrogea Mlle Hearst en prison pendant cinq jours. Plutôt que de parler de « *lavage de cerveau* », il préfère le terme « *conversion forcée* ». D'après lui, il existe des précédents historiques : le cardinal Mindszenty, les filles corrompues par Charles Manson, tous les gens qui finirent par accepter les divagations d'un Hitler comme paroles d'Evangile...

Quel est le processus de ces « conversions » ? Sargent répond : « *Lisez Pavlov. Lorsque le système nerveux subit une pression continuelle et prolongée, deux changements se produisent toujours : premièrement, l'« ordinateur » du cerveau ne fonctionne plus et on devient beaucoup plus sensible à toute suggestion extérieure, en abandonnant tout sens critique ; deuxièmement, les phases « paradoxale » et « ultra-paradoxale » de l'activité cérébrale se mettent en branle et le cerveau engage la « marche arrière » pour ainsi dire. On commence à aimer ses ennemis et à haïr ses amis. Le lapin se précipite dans la gueule de la belette.* »

Le droit à l'erreur

Il est toutefois très difficile de prouver le lavage de cerveau, et le « délit d'envoûtement » ne figure pas — encore — au code pénal. S'il ne fait aucun doute que certaines sectes pratiquent des méthodes de recrutement et d'endoctrinement qui sont critiquables — silence sur les vrais buts et nature du mouvement, pratiques d'ascèse physique et mentale qui menacent la santé des adeptes, bourrage de crâne, — peut-on les accuser de lavage de cerveau ? Font-elles autre chose, sinon à plus haute dose, que la plupart des mouvements idéologiques, Eglises ou partis politiques ? Où faut-il tracer la limite entre évangélisation et endoctrinement, conversion et viol psychique, enseignement et bourrage de crâne, ascèse et cruauté mentale et physique, Eglise et secte ?...

Finalement, ce sont les méthodes et les résultats qui comptent. Ce n'est que par les fruits que l'on reconnaît l'arbre. Le fanatisme des membres du « Temple du peuple » et leur soumission aveugle au chef *perinde ac cadaver* (1) — au sens propre du terme, puisqu'ils sont allés jusqu'au suicide — en fournissent la preuve éclatante. S'il n'est pas aisé de fixer la frontière entre la liberté des uns et des autres, entre la liberté légitime de croire et de propager ses idées et le terrorisme idéologique ou la manipulation des cerveaux, le « droit à l'erreur » n'est pas une invitation à l'escroquerie.

Mais quelles sont les limites de ce droit à l'erreur ? Jusqu'où va l'autonomie de la personne ? Doit-on laisser quelqu'un se droguer, se suicider — s'il agit vraiment librement — sans l'en empêcher, par la force si nécessaire ? Questions redoutables ! Car c'est son libre arbitre qui fait la grandeur de l'homme. Dieu respecte à tel point la liberté de l'homme qu'il le laisse libre de se damner...

Ne soyons pas plus royaliste que le roi. Il ne sert à rien de multiplier les lois répressives dans notre monde totalitaire où la liberté est déjà trop souvent étouffée. En fait, la seule limite imposée à la liberté des uns est la liberté des autres. La liberté commence par une interdiction : celle de nuire à la liberté des autres.

Bref, si on doit laisser à chacun la liberté de se tromper, on doit refuser à un mouvement, quel qu'il soit, la liberté de tromper sciemment autrui.

ALAIN WOODROW.

(1) Dans les constitutions de la Compagnie de Jésus, Ignace de Loyola écrivait : « *Quiconque vit dans l'obéissance doit laisser la divine providence le mener et le diriger par le moyen d'un supérieur, comme un cadavre* (perinde ac cadaver) *qui se laisse mener n'importe où et traiter comme on veut.* »

Un «mysticisme» morbide

La tragédie en Guyana n'est pas tout à fait sans précédent, encore que les circonstances de temps et de lieu ne permettent pas de faciles rapprochements.

Il faut remonter à 479 avant J.-C. pour trouver la noyade collective de cinq cents personnes qui, à la mort de Confucius, voulaient ainsi protester contre la destruction des ouvrages du maître. Au quinzième siècle, les Aztèques pratiquaient couramment des sacrifices humains. Sous le règne d'Ahuitzotl, une vingtaine de milliers de prisonniers ont été immolés lors de la rénovation d'un temple.

En l'an 73 de notre ère, neuf cents zélotes se sont massacrés les uns les autres, hommes, femmes et enfants, pour ne pas tomber entre les mains de l'armée romaine de Flavius qui assiégeait depuis sept ans la ville de Massada, près de la mer Morte (1). Mais la différence saute aux yeux. D'un côté, l'héroïsme militaire et patriotique ou religieux, de l'autre la démence et le fanatisme le plus aberrant auquel s'ajoute l'esprit de lucre des dirigeants.

La religion, opium du peuple ? C'est peu dire en l'occurrence, et si la femme du révérend Jim Jones évoquait le marxisme à propos du fondateur de la secte le Temple du peuple, c'est plutôt au nazisme que l'on songe, au culte dévoyé de la personnalité et à une mystique mortifère imprégnée d'un orgueil démoniaque.

L'envoûtement des adeptes de Jim Jones n'a pu se développer que chez des individus faibles qui avaient abdiqué leur jugement et leur volonté entre les mains d'un führer cynique et, autant que l'on sache, dépourvu de toute conviction religieuse, mais qui utilisait le message biblique comme un tremplin pour ses tendances perverses.

Cette tragédie devrait nous toucher d'autant plus qu'elle concerne le peuple américain dont la culture chrétienne est très voisine de la nôtre. Elle rejaillit, en outre, sur l'ensemble du phénomène des sectes dont la prolifération est un fait de société non seulement outre-Atlantique, mais en Europe.

Parce qu'elle parle de l'au-delà et de la mort et qu'elle met souvent l'homme sous la dépendance d'un juge suprême — amoral au sens propre du mot — la religion se prête à toutes sortes de déviations et attire parfois des êtres au psychisme fragile qui éprouvent le besoin d'être dominés par une volonté irrationnelle et tyrannique.

La notion de sacré manipulée par des personnages paranoïaques peut servir de prétexte à toutes les formes du sadisme. Sans aller jusqu'à l'holocauste, les convulsionnaires du cimetière de Saint-Médard, autour des années 1730, se sont livrés aux excès que l'on sait et auxquels la monarchie a dû mettre un terme.

Il faut savoir gré à l'Eglise catholique de s'être constamment montrée réservée à l'égard des phénomènes paranormaux, des visions, des hallucinations et des guérisons « miraculeuses » qui jalonnent son histoire. Que l'on songe par exemple aux événements fondateurs de Lourdes et à la manière dont la hiérarchie les a canalisés. On frémit à la pensée de ce qu'aurait pu devenir ce pèlerinage marial s'il avait été entre les mains d'une secte d'exaltés. A sa manière — des plus contestables — Charles Maurras se félicitait que le génie du Saint-Siège ait bridé le ferment « anarchique » de l'Evangile. Voire... Mais l'histoire du christianisme témoigne que le pseudo-mysticisme a été pourchassé par Rome sans pour autant nuire à la sainteté authentique. Aujourd'hui même le mouvement pentecôtiste n'a pas été rejeté par l'Eglise catholique mais à condition qu'il se tienne à l'intérieur de limites bien précises.

Le drame de Jonestown pose le problème de la liberté religieuse. Celle-ci ne saurait être totale. Si les pouvoirs publics s'étaient montrés, en temps voulu, plus circonspects à l'égard des fondateurs de sectes telle que le Temple du peuple, on ne déplorerait sans doute pas la disparition de quatre cent neuf personnes parmi lesquelles se trouvaient certainement de braves gens inoffensifs et parfaitement récupérables par la société.

HENRI FESQUET.

(1) On peut citer aussi en France le siège de La Rochelle durant lequel douze mille personnes, dit-on, se sont laissées plus ou moins mourir de faim plutôt que de se rendre (1628).

DANS LA PRESSE PARISIENNE

LIBERATION : une fantastique tragédie du pouvoir.

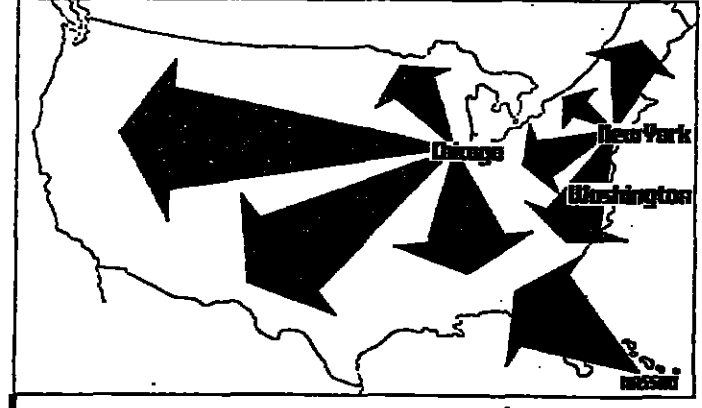
« *Les sectes font fortune au propre et au figuré. Certaines statistiques estiment à cinquante millions de par le monde le nombre des adeptes. Mysticisme, oubli du monde, frôlement du sadisme et du masochisme : expériences intérieures en tous genres. Pourtant les événements de Guyana sont une exception. Qu'est-ce qui s'est brisé dans le fonctionnement de cette secte pour qu'elle dérape dans un bain de sang où se mêlent l'assassinat par et simple et le suicide plus ou moins consentant ? Il faudra attendre les témoignages des survivants pour le comprendre. Au-delà, c'est à une fantastique tragédie du pouvoir à laquelle on assiste à l'échelle de ce microcosme, où se sont croisés des désirs de soumission — cette sorte de « libération » perverse par la négation de soi-même des uns et qui est à la base de toutes les dictatures — et de la tentative d'un homme de jouir de l'exercice d'un pouvoir illimité. Ces désirs font aussi partie de l'histoire moderne.* »

LA CROIX : le péché contre l'esprit.

Le tragique de la condition de l'homme est que sa quête d'absolu peut être déviée, pis encore elle peut être falsifiée. Dans le domaine moral, l'homme arrive à persuader que ce qui est lumière est en réalité ténèbres, et que ce qui est ténèbres est la véritable lumière. C'est là, sans doute, le péché contre l'esprit que Jésus déclare impardonnable, parce qu'il pervertit les innocents et étouffe toute espérance. Nous touchons là l'orgueil luciférien qui envahit parfois l'esprit de l'homme. Comment en douter quand on réfléchit à ce qui vient de se passer ?

» Il aura été donné à notre époque plus qu'à toute autre d'en faire la triste découverte. »

JEAN POTIN.



UNESCO

Après l'adoption de la déclaration sur l'information

UN CONSENSUS FRAGILE

« Décision historique », « victoire pour l'UNESCO », « triomphe pour M. M'Bow » : l'emphase était de rigueur le 22 novembre, à la Conférence générale de l'UNESCO, pour qualifier l'adoption par acclamations du projet de déclaration sur « la contribution de l'information au renforcement de la paix », dont nous publions les principaux passages.

La soudaineté des acclamations a pu surprendre, après l'âpreté des débats de la commission à laquelle était soumis le projet et le ton des interventions en séance plénière. Le mérite en revient au directeur général qui, depuis deux ans, a lutté pour que le projet — lancé par les Soviétiques — ne soit pas enterré. Depuis deux semaines, il a négocié sans trêve pour parvenir à un texte sinon acceptable, du moins accepté par tous.

Le scénario de mardi, savamment calculé (« le Monde » du 23 novembre), a permis de faire adopter le texte sans vote nominal. Les « acclamations » cachent, en fait, la consécration des désaccords. En glissant dans le texte de compromis des articles destinés à satisfaire chaque composante (Occidentaux, pays socialistes, non-alignés), M. M'Bow a réussi à présenter un manteau d'Arlequin où chacun se reconnait un peu, à condition de ne pas regarder le paragraphe suivant.

Dans les « explications de vote » (a posteriori !) qui ont suivi les acclamations, on a pu se rendre compte de la fragilité de ce consensus : les délégués de la Suisse, du Canada et de l'Autriche, notamment, ont indiqué que leurs gouvernements ne se sentiraient pas liés, plusieurs articles étant en contradiction avec leurs Constitutions.

Tout en « approuvant » verbalement le document, la Chine s'est désolidarisée totalement de son élaboration parce qu'elle n'y avait pas participé. Elle a regretté que le texte ne distingue pas les guerres « injustes » et les guerres « justes » des peuples opprimés.

Le Vietnam a regretté que l'on monte en épingle les droits de l'homme sans mentionner les « droits des peuples ». L'Algérie a déploré l'absence de « mécanismes de sanction » contre ceux qui propagent des informations « à effets néfastes », etc.

Aux éloges à l'adresse de la « ténacité » du directeur général étaient mêlées trop de « réserves » à l'égard du texte pour que l'autorité de ce « document historique » soit incontestable.

ROGER CANS.

Déclaration sur les principes fondamentaux concernant la contribution des organes d'information au renforcement de la paix et de la compréhension internationale, à la promotion des droits de l'homme et à la lutte contre le racisme et l'apartheid et l'incitation à la guerre :

ARTICLE PREMIER

Le renforcement de la paix et de la compréhension internationale, la promotion des droits de l'homme, la lutte contre le racisme, l'apartheid et l'incitation à la guerre exigent une circulation libre et une diffusion plus large et mieux équilibrée de l'information. Les organes d'information ont à cette fin une contribution primordiale à apporter ; cette contribution sera d'autant plus efficace que l'information reflétera les différents aspects du sujet traité.

ARTICLE II

1) L'exercice de la liberté d'opinion, de la liberté d'expression et de la liberté de l'information, reconnu comme partie intégrante des droits de l'homme et des libertés fondamentales, est un facteur essentiel du renforcement de la paix et de la compréhension internationale ;

2) L'accès du public à l'information doit être garanti par la diversité des sources et des moyens d'information dont il dispose, permettant ainsi à chacun de s'assurer de l'exactitude des faits et de fonder objectivement son opinion sur les événements. A cette fin, les journalistes doivent avoir la liberté d'informer et les plus grandes facilités possibles d'accès à l'information. De même, il importe que les organes d'information répondent aux préoccupations des peuples et des individus, favorisant ainsi la participation du public à l'élaboration de l'information ;

3) En vue du renforcement de la paix et de la compréhension internationale, de la promotion des droits de l'homme et de la lutte contre le racisme, l'apartheid et l'incitation à la guerre, les organes d'information, partout dans le monde, en raison du rôle qui est le leur, contribuent à promouvoir les droits de l'homme, notamment en faisant entendre la voix des peuples opprimés qui luttent contre le colonialisme, le néo-colonialisme, l'occupation étrangère et toutes formes de discrimination raciale et d'oppression et qui ne peuvent s'exprimer sur leur propre territoire ;

4) Pour que les organes d'information soient à même de promouvoir dans leurs activités les principes de la présente déclaration, il est indispensable que les journalistes et autres agents des organes d'information, dans leur propre pays ou à l'étranger, jouissent d'une protection qui leur garantisse les meilleures conditions pour exercer leur profession.

ARTICLE IV

Les organes d'information assument une part essentielle dans l'éducation des jeunes dans un esprit de paix, de justice, de liberté, de respect mutuel et de compréhension afin de promouvoir les droits de l'homme, l'égalité des droits entre tous les êtres humains et toutes les nations, et le progrès économique et social. Ils ont également un rôle important à jouer en faisant connaître les vues et les aspirations de la jeune génération.

ARTICLE V

Pour que soit respectée la liberté d'opinion, d'expression et d'information, et afin que l'information reflète tous les points de vue, il est important que soient publiés les points de vue présentés par ceux qui considéreraient que l'information publiée ou diffusée à leur sujet a gravement porté préjudice à l'action qu'ils déploient en vue de renforcer la paix et la compréhension internationale, la promotion des droits de l'homme, ou de lutter contre le racisme, l'apartheid, et l'incitation à la guerre.

ARTICLE VI

L'établissement d'un nouveau équilibre et d'une meilleure réciprocité dans la circulation de l'information, condition favorable à l'avènement d'une paix juste et durable et à l'indépendance économique et politique des pays en développement, exige que soient corrigées les inégalités dans la circulation de l'information à destination et en provenance des pays en développement ainsi qu'entre ces pays. Dans ce but, il est essentiel que les organes d'information de ces pays disposent des conditions et des moyens pour se renforcer, s'étendre et coopérer entre eux et avec les organes d'information des pays développés.

ARTICLE IX

Dans l'esprit de la présente déclaration, il appartient à la communauté internationale de contribuer à établir les conditions d'une circulation libre et d'une diffusion plus large et mieux équilibrée de l'information et les conditions d'une protection, dans l'exercice de leurs fonctions, des journalistes et autres agents d'information. L'UNESCO est bien placée pour apporter une précieuse contribution dans ce domaine.

L'enseignement du journalisme en Afrique doit s'éloigner des modèles occidentaux

affirment les participants d'un colloque réuni à Rabat

De notre correspondant

Rabat. — Les participants au colloque des écoles et instituts de journalisme de onze pays africains réunis à Rabat ont confirmé, au terme de quatre jours et demi de travaux, une volonté d'africanisation exprimée un an plus tôt lors de leurs assises de Kinshasa. Cette volonté est d'autant plus nette qu'était représenté à cette seconde rencontre un nombre d'établissements plus élevé qu'à la précédente (1). Dans les deux cas, en liaison avec le pays d'accueil, la Fondation Friedrich Naumann (République fédérale d'Allemagne) a apporté à l'organisation un concours important.

De Kinshasa à Rabat, le cheminement était le même, mais on a cherché ici à inventorier les techniques pédagogiques les plus aptes à la formation du journaliste africain. On est arrivé à la conclusion selon laquelle le profil du journaliste et le contenu de l'enseignement sont indissociables, ce dernier devant former des journalistes capables de s'adresser à toutes les catégories de la population « *pour prévenir le danger réel d'élitisme qui guette les mass media africains* ».

Le colloque, après une discussion animée, a tenu à adresser aux employeurs une mise en garde contre la tentation d'assimiler les journalistes en Afrique à des manipulateurs des masses et de les détourner ainsi de « *leur rôle d'éducateurs, de formateurs et d'informateurs* ». Il a adopté le projet d'une publication en arabe et en anglais, afin de créer un lien périodique entre les écoles et instituts africains de journalisme pour une meilleure connaissance de leurs expériences pédagogiques et de leurs travaux.

Les établissements représentés au colloque ont cherché à équilibrer culture générale et théorie et pratique professionnelles. La plupart sont restés plus ou moins proches des modèles anglais ou français en raison de l'influence coloniale antérieure. Peu s'en sont écartés. « *Trop d'écoles fondées outre-mer au cours des vingt dernières années ont souffert d'avoir été bâties sur des modèles occidentaux, académiques et bureaucratiques,* a déclaré M. Hervé Bourges, directeur de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille. *Il faut que l'enseignement du journalisme assuré sur place soit modelé ou remodelé en fonction du milieu où les élèves devront exercer leur métier.* »

LOUIS GRAVIER.

(1) Etaient représentés les écoles ou instituts supérieurs de journalisme des pays suivants : Cameroun, Egypte, Ghana, Guinée, Kenya (école de journalisme de l'université de Nairobi et Communication Training Center Hall Africa Conference of Church), Maroc, Nigéria, Sénégal, Tanzanie, Tunisie et Zaïre.

DÉFENSE

NOMINATIONS MILITAIRES

• L'amiral Tardy devient inspecteur général de la marine nationale
• Le général de Boisfleury et l'amiral Gabrié obtiennent leur quatrième étoile

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 22 novembre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● MARINE. — Est élevé au rang et à l'appellation d'amiral le vice-amiral d'escadre Jean Tardy, nommé inspecteur général de la marine nationale.

[Né le 19 mars 1920 à Jallieu (Isère) et ancien de Navale, Jean Tardy a notamment commandé la frégate lance-missiles Suffren en 1968, avant d'être, en février 1970, chef de la division des études générales à l'état-major des armées. Après le commandement de la flottille des escorteurs de l'Atlantique, il prend, en novembre 1972, la direction des centres d'expérimentation nucléaires du Pacifique. En décembre 1975, il devient préfet maritime de Toulon et est élevé au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre.]

Sont nommés : préfet maritime de la IIIe région maritime (à Toulon), le vice-amiral Jean Accary ; commandant l'escadre de la Méditerranée, le vice-amiral Gérard de Castelbajac.

Est élevé au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre, le vice-amiral Jean Gabrié.

Est mis à la disposition du chef d'état-major de la marine, le vice-amiral de Bigault de Cazanove.

● TERRE. — Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division Bernard de Boisfleury.

Sont nommés : commandant la 52e division militaire territoriale, le général de brigade Jacques Malézieux-Déhon ; commandant le 1re division blindée, le général de division Pierre Belfayol ; directeur des travaux et services de la direction des centres d'expérimentations nucléaires, le général de brigade Pierre Georges ; sous-chef d'état-major de l'armée de terre, le général de brigade Gilbert Forray ; adjoint « opérations » au général commandant de la 1re division blindée, le général de brigade Philippe Boidot.

ÉDUCATION

La réorganisation du Centre de documentation pédagogique

La radio et la télévision scolaires vont réduire leurs activités

Clermont-Ferrand. — « Il faut que le bateau ait un cap ». L'œil vif, le verbe rapide, M. Gilbert Léoutre, nouveau directeur général du Centre national de documentation pédagogique (C.N.D.P.), cultive le genre « fonceur ». Nommé le 30 août par M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, pour rendre unité et efficacité à un organisme aux missions disparates, M. Léoutre vient d'exposer sa « pensée d'action » aux directeurs des centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique (C.R.D.P. et C.D.D.P.), réunis à Clermont-Ferrand à l'occasion des Ves Journées nationales audiovisuelles. Il a annoncé une réduction des activités de la radio et de la télévision scolaires.

De notre envoyé spécial

Pour « *tenter de redécouvrir la propre personnalité du C.N.D.P. et aboutir à une unité retrouvée* », il faut d'abord lui ôter ce qui n'a rien à y faire. C'est ainsi qu'en 1980, le Centre national de télé-enseignement (1) deviendra autonome. Le C.N.T.E. compte actuellement six délégations régionales et comprend 3 000 personnes sur les 5 248 collaborateurs du C.N.D.P.

Ainsi allégé, le C.N.D.P. pourra mieux rationaliser l'organisation de son travail, l'utilisation de ses moyens et ajuster ses activités aux besoins des usagers, « *en bannissant la tentation d'être des marginaux* ». Les services centraux du C.N.D.P. sont désormais placés sous l'autorité d'un responsable de la programmation et de la coordination, M. Pierre Guigue, inspecteur d'académie. Celui-ci est chargé d'éviter les doubles emplois entre les productions nationales et régionales et d'empêcher les activités non rentables. Pour mener cette politique, le C.N.D.P. va entreprendre l'informatisation du fichier central des productions écrites et audiovisuelles du Centre national et des échelons régionaux. Le traitement des analyses documentaires sera également informatisé.

La fonction documentaire du C.N.D.P., selon M. Léoutre, doit viser à développer chez l'enseignant l'usage de documents de toute nature, écrits et audiovisuels. Mais, précise-t-il, « *la production de ces documents ne se justifie que s'ils sont utilisés à une large échelle* ».

En application de ce principe, la radio et la télévision scolaires (R.T.S.) vont diminuer leur activité. M. Léoutre a annoncé son intention « *d'accélérer le redéploiement des moyens de diffusion audiovisuels lourds en réduisant ceux qui sont consacrés à l'antenne pour les affecter à la cinémathèque* ». « *Pitoyablement écoutée* », la télévision scolaire « *doit cesser d'arroser le sable* ». Ses émissions obtiennent rarement un taux moyen d'écoute supérieur à ...1/ de la population visée (élèves et enseignants). Il faut dire que les chaînes de télévision ont elles-mêmes contribué à accentuer les coûts des émissions en fixant des prix de location d'antenne prohibitifs (quarante pour une heure). Dès la prochaine année scolaire, le temps d'antenne de la R.T.S. va être ramené de deux cents à cent cinquante heures par an pour la télévision et de cent soixante-quinze à cent cinquante heures pour la radio. Les émissions scolaires qui subsisteront devront se consacrer à l'enseignement élémentaire et à la formation continue des maitres, domaines dans lesquels les conditions d'écoute sont meilleures et plus souples. En revanche, ce qui touche à l'enseignement secondaire devrait disparaître de l'antenne, les contraintes des emplois du temps des lycées et collèges rendant impossible une écoute suffisante.

Les économies ainsi réalisées seront affectées à la cinémathèque. Elles serviront à rajeunir le fonds dont elle dispose et à l'augmenter d'environ deux mille trois cents copies de films, dont une importante partie sera mise à la disposition des centres régionaux et départementaux. Ce « redéploiement » n'entraînera, selon la direction, aucun licenciement. Le volume des productions demeurera le même, mais le support utilisé sera le film et les diapositives plutôt que la vidéo.

Enfin, M. Léoutre désire — « *bien que cela me coûte, car je suis jacobin* » — déconcentrer l'activité du C.D.N.P. en s'appuyant sur les centres régionaux et départementaux. Bien qu'il n'annonce aucun moyen supplémentaire, M. Léoutre envisage de déconcentrer sur eux une partie des tâches de production de documents pédagogiques.

A titre expérimental, une équipe de tournage va être détachée des services centraux et installée au « Centre de production media » d'Istres (Bouches-du-Rhône). Elle sera placée sous l'autorité du C.R.D.P. de Marseille et réalisera des films pour l'administration centrale et pour les académies du Sud-Est.

Le plan de M. Léoutre devrait contribuer à améliorer l'image du C.N.D.P., tant au ministère que chez les enseignants. M. Léoutre reste muet, cependant, sur les relations de cet organisme avec l'Institut national de la recherche pédagogique (I.N.R.P.). La réorganisation à laquelle avait procédé M. René Haby, en séparant la recherche et la documentation, avait écarté les centres régionaux et départementaux des circuits d'expérimentation pédagogique. Rien ne laisse à penser que cet échelon, pourtant le plus proche des enseignants, sera réintégré dans la procédure de la recherche pédagogique.

JEAN-MICHEL CROISSANDEAU.

(1) Le Centre national de télé-enseignement assure l'enseignement public à domicile à ceux qui ne peuvent se rendre dans un établissement de'nseignement. Le C.N.T.E. compte plus de cent soixante mille élèves. Ses cours vont du primaire à l'enseignement supérieur (*le Monde* du 24 février 1977).

LA CINÉMATHÈQUE DE L'ENSEIGNEMENT

La cinémathèque de l'enseignement (1) compte environ cinq mille sept cents abonnés, essentiellement des établissements scolaires.

Elle détient mille neuf cents titres pour lesquels elle dispose de vingt-sept mille copies. Le nombre de prêts consentis chaque année par la cinémathèque a triplé depuis 1968. Il atteint cent quarante-trois mille.

Vingt-trois cinémathèques académiques constituent ses relais régionaux. Implantées dans les centres régionaux de documentation pédagogique, elles permettent de servir plus rapidement les abonnés, mais leurs fonds sont très modestes.

Les moyens financiers de la cinémathèque sont très insuffisants. Son budget n'a pas varié depuis 1975. Il s'élève à 2 millions de francs. Les efforts de la cinémathèque tendent à rajeunir une partie de son fond de films et à multiplier les copies dont elle dispose : actuellement, 40 % des demandes qu'elle reçoit sont insatisfaites.

(1) 31, rue de la Vanne, 92120 Montrouge. Tél. 657-11-17.

Le sport à l'école

M. JEAN-PIERRE SOISSON A REÇU M. HENRY (FEN)

« *Ça bouge un peu* », estime le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP-FEN) après l'entrevue, mardi 21 novembre, entre M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, et une délégation de la Fédération de l'éducation nationale, conduite par son secrétaire général, M. André Henry. Un porte-parole du SNEP a indiqué, à l'issue de l'entretien, que « *de faibles concessions sont envisagées* » par le ministre à propos des transferts de postes (le redéploiement des professeurs d'E.P.S. qui enseignent à l'université, dans l'éducation spécialisée et animent le sport scolaire, tel qu'il a été décidé par le « plan de relance »).

M. Soisson a promis de faire sur ce point des propositions écrites aux syndicats. Une réunion spéciale sur ce sujet aura lieu le 30 novembre, et rendez-vous est pris pour une nouvelle entrevue de la FEN avec M. Soisson, le 7 décembre.

Le SNEP envisage une grève pour le 4 décembre, lors de la discussion du budget de la jeunesse et des sports au Sénat.

Après des incidents qui l'ont opposé à des parents d'élèves

UNE LETTRE DU RECTEUR DE ROUEN

Après l'article publié dans le Monde *du 11 novembre, puis dans celui daté 12-13 novembre, à propos des incidents qui l'ont opposé à des parents d'élèves d'un collège du Havre, M. Yves Durand, recteur de l'académie de Rouen, nous écrit :*

L'attitude de certains « parents » dès mon arrivée au collège rendait impossible tout entretien et même toute participation, fût-elle de « délégués », à une réunion de caractère strictement technique.

D'ailleurs, dès ma sortie du collège, trois individus se sont jetés sur ma voiture, essayant de forcer vitres et pare-brise, dans le but de m'en extraire et de m'empêcher de partir.

Que dire du comportement ultérieur de l'un d'entre eux, qui a dirigé son véhicule à vive allure sur le conducteur de ma voiture de service, alors que celui-ci m'attendait devant le collège Brossolette où je m'étais rendu : mon collaborateur n'ayant eu que le temps de se rejeter en arrière pour éviter d'être pris en écharpe ?

Que dire de ce même individu qui, le prenant au revers de son veston, l'a menacé de lui « faire la peau » quand il le retrouverait seul ?

C'est là l'objet de la plainte que j'ai déposée auprès du procureur de la République, conformément au texte légal instituant la protection des fonctionnaires — en l'occurrence de mon collaborateur — dans l'exercice de leurs fonctions.

LE CONSEIL D'ÉTAT ANNULE LA CRÉATION D'UN INSTITUT JURIDIQUE A AMIENS

Le Conseil d'Etat vient d'annuler le décret du 25 octobre 1976 par lequel Mme Alice Saunier-Seïté, alors secrétaire d'Etat aux universités, avait créé à Amiens une unité d'enseignement et de recherche juridique, distincte de celle de l'université de cette ville (*le Monde* du 21 septembre 1976).

Le Conseil d'Etat conteste que l'enseignement dispensé par la nouvelle U.E.R., dénommée Institut des sciences juridiques, soit différent de celui pratiqué dans d'autres U.E.R. Aucune « *expérience pédagogique* » ne justifie à ses yeux le statut dérogatoire qui avait été accordé à cet institut, en vertu de l'article 4 de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur.

La décision de Mme Saunier-Seïté visait à créer à côté de l'université d'Amiens, jugée turbulente, une U.E.R. groupant les étudiants et les enseignants — essentiellement de droit privé — hostiles à la grève qui avait eu lieu à l'université au printemps précédent.

L'Institut des sciences juridiques dont le Conseil d'Etat vient d'annuler le décret de création a, aujourd'hui, son siège à Compiègne. Il compte deux cent quatre-vingts étudiants et prépare à la licence et à la maîtrise de droit. — B.L.G.

● *Au cabinet de M. Christian Beullac*, ministre de l'éducation, M. Pierre Dasté est nommé directeur adjoint. Il remplace M. René Couanau, qui vient d'être nommé directeur des écoles. M. Dasté était sous-directeur et conseiller technique à ce même cabinet.

MÉDECINE

A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

La vérité et la relation malade-médecin

Le désir actuel d' « *informations authentiques* » des malades et de leurs familles, et le fait que toutes les enquêtes confirment à ce sujet le nombre élevé d'insatisfaits ont conduit le professeur Louis René, président du conseil départemental de l'ordre de Paris, à commenter pour l'Académie de médecine le problème de « *la vérité* ».

Les textes officiels réglementant ce problème conduisent à deux attitudes opposées, a-t-il rappelé.

● Si le code pénal, contraignant, impose « *le secret général et absolu, vis-à-vis de tous les tiers, le contrat de soin, qui lie le malade à son médecin, présuppose — pour qu'il puisse y avoir accord de volontés, une information simple, intelligible, loyale et probe* ».

● Le code de déontologie, qui régit les devoirs du médecin envers le malade et relève d'un texte réglementaire édicté par le gouvernement, précise pour sa part que : « *Pour des raisons légitimes que le médecin apprécie en conscience, un malade peut être laissé dans l'ignorance d'un diagnostic ou d'un pronostic grave. Un pronostic grave ne doit être révélé qu'avec la plus grande circonspection et la famille doit généralement en être prévenue, à moins que le malade n'ait préalablement interdit cette révélation ou désigné les tiers auxquels elle doit être faite.* » (1). Cette rédaction, sous-tendue par un souci humaniste évident, suppose la connaissance des aspirations réelles du malade et de son entourage.

La soif d'information des malades implique un effort du médecin qui doit, estime le professeur René, « *décoder* » son message, souvent trop technique, et mal compris, et laisser venir le malade ou l'opéré et son entourage à « *leur vérité* ».

La multiplication des équipes médicales et des personnes ayant à s'occuper des patients rendent malaisée une communication satisfaisante des informations et provoquent « *leur circulation incontrôlée et discordante, non seulement génératrice d'anxiété, mais de revendications, d'actions en responsabilité* ». « *Tout refus d'éclairer, de renseigner, est d'abord dommage, et est, de surcroît, source de procédure* ».

Le contexte culturel et médical qui est le nôtre complique ce problème de l'information lorsqu'elle concerne une maladie grave, ou l'annonce d'une mort imminente. La brutalité de la révélation, comme l'occultation de la vérité sont, pour le professeur René, des conduites aussi regrettables l'une que l'autre ; la première traduit le mépris du malade tenu pour un « *objet* », la seconde une conduite de fuite où se réfugie le médecin.

Dire la vérité, a conclu le professeur René, ne se réduit pas à l'acte de nommer : « *Notre tradition plus que millénaire nous a appris les innombrables manières de dire la tendresse et l'affection. Toute solution des problèmes de vérité suppose que l'on sait établir une communication de qualité (fût-elle sur un mode non verbal), mais toujours dans le respect de celui qui s'est confié au chirurgien ou au médecin pour être soigné et pas seulement opéré.* »

(1) Le texte cité par le professeur René est celui du projet actuellement soumis au gouvernement.

Depuis près de deux semaines

LES ÉTUDIANTS DE L'U.E.R. PARIS-VII EN CHIRURGIE DENTAIRE SONT EN GRÈVE

Environ huit cents étudiants de l'U.E.R. de chirurgie dentaire de Paris-VII sont en grève depuis le 13 novembre. Ce mouvement a eu pour origine l'obligation où s'étaient trouvés de nombreux étudiants de cinquième année, âgés de vingt-cinq ans, d'interrompre leurs études pour faire leur service national (*le Monde* du 27 octobre). Les étudiants d'odontologie demandaient, en effet, que leur report d'incorporation aille jusqu'à vingt-sept ans, comme pour les vétérinaires, et non vingt-cinq, comme c'est le cas en chirurgie dentaire.

Aujourd'hui, le mouvement, semble-t-il, déborde largement cette revendication première : les grévistes posent le problème de l'absence de statut hospitalo-universitaire dans les facultés de chirurgie dentaire. Les étudiants, en effet, n'ont pas le droit, en théorie du moins, d'assurer des soins dans les dispensaires où ils sont en stage à partir de la quatrième année, et ils ne sont pas rémunérés au cours de leurs études.

Sur ces deux points, les étudiants d'odontologie demandent à être traités comme de véritables étudiants hospitaliers, comme c'est le cas dans les facultés de médecine à partir du D.C.E.M. 3 (cinquième année d'études). Les étudiants d'odontologie demandent, en outre, la gratuité d'un matériel qui, actuellement, leur coûte au moins 3 000 francs par an.

Les quarante heures de présence hebdomadaires auxquelles les étudiants en chirurgie dentaire sont soumis, ainsi que l'absence de possibilités de garde dans cette discipline expliquent les revendications matérielles formulées aujourd'hui dans les facultés d'odontologie.

CRÉATION D'UN SYNDICAT DES PARODONTOLOGISTES

Un Syndicat national des parodontologistes (1) vient de se constituer afin notamment de faire progresser la connaissance, dans le public, des traitements des tissus de soutien des dents et d'insister sur la nécessité de la prévention dans ce domaine.

Les membres de ce nouveau syndicat rappellent que les maladies parodontales sont les affections plus ou moins profondes et graves qui atteignent les tissus de la gencive et aboutissent le plus souvent à la perte des dents. Ils souhaitent qu'un dépistage des lésions précoces du parodonte soit organisé systématiquement — ce qui suppose, notamment, une meilleure formation des spécialistes.

Le syndicat a en outre décidé d'entreprendre une étude nationale qui permettra de mieux connaître les besoins en soins parodontaux de la population française et de réaliser un Livre blanc sur la parodontologie.

(1) 24, rue Hermel, Paris-18e.

CORRESPONDANCE

Vers une diminution rapide des accidents dus à la pilule

Considérant que l'article publié par *le Monde* du 11 novembre, à propos des effets secondaires de la contraception orale, avait une teneur trop alarmiste, le docteur J. Kahn-Nathan, ancien chef de clinique gynécologique, responsable de la « table ronde » sur les accidents vasculaires dus à la pilule, rappelle que les nouvelles présentations des contraceptifs oraux améliorent considérablement la situation.

Ainsi, le professeur Gautier a précisé qu'aucun cas d'accident vasculaire cérébral sous minipilule n'avait été observé depuis plus de trois ans que cette dernière est commercialisée.

L'avènement des micro-pilules (qui ne contiennent pas d'oestrogènes du tout), la généralisation des produits faiblement dosés, la diminution de la consommation du tabac — qui, à elle seule, si elle dépasse vingt cigarettes par jour, constitue, rappelle le docteur Kahn-Nathan, un risque trois fois plus important que la pilule de mortalité par infarctus du myocarde, sans même compter le risque de cancer du poumon, — et enfin la recherche systématique des anomalies métaboliques, qui sont une contre-indication aux contraceptifs oraux, toutes ces démarches vont contribuer à la diminution rapide des accidents vasculaires dus à la pilule.

« *Et s'il importe de réduire au maximum un nombre d'accidents qui reste numériquement faible, il ne faudrait pas oublier pour autant*, souligne le docteur Kahn-Nathan, *tout ce que la contraception moderne a apporté aux femmes, aux couples et à la famille.* »

N.D.L.R. — Au cours de la table ronde, le professeur Jean-Luc de Gennes a, e noutre, noté que sur soixante-douze malades examinées dans son service pour un accident dû à la contraception, seulement la moitié avait auparavant fait l'objet d'un contrôle biologique. Il a insisté sur le caractère « inadmissible » de ce défaut de surveillance.

SCIENCES

● *Le prix des trois physiciens* pour 1978 a été remis au professeur Marcel Rouault, connu par ses travaux de diffraction électronique et par le rôle qu'il a joué dans la création de l'Institut de physique de l'université française de Montréal. Ce prix a été créé en 1951 à la mémoire de trois savants français morts en déportation — Henri Abraham, Eugène Bloch et Georges Bruhat, — directeurs successifs du laboratoire de physique de l'Ecole normale supérieure.



هكذا من الأصل

Le Monde DES LIVRES

Pourquoi des poètes ?

● *Des écrivains et des peintres répondent à la question de Hölderlin.*

JEAN-CHRISTOPHE BAILLY, Henri-Alexis Baatsch et les éditions du Soleil noir ont repris la question de Hölderlin : « *Pourquoi des poètes dans un temps de manque ?* » et l'ont adressée à plus de trois cents écrivains et peintres, français ou étrangers. La moitié environ ont répondu à cette enquête, lancée à la fin de 1977. Ils l'ont fait de diverses manières, sous la forme d'un écrit théorique, d'un poème ou d'une peinture. Leurs réponses ont été rassemblées dans ce livre. On y apprécie le laconisme courtois mais ironique de Samuel Beckett. Pourquoi des poètes ? « *Je n'en ai pas*, écrit-il, *la moindre idée. Pardonnez-moi.* »

Les autres — parmi lesquels Valério Adami, William Burroughs, René Char, Gérard Fromanger, Allen Ginsberg, Julien Gracq, Peter Handke, Henri Lefebvre, Michel Leiris, Octavio Paz et Roland Topor — se montrent moins concis, mais souvent plus énigmatiques, lorsqu'ils s'interrogent sur la vocation de la poésie dans une époque ou des circonstances malheureuses. On connaît, à ce propos, la réponse optimiste des surréalistes, qui ont mis parfois de trop grandes espérances dans leurs entreprises. D'une manière aussi naïve qu'impérieuse, ils demandaient à la poésie de changer la vie.

Les écrivains réunis dans ce volume apparaissent plus modérés, ou plus désabusés. Pour Michel Leiris, la poésie naît, justement, de la « conscience d'un manque » et de la détresse qui en résulte. La question posée devrait être alors retournée : *Pourquoi des poètes dans un temps de plénitude ?*, car la poésie est liée, par nature, au malheur des temps. Elle surgit sur une « terre brûlée », comme dit René Char. On peut considérer que toute époque subit une privation particulière, et qu'il revient aux poètes de trahir ce que le corps social s'évertue à cacher. Ils témoignent, selon Michel Leiris, qu'il faut avouer sa détresse, pour en triompher ; ou, du moins, pour éviter de s'y abandonner.

Mais, de quel manque souffrons-nous en 1978, et que font les poètes en face de ce dénuement ? Posée de nos jours, la question de Hölderlin appelle un jugement sur l'époque moderne et sur la poésie contemporaine. On peut dire qu'atteinte de la « maladie de l'universel », notre époque souffre singulièrement de l'absence du singulier. Du mépris et de l'exclusion qui le frappent.



Portrait de Hölderlin

Julien Gracq s'étonne que ce temps, qui devrait donner matière à la contestation poétique, manque de poètes. La majorité de ceux qui s'intitulent ainsi, loin de dénoncer la médiocrité de l'époque, s'appliquent à lui ressembler. Ils s'indigent que la poésie soit déconsidérée, qu'elle soit enfermée dans une sorte de « réserve indienne », qu'elle soit réduite à la misère, mais ils déplorent, en vérité, la modestie de leur rôle « dans le spectacle du vingtième siècle ». Ils s'emploient, sans réussite, à mieux figurer sur le marché du divertissement et nourrissent, de cette manière, les illusions qui masquent et renforcent le règne de la banalité.

Ce livre inégal est parfois révélateur de l'indigence poétique actuelle. De cette insuffisance qui se dissimule sous une inutile complication. Le maniérisme de certains, leur emphase ridiculement sophistiquée, ne parviennent guère à déguiser leur absence de pensée. Ils ne veulent rien dire. Il faut bien le cacher. Mais il n'est de pire insuffisance que celle qui refuse de s'avouer. Heureusement, René Char, Julien Gracq, Michel Leiris et quelques autres, soutiennent l'intérêt d'un ouvrage qui inspire au lecteur des sentiments contrastés.

FRANÇOIS BOTT.

★ A QUOI BON DES POETES EN UN TEMPS DE MANQUE ? Le Soleil noir, 314 p., 39 F. Quatre-vingts reproductions, dont trente en couleurs. Les œuvres reproduites dans ce volume font l'objet d'une exposition, à la galerie Nina Dausset, jusqu'au 15 janvier (16, rue de Lille, 75007 Paris).

La réponse de Julien Gracq

« ...*L'EXISTENCE de la poésie tend à me sembler autojustifiée : elle est « donnée » initialement plutôt qu'on n'y accède, elle constitue une manière d'être plutôt que de connaître : ce qui la rend invulnérable à toute approche critique (si elle était un vrai mode de connaissance, ce ne serait pas le cas) en même temps qu'exceptionnellement inapte à toute espèce de légitimation (en donne quelque idée, dans son voisinage, la confusion sans remède qu'engendre depuis toujours, et pour longtemps encore, un débat tel que celui de* l'art pour l'art, *débat qui ne peut se terminer, une fois soulevé, pour la raison même qui fait qu'il n'aurait jamais dû naître). Il n'existe pas de point d'appui extérieur pour la poésie, tel qu'en demandait Archimède pour son levier (c'est pourquoi elle ne soulève rien), mais aucun point d'appui non plus ne permet de la soulever, pour l'expulser. J'ai tendance à la croire par essence étrangère à des questions telles que* A quoi bon ? » (Extrait.)

Pierre Chaunu, cet historien de la très longue durée

● *Du paléolithique jusqu'à Brejnev, Giscard et Carter.*

LA très longue durée, chère à Pierre Chaunu et à quelques autres, est de plus en plus étirée vers « l'amont ». Dans un ouvrage récent, *la Violence de Dieu*, notre auteur fait commencer l'histoire universelle au « Que la lumière soit » du *Big Bang* ; soit au démarrage initial de l'Univers, pendant les « cinq premières minutes » de son existence. Et pourquoi ne pas admettre, en effet, que tout est histoire, des origines premières jusqu'à nos jours, même si l'historien professionnel, par vocation, est plus apte à traiter des archives du dix-septième siècle que du mouvement des galaxies.

Dans cette *Histoire quantitative, histoire sérielle*, où sont recueillis ses principaux articles depuis une vingtaine d'années, Pierre Chaunu, plus modestement que dans *la Violence de Dieu*, se borne à embrayer sur la préhistoire humaine, et sur Cro-Magnon. Le voilà qui devient Bossuet et qui embouche l'éclatante trompette du *Discours sur l'histoire universelle* (mais notre homme refuserait, lui, le patronage de « l'Aigle de Meaux »).

Parti du paléolithique, il descend le cours des siècles jusqu'à Brejnev, Giscard et Carter. Cette torrentielle descente s'opère « dans le désordre » : chaque article, écrit sur commande ou selon l'inspiration du moment, traite tantôt d'une époque, tantôt d'une autre, et souvent de toutes les époques réunies.

Dans ce vertigineux maelström, on finit par se retrouver. La préhistoire qu'apprécie le chrétien Chaunu, c'est celle de l'*homo religiosus*, le premier être qui enterre ses morts, il y a quelques dizaines de milliers d'années : il émerge, définitivement, de l'irreligion du singe : il accède à la dimension du sacré.

Préhistoire aussi, mais plus récente : la découverte du blé, des céréales cultivées. Elles datent de moins de dix mille ans par rapport à nous. Elles situent la transition qui s'opère vers le néolithique, celui du Moyen Orient, étiré vers l'Ouest. La Chine, en ce domaine céréalier, a trois mille ans de retard sur l'Occident. Le néolithique des « Célestes » n'a commencé que bien après le nôtre. Ce retard, selon Pierre Chaunu, ne se rattrape pas. L'histoire ne fait pas de cadeaux. Mao Tse-toung, dans ces conditions, serait-il contemporain d'Hammourabi ? N'exagérons rien. Il y a eu dans l'intervalle un télescopage des cultures, avec fécondation mutuelle, à l'échelle de l'Eurasie entière.

Toute l'histoire humaine, celle qui compte, va s'ordonner selon les rythmes d'une croissance en marches d'escalier. L'explosion démographique que connaissait, hier, l'Occident, aujourd'hui le tiers-monde, se greffe sur la ligne brisée mais jamais interrompue de cette croissance. On voit s'intercaler, entre-temps, de larges « replats ». Parmi eux, la remarquable phase du « monde plein », que Chaunu fait commencer vers 1300, à l'inflexion du douzième siècle gothique. La France et tout l'Occident ont fait à cette date leur plein d'hommes et de femmes pour les quatre cents années qui vont suivre (l'espace aujourd'hui français avait déjà, sous Philippe Le Bel, près de vingt millions d'hommes tout comme en 1700 sous Louis XIV).

Aux années 1300, les principales découvertes agricoles (charrue, collier de cheval, assolement triennal) sont en place et pour longtemps ; le mariage tardif (les hommes à trente ans, les femmes à vingt-cinq ans) s'installe progressivement en Angleterre et puis dans le reste de l'Europe, du nord au sud. A la différence des noces européennes de jadis.

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

(Lire la suite page 26.)

Un conte philosophique de Châteaureynaud

● *Pour échapper à la réalité terrible.*

L'ENFANT s'obstine à réclamer le morceau de savon qu'on a oublié de lui donner et que les hommes et les femmes serrent dans leur main, en suivant la file qui les mène aux douches. Le préposé le rabroue, lève le poing et soudain écrase le savon et le montre à l'enfant : du plâtre. C'est le leurre, pour prévenir le soupçon, la panique, peut-être la révolte. Les bourreaux sont bien pessimistes, ou optimistes, comme on voudra. Il ne se passe jamais rien. Chacun espère sauver sa vie, à lui. A force de se faire petit, on devient invisible.

Erreur. L'invisibilité se gagne autrement. L'enfant se sent soudain point de mire, personnellement menacé ; le voilà qui lâche le troupeau, détale, un soldat à ses trousses, qui jure : le petit « salaud » arrive aux barbelés. Le soldat s'arrête, s'écarquille : plus rien, plus personne. Escamoté, le gosse. Lui, il sait qu'il est bien là, et voit seulement qu'on ne le voit plus. A découvert pourtant. Les matraqueurs regardent de son côté, comme s'il n'y avait rien. Un coin d'herbe. Il s'endort.

Il se réveille sous un pommier portant deux pommes, au bord d'un bassin où nagent deux poissons. Là-bas, le camp, les tourmenteurs, les douches, une fumée noire. L'enfant mange un poisson, une pomme, recommence le soir. Demain, il n'aura plus rien. Il faut rentrer. Il quitte le minuscule verger. Vous croyez qu'il a rêvé ? Les sirènes déclenchées, les mitrailleuses sur les miradors vous détrompent. Pfutt... Evanouie à nouveau la petite cible, si excitante. Cette fois, l'ahurissement devient colère et inquiétude. Même les chiens côtoient en vain le verger invisible que l'enfant a regagné, où il trouve deux nouvelles pommes, deux poissons. Ainsi chaque jour. Il pourra même, quand les bagnards passeront, leur jeter une pomme miraculeuse. Ainsi vit-il dans cet éden à sa mesure, face à l'enfer.

Jusqu'au jour... Au prix de mille ruses, l'enfant se glissera dans un convoi qui débarque. Sans être vu, bien que redevenu visible, le voilà qui va reprendre sa place, « entre une vieille femme et un infirme », dans l'interminable file...

Avec ce bref récit où se concentre intensément l'univers de G.-O. Châteaureynaud aux confins de la réalité, parfois terrible, et d'un « autre côté », c'est moins une nouvelle qu'il nous donne qu'un conte philosophique : apologue, leçon, allégorie. Mais de quoi ?

De l'instinctive solidarité humaine, jusque devant la mort ? Du refus de la prédilection divine, du salut individuel par le haut ; d'être l'enfant du miracle ? Certes. Du retour au monde visible, à la réalité commune ? Sans doute. Mais aussi, vision de l'« humanité en marche ». Longue marche stupéfiée vers toutes les variétés de douches et de goulags, sous l'œil de ceux qu'on appelle bien romantiquement bourreaux, et qui ne sont que des organisateurs. Et souvent dépassés par l'organisation. Mais pourquoi dramatiser l'avenir des hommes ? — tout simplement, confortablement, « librement » poussés, hors du verger, vers un destin programmé d'insectes processionnaires.

YVES FLORENNE.

★ LE VERGER, de G.-O. Châteaureynaud. Balland, 80 p., 18 F.

« La Folie et la Chose littéraire » de S. Felman

MITOYENNES

LITTÉRATURE et folie se sont toujours côtoyées. Un abîme leur est mitoyen : le silence. Elles y jettent leurs brandons, qui étincellent un instant, puis se fondent dans le noir de ce qui ne s'énoncera jamais. Éclairer l'une, c'est faire danser l'ombre de l'autre. Deux faces d'une même agonie, où ne manque pas l'enthousiasme.

Les preuves abondent : Sade, Nerval, Nietzsche, Artaud, doubles suicidés de la démence et de la parole. Écoutez-les. Nietzsche : « *En moi, c'est l'inapaisable qui veut élever la voix... Douce folie que le langage... En parlant l'homme danse par-dessus toutes choses.* » Artaud : « *Les mots m'ont définitivement jeté à côté de la vie.* »

Et les non-fous, soi-disant, qui font chorus : « *Ceux qui ont créé les mots croyaient au délire* » (Platon). Balzac : « *Le fou et l'écrivain sont des hommes qui voient un abîme, et y tombent.* » Flaubert décrète « *folles* » les choses pour lesquelles « *il n'y a pas de langage* ». Valéry révère ces « *valeurs-pour-un-seul* » qui fondent les grandes productions de l'esprit. Bataille écrit « *par crainte de devenir fou* », et Cioran, roc de désespoir, « *bricole dans l'incurable* »...

UN livre très agitant vient relancer les vieilles réflexions sur les frontières communes de l'écriture et de la folie. Son auteur n'est connue que des spécialistes mais mériterait d'intriguer les lecteurs que le manque d'agrégation n'empêche pas de songer à ce qui se passe quand un grand texte délire en eux.

Pour observer les tourbillons du langage, Shoshana Felman dispose un peu du même recul que les satellites météo sur les dépressions atlantiques. Parfaitement bilingue, elle se partage entre les théoriciens français les plus avancés et ceux de Yale, où elle enseigne. Elle assure une sorte de lien entre le groupe Tel Quel et ce qu'on appelle « l'école de Yale », qui, comme toutes les écoles, refuse d'en être une. En très gros, elle illustre la tendance des chercheurs littéraires du monde entier à abattre les frontières entre philosophie, linguistique, psychanalyse, logique, etc., à considérer les figures de rhétorique comme des forces, et non plus comme des formes inertes, les théories comme des actes, et leur travail comme une quête de l'« insolite ».

EN 1971, José Corti, qui n'imprime pas n'importe quoi, a publié une première étude de Shoshana Felman sur *la Folie dans l'œuvre romanesque de Stendhal.*

Cela commençait dans la technique plutôt rude, avec schémas et comptabilités à faire fuir. On apprenait que le mot « folie » revenait en moyenne toutes les 2,30 pages dans *le Rouge et le Noir*, contre 2,09 dans *la Chartreuse* ! Appliqués

par Bertrand Poirot-Delpech

à l'art littéraire, les chiffres ont toujours quelque chose de saugrenu, comme si on collait en travers du cadavre de Holbein un tracé d'encéphalogramme plat !

Après quoi, l'essai ouvrait quantité d'avenues cachées. La folie, selon Stendhal, surgissait au croisement de ses définitions multiples : synonyme d'enfance, d'impatience, de sensibilité excessive, d'imagination sans frein, de dédoublement, mais aussi valeur romantique d'absolu et d'héroïsme, opposée à la raison triste et à la prudence prosaïque, jeunesse contre vieillesse.

LA *Folie et la Chose littéraire* étend le propos, de Stendhal à Nerval, Rimbaud, Balzac, Flaubert et Henry James. Il faudrait ajouter : sous la double influence, partout sensible, de Michel Foucault et de Jacques Lacan.

Chez l'auteur d'*Histoire de la folie à l'âge classique* (Plon), Shoshana Felman a puisé la conviction féconde que la folie n'est jamais absente de l'histoire. Quand une époque en paraît indemne, c'est qu'elle l'a enfermée. S'il n'y a pas de littérature de la démence au dix-septième siècle, c'est que le *cogito* a opéré un véritable coup de force, et que la raison a déployé son impérialisme, logique au poing. Les siècles suivants ne toléreront pas davantage la menace oblique du délirant. A la cage, Sade. Au trou, Nietzsche. Artaud, prisonnier du bon cœur à Rodez, et on a trouvé mieux depuis : la camisole chimique, ni vu ni connu je t'embrouille.

La folie de Rimbaud est passionnante à regarder s'écrire parce qu'au fond Rimbaud... n'est pas fou. Il fait semblant, comme tous les adolescents un peu fiévreux, et que les assis assiègent. Quitter un vieil alcoolo pour aller vendre du café au grand air, n'est-ce pas la santé même, très jeune cadre dynamique ? C'est seulement en imagination que le poète d'*Une saison en enfer* aurait connu les « désastres » de la folie, ses « nuits sans fond »... La réalité est évidemment tout autre, si tant est qu'on puisse parler de réalité à propos d'un état qui passe pour s'en passer !

FLAUBERT, c'est encore autre chose : toutes les névroses du monde, comme l'a montré Sartre, mais pas de délire caractérisé, sinon celui de croire à l'Art, et réaliste par-dessus le marché.

Dans *Mémoire d'un fou* et *Novembre*, Flaubert donne, de la démence qu'il côtoie, des images relativement conventionnelles : la solitude farouche, la démesure du souvenir. Shoshana Felman met en lumière l'attrait, plus trouble, du néant. En répertoriant les lieux communs, l'auteur du *Dictionnaire des idées reçues* espère obtenir le « mutisme du bourgeois », sa marotte. Mais l'utopie du silence dépasse, chez lui, la haine de sa classe. Il l'écrit à Louise Collet : faire en sorte que « *personne n'ose plus parler* ». L'aphasie : suprême pensée du fou littéraire, dont Beckett tirera sa consigne fantomatique : se taire, du verbe « se terrer ».

(Lire la suite page 22.)

la vie littéraire

C. G. Jung et le bouddhisme zen.

« *Quel est le principe essentiel du bouddhisme ?* », interroge le disciple ; « *Le cyprès dans la cour* », répond le maître. C'est là un « koan » proposé aux novices.

Réputé impénétrable, le « koan zen » — cet art du dialogue paradoxal — exerce sur les lecteurs occidentaux un attrait puissant dont témoigne la publication simultanée de deux ouvrages visant l'un et l'autre à nous familiariser à un mode de pensée typiquement chinois.

C. G. Jung, qui préface « *L'Introduction au bouddhisme zen* », de D. T. Suzuki (édition Buchet-Chastel, 173 pages), observe que, bien que l'état d'esprit spirituel nécessaire à l'appréhension du zen n'existe pas dans le monde occidental, il n'est peut-être pas sans profit de se laisser pénétrer par l'étrange obscurité des anecdotes bouddhiques : notre indécrottable rationalisme s'y trouve mis en échec.

Quant au professeur T. Izutsu, spécialiste de l'histoire des religions, dans un essai de grande qualité, mais d'accès plus difficile que celui de Suzuki : « *Le Koan Zen* » (édition Fayard, 160 pages), il scrute quelques-uns des aspects les plus fondamentaux du bouddhisme zen : problèmes du « sens », structure de soi dans l'exercice spirituel, dialectique mouvante de l'intérieur et de l'extérieur. — R. J.

Mort du poète équatorien Jorge Carrera Andrade.

Jorge Carrera Andrade vient de mourir en Equateur. Ceux qui l'ont connu à Paris, où il fut longtemps diplomate, n'oublieront pas sa silhouette de géant des Andes, l'élégance bleue ou noire, « *britannique* », dans laquelle il drapait sa solitude de timide, le parapluie qui abritait en toutes saisons ses promenades d'homme grave et mélancolique interrogeant les vitrines des libraires sur les nouveautés de la poésie.

Il était né à Quito en 1903. Cette terre natale, avec son « délire botanique », ses orchidées, ses bananiers, ses plantes qui « *conquièrent la cordillère et vont se perdre dans les nuages* », fut le premier belvédère de sa poésie, celui qui lui permit, comme l'écrivit Alain Bosquet « *d'apprivoiser pour nous l'oiseau-mouche et le volcan, le détail pittoresque et l'événement tellurique* ». Elle lui inspira les grands poèmes métaphoriques de plusieurs recueils réunis plus tard sous le titre *Lieu d'origine* (1951).

Il voyagea. La diplomatie ou l'exil, selon les vicissitudes politiques, le conduisirent dans le monde entier. L'univers devint « *une présence* » qu'il observa inlassablement et dont il entreprit de recenser les éléments essentiels ou infimes pour les redéfinir magiquement par la poésie. Ainsi le bananier devint-il « *l'alambic des tropiques* », l'arc-en-ciel « *un cache-nez de sept couleurs* », la pluie « *le ciel monnayé* », un clocher « *le colombier des anges* », la lune sur l'océan « *une casquette de marin* », l'hippocampe « *la clef de la mer* ». *Inventaire du monde* (1940), *Famille de la nuit* (1954), *Homme planétaire* (1959) et *Forêt des Aras* (1964) multiplièrent à l'infini les merveilles de cette vision éblouie.

Carrera Andrade avait traduit Reverdy et Paul Valéry et consacré à la poésie française contemporaine une anthologie passionnée. Adolphe de Falgairolle, Robert Ganzo, E. Vandercammen, F. Verhesen, A. Miguel, le révélèrent dans de précieuses plaquettes. L'hispaniste René-L.-F. Durand lui avait dédié une étude dans la collection « Poètes d'aujourd'hui », de Pierre Seghers. — C. C.

Un auteur tranchant.

« *Je le traînai par les pieds d'abord, par les crins ensuite, jusqu'au billot où bientôt il fut lié. « Courbe le front ! » (...) d'un seul coup, là, je le tronquai ! De même que trois ou quatre mois après sur une place de Paris, en présence de tout un peuple, on écima Louis Capet, enfant de rois homicides, homicide lui-même et roi, chef avéré de toute cette clique de drôles et de seigneurs...* »

Ainsi écrivait Léon Cladel (1835-1892) dans ce *N'a-qu'un-œil* que les Editions Garnier viennent de reprendre sous le pavillon de leur collection « Les classiques populaires ». Dans *N'a-qu'un-œil*, le narrateur retrace le conflit qu'il eut avec le terrible châtelain dont il était le serf ; conflit qu'il lui valut la perte d'un œil, de sa femme, de sa fille adoptive et qui s'acheva dans l'embrasement général de 1789. Né dans une famille d'ouvriers, Léon Cladel se voulut le porte-parole des malheureux et usa de sa plume aiguisée pour tracer « l'épopée ouvrière et paysanne ». Oublié aujourd'hui, Léon Cladel connut une grande notoriété de son vivant et ce « révolté romantique », nous apprend Claude Cantégrit dans la préface, fut salué par Victor Hugo, Baudelaire, Barbey d'Aurevilly, Flaubert, etc. A lire, donc, ce fougueux *N'a-qu'un-œil*, qui, « *s'il était devenu borgne, il n'était plus aveugle !* ».

vient de paraître

Romans

VIRGIL GHEORGHIU : *les Amazones du Danube.* — Récit d'un double meurtre et évocation du Danube, par l'auteur de *la Vingt-Cinquième Heure.* (Plon, 185 p., 38 F.)

FRANÇOISE GENOUD : *les Galiciens.* — Amours tumultueuses dans une Espagne aux prises avec Napoléon et ébranlée par un soulèvement populaire. (Flammarion, 425 p., 50 F.)

GASTON COMPÈRE : *Portrait d'un roi dépossédé.* — Un nouveau texte sous le signe de la poésie allemande par l'auteur du *Fort de Gleisse.* (Belgond, 220 p., 49 F.)

Littérature

MICHEL BUTOR : *Boomerang.* — Ce troisième volume du *Génie du lieu* se déploie sur le tiers-monde, d'un siècle à l'autre. (Gallimard, 462 p., 250 F.)

Contes

JEAN MARAIS : *Contes.* — Neuf contes de Jean Marais, illustrés par l'auteur. (Albin Michel, 148 p., 29 F.)

Critique littéraire

ROGER CAILLOIS : *Rencontres.* — De 1940 à ces dernières années, des « rencontres » avec des œuvres et des écrivains, réunies en volume. (Presses universitaires de France, 302 p., 64 F.)

MIKHAIL BAKHTINE : *Esthétique et théorie du roman.* — Textes d'un précurseur de la sémiotique contemporaine mort à Moscou en 1975. Préface de Michel Aucouturier. Traduit du russe par Daria Olivier. (Gallimard, 490 p., 98 F.)

JEAN-YVES TADIÉ : *le Récit poétique.* — L'auteur analyse le récit poétique, à qui il donne une existence autonome parmi les genres littéraires. (Presses universitaires de France, 206 p., 55F.)

Lettres étrangères

WOLF BIERMANN : *Ainsi soit-il et ça ira.* — Cette édition bilingue présente un choix de poèmes et de chansons qui fait suite à *la Harpe de barbelés* paru chez le même éditeur en 1972. Entre-temps le chanteur politique est-allemand a été déchu de sa citoyenneté par les autorités de son pays. Il est passé à l'Ouest en 1976. Traduit de l'allemand et présenté par Jean-Pierre Hammer. (Christian Bourgois, 280 p., 50 F.)

JORGE LUIS BORGES : *le Livre de sable.* — Un nouveau recueil de l'écrivain argentin. Treize courtes nouvelles que l'auteur définit comme des « exercices d'aveugle ». Traduit de l'espagnol par François-Marie Rosset. (Gallimard, coll. « Du monde entier », 146 p., 25 F.)

CHARLES BUKOWSKI : *l'Amour est un chien de l'enfer.* — Le tome II des poèmes de l'écrivain californien. Traduit de l'américain par Gérard Guégan. (Le Sagittaire, 208 p., 32 F.)

MARIO BENEDETTI : *Avec et sans nostalgie.* — Quatorze nouvelles d'un bon écrivain latino-américain (né en Uruguay en 1920) encore peu connu ici. Traduit de l'espagnol par Annie Morvan. (Maspero, coll. « Voix », 176 p., 30 F.)

VOLKER BRAUN : *la Vie sans contrainte de Kast.* — Le « roman de formation », constitué de quatre récits d'un écrivain d'Allemagne de l'Est, né en 1939. Traduit de l'allemand par G. Badia, A. Lance et V. Jerewski. (Les Editeurs français réunis, 250 p., 42 F.)

Philosophie

KARL JASPERS : *Raison et Existence, cinq conférences.* — Une première ébauche de la « logique philosophique », que Jaspers développera plus longuement. (Presses universitaires de Grenoble, 147 p., 50 F.)

ROGER PAYOT : *Jean-Jacques Rousseau ou la gnose tronquée.* — L'auteur tente de réintégrer Rousseau dans « sa véritable famille spirituelle : le gnosticisme ». (Presses universitaires de Grenoble, 242 p., 80 F.)

ROBERT GEERLANDT : *Garaudy et Althusser, le débat sur l'humanisme dans le parti communiste français et son enjeu.* — A quelles conditions peut-il y avoir réellement un humanisme marxiste ? (Presses universitaires de France, 150 p., 60 F.)

Mémoires

R.-L. BRUCKBERGER : *Tu finiras sur l'échafaud.* — Le Père Bruckberger explore sa vie jusqu'à 1948 avec une témérité dont il « désespère de la modérer un jour ». (Flammarion, 440 p., 60 F.)

Essais

MICHEL PONIATOWSKI : *l'Avenir n'est écrit nulle part.* — Les réflexions de l'ancien ministre sur le passage de la société industrielle à la société scientifique et télématique. (Albin Michel, 431 p., 49 F.)

HENRI ARVON : *les Juifs et l'Idéologie.* — La gauche n'est-elle antisémite que par accident ? La droite est-elle antisémite par nature ? (Presses universitaires de France, 147 p., 42 F.)

CHARLES PARAIN : *Octave-Auguste, la naissance d'un pouvoir personnel.* — L'ampleur du mouvement historique qui entraîne la société romaine redonnée par l'auteur d'un *Jules César* et d'un *Marc-Aurèle.* (Ed. sociales, 222 p., 25 F.)

Société

HENRI NAVARRE : *le Service de renseignements.* — Le général Navarre a recueilli des témoignages et reconstitué l'histoire du S.R. français de 1871 à 1944. (Plon, 355 p., 55 F.)

DENIS RANCOURT : *C.I.A., les services secrets américains.* — Réussites et échecs du service de renseignements américain. (Stanké, 202 p., 45 F.)

Presse

JACQUES THIBAU : le Monde, *un journal dans l'histoire.* — Trente-cinq années d'histoire de la France contemporaine à travers l'histoire d'un journal. (Jean-Claude Simoen, 472 p., 59 F.)

Spectacles

OLIVIER MERLIN : *Quand le bel canto régnait sur le Boulevard.* — Une histoire vivante du théâtre lyrique de 1820 à 1875. (Fayard, 264 p., 59 F.)

Histoire

JEAN QUENIART : *les Hommes, l'Eglise et Dieu dans la France du dix-huitième siècle.* — Sociologie du christianisme à l'âge des Lumières. (Hachette, 358 p., 56 F.)

MARIE-SYLVIE DUPONT-BOUCHAT, WILLEM FRIJHOFF, ROBERT MUCHEMBLED : *Prophètes et Sorciers dans les Pays-Bas des seizième-dix-huitième siècles.* — Entre la Hollande, le Luxembourg et le nord de la France, irrationnel et modernité. (Hachette, 366 p., 68 F.)

Biographies

MYRIAM et GASTON DE BEARN : *Gaston Phébus : les Créneaux de fer.* — Second tome de la biographie du comte de Foix (1331-1391), écrite à partir d'archives familiales. (Mengès, 434 p., 46 F.)

DAPHNE DU MAURIER : *l'Escalier en colimaçon.* — Biographie de Francis Bacon, philosophe et homme politique anglais (1561-1626). (Albin Michel, 478 p., 55 F.)

JEAN LINIGER, PHILIPPE DE COMMYNES : *Un Machiavel en douceur.* — Biographie d'un homme de transition, médiéval et moderne. (Librairie académique Perrin, 427 p., 68 F.)

Psychanalyse

TILMAN MOSER : *Années d'apprentissage sur le divan.* — Un ancien malade devenu psychanalyste se confesse. Trad. de l'allemand par J. Etoré. (PUF, 223 p., 59 F.)

Ethnologie

MARIE-CLAIRE PINGAUD : *Paysans en Bourgogne, les gens de Minot.* — Après *les Bretons de Plozévet,* une nouvelle monographie villageoise. (Flammarion, 300 p., 88 F.)

en poche

Suite anglaise

ELLES vont comme un gant à Julien Green, ses remarques sur l'art de Charles Lamb prenant un tel plaisir à portraiturer toutes les personnes croisées dans son existence que l'on ne se défend pas de le suivre. « *Jamais,* note Green, *il ne lui vient à l'esprit que l'on ne puisse pas s'intéresser comme lui aux robes que portait sa grand-tante, ni à la manière dont John Lamb faisait son punch ni aux opinions de sa sœur en littérature, et cette candeur est irrésistible* »

Dans cette *Suite anglaise,* écrite à vingt-sept ans, Julien Green excelle à nous rendre présents cinq écrivains plus excentriques les uns que les autres et également attachants : Samuel Johnson, William Blake, Charles Lamb, Charlotte Brontë et Nathaniel Hawthorne.

Particulièrement émouvantes sont les pages où Green évoque la jeunesse rongée par la mélancolie des sœurs Brontë dans le presbytère de Haworth ; la nuit, le vent y souffle avec une violence extrême « *vous forçant à écouter le bruit étrange de son cri lugubre où l'on croit reconnaître des appels désespérés de voix humaines* ».

C'est en romancier, déjà maître de son talent, que Green nous promène chez les écrivains qu'il aime, voyageurs sur la terre en marche, comme lui, vers l'invisible. Le mystère qui flotte autour de chaque être, qui le rend à nul autre pareil, quelques mots suffisent à Green pour le restituer. Sans doute parce que le regard qu'il porte sur le monde est un regard d'enfant ; un regard d'une irrésistible candeur.

ROLAND JACCARD.

★ SUITE ANGLAISE, de Julien Green, Le « Livre de poche », 126 pages, 5,50 F.

en bref

● **LE PRIX RABELAIS a été attribué à Henri Vincenot pour son livre « la Billebaude » (Denoël).**

● **LE PRIX « TERROIR » a été décerné à notre collaborateur Jean Taillemagre pour son ouvrage « Pleine terre » (Stock) par le jury de l'Association régionaliste du Béarn, du Pays basque et des contrées de l'Adour et de l'Académie des lettres pyrénéennes.**

● **L'EXPOSITION « POETES A MANTES-LA-JOLIE », une initiative de Juliette Darle et Alain Bosquet, sera inaugurée le samedi 25 novembre dans les locaux du nouveau centre administratif.**

● **UN COLLOQUE TAINE se tiendra au Collège de France (salle 8) le samedi 25 novembre, à partir de 9 heures, à l'initiative de la Société d'études romantiques et à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de la naissance de l'écrivain. Les deux séances de communications auxquelles participeront des universitaires français et étrangers seront présidées successivement par le professeur Max Milner et Jean-Thomas Nordmann, vice-président du parti radical.**

● **« ACTUALITE DU GRAND JEU » est le thème de l'exposition qui a lieu jusqu'au 10 décembre à la Maison de la culture André-Malraux de Reims. Le 5 décembre, à 20 h. 30, un débat se déroulera sur le même thème avec la participation de C. Esteban, H. Juin, B. Noël, C. Rugafiori et J.-M. Le Sidaner.**

● **L'ASSOCIATION DES AMIS DE SPINOZA organise une réunion d'information le 2 décembre, à 15 h., à la salle Cavaillès de l'université Paris-I, 17, rue de la Sorbonne, Paris 75005. Cette réunion a pour but de faire le point sur les recherches de nature à éclairer le contexte intellectuel du spinozisme.**

romans

Les chemins de l'amour

● *De beaux éclats dans un premier roman trop précieux.*

CURIEUX livre. Il intrigue, séduit, irrite ; il vous entraîne, vous lasse, vous perd, vous reprend et l'on poursuit ainsi la lecture de *Pour Geneviève*, le premier roman d'un auteur de trente ans, tantôt avec intérêt, tantôt avec mauvaise grâce tant les qualités se dégagent mal des surcharges et des maladresses. Mais l'œuvre est ambitieuse, soigneusement concertée et elle n'est pas à négliger.

De quoi s'agit-il ? D'une quête d'identité, à l'évidence, avec son inévitable corollaire : la recherche d'un bonheur. Au départ : la vision d'un blockhaus abandonné à la fin de la guerre, minutieusement décrit, matrice de béton où le narrateur fait surgir un enfant et un soldat blessé, puis un adolescent endormi nu dans toute sa grâce sous le regard énamouré d'un compagnon de son âge. Enfance, mon amour... Nous y voilà. Le narrateur, adulte, ayant trouvé l'équilibre et l'amour avec Geneviève, reprend d'anciens brouillons qu'il commente et où vont se succéder toutes les étapes de l'éducation sentimentale qui l'a amené à Geneviève et dont la principale s'appelle Yves, le bel endormi.

Pulsions homosexuelles de l'adolescence ? Narcissique dédoublement de l'âge dit ingrat ? Projection de tous les rêves sur un autre soi-même, si proche et si lointain à la fois ? Oui, de tout cela un peu, mais rien ici n'est simple. Nous ne verserons pas dans les amitiés particulières, nous les frôlerons à peine, tant le monde recréé autour de l'attachement d'Yves et du narrateur échappe aux évidences trop vulgaires, aux simplifications hâtives.

L'amour d'Yves et du narrateur est tacite ; il n'est fait que d'échanges, de regards, de reflets, d'esquisses, de quelques gestes innocents. En fait, c'est tout le pouvoir merveilleux et cruel de la vie que chacun jauge par la présence de l'autre comme on peut juger de la hauteur du soleil par l'ombre portée. Et chacun d'eux ira sans surprise vers la femme qui l'attend : Yves apparemment sans retenue, le narrateur, indécis, embrouillé, exalté et timide, avec plus de réserve, plus de nostalgie aussi.

Tout le livre cherche à nous faire comprendre que les philtres de l'amitié masculine maintenue au niveau d'une exaltante pureté d'intention étaient nécessaires à l'épanouissement de l'individu dans l'amour d'une femme. Ce *Pour Geneviève* est bien, en quelque sorte, une confidence destinée à l'édification de la femme aimée. Mais ce que le roman sous-entend de la même façon, c'est qu'aucune femme, aussi aimée soit-elle, ne peut effacer tout un legs de sensualité amoureuse dont elle était exclue. Le désir masculin cultivé mais inabouti, lié aux mirages de l'enfance, reste ici la nervure profonde, mystérieuse, douloureuse de l'amour féminin voulu, revendiqué, exalté même.

Pour Geneviève mêle les rythmes et les voies contraires pour, paradoxalement, dégager une unité : au nostalgique inventaire des sens dont un compagnon est à la fois le prétexte et le but s'ajoute le commentaire lucide de l'adulte établi dans le culte d'un amour exclusif. Toute une symbolique accompagne ce perpétuel cheminement à partir du corps masculin et féminin, à partir d'un détail, d'une odeur, d'un mouvement, d'un lieu, d'un élément. Et c'est là que l'auteur perd un peu pied : eût-il amputé son texte d'une centaine de pages qu'il eût rendu plus fort et plus convaincant ce tracé d'une mémoire amoureuse qui va de la minutie descriptive poussée jusqu'au vertige aux échappées les plus lyriques dans le ciel de l'imaginaire.

Trop d'emphase, de préciosité et de longueurs didactiques nuisent aux beaux éclats que l'auteur a su tirer d'une recréation sensorielle de l'adolescence. Autrement dit, l'intention du livre pèse un peu lourd sur son accomplissement sensible ; la structure de l'ouvrage en souffre et le lecteur avec. Patrick Drevet apprendra sans doute à résister aux tentations du commentaire et du discursif ; ses réelles qualités de ferveur et d'exactitude poétique ne pourront qu'y gagner.

PIERRE KYRIA.

★ POUR GENEVIEVE, de Patrick Drevet. Gallimard, 326 p., 69 F.



Dominique de Roux et la dérision d'écrire

● *Le ton d'un adieu, parfois enjoué, parfois anxieux.*

VOICI un livre posthume de Dominique de Roux, à la fois essai, roman, poème. *La Jeune Fille au ballon rouge* est un message énigmatique et violent, dans le style de *Maison jaune* (1969) mais annonçant expressément *le Cinquième Empire* (1977), préparant à l'exil vécu comme conquête de soi-même et de tout, au hasard du possible.

Dominique de Roux avait compris l'espèce de dérision que c'est d'être écrivain dans les années 70. En sortir par l'écriture même, liée à la mort intériorisée d'une civilisation, était l'objet de sa recherche, de sa passion. Poète de la dissidence aristocratique au temps de la dissidence des masses, c'est ainsi qu'il n'est pourtant pas étranger à son époque qu'il a trop agressée pour qu'on ne devine pas à quel point il la désirait, mais autrement. De même les femmes, toutes les jeunes femmes, jeunes filles au ballon rouge dont il a été par brèves instances le miroir, car en lui, elles auront existé comme on peut exister en passant. Il ne s'agit bien sûr pas d'être heureux, mais au contraire de vivre : « Ils s'aimèrent deux ans. Ils mangèrent. Ils passèrent en ligne droite, ils allèrent longtemps et ils boucanèrent le poisson. »

Ce livre est une promenade dans l'esprit du temps qui a le ton d'un adieu parfois enjoué, parfois anxieux : ces idées un instant inventées, ces êtres un moment rencontrés, connus parfois, qu'était-ce donc ? Il faut être sérieux, c'est-à-dire : ne pas prendre tout cela trop au sérieux. Considérer les causes, les conséquences, voir ce qu'on peut faire (aller en Suisse, au Portugal, ou en Afrique, comme ça), être entre les deux, cause et conséquence de soi-même. Penser que *tout est involontaire, même la volonté* : ce qu'on veut, nous veut d'abord. Nous sommes aspirés par nos actes, notre seule fatalité que nous portons en nous avec le programme de notre vie/mort. Et le mystère finit où il semble commencer, comme toujours, car seul le temps est épaisseur.

Clément, cinquante-sept ans, tous bagages faits, procédant par zigzags, continue à lire le rêve, l'écriture et l'action, ultime disciple de Chateaubriand, « le dernier penseur qui comprit la politique de l'écriture ». Alors : « La vie n'est possible qu'au niveau du mythe. On croit à sa propre invention, qu'on n'est pas obligé de comprendre... » Plus tard, peut-être, on meurt de comprendre qu'on ne peut plus rien fonder : « Il y a ainsi des périodes biologiques si violentes que certains organismes se brisent à constater qu'il n'y a pas de résurrection. » En effet, la révolution est irrémédiablement périmée, partout, et les idéologies fonctionnent comme un piano mécanique, du crin-crin « à quoi l'individu réplique par le terrorisme, somptueusement gombrowicien, l'irrationnel ».

Wilhelmine, Adélaïde, Bettina, qui êtes-vous, « quelle essence corporelle, quelles teintures de mort sécrète donc le moulage de ces femmes de pierre dans le creux du souvenir » ? Pas le temps de les aimer ni d'en être aimé, à quoi bon. L'attente, « le goût du néant toujours entaché d'une éternelle jeunesse, du mythe de la jeune femme ». Nos propres inventions qui nous restent seules, et que nous ne sommes pas obligés de comprendre, leurs influx de vigueur et de tendresse réelle, le dernier combat spirituel aux portes des villes stridentes ; nous sommes comme le ballon rouge d'une jeune fille, processionnant dans le ciel bas, tenu, lâché, évanoui, et après ? L'Afrique, c'est mieux, mais c'est toujours la même chose. « Alors, ce n'est rien de mourir, rien qu'un retour maternel sur soi-même. » Retour, dans ce livre, poétique et somptueux, une terrible aventure intérieure où la chair et l'esprit redeviennent un même courage, ne se lâchent plus et ne nous lâchent plus.

PHILIPPE DE SAINT-ROBERT.

★ LA JEUNE FILLE AU BALLON ROUGE, de Dominique de Roux. Ed. Christian Bourgois, 171 p., 38 F.

L'Algérie quinze ans après

LES romans sur la coopération franco-algérienne ne sont pas légion. Il y eut, avant l'indépendance, la grande époque de la littérature nord-africaine d'expression française. Puis les romans sur la guerre d'Algérie. La désillusion de ceux qui, ayant aidé à cette indépendance ne la retrouvait pas conforme à leurs schémas.

La coopération elle-même est en porte à faux. A la fois solidaire de ce qui se fait, et y œuvrant, mais héritière de ce qui fut, et le rappelant, ne fût-ce que par sa seule présence.

Le coopérant est ce personnage en équilibre instable entre ces deux mondes.

Tel est le thème auquel s'est attaqué, avec infiniment de maîtrise, Christian Dedet.

Son héros, Luc Altérac, est ce coopérant qui a fait de son métier : la médecine, un engagement de tout l'être. Il a une femme, actrice des théâtres d'avant-garde, que la nostalgie des planches ramènera à Paris, avec leur fille. Il reste seul avec ses amis, pour la plupart islamisants ou arabes, dont l'un, le poète Pierre Bris, sera assassiné dans des circonstances qui demeureront mystérieuses. S'agit-il d'un crime d'Etat ou d'un règlement de comptes à la limite du crapuleux et du sentiment ? Il sera aisé de reconnaître dans ce personnage et dans ce fait divers, la personne et la fin de Jean Senac, poète réputé, rallié à la Révolution algérienne, mais marginal de son ordre.

Dès lors, tout le roman va être ordonné autour d'une double démarche : une enquête, quasiment policière, sur les circonstances de ce meurtre, qui débouchera sur une explication vraisemblablement crapuleuse, et une quête de soi, de son identité, de son équilibre, dans cette Algérie qui cherche elle-même son équilibre entre la tradition et le modernisme.

Un appétit inassouvi

Luc Altérac va connaître Véronique, une jeune coopérante avec laquelle il pourrait refaire sa vie. Il recueille Hamama, jeune fille algérienne, qui fuit un mariage imposé et qu'il fait héberger par Véronique et son compagnon Gilles. Gilles tombe amoureux de Hamama, qui le lui rend. Mais Hamama est reprise par sa famille. Luc Altérac est lui-même rappelé à Paris par une maladie de sa fille. Il perd Véronique, qui a fini son temps de coopération. Quand il regagne Alger, c'est pour apprendre que son contrat ne sera pas renouvelé.

« Au fond, le meilleur service à rendre aux Arabes ne serait-il pas de leur apprendre à se *passer de nous ? »*

Tout le roman, qui fourmille de scènes vraies, justes, qu'on pourrait croire vécues, donne cette impression à la fois d'élan et d'entrave, d'appétit et d'inassouvissement. Invité à participer à une aventure, on est dissuadé de la poursuivre. L'Algérie moderne apparaît comme une de ces montagnes encore jeunes qui n'ont pas trouvé leur assise et dont le relief bouge. Tout s'y amorce, mais rien n'y aboutit. Les destins des personnages sont à cette image, riches de possibles, mais incertains de leur avenir.

PAUL MORELLE.

★ LE SOLEIL POUR LA SOIF, de Christian Dedet, Julliard, 305 pages, 40 F.

MITOYENNES

(Suite de la page 19.)

UN rêve passe : et si, à force de questionner la folie et la parole l'une par l'autre, on apprenait leur commune origine ? D'où vient, par exemple, que la première, sitôt qu'on la réprime, se réfugie dans la seconde, et qu'aujourd'hui où on tolère mieux les cris d'aliénés on circonscrive tant l'écrit ? Ou encore : qui sait pourquoi on « perd la raison », pourquoi on aurait pu ne pas la perdre ?

Poser la question, c'est se retrouver religieux. Voyez Baudelaire : *« Dieu seul sait comment les fous auraient pu ne pas l'être. » (le Spleen de Paris).* Et nous connaissons tous des malades pour qui le psychiatre, à ce compte, est Dieu. Jacques Lacan ne s'y est pas trompé. Toute la psychanalyse repose sur cette illusion, ou du moins cet espoir,

par Bertrand Poirot-Delpech

du patient : qu'à la tête du divan l'héritier du bon papa Freud, qui n'a pu se tromper ni nous tromper, *sait*, lui.

Or il n'est que « supposé savoir ». Ces choses qui ne se dévoilent au malade qu'à la dérobée, que s'il n'y prend pas trop garde, le médecin, lui non plus, n'y pige que pouic. L'histoire culturelle de l'Occident en a menti. Personne ne connaît, *avant*, où la parole folle va « chercher tout ça ». L'Eglise elle-même n'ose plus dire que Dieu régit ce magma-là. Mais alors ? Ce savoir n'aurait donc pas de sujet ? C'est *« le malentendu universel »*, suggère Baudelaire ; *« cette perpétuelle erreur qu'on appelle la vie »*, propose Proust.

De cette position théoriquement intenable, et que l'efficacité effective de la cure analytique rend tragique, Lacan donne les explications que l'on connaît : humbles et désemparées, sous leur faconde, et vouées à faire sourire, parce que condamnées à l'espièglerie mal pénétrable qu'on appelait autrefois l'« inspiration ».

ON a deviné, à ces remarques titubantes, que la lecture de Shoshana Felman ne va pas sans tournis. On ne joue pas les intermédiaires entre tant de disciplines et d'avant-gardes sans extravaguer un peu, et sacrifier aux jargons.

L'un de ces jargons me chiffonne parce qu'il envahit les proses les plus sûres. Comme beaucoup de ses pairs français, l'enseignante de Yale a contracté l'usage des intransitifs lacaniens en à et de. Exemples : ceci n'aura de sens *« qu'à »* se compléter... ; et : l'interprétation se déchire *« du »* point de fuite... « Quézaco ? » « à » est-il mis pour « à condition de » ? ; « de », pour « du fait de » ? J'attends la lumière.

Elle existe sûrement. Il ne peut s'agir de simple rites initiatiques pour se rassurer. L'espèce de technique pluridisciplinaire où le commentaire littéraire s'ébat depuis vingt ans ne se veut pas une de ces sciences à systèmes dont Stendhal se plaignait qu'elles *« empêchent de faire des folies pour rien » (Promenades dans Rome),* et où Bernanos voyait une « forme de folie ». Lacan lui-même parle de la norme comme d'un désir impossible. En fait, le savoir moderne traverse une période de liberté obligée. Il s'ensuit des vertiges, que les moins solides soignent à coups d'automatismes, c'est humain.

DANS sa leçon inaugurale du Collège de France, que Le Seuil édite ces jours-ci en plaquette, Barthes montrait en 1977 que la lecture est restée incroyablement à l'écart des investigations sur la chose littéraire, et il invitait à rattraper ce retard.

Shoshana Felman y contribue, un peu savamment pour les usagers que nous sommes, mais en multipliant les intuitions excitantes, fertiles, prolongeables. Ainsi de la définition commune à la littérature et à la folie, où l'a conduite son approche des deux phénomènes mitoyens : ce qui résiste à notre interprétation, ce qui fait qu'on se prend la tête dans les mains, ou qu'on la cogne contre les mots, ces fausses fenêtres.

★ LA FOLIE ET LA CHOSE LITTERAIRE, de Shoshana Felman, Le Seuil, 354 pages, 69 F.

civilisation

Images de l'Islam

● ***La difficile recherche de l'identité.***

S'IL est vrai que l'Islam est le lieu de l'éternel masculin, le personnage de la mère y tient une place compensatoire. Peut-être que si, dans sa civilisation, le verbe est mâle, l'image est f e m e l l e. Et c'est ainsi que Mohamed Aziza interprète, après A. Bouhdiba, cette extraordinaire histoire des *Mille et Une Nuits*, celle de *Jawdan le pêcheur*.

Assurément, p a r l e r du rôle de l'image, corrélativement à celui de la femme dans le Coran, c'est s'exposer à de faciles démentis. Peu importe aux séculaires dénégateurs des valeurs de l'Orient que ce ne soit pas l'Islam, mais Byzance, qu'ait agité la dure querelle de l'iconoclasme. Ce qu'on appelle le public cultivé ne voudra se souvenir que des mosaïques de Ravenne. Et l'on ira répétant que l'Islam fait peser sur toute imagerie une condamnation sévère, sans s'aviser que les textes que l'on peut alléguer à cet égard sont bien moins radicaux que ceux de ces textes qui récusent la poésie. Or que peuvent les textes ? Nul n'ira prétendre qu'il n'y aurait plus eu de poètes arabes après Mahomet. Alors, l'image, pourquoi pas ?

Ne fût-ce que pour les salubres remises en cause de tant de préjugés, on saura gré à Mohamed Aziza de son livre d'intelligence allègre où, avec la même aisance, il analyse les destins passés et présents de l'image plastique et de l'image audio-visuelle dans ces sociétés proches et lointaines. Un regret, pourtant : l'Iran, le subcontinent indien, l'Indonésie, lui auraient livré en la matière autant que le domaine arabe, à quoi il se tient.

Et puis, s'il est bien vrai qu'être présent au monde, c'est échanger avec lui des images, c'est trop dire que de faire remonter au dernier après-guerre la participation de ces peuples à de tels échanges. Des tapis maghrébins et orientaux chatoient dans des dizaines de tableaux européens depuis la Renaissance. Et puis, il y a les images que l'Occident a su recevoir de l'Orient vivant. Ce n'était pas toujours exotisme, mais dévotion rendue à une certaine gestuelle sous certains ciels. Qu'on pense aux tableaux du Caire fatimite ressuscités par Nerval. Qu'on pense aux *Femmes d'Alger*, de Delacroix. Il est vrai que c'étaient là images-surprises, empruntées et dans une certaine mesure u s u r p é e s, tandis que Mohamed Aziza traite essentiellement de ces images que l'histoire présente des Arabes réinvente, inaugure ou, de quelque façon, rapatrie.

Des siècles avaient passé où l'Islam, cherchant à réaliser, comme toutes les autres civilisations, de ces projections rebondissantes de lui-même, n'avait affaire, pour les produire, qu'à sa propre tradition, pour mêlée et nombreuse et subtile qu'elle fût. Or sa longue dépendance à l'égard de l'Occident, en même temps qu'elle exaspère aujourd'hui son besoin d'identité, non seulement aggrave sa curiosité, bien mieux, dirai-je, sa nécessité de l'autre, mais fait d'apprentissages centrifuges la condition même de ses affirmations.

Voilà que ce vide cristallin qui entoure toute création artistique, que ce soit frustration de l'artiste, conscience malheureuse de la collectivité, ou simplement regard jeté sur soi, devient un espace où tout peut se perdre plus définitivement que Sinbad. Beaucoup le font. D'autres se rejoignent après s'être perdus, retrouvent les sèves de l'être populaire après en avoir émigré si loin et si longtemps, rejetant l'illusion des folklores et de trop faciles retrouvailles, au prix de cette volte douloureuse dont parlait déjà Hölderlin. Et cela dans l'espoir de retrouver un jour le droit fil, de se reprojeter selon son propre projet ancestral — mais que reste-t-il en eux (ou bien en nous) d'ancestral ? Il reste cette volonté de porter toujours plus loin l'authenticité dans ses propres dépassements.

C'est sur ces problèmes que, dans une introduction toute pleine des stridences d'un soir au Maghreb, Mohamed Aziza nous livre des formules vivifiantes. L'image, telle qu'il la conçoit doit assumer « *deux rôles principaux : a i g u i s e r la conscience d'un homme arabe*, se p o s a n t comme problématique (c'est moi qui souligne), *et conquérir la modernité par une tension créatrice entre la fidélité et l'invention* ».

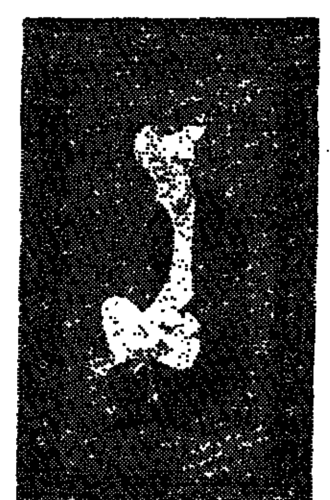
JACQUES BERQUE.

★ L'ISLAM ET L'IMAGE, de Mohamed Aziza. Albin Michel, 190 p., 45 F.

HAFIZ, POÈTE MODERNE

● ***Un Persan du 14e siècle, lyrique, philosophe et mystique.***

CÉLÉBRÉS par Goethe puis, de manière plus distraite, par Marceline Desbordes-Valmore et Victor Hugo, les poètes classiques de la Perse nous sont parvenus par des traductions scrupuleuses et livresques. Aucun poète véritable ne



Portrait de Hâfiz, XVIe S.

les avait rendus en une langue lyrique, avant que Pierre Seghers ne s'attache à retraduire Saadi et ses roses, charmantes et un peu mièvres. Cette fois, son entreprise est d'une ampleur plus incontestable : ce Hâfiz du quatorzième siècle est un poète c o m p l e x e, étonnamment moderne, qui tient aussi du philosophe et du mystique. *Le Livre d'or du Divân* a valeur de réhabilitation.

Substituant à l'écriture analytique des universitaires un langage plus dense, capable de raccourcis efficaces, Pierre Seghers emploie une sorte de verset claudélien, qui convient parfaitement à une pensée à la fois fluide, insinuante, grave et sentencieuse. C'est qu'il faut lire Hâfiz comme un érudit féru d'allusions presque mallarméennes, où défilent les héros et les penseurs anciens. En même temps, il ne faut pas oublier le prophète, qui aime les paraboles, les mystifications, voire les méandres d'une morale constamment remise en cause.

Cela ne l'empêche pas, proche de la pensée chinoise, de s'abandonner aux joies de l'amour, du vin et de la contemplation paresseuse : quand les vérités sont dites, il convient de les oublier et de s'attendrir sur soi. Mais cette suave passivité, qui rappelle de temps en temps son contemporain Pétrarque, ne dure pas : à la fin de chaque poème, Hâfiz s'apostrophe, comme on s'adresse à un demi-dieu et à un oracle : il appartient à Hâfiz, dit-il en d'autres termes, de montrer l'exemple et de la sagesse et de la profondeur, quand bien même l'ivresse et le mystère irréductible auraient pour lui plus d'attrait que le prosélytisme.

Ce grand poète, humble et solennel, qui a des inflexions à la Gongora ou à la Rilke, nous est présenté en un luxueux volume illustré de miniatures de l'époque. Il est à souhaiter qu'une édition à la portée de tous les lecteurs soit un jour disponible.

ALAIN BOSQUET.

★ LE LIVRE D'OR DU DIVAN, de Hâfiz, version originale par Pierre Seghers. Editions Seghers, 182 p., 350 F. volume relié et illustré.

Dors-tu, Narcisse qui me tentes ?

Dors-tu, Narcisse qui me tentes ? — Ce ne serait pas sans raison. — Le désordre de tes cheveux ? — Ce n'est pas non plus sans raison.

— Et ce miel autour de tes lèvres, et ton parfum de lait, encore ? Le sel brûlant de ta douceur ? — Ce n'est pas non plus sans raison.

— Elle est fontaine de Jouvence, ta bouche ourlée, ta bouche aimée pour la fossette sous les fleurs... — Ce n'est pas non plus sans raison.

— A toi, longs jours et longues nuits ! Mais sur l'ombre de tes paupières, je vois les ombres des archers. — Ce n'est pas non plus sans raison.

— Tu me tourmentes et tu me manques; je vis, je meurs du mal de toi. Mon cœur se serre et se lamente. — Ce n'est pas non plus sans raison.

— Hier, chez lui s'en fut le vent qui allait effeuiller les roses, pourquoi cette pâleur ? — Ce n'est pas non plus sans raison.

Ah ! n'en rien dire du chagrin, du mal d'amour et de mes larmes. Hélas, Hâfiz, pourquoi ces pleurs ? — Ce n'est pas non plus sans raison.

lettres étrangères

Les démons de Powys

● ***« Morwyn », une saga fantastique sur la cruauté et la vivisection.***

C'EST un étrange voyage en enfer que nous invite à suivre John Cowper Powys, le grand écrivain gallois mort en 1963, et que Diane de Margerie a largement contribué à faire découvrir ici. Un enfer sans flamme, sans grand brasier, sans diable fourchu et cornu. Pire : il s'agit d'un enfer *« où l'on peut faire tout ce que l'on veut »*, c'est-à-dire, pour les damnés qui peuplent l'endroit, assister à des projections de scènes de torture ou de vivisection sur de grands écrans de télévision suspendus aux sombres parois rocheuses.

Un capitaine en retraite, accompagné de son chien, d'une jeune fille nommée Morwyn et du père de cette dernière, a vécu cette terrible aventure. Il la raconte à son fils, dans une lettre émaillée de commentaires sur cette nouvelle jeunesse pour qui sensualité, sensibilité et sexualité ne sont que balivernes face à la réalité de l'esprit suprême, la science. Tout est chimique. Tout est soumis à la loi de la cause et de l'effet. *« Les hommes ne sont rien en tant qu'individus »* : adieu Rabelais, adieu nature, adieu jouissances ! Rechercher, connaître, organiser : pour parvenir à ses fins, améliorer et prolonger la vie de l'homme, il faut torturer, pratiquer *la vivisection*, pour observer. Et l'observation devient une fin en soi, comme pour satisfaire les penchants sadiques des vivisecteurs.

Une rencontre avec « Torquemada », « l'original de Barbe-Bleue » et Morwyn, à son grand désespoir, verra son père rejoindre l'armée des fantômes hystériques. Vivisecteur donc damné. Les compagnons de voyage, le marquis de Sade, le barde Taliessin, puis Socrate, Néron, Rabelais auront à leur égard des intentions diverses, mais seuls le barde celtique, le philosophe grec et le chaleureux François leur seront d'une aide précieuse.

Ce sont alors des courses effrénées au-dessus d'abîmes sans fond, dans de sombres défilés encaissés, dans de gigantesques grottes où luisent d'étranges lueurs. Et hurlent les fantômes qui tentent de les capturer. Paradoxalement, la situation n'est pas pour déplaire au capitaine qui, entre deux frissons, en profite pour serrer dans ses bras la jeune Morwyn, ou pour lui embrasser les genoux. Mais cet amour en restera là : l'ombre du père de Morwyn, vivisecteur-castrateur, les sépare pour toujours.

Morwyn n'aurait pu être qu'un roman fantastique, à la manière de Lovecraft, mais Powys a bien trop de comptes à régler pour se satisfaire d'une intrigue simple. Car l'écrivain se bat. Contre la raison et contre lui-même. S'il vitupère tant, dans des descriptions aussi outrancières que caricaturales (ces fantômes perpétuellement hurlant, ridiculement sadiques), contre la cruauté, c'est qu'il se sent lui-même impliqué dans ce désir-là.



★ *Dessin de JULEM.*

Cette cruauté, cette violence, l'attirent ; il veut savoir pourquoi mais aussi « comment ça se passe ». Attirance et répulsion, désir et sublimation. On retrouve constamment cette dualité des principes dans toute l'œuvre de l'écrivain, que ce soit dans la position de l'homme face à la femme et son désir, ici le narrateur et Morwyn, ou dans sa relation à la mort, comme les frères Ashover dans *Givre et sang*.

Cette dualité, cette constante recherche de soi, avec ses déchirements et ses plénitudes, à travers ses héros, font de John Cowper Powys, ce « pantin planétaire », un écrivain profondément humain. En 1952, quinze ans après *Morwyn*, John Cowper Powys écrivait *la Fosse aux chiens*, un roman contre la vivisection et la science.

Les démons ont la vie dure, et le romancier, dont *« chaque battement du cœur est un cri étouffé »*, inlassablement les poursuit...

BERNARD GENIÈS.

★ MORWYN, de John Cowper Powys, traduit de l'anglais par Claire Malroux. Préface de Diane de Margerie. Collection « Off », Henri Veyrier, 396 p., 48 F.

science-fiction

Une fresque hallucinante

● ***Suite et fin du cycle de « Dune ».***

AVEC *les Enfants de Dune*, Frank Herbert clôt l'une des plus magistrales épopées de la science-fiction contemporaine, entamée il y a quinze ans avec *Dune* et poursuivie avec *le Messie de Dune*. A cheval sur la science-fiction classique et la nouvelle vague, sa carrière ressemble à celle de beaucoup d'écrivains américains. Il a fait un peu tous les métiers avant de publier sa première nouvelle, en 1952. Mais *Dune* marque un tournant, à la fois dans son œuvre et dans le genre tout entier.

Comment résumer une œuvre aussi foisonnante ? Arrakis est le centre du récit, un monde désolé en comparaison duquel le Sahara est un paradis humide et verdoyant, unique fournisseur d'une drogue, l'« épice », élixir de prescience et de longévité. Seul cette épice permet aux navigateurs interstellaires de voguer à travers les courants de l'espace. Pour tous les hommes, la possession de la drogue et de ses sources est la base de la puissance. Comme toile de fond, une civilisation humaine, diversifiée à l'infini, s'étend aux étoiles, immense empire féodal partagé entre quelques grandes familles.

Un « opus dei » exclusivement féminin, « les Sœurs du Bene Gesserit », intrigue à tous les échelons du pouvoir ; cette force occulte et redoutée poursuit depuis des milliers d'années un programme de sélection génétique destiné à produire un mutant, sauveur de la race humaine. Un essaim de prêtres-guerriers fanatisés ravage la galaxie et répand à la pointe de l'épée la parole du messie-mutant que les Sœurs ont créé, message perverti par ses émules. Une famille impériale divisée est la source de tous les conflits. Voilà pour les acteurs principaux. Les seconds rôles : une guilde des navigateurs spatiaux, qui, faute d'épice, risquent de se retrouver en état de manque ; de grandes familles féodales, sapées par le renversement des valeurs, des alliances, des enjeux ; des écologistes qui veulent transformer la planète Arrakis en un monde vivable et diminuent par là la production de ce fruit du désert, l'épice, pétrole psychédélique que tous s'arrachent.

Comme Asimov dans *Fondation*, autre célèbre épopée galactique, Frank Herbert compose son récit sur plusieurs niveaux. Des commentaires philosophiques, historiques — et imaginaires — sur les acteurs et leurs hauts faits, placés en exergue, transforment le roman en mythe vécu. Le lecteur n'est plus qu'un témoin parmi des cohortes de penseurs, contemporains de l'action ou postérieurs à celle-ci. La science et ses gadgets sont relégués au second plan.

Cet avenir n'est pas cybernétique, et les technocrates n'y font pas la loi. C'est la maîtrise de langues complexes, porteurs de rites, de légendes, de savoir, qui mène le jeu. Il n'y a pas de bons ni de méchants, mais des hommes et des femmes en apparence tout-puissants, et des forces aveugles qui les manipulent. Dans ce futur sans dieux, les mécanismes de la tragédie grecque magnifient et condamnent des personnages hors du commun : les héros s'appellent Atréides.

Ecologiste, sociologue de l'intrigue politique et de l'hégémonie, Frank Herbert l'était déjà dans *la Ruche d'Hellstrom* et dans *le Cerveau vert*. Son analyse de l'organisation biologique de Dune-Arrakis, sa description minutieuse du mode de vie des hommes qui s'y sont adaptés, restent un modèle du genre, et c'est à travers les mille deux cents pages de cette fresque hallucinante qu'il donne sa pleine mesure.

ALEXIS LECAYE.

★ LES ENFANTS DE DUNE, de Frank Herbert. Laffont, coll. « Ailleurs et Demain », traduit de l'américain par Michel Demuth, 623 p., 48 F.

Le rhume des foins est-il mortel ?

SOMMES-NOUS la proie de nos maladies ou de nos médicaments ? Nos angoisses pèsent-elles sur notre destin au point de bouleverser les lois du hasard ? Ou bien, en termes de futur, n'allons-nous pas bientôt être victimes d'une chimiothérapie trop intensive ? Un simple rhume des foins, par l'effet combiné du bain de substances chimiques où nous sommes plongés quotidiennement, pourra-t-il nous entraîner vers la folie et la mort ?

C'est à cette interrogation que veut répondre Stanislas Lem dans son dernier roman paru en France, *le Rhume*. Mais ce serait mal connaître l'auteur du *Solaris* et du *Congrès de futurologie* de s'imaginer qu'il ait écrit à ce propos un livre réquisitoire, un pamphlet dénonciateur. L'enquête minutieuse, scrupuleuse, presque maniaque à laquelle se livre le héros de *Rhume*, un ancien astronaute américain, au sujet de quelques disparitions mystérieuses intervenues dans la région de Naples, n'emprunte rien au style coup de poing. Car cet astronaute a le sens de la dialectique et de la spéculation, et les gens qu'il rencontre sont doués des mêmes facultés. S'ensuivent de vertigineux dialogues entre ces Sherlock Holmes de l'imaginaire qui s'interrogent sur les conséquences d'une réaction en chaîne pharmaceutique frappant l'humanité.

Tout le contraire du travail d'un ordinateur qui ne peut fonctionner que si l'on quantifie les données du problème. Seul le génie humain peut associer des faits infinitésimaux, maquillés en concepts insaisissables. L'homme a un goût inné pour la simplicité ; c'est pourquoi son esprit s'inquiète des mystères les plus abscons et tente de les percer, pour tout ramener à un seul dénominateur commun qui est celui d'un paradis tribal où le soleil, l'eau, la terre lui procurent entière satisfaction.

Grâce à cette pirouette humoristique, Lem, après avoir démontré de façon spectaculaire son sens de l'écriture paradoxale, nous mène aux conclusions de son enquête. Le coupable est identifié aussi sûrement qu'un virus sous la lentille d'un microscope. Il semble malheureusement impossible de l'arrêter et de le condamner ; car l'abdication de l'individu conduit au partage absolu de la responsabilité.

PHILIPPE CURVAL.

★ LE RHUME, de Stanislas Lem, collection « Dimensions SF », Editions Calmann-Levy, 216 pages, 42 F.

critique littéraire

George Steiner,

« Comment un mythe nous permet de survivre aux questions insolubles »

George Steiner vient de passer quelques jours à Paris, au moment où sort la version française de sa somme consacrée à la traduction, « Après Babel » (dont Etiemble rend compte ci-après). Nous nous sommes entretenus, en français, de son travail actuel sur le mythe d'Antigone et ses variations à travers les siècles. Le culturologue, qui continue d'enseigner au Churchill College de Cambridge, occupe maintenant la chaire de littérature comparée de l'université de Genève. Quels privilèges apporte à cet européen trilingue cette expérience dans un nouveau pays, la Suisse ?

« Oui, la Suisse. Nous sommes maintenant devant un paradoxe. Dans ce pays qui est le plus privilégié matériellement, dans ce pays qui est encore celui de 1890 dans ses conditions de vie quotidienne, de sécurité et de respect devant le professeur et le pasteur, se produit actuellement chez les jeunes quelque chose de très émouvant : le renversement de la doctrine de la prédestination. Beaucoup d'entre eux s'attendent à ce que le destin se tourne aussi contre eux. Il y a une dialectique complexe entre la nostalgie des souffrances et des terreurs subies par leurs voisins depuis si longtemps et la cruauté sourde, diffuse devant ce que leur prépare un avenir qui risque de supprimer leurs privilèges. Donc, le mythe d'une Suisse totalement calme intérieurement, totalement embourgeoisée, est faux. Il existe en Suisse une grande tension psychique, et parfois le sens d'une violence latente, dont des écrivains comme Chessex — et d'autres aussi — témoignent.

— A propos d'écrivains suisses, que pensez-vous de Muschg ?

— Muschg est très bien. C'est le vrai successeur de Kleist. Il utilise une prose narrative lucide mais secrètement violente (comme Kleist) et qui traduit le drame suisse-allemand devant le passé de l'Allemagne et l'attitude parfois ambiguë de la Suisse allemande envers le Reich. La division de l'Allemagne fait que l'allemand classique reste en partie vivant en Suisse.

» La Suisse, vous le voyez, est la gardienne d'une stylistique allemande dont on ne trouve pas beaucoup d'exemples aujourd'hui. C'est une anomalie, un autre paradoxe. La Suisse, depuis la venue de Nietzsche à Bâle jusqu'à celle de Canetti à Zurich, a été *le centre anti-centre* du génie de la langue allemande. C'est là que Thomas Mann et Hesse ont leurs tombes. C'est là que Rilke crée les *Elégies*. C'est là que Musil s'exile.

» Pour un comparatiste, c'est une patrie de choix. Au milieu du dix-neuvième siècle commence à Genève l'enseignement de ce qu'on appelait « *la littérature générale* ». C'était, en fait, la première chaire de littérature comparée dont Amiel a été un des occupants. Je crois qu'il y a là une logique de ma discipline : c'est *la discipline de l'exil* par excellence dont les grands maîtres sont des frontaliers par définition. Etiemble, par exemple, qui prend maintenant sa retraite : voilà quelqu'un qui a toujours eu le sentiment d'être un méridional en marge, polyglotte et frontalier.

» Les arbres ont des racines et les hommes des jambes, et je suis persuadé que le fait d'avoir des jambes est mieux que d'avoir des racines : quand Barrès me fournit l'étiquette de déraciné, j'ose prendre cela en hommage. Pour en revenir au petit chalet suisse, enseigner la littérature comparée dans l'université de Saussure — qui n'a jamais séparé linguistique de littérature, — enseigner aux côtés de Butor, Starobinski, Rousset, c'est pour moi un privilège *logique*. Et je suis inquiet de penser qu'après le départ d'Etiemble l'avenir de la littérature comparée en France est peut-être menacé...

Contre les terrorismes du jargon

— Il y a quelques années, vous exprimiez une autre inquiétude, celle de voir Paris subjugué par la Nouvelle Critique structuraliste. Où en êtes-vous aujourd'hui ?

— J'ai eu, en 1969, un entretien avec Jacqueline Piatier (voir « le Monde des livres » du 29 mars 1969) qui m'a coûté très cher, parce que d'une certaine manière il m'a isolé. Je déclarais entre autres que *le Sang noir*, de Louis Guilloux, *les Deux Etendards*, de Lucien Rebatet, et l'art du roman chez Aragon me semblaient dépasser, de loin, mais de très loin, le nouveau roman. Depuis lors, les œuvres de Michel Tournier sont venues appuyer cette conviction. Je me demandais, en invoquant *les Précieuses ridicules*, pourquoi le pays qui entre tous se voue le plus profondément à la lucidité et à l'ironie s'était laissé droguer par le vertige de l'incompréhensible. J'avais émis l'hypothèse que la France avait reçu un choc énorme après les blessures des victoires allemandes. Et qu'elle avait commis l'erreur de se mettre à l'école de Hegel, Heiddegger, Jaspers, dont le génie de l'obscurité est complètement étranger au génie français. Je comprends que devant un certain style étymologisant, on retrouve le mystère du logos. Cela est possible en allemand, mais en français cela fausse le style.

» Vous vous souvenez de mon étonnement devant la poussée d'une nouvelle critique sémiotique et largement structuraliste. Je maintiens mon opinion, tout en faisant une réserve pour Barthes, qui est un authentique maître. Il y a en lui cette modestie suprême : l'élégance. Jamais il ne trahit son exigence de lucidité, et il a sa place dans la grande tradition française qui compte Diderot, Saint-Evremond et Valéry. Cela dit, restent les terrorismes du jargon. A cette époque-là, j'avais dit combien ceux qui se proclament d'extrême gauche dans le style le plus inaccessible au commun des lecteurs sont en situation fausse par rapport à l'éthique fondamentale.

» J'ai émis l'hypothèse qu'avant trop longtemps les intellectuels maoïstes et les terroristes de la pureté grammatologique finiraient à l'Elysée et à l'Académie ! Et, à ce moment-là, leur haine de l'Amérique, pays dont ils ne connaissaient absolument rien, semblait une fantaisie absurde !

» Eh bien ! Figurez-vous que je suis ému de lire dans *Tel Quel* quel grand pays plein d'avenir sont les Etats-Unis ! Et, puisque, pour moi, la politique américaine en Amérique latine est moralement inacceptable, ce sera dans *Tel Quel* qu'il faudra que je lise désormais la chronique mondaine de la prochaine réception à la Maison Blanche !

» Pour moi, vous le savez, tout style — et toute pensée — est une éthique. La plus grande virtuosité intellectuelle et technique, si elle ne repose pas sur une éthique, mène très rapidement aux fausses situations, aux apories que nous venons d'évoquer. Il y a un paradoxe : c'est souvent la soi-disant droite qui a maintenu la dignité et la tourmente du style direct. De De Maistre jusqu'à l'*Ontologie du secret* de Pierre Boutang, c'est du côté des solitaires et des conservateurs que se trouve la tradition centrale de la pensée et de la prose françaises.

» C'est quelque chose de très difficile à dire pour quelqu'un comme moi, pour qui l'holocauste, le racisme, le problème de la torture constituent le noyau constant de l'interrogation sur le langage et la société. Pour moi, la vraie « trahison des clercs » (Benda est mon maître à tous points de vue) est dans l'obscurité de la pensée, dans la volonté de se refuser à la clarté.


★ *Dessin de Bérénice CLEEVE.*

— A quoi travaillez-vous maintenant ?

— A un livre qui prendra des années, qui s'appelle *les Antigones*, et dans lequel j'essaie de fondre pour la première fois politique et poétique. J'étudie deux millénaires et demi de variations sur le dialogue entre Antigone et Créon, qui est au centre de la pièce de Sophocle. En deux millénaires, les poètes, les penseurs et les hommes politiques ont revécu, ont réinterprété le célèbre dialogue, dans lequel trois mots capitaux reviennent : loi, équité, droit. Voyez les forces en présence : une jeune femme et un homme vieux. C'est une constante. Il existe plusieurs centaines de versions de la pièce, de Sophocle jusqu'à Cavani, et même jusqu'à trois nouvelles *Antigone* en samizdat ! Bref, il n'y a presque pas d'année sans une version d'*Antigone*.

» Je veux essayer de montrer qu'un mythe comme celui-là donne à l'esprit humain le moyen de survivre aux questions insolubles.

» Chez Goethe, les deux interlocuteurs ont raison. Devant l'insoluble, seul le mythe garde les portes ouvertes sur l'espoir. Chez Créon, le progrès est possible. Créon peut réparer ce qui est désastreux dans sa politique. Antigone est possédée par l'impatience immortelle de la perfection et pour elle tout progrès est un compromis.

» Notre politique tourne autour de cela. J'en sais quelque chose : enseigner, c'est être avec les jeunes. Jusqu'ici, il y a toujours eu des utopies à portée de rêve : la Russie en 1917, la guerre d'Espagne, le Front populaire, la Tchécoslovaquie de Dubcek, le Chili d'Allende, la Chine de Mao. Aujourd'hui, nous nous trouvons devant une situation sans précédent ; les jeunes n'ont plus de fenêtres utopiques à ouvrir. Tout professeur honnête vous le dira : jamais nous n'avons vu une génération aussi prématurément ironique et désabusée. D'où la tentation énorme que constitue Antigone. Antigone qui dit « *soit maintenant, soit jamais* ». Antigone qui veut à tout prix la destruction de la raison. Antigone pour qui attendre est toujours une compromission.

Chantage à la perfection

» Chez Hölderlin, elle ne peut même pas attendre que les dieux l'aident. Elle se précipite au-devant de la justice des dieux, d'où la fatalité de son destin. Chez Kierkegaard, pas du tout. Elle a compris cette chose unique : ce n'est que chez les morts qu'on peut trouver une loi que ne viole aucune politique. Peut-il y avoir une politique pure sur terre ? Camus, voyez *les Justes*, aurait saisi immédiatement cette pensée.

» Permettez-moi d'ouvrir une parenthèse : l'un de vos lecteurs pourrait me rendre un service énorme : je cherche les rapports écrits pour la Gestapo au moment où fut prise la décision d'autoriser l'*Antigone* d'Anouilh à Paris. C'est la seule *Antigone* qui se joue *à la cour de Créon*. Je me demande quelles ont été, à l'époque (c'était au printemps 1944), les réactions, les réflexions des spectateurs sur le vrai sens de cette pièce.

» L'*Antigone* de Brecht date de 1948. Je vais la travailler. L'idée, c'est que personne n'a le droit d'avoir raison seul. Antigone est blâmable. Elle aurait dû attendre l'appui du peuple. Son action n'a aucune force éducatrice. Selon la terminologie marxiste, elle est même contre-productrice.

» Je vais choisir celles des *Antigone* qui marquent de grandes étapes dans notre pensée sur le chantage à la perfection et l'impureté de toute politique. Antigone nous hante. J'ai le sentiment qu'elle m'attend partout. Vous voyez que depuis *la Mort de la tragédie* jusqu'à mes *Antigones*, c'est une large boucle qui se referme. Poétique et politique, pour moi, sont le même aspect d'une seule chose. Les Grecs nous ont rendu supportable l'insoluble. La chrétienté a voulu des solutions, et le marxisme qui en est une hérésie avoisinante aussi. Il me faut maintenant trouver la forme qui donne à un tel livre la force qu'il lui faut. La tranquillité qu'il lui faut.

Les limites de la parole

— Aujourd'hui, il y a un tel bruit constant autour de nous qu'il est difficile de s'écouter soi-même...

— Bien sûr ! Voyez l'autisme paradoxal de l'éloquence ! Aujourd'hui, on peut tout faire, on peut tout dire, mais tout dire vide l'intérieur. La psychanalyse, par exemple, a été une très grande libération. Elle a permis de briser certaines conventions, mais elle a fait disparaître le respect de la *privauté*, le respect devant ce qu'on ne dit pas, le respect de la parole qui engage. Une parole sérieuse donne des otages à la réalité. Regardez ce qu'est la parole donnée dans la tragédie grecque : pour Créon, par exemple, la dignité de la parole donnée veut qu'on répare dans l'ordre où l'on a failli. C'est la même chose pour Sartre : *Morts sans sépulture*. Tout silence devant le tortionnaire suppose la grande, l'immense liberté de *ne pas dire*. D'où l'importance de la pensée de Boutang sur le secret, et des autres pensées sur le non-dire (Walter Benjamin). Antigone est une grande silencieuse. Quand on est l'enfant d'Œdipe, il y a des choses qu'on ne dit pas.

» L'avenir des universités est lié à notre capacité d'enseigner de nouveau certaines limites de la parole, une certaine pudeur. Pudeur, c'est presque le plus beau mot de la langue française, que Benda connaissait à fond et que je retrouve de façon exquise dans l'*Empire des Signes*, de Barthes.

» De toute façon, il y a pour moi un grand bonheur à réfléchir sur ces problèmes, et, vous savez, être professeur c'est refuser la tristesse. Celui qui enseigne tire de son enseignement l'impossibilité du désespoir. »

Propos recueillis
par FRANÇOISE WAGENER.

هكذا من الأصل

Antigone et Babel

Peut-on traduire les autres ?

EN 1948, *Babel*, de Caillois ; 1955, fondation de *Babel*, revue internationale de la traduction ; 1960-62, *le Babélien*, trois tomes du signataire ; 1975, *After Babel*, de George Steiner, dont enfin voici paraître la version française de Lucienne Lotringer avec, d'après l'auteur, une « *autorité transformatrice* » : quatre cent cinquante pages denses. A croire que le sujet s'impose, ce que confirme la bibliographie, pourtant réduite à dessein par l'érudit écrivain. Si lacunaire qu'on le juge, l'*Index Translationum*, de l'UNESCO, manifeste que notre planète se mue en machine à le plus souvent mal traduire. Ce qui justifierait certaines chapelles de linguistique dévote et impériale où l'on vaticine en jargon sur l'« *intraduisibilité* » métaphysique des langues (joli mot, digne de son « référent »). Pour ses inquisiteurs, honni soit le traducteur, qui pèche contre le Dieu langage ! Non pas tant peccamineux qu'insensé, puisque traduire est impossible. *Serait* impossible.

Que, de la première phrase à la dernière page, *la Métamorphose*, de Vialatte, aplatisse, bafoue, trahisse Kafka, voilà qui ne plaide que contre le truchement. Trilingue par destin personnel, versé par goût, par devoir aussi, en plusieurs autres langues, Steiner affirme à son tour, et sans honte, après Mounin chez nous, que la traduction est « *souhaitable et possible* ». Qu'il soit donc anathème ! Anathème, celui que son destin, devenu compétence, voue constamment à se traduire sans pour autant s'évanouir de honte quand, après avoir écrit *he swam across the river* — ce pont-aux-ânes de l'*intraduisibilité*, — il ose dire : « *Il traversa la rivière à la nage !* » Pis encore, il entreprend une théorie de la traduction généralisée. Qu'est-ce, en effet, que lire le *Beowulf*, le *Roland*, le *Genji monogatari* dans l'anglais, le français, le japonais d'origine, sinon les traduire en anglais, français, japonais d'aujourd'hui ? *Comprendre, c'est* ici *traduire*. Au bûcher, le relaps ! Au bûcher, *Joyce*, qui réitère en *basic English* l'anglais précieusement babélien de son *Ulysses !* Au bûcher, Beckett, coupable d'exactement restituer en son français son anglais de dramaturge. Steiner aggrave son cas en osant soutenir que la thématique elle-même est activité avant tout traduisante, comme aussi la mise en *lieder* de poèmes, ou l'élaboration en opéra d'un livret. Le tout, à beau renfort de traductions, explications de textes ou de *lieder*, où le savoir ne cesse d'animer la verve. Irréprochable, par exemple, l'analyse de la mort d'Hippolyte chez Euripide, Sénèque, Racine.

A cette tour d'anti-babel, Steiner m'excusera d'apporter quelques moellons, ou du moins quelques gravats. Si la meilleure traduction du *wei wou wei* des taoïstes, c'est d'Aubigné le protestant qui à son insu la propose : d'*un soin sans soin* ; si le *ta ouk eph'hèmin* des Grecs (ce qui dans notre destin ne dépend pas de nous) traduit à merveille le *ming tsai wai* des mêmes taoïstes, c'est que chaque langue n'est pas le ghetto où la confinent tant de linguistes en vogue. S'il est exact que l'aspect du verbe en hopi contraint ces Indiens à percevoir, à analyser, à classer les phénomènes ondulatoires et vibratoires, pourquoi est-ce à de Brogie, pour qui l'aspect du verbe français est moins contraignant que pour nos amis Hopis, que l'homme doit la première synthèse entre la théorie corpusculaire et la théorie vibratoire de la lumière ? Si enfin l'organisation de la pensée ne se modelait que sur les « structures profondes » de chacune des milliers de langues en usage, comment se peut-il faire que ni Locke, ni Carnap, ni Machiavel ne soient des Turcs ? Des langues dont j'examinai la structure, le turc est la plus logique (la plus « cartésienne » au sens bêtement cocoriquesque de ce mot). Or c'est un Yunus Emré que nous lui devons, un baladin mystique. Là-bas, point d'Aristote ; point de logique formelle.

Steiner a donc mille et une raisons d'affirmer qu'il y a place pour une démarche qui tienne compte des langues plutôt que du langage ; de la *sémantique*, privilégiant le sens, plutôt que de la « syntaxe pure ». Bref, qu'une « *conception métamathématique du langage, s'appuyant sur des données atomisées pré- ou pseudo-linguistiques, ne saurait rendre les conditions et les rapports des langues telles qu'elles existent et se différencient* ».

Question de talent !

Pour avoir organisé en 1972 un colloque de trois jours sur la traduction de poèmes réguliers à partir de l'arabe, du chinois, du hongrois, du japonais, du malgache, du turc, etc., colloque dont les actes viennent de sortir cette année (Gallimard), je puis confirmer la thèse de Steiner : patience et talent étant présupposés, à chaque prétendue monade, à tout « idiolecte » peut correspondre un autre « idiolecte ». Question de talent, j'en eus cent preuves ; et d'affinités électives. « *Ouais, objecteront les racistes de la théologie linguistique, et les tons du chinois, ceux de telle langue africaine ? Qu'en ferez-vous ?* » Primo, traduire n'est pas calquer. Deuxio, les Chinois ne savaient pas, d'abord, qu'ils parlaient une langue à tons ; le ton ne comptait pas dans la métrique de leurs premiers poèmes. C'est la connaissance du sanscrit, grâce aux pèlerins bouddhistes, qui leur révéla leurs tons ! « *Mais les redondances graphiques suggérées dans un poème chinois par les clefs des caractères, les traduisez-vous ?* » Primo, les Chinois en sont parfois moins obsédés que nous ; deuxio, on peut les transposer, les interpréter en redondances phonétiques, etc.

Provocations et chicanes

A propos de ces langues que notre naïveté, notre ignorance, nous invitent à juger « exotiques », ou « rares » (fussent-elles parlées par l'équivalent d'une vingtaine de France), Steiner s'amuse à provoquer son lecteur : aux versions pourtant si bonnes de Waley, ne préfère-t-il pas celles d'Ezra Pound en son discutable *Cathay ?* Provocation évidente, d'affirmer que, pour bien rendre le chinois ou le japonais, mieux vaut, comme Pound, n'en savoir quasiment rien. Reste la part de vérité : envahis par la langue pour eux sacrée de départ, trop d'orientalistes en effet ne dominent plus celle d'arrivée ; mais Demiéville, Diény, Ryckmans, Bernard Frank, Sieffert, dix autres, pour ne parler que de chinois ou de japonais, contredisent ce postulat. Reste que la meilleure version de Yunus Emré, c'est un poète français, Delouze, associé à Mme Dino, enseignante de turc, Turque elle-même, qui vient de nous la livrer. Or, Delouze ne sait pas le turc. Il le sent. Reste aussi qu'*Au bord de l'eau* (1), un des plus vifs romans de la littérature universelle, c'est à un sinologue, jeune encore, que nous le devons : Jacques Dars, qui d'un coup de grand maître nous restitue le chinois, pour en faire, c'est sûr, un chef-d'œuvre de notre littérature. Il y donna huit ans de sa vie, et jamais ne se soucia de la gagner en traduisant : son métier l'aide à vivre, sans faste. Plutôt que de discuter sur le sexe des langues, les docteurs de la théologie linguistique feraient mieux de penser aux salaires du traducteur : le quart de celui du smicard, et je suis généreux. Alors, ces arguties entre Whorf, disons, et Chomsky...

Des chicanes ? En voici deux ou trois : que la traduction par Celan de Supervielle efface le poète français, voilà qui, plutôt que la médiocrité du second, me prouverait que, bon poète, Celan ici traduit mal : c'est mal traduire que trop bien (2). Il est vrai que le gaucho dispose de deux cents mots, en gros, pour qualifier la robe des chevaux. Mais je doute que le gaucho n'emploie que quatre noms de plantes. Outre la *yerba maté*, mon dictionnaire de gaucho me donne la *yerba de la meona, de la piedra, de la vibora, de lechera, del pollo, del venado, de perdiz, de leche-tres ;* et, sous la seule lettre A, l'*abre-puno*, l'*abrojo*, l'*acacia*, l'*achira*, l'*alfafa*, l'*altamisa*. Pour avoir disséqué, moi aussi, le texte de Walter Benjamin sur l'art de la traduction, et tout en reconnaissant à Steiner le droit d'interpréter comme il fait la « reine Sprache » (le *pur langage*, concept, je le signale, familier aux Chinois), je me demande si le plus important ne serait pas en l'espèce, chez ce futur marxiste, sa volonté de franciser l'allemand, quand il traduit Baudelaire (et non pas de germaniser le français). Or, à mes séminaires, nous avons plus d'une fois vérifié que sa pratique de la traduction, quand il s'attaque aux *Fleurs du mal*, dément souvent sa théorie. Broutilles, certes.

Malgré tant de détails, dès 1748, inexacts ou erronés, *l'Esprit des lois* tient le coup en 1978. *L'Esprit de la traduction*, car c'est ça aussi l'*Après Babel*, tiendra longtemps le coup, à condition qu'un monde humain s'élabore où, comme les souhaitaient les premiers chrétiens, il n'y ait plus *ni juif ni grec* (3). En se choisissant, en se proclamant ce qu'il est, juif et grec, Steiner, qui n'ignore ni le *haiku* ni le *renga* des Japonais ni le *tch-eng ming* des Chinois, sait aussi bien que moi qu'Arméniens, Arabes, Chinois, Japonais, Turcs et Malais contribuèrent depuis longtemps à former cet héritage culturel censément judéo-hellénique. Depuis la Grèce, probablement, grâce à la route de la soie. Depuis Rome, assurément, qui promulgua des lois pour interdire aux hommes les vêtements de soie chinoise. Depuis les nestoriens, plus encore.

Avant, ou plutôt après ?

Après Babel ? Pour moi, qui tiens pour nulles et non avenues la cosmologie, l'anthropologie et la linguistique du Pentateuque, la tour de Babel n'exista jamais. Je la vois plutôt s'édifier de mes jours et menacer de mort l'avenir de nos enfants. La seule langue intraduisible, cette *lingua franca* depuis 1945 en gésine, cette langue idéale de l'*homo mendax*, je l'entends tous les jours à la *tivi* franglaise : refuge s'y dit *sanctuaire ;* colonisation, *normalisation ;* assassinat devient *bavure ;* asservir se déguise en *contrôler ;* réparer, en *réhabiliter*. Qu'un anglais américanisé pourrisse aujourd'hui tant de langues ; que Shakespeare devienne jargon du *chaud bise* et balbutiement de la *punkitude*, Steiner le pressent. A bon droit, il craint pour l'anglais, sa langue sans doute préférée. Quelle ironie du sort si, comme il le craint, l'avenir nous réserve « un pidgin au lieu d'une Pentecôte » ! Puisque la *tivi* franglaise refuse chaque jour plus insolemment de respecter la loi du 31 décembre 1975, notre présent est babélien, langue intraduisible. Les linguistes enfin jouiront. Qu'ils ne se réjouissent pas trop : les Chinois demain seront un bon milliard. Cela fera au moins deux langues. *Après Babel ?* Je titrerais : *Avant Babel*. Parlons donc un instant babélien. *Après Babel* : un « must » ! Un livre à ne pas manquer. A aucun prix. Ce prix ne fût-il ni « petit », ni « cassé », ni « discount ».

ETIEMBLE.

★ APRES BABEL, UNE POETIQUE DU DIRE ET DE LA TRADUCTION, de Georges Steiner, traduit de l'anglais par Lucienne Lotringer [avec plusieurs franglaisismes], Albin Michel, 476 p., 90 F.

(1) Shi Nai-an, Luo Guan-zhong. *Au bord de l'eau* (Shuei-hu-zhuan). Texte traduit, présenté et annoté par Jacques Dars, Gallimard, coll. « La Pléiade », 2 vol., 1978.

(2) C'est mal traduire aussi que traduire Celan comme on fit mal en français. Voyez à ce propos : *On appelle cela traduire Celan*, in H. Meschonnic, *Pour la poétique*, II, p. 369-405.

(3) *Ni juif ni grec, entretiens sur le racisme*, sous la direction de Léon Poliakov, Mouton, 1978.

histoire

Les « filles de noce » en leur lieu clos

● *Une discutable et révélatrice histoire de la prostitution.*

DANS *les Filles de noce*, Alain Corbin s'efforce d'appliquer à la sexualité ordinaire — c'est-à-dire non « perverse » — du dix-neuvième siècle les concepts, rendus familiers par Michel Foucault, de marginalisation et d'enfermement. Après la prison et l'asile, c'est au tour du « bordel » — en termes techniques, maison de tolérance — d'être considéré comme un « lieu clos ». Comme le fou et le criminel, voici donc la prostituée coincée entre quatre murs par des élites bien-pensantes et répressives, et des médecins. C'est, en effet, au début de la Monarchie de juillet que le docteur Parent-Duchatelet, brillant ethnologue et philantrophe, fait la théorie de la prostitution, et élabore un projet « réglementariste » mettant l'accent sur le contrôle hygiénique, et la nécessité des maisons de tolérance.

Malheureusement, et comme le reconnaît lui-même Alain Corbin, le concept de marginalité est infiniment moins facile à plaquer sur les « filles de noce » que sur les fous et les criminels : ces deux dernières catégories n'ont pas de fonctions sociales ou économiques, tandis que les prostituées apparaissent au contraire nécessaires à l'équilibre sexuel et mental d'une population masculine réprimée et frustrée.

Le concept d'enfermement est encore plus inutilisable. Les prostituées sont, au dix-neuvième siècle, l'une des sous-populations les plus mobiles de France. Elles sont infiniment moins enfermées dans leurs bordels (ou même dans les hôpitaux antivénériens spécialisés) que les petits bourgeois dans leurs appartements, les prolétaires dans leurs usines, ou les paysans dans leurs villages. Sur cinq cent soixante-treize « filles » inscrites dans trois « maisons » lyonnaises entre 1885 et 1914, 10 % seulement ont séjourné plus d'un an dans leur « lieu clos ». Pour comparaison : 65 % des internés présents dans les établissements psychiatriques français en 1974 y étaient depuis plus d'un an (1). Le même concept d'enfermement peut-il servir à décrire deux phénomènes aussi différents que la folie et la prostitution ? D'autant plus que le Second Empire, où commence le déclin du bordel, voit simultanément la montée de l'internement psychiatrique.

Plus que par ses interprétations, le livre d'Alain Corbin — qui ne manque ni de talent ni d'entrain, — vaut par ses descriptions. Il propose une excellente sociologie de la prostitution au dix-neuvième siècle. L'origine de cette catégorie professionnelle n'en fait d'ailleurs pas un groupe marginal. Les prostituées ne proviennent ni du prolétariat industriel ni des classes supérieures, mais de toutes les strates intermédiaires, qui forment alors l'écrasante majorité de la population française. Ce qu'on savait déjà pour les filles de militaires ! Corbin fait également, à propos de la syphilis, durant les années 1880-1900, une peinture impressionnante des angoisses de la bourgeoisie, de son obsession de la dégénérescence, du sentiment de pourriture et de pourrissement qui tient alors les élites européennes.

Mais on comprend mal pourquoi la montée de la « syphilophobie » s'accompagne d'un déclin quantitatif de la maison de tolérance, entre 1875 et 1914. C'est alors qu'on aurait dû procéder, dans la fièvre, à l'enfermement des prostituées, sous prétexte d'hygiène et de contrôle de la morbidité vénérienne. Or cet ouvrage, qui a le mérite de placer dans la longue durée les plus récents événements de l'histoire de la prostitution — le Mouvement des prostituées de 1975 comme la suppression des maisons de tolérance en 1946, — nous montre la fermeture de celles-ci non comme une réaction brutale et accidentelle, mais comme le point d'aboutissement d'une régression séculaire du « bordel » en tant que phénomène social.

Alain Corbin s'en prend vivement aux médecins de la fin du dix-neuvième siècle qui ont, dit-il, fantasmé sur les maladies vénériennes et laissé libre cours à leur peur de la sexualité. Les chiffres lui donnent raison : selon l'Annuaire statistique de la Ville de Paris pour 1900, le taux de décès par syphilis n'était alors que de 5 pour 100 000 habitants, contre 40 pour la fièvre thyphoïde, 534 pour la tuberculose, 21 pour la cirrhose du foie. Et Paris était en théorie l'une des villes les plus « vérolées » d'Europe !

Mais pourquoi tient-il absolument à attribuer aux médecins un « discours » et un « pouvoir » particulièrement décisifs dans la diffusion de l'angoisse syphilitique ? Ceux-ci ne faisaient qu'exprimer, à leur manière, les phobies communes à l'ensemble de la bourgeoisie. Et c'est oublier que c'est justement entre 1880 et 1914 que les pires maladies infectieuses sont vaincues en France.

En un tiers de siècle, la mortalité par typhoïde, variole, rougeole, scarlatine, diphtérie, phtisie pulmonaire, diarrhée infantile, baisse à Paris de 56 %. En refusant de réinsérer le « discours médical » sur la syphilis et la folie dans ce contexte général de succès, en attirant l'attention sur quelques obsédés de la profession, on fait du médecin du dix-neuvième siècle un être malfaisant et incompréhensible. Si celui-ci véhicule les préjugés, il apporte aussi l'espoir à une société qui, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, est en train de vaincre la mort épidémique.

EMMANUEL TODD.

★ LES FILLES DE NOCE, MISERE SEXUELLE ET PROSTITUTION AUX DIX-NEUVIEME ET VINGTIEME SIECLES, Aubier, 569 p., 96 F.

(1) *Statistique médicale des établissements psychiatriques : 1974*, 569 p., 96 F.



Pierre Chaunu

(Suite de la page 19.)

Celles-ci étaient quasi « pubertaires », comme aujourd'hui encore aux Indes (filles mariées à quinze ans). Le mariage tardif, lui, est constitutif de notre modernité ascétique; il équivaut à la castration momentanée, sans douleur, mais non sans refoulement, d'une partie importante du potentiel reproductif du peuplement.

Chemin faisant, l'auteur propose certains concepts qu'il tient pour opérationnels : *histoire quantitative* d'abord. Elle revient, selon Chaunu, à projeter les méthodes de la comptabilité nationale d'aujourd'hui sur des époques plus anciennes. Cette « projection » est souvent un succès quant au dix-neuvième siècle. Mais un désastre quant au dix-huitième, époque pour laquelle, Angleterre mise à part, les statistiques officielles des pays européens ne valent pas grand-chose.



★ *Dessin de Zoran OBLIC.*

L'histoire sérielle, en revanche, est beaucoup plus prometteuse ; elle est grosse de réalisations positives : elle consiste à créer des séries de chiffres, à partir de phénomènes locaux qui durent pendant de longues périodes, grâce aux archives. Ils sont précisément connus : prix du blé à Beauvais ; nombre d'invocations à la Vierge dans les testaments marseillais du temps de Louis XV : fréquence des assassinats dans les bourgs normands du dix-huitième siècle, comparée à celle des vols... La *pesée globale* enfin, s'efforce, avec des méthodes parfois rudimentaires, de calculer certains ordres de grandeur historiques : ils ne sont ni plus ni moins précis que ne l'est l'estimation de la masse de l'Univers, telle que tentent de l'évaluer *grosso modo* les astrophysiciens.

Braudel, par exemple, dont Chaunu recueille fidèlement les leçons, s'est efforcé de chiffrer en « pesée globale » le nombre de « chevaux-vapeurs » ou d'« esclaves mécaniques » dont disposaient les Européens vers 1750, avant les inventions modernes ; avant la machine à vapeur... Il a donc additionné toutes les disponibilités d'alors, en force physique : celle des hommes, des animaux de travail (bœufs, chevaux), des moulins à eau, à vent, des bâteaux à voile, des bûches à brûler... Et il a montré, découverte excitante, que l'Européen dès le dix-huitième siècle, et sans doute dès le treizième siècle, commandait déjà beaucoup plus de chevaux-vapeur ou d'esclaves « mécaniques », par tête d'habitant, que ce n'était le cas pour le Chinois moyen, si sophistiqué par ailleurs... L'avance technologique de l'Occident ne date donc pas d'hier. Elle est bien antérieure à la révolution industrielle. Le secret de la « supériorité » matérielle des hommes de l'Ouest, c'est d'abord la suprématie énergétique de leur lointain passé.

On en arrive ainsi à la dernière partie du livre, la plus polémique, la plus vite écrite aussi (les chapitres XIX et XX, de ce point de vue, gagneraient à être fusionnés, lors d'une réédition : le second de ces textes reprend souvent, sur beaucoup de points, les thèses et paragraphes du premier). L'auteur, dans cette phase ultime de l'ouvrage, regroupe ses formulations sur le problème de la dénatalité : elles sont bien connues, du moins par les mass media. Lancé sur cette piste, Chaunu sous-estime, à mon sens, les dangers de l'explosion démographique du tiers-monde.

Sur l'Occident, par contre, son diagnostic est plus modéré que ne le donnerait à croire la vivacité de son style. Chaunu n'est absolument pas « lapiniste ». Il ne préconise pas, utopie qui le ferait sourire, « une France de cent millions d'habitants ». Il s'inquiète simplement, à juste titre, du fait que la génération actuelle en Occident ne renouvelle plus ses effectifs : les taux de fécondité, comme l'a montré Bourgeois-Pichat, déclinent en direction de 1,5 enfant par femme fertile ; or, il faudrait deux enfants par femme, ou même un peu plus, pour maintenir dans le long terme l'effectif global du peuplement au niveau de la simple croissance zéro. Si toutefois l'on veut éviter le déclin démographique et le vieillissement abusif.

Devant le Conseil économique et social, Chaunu propose donc, au cours d'une intervention reproduite en son livre, un certain nombre de mesures pratiques : allongement des congés de maternité ; salaire aux mères *de famille*, à celles qui le sont et à celles qui le furent, respectivement... Sous l'éloquence éventuellement apocalyptique qui fait penser à Michel Debré perce le simple bon sens du gestionnaire démographique, dans la tradition d'Alfred Sauvy.

Tel quel, ce « petit Chaunu portatif » intéressera l'étudiant et l'enseignant d'histoire, qui trouveront là un abrégé des conquêtes récentes de leur discipline. Il ne laissera pas froids pour autant les lecteurs non-spécialistes et les politiques : comment ne pas être sensible en effet à l'obsession pathétique du néant, à l'angoisse du « déclin de l'Occident » ; elle court à travers cette œuvre comme un fil noir.

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

★ HISTOIRE QUANTITATIVE, HISTOIRE SERIELLE, de Pierre Chaunu. Armand Colin, 310 p., 72 F.

politique

Les nouveaux historiens communistes confirment les pressions de l'Internationale sur le P.C.F.

Coïncidence curieuse autant qu'injustice, au moment même où le P.C.F. suscite de formidables interrogations, l'évolution franchement prometteuse des études sur le communisme français présentées par ses historiens semble ne rencontrer qu'indifférence.

A lire le recueil des textes les plus solides sur l'implantation du P.C.F. entre les deux guerres, publié par la très officielle maison d'édition du parti, dont Jacques Girault est le maître d'œuvre, à découvrir un Jean Charles traitant très honnêtement du syndicalisme révolutionnaire — jadis voué aux gémonies, — une Danièle Tartakowsky, dont l'intéressante thèse de troisième cycle, consacrée aux écoles et éditions du parti entre 1920 et 1933, évoque enfin sous leur vrai jour certains aspects des rapports de dépendance de l'organisation française à l'égard de l'Internationale communiste, ou encore un Serge Wolikow reconnaissant, dans les deux dernières livraisons des *Cahiers* de l'Institut Maurice-Thorez, le caractère purement artificiel imposé par le Komintern à la politique du parti vers la fin des années 20, que de chemin parcouru.

On ne peut s'empêcher de penser à ce triste manuel sévèrement critiqué aujourd'hui par Serge Wolikow, mélange inextricable d'école maternelle et de manichéisme triomphant, brouet insipide, produit par la commission d'histoire du comité central. De cette vérité officielle devait s'inspirer pendant plus de dix ans une littérature laborieuse où foisonnaient l'affabulation et les reconstructions artificielles. Toute une passion aveugle, crispée sur d'impossibles démonstrations.

Les historiens communistes redécouvrent une certaine complexité des choses, ou refusent les déterminismes rigides, les explications simplistes, et acceptent enfin le dialogue avec les autres historiens. Ils manifestent la volonté de renouer avec l'esprit scientifique et avec les méthodes de l'école historique française. D'où la problématique reprise par Jacques Girault et ses collaborateurs — étudiants — dont plusieurs, signe des temps, ne sont pas membres du P.C.F. — à savoir l'étude en profondeur de l'implantation du P.C.F. entre 1920 et 1939, par le biais de la très classique monographie d'histoire locale.

Visiblement désireux d'utiliser dans cet ouvrage collectif toutes les ressources de la réflexion statistique, les auteurs analysent les progrès de l'organisation à travers des exemples précis. Sont ainsi présentés : le Var, de façon neuve et riche, par Jacques Girault ; la région parisienne, de manière suggestive mais plus discutable, par le même ; Ivry, par Bernard Chambaz, souvent encore trop dogmatique ; Renault, la cité des Oiseaux à Bagneux, encore deux travaux des plus intéressants dus à Jean-Paul Depretto et à Annie Fourcaut ; le treizième arrondissement, par Pascal Plagnard ; enfin, cas particulier et réussite étonnante, les militants du Cher remarquablement étudiés par deux jeunes chercheurs d'avenir : Claude et Anne-Marie Pennetier.

Des débats contradictoires au comité central

De Danièle Tartakowsky, on relèvera, dans l'avant-dernière livraison des *Cahiers d'histoire* de l'Institut Thorez, la présentation sobre et soucieuse d'objectivité historique, de larges extraits du procès-verbal d'un comité central tenu entre les 1er et 3 septembre 1926. C'est là une nouveauté et cette publication est explosive. Le lecteur y découvrira en effet un comité central dominé jusqu'à la hantise par la question russe, puisqu'on y voit les partisans de la faction victorieuse conduite par Staline et Boukharine — parmi lesquels Doriot — s'employer à arracher, et de quelle manière, la condamnation des opposants vaincus menés par Zinoviev et Trotski. Mais le lecteur y découvrira aussi un comité central qui connaît encore des discussions acharnées, des débats contradictoires. Il s'apercevra, peut-être avec stupeur, que, bien loin d'être le personnage intouchable qu'il est devenu, le secrétaire général participe encore aux empoignades, recevant de rudes coups, sans que le comité central s'émeuve.

Il faudra attendre près de trois ans pour que Jacob, l'auteur des critiques les plus dures, soit éliminé de l'organisme en question, par un tour de passe-passe... qui devait d'ailleurs susciter encore, en avril 1929, la réprobation ouverte d'une partie du congrès de Saint-Denis. En 1926, toutefois, Monmousseau reproche déjà à Jacob, de retour de Moscou, d'avoir critiqué les dirigeants russes dans des conversations privées avec des membres du comité central, avant d'avoir exposé son opposition devant le comité central en séance régulière. C'est Doriot, autre dirigeant en vue d'alors, qui accuse le même Jacob de s'être livré, en procédant ainsi, à une tentative de noyautage. Et c'est ce dernier qui, pour se défendre, admet qu'il ne saurait être question d'exposer ces mêmes critiques devant la base.

Ainsi, grâce à ce document, apparaît, saisie sur le vif, la volonté victorieuse de dresser une cloison étanche entre base et sommet. Après la « zinoviévisation » et les exclusions de 1924, c'est un nouveau pas vers le cloisonnement, la hiérarchisation qui vont donner au parti son caractère monolithique.

Le rôle de l'Internationale

Moins d'un an après ce comité central, le Komintern entreprend d'imposer la nouvelle politique dite « classe contre classe ». Peu après, ce sera l'ultra-gauchisme de la « troisième période ». C'est ce tournant qui fait l'objet d'une étude fracassante de Serge Wolikow, publiée dans les deux derniers numéros des *Cahiers d'histoire* de l'Institut Maurice-Thorez. D'emblée en effet, l'auteur reconnaît que *« dans les années 20, et au moins jusqu'en 1934, l'essentiel de la politique des partis communistes s'élaborera selon des modalités diverses, dans le cadre de l'Internationale »*.

Pour ce qui est des notions théoriques qui fondaient cette politique ultra-gauchiste, Serge Wolikow explique qu'*« avancées par l'I.C. »*, elles *« étaient au sens propre étrangères à la réalité française, ayant été élaborées, principalement dans le parti russe »*. Il a souligné à juste titre que cette orientation relevait *« d'une vision totalement négative des spécificités nationales, considérées comme des anomalies petites-bourgeoises destinées à disparaître avec la démocratie bourgeoise au profit du fascisme »*. Signalons au passage que, pour la première fois, un historien du P.C.F. reconnaît que les thèses de l'opposition de gauche, conduite en 1926-1927 par Trotski et Zinoviev, pour lui, inapplicables à la France, se justifiaient en Chine et pouvaient se discuter pour la situation anglaise.

Autre découverte, la direction française oppose pendant près de six mois une résistance passive acharnée à la nouvelle ligne, jusqu'en février 1928, date de sa capitulation par le biais d'une autocritique collective exigée par l'Internationale, la première d'une longue série. L'historien met également en relief la naissance d'un nouveau groupe de supporters inconditionnels de Moscou, au premier rang desquels, aux côtés des principaux dirigeants des J.C., nous trouvons Thorez. Sans se préoccuper du coup direct porté à la mythologie du communiste français, il ne cache pas qu'en 1927-1928 le défenseur de la spécificité nationale était le secrétaire général Sémard, combattu alors par Thorez. D'où, dans les trois années suivantes, la rétrogradation du premier et l'ascension du second. Quant à l'équipe des inconditionnels de Manouilski, en celle-là même qui donnera, après parthénogenèse, le célèbre « groupe Barbé-Célor » de 1931, il nous est clairement donné à entendre qu'il s'agit d'une affaire montée par l'Internationale. Venant peu après la reconnaissance par l'actuelle direction du retard pris en 1956 dans la déstalinisation, c'est un nouveau pas important dans la voie de la « déthorézisation ».

Après avoir affirmé que le septième congrès mondial du Komintern en 1935 marque le point de départ de l'autonomie du P.C.F., Serge Wolikow s'empresse d'ajouter que tout ne fut pas réglé en 1935, ce qui le conduit à demander la réévaluation par la critique historique de la période kominformiste. Il regrette que la théorie marxiste soit devenue à la fin des années 20 une idéologie étroitement dépendante des fluctuations de la ligne politique, et le soit demeurée même après 1934.

Les remarques qui donnent à cette étude les dimensions d'un manifeste ou d'un véritable article-programme pour les historiens du P.C.F. Aussi, devant l'ampleur de cette remise en question et des perspectives nouvelles ouvertes, se gardera-t-on de faire la fine bouche en dressant ici le catalogue des lacunes dans l'information et des aspects critiquables ou choquants qui subsistent encore. Ainsi, pour prendre un seul exemple : le fait de mettre au compte de la propagande bourgeoise le mystère qui enveloppe le communisme mondial à partir du milieu des années 20, en ignorant le rôle et les initiatives de Staline qui fit supprimer au même moment la pratique traditionnelle de la publication *in extenso* des délibérations des organismes dirigeants du Komintern, tandis qu'il faisait écarter systématiquement, définitivement, les ultimes opposants et taire jusqu'aux dernières voix un tant soit peu indépendantes, par des moyens jamais utilisés encore dans le mouvement communiste. D'une manière plus générale, d'ailleurs, pourquoi refuser l'examen de l'évolution des mécanismes du pouvoir au sein de ce parti mondial qu'était et que voulait être l'Internationale ?

Autrement dit, c'est tout le problème du fonctionnement intérieur du P.C.F., qui s'intitulait fièrement avant guerre la section française de l'Internationale communiste, qui reste posé. Faute de le résoudre, on s'interdit la compréhension profonde de l'ensemble de son histoire.

PHILIPPE ROBRIEUX.

★ SUR L'IMPLANTATION DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS DANS L'ENTRE-DEUX-GUERRES, de Jacques Girault. Editions sociales, 347 p., 55 F.

★ CAHIERS D'HISTOIRE DE L'INSTITUT MAURICE-THOREZ (numéros 25-26 et 27, 25 F chaque cahier). Serge Wolikow : Les rapports du P.C.F. et de l'Internationale communiste (1925-1935) ; Danièle Tartakowsky : Les répercussions à l'intérieur du P.C.F. du débat dans le parti bolchevique ; Jean Charles : Les débuts de l'internationale syndicale rouge et le mouvement ouvrier français (1920-1923).

Quand la classe ouvrière disparaît

UN juriste communiste, spécialiste du droit du travail, M. Bernard Edelman, vient de s'engager dans une entreprise audacieuse. Il s'applique, notamment à travers une analyse de la jurisprudence, à montrer quelle est la place réelle de la classe ouvrière dans la société française. Le premier tome de son ouvrage — qui en comportera trois — traite de l'entreprise. Les découvertes qu'il a faites, les nombreux exemples qu'il apporte, tendent à prouver que le mouvement ouvrier ne souffre pas seulement d'une crise idéologique, celle du marxisme. La difficulté est beaucoup plus grave car beaucoup plus profonde puisque l'auteur en vient à s'interroger sur l'existence même d'une classe ouvrière.

Si, sociologiquement, il existe une classe ouvrière, ou plus exactement des ouvriers, le concept politique auquel sont attachés la gauche en général et les marxistes en particulier lui paraît beaucoup plus aléatoire. Certes, historiquement, la classe ouvrière a parfois fait irruption dans le jeu politique et social, le dernier exemple en date étant mai 1968. En revanche, M. Bernard Edelman doute de son existence comme force permanente organisée tenant un discours révolutionnaire, c'est-à-dire œuvrant à une transformation des structures économiques et sociales. Il constate au contraire que la classe ouvrière ne cesse de s'intégrer plus profondément dans le système juridique actuel, qu'elle a été « légalisée », c'est-à-dire mise au pas.

Ce qui est vrai dans l'entreprise, avec, par exemple, l'organisation du droit de grève ou la reconnaissance de la section syndicale, l'est aussi dans l'Etat, avec le fonctionnement des partis politiques et l'acceptation du mécanisme électoral et parlementaire. Dès lors, la « classe ouvrière » n'est plus qu'une catégorie méta-juridique jouant le même rôle que la « nation », le « peuple ». Elle a donc disparu.

L'ouvrage n'interpelle pas seulement le discours marxiste. Il conduit aussi à s'interroger sur le droit, sur sa fonction politique. Il nous décrit une société qui, très imparfaitement certes, mais non sans efficacité, parvient à faire fonctionner des arbitrages, une société dans laquelle les pouvoirs tendent sinon à s'équilibrer du moins à limiter les excès qu'ils sont toujours susceptibles de commettre. L'auteur ne cache d'ailleurs pas, dans sa conclusion, qu'il ne croit plus à l'avènement d'un « homme du droit » qui exprimerait soit l'idéologie humaniste des « droits de l'homme », soit celle de « l'homme nouveau » cher aux Soviétiques.

La Légalisation de la classe ouvrière implique tacitement une autre interrogation : sur le « parti de la classe ouvrière », le P.C.F. N'est-il pas devenu une nouvelle variante de la social-démocratie ? — T. P.

★ LA LEGALISATION DE LA CLASSE OUVRIERE. (Tome I : l'Entreprise), de Bernard Edelman. Editions Christian Bourgois, 255 pages, 58 F.

La gauche peut-elle espérer gouverner ?

● C'est la question que posent Branko Lazitch et Alain Bournazel, tandis que Pierre Daix mesure les retards des communistes.

LA gauche a vécu durant cinq ans sous le signe du programme commun de gouvernement. On peut même dire que la France à été « dominée » par ce texte puisqu'il servait de référence à toutes les composantes de la vie politique. L'accord conclu en 1972 entre communistes, socialistes et radicaux de gauche a favorisé une spectaculaire progression électorale de l'opposition, mais aussi un rééquilibrage entre ses deux principales composantes. En septembre 1977, à nouveau divisée, la gauche n'est toutefois pas parvenue à mettre à jour son programme commun et elle a échoué lors des élections législatives.

L'heure des premiers bilans a donc sonné. L'idée du caractère inéluctable du maintien de la gauche dans l'opposition tend à se répandre. L'intitulé de l'ouvrage de M. Branko Lazitch, *l'Echec permanent*, en est une illustration. Quant à M. Alain Bournazel, il est plus catégorique encore, puisqu'il n'hésite pas à prendre un pari sur l'avenir en affirmant en titre : *la Gauche n'aura jamais le pouvoir*.

Ce qui fonde sa conviction que la gauche ne peut parvenir au pouvoir c'est l'impasse dans laquelle ses deux principales composantes se sont engagées. Cette impasse, explique-t-il, c'est le marxisme. Il amène les partis de gauche, et plus particulièrement le P.S., à prétendre s'appuyer sur des catégories sociales autres que celles qui composent l'essentiel de leur électorat. En conséquence, l'auteur retourne à la gauche le reproche que celle-ci n'a cessé d'adresser au président de la République : elle n'a pas la majorité de sa politique.

Un solide parallèle

L'ouvrage de M. Lazitch est à la fois moins péremptoire que celui de M. Bournazel et plus ambitieux. Il ne se limite pas, en effet, à un simple historique de l'union de la gauche en France mais il dresse un parallèle solide, car bien documenté, avec les expériences qui ont été tentées dans d'autres pays. Il met ainsi en évidence certaines faiblesses des dirigeants de la gauche française. Par exemple lorsqu'il rappelle que M. François Mitterrand s'est, pendant des mois, laissé assimiler au président Allende, avant de souligner, au lendemain de l'échec de l'expérience chilienne, que les situations dans les deux pays n'étaient pas assimilables. Il fait également apparaître avec talent le vide du programme commun. Les termes employés étaient si vagues qu'ils pouvaient recouvrir des politiques très différentes. On s'en est d'ailleurs aperçu lors des discussions d'actualisation.

M. Branko Lazitch a, par exemple, relevé que le mot passe-partout : démocratiser (ou démocratisation) est appliqué dans le programme commun à quarante-cinq secteurs de la vie nationale. Il évitait aux communistes et aux socialistes d'avoir à préciser leur pensée et limitait donc les risques de désaccord. Dans la mise en œuvre du programme commun, l'auteur constate que le P.C.F. mais aussi le CERES comptaient surtout sur la pression des masses. D'où, bien sûr, le risque de débordement du pouvoir légal.

Il demeure convaincu que la démarche unitaire de la gauche, autour d'un programme commun imposé par le P.C.F., s'inscrit dans un schéma élaboré par les Soviétiques. La tactique des communistes français, explique-t-il, s'est insérée dans le canevas dessiné dès 1956 par Khrouchtchev : *« La droite fait faillite, la classe ouvrière (dont le P.C.) doit exercer l'influence dirigeante, l'alliance doit être raffermie avec les paysans, les intellectuels, les patriotes (les gaullistes, que le P.C.F. n'a garde de négliger).* » A ce schéma, le P.S. se prêterait d'autant plus facilement qu'en son sein, certains militants partagent cette analyse — le CERES — et qu'en outre les socialistes français croient pouvoir donner naissance à un nouveau type de parti qui s'intercalerait entre les P.C. et les partis sociaux-démocrates. M. Lazitch n'a guère de difficulté à montrer le caractère factice d'un tel découpage.

En revanche, quand il affirme que le P.S. ne marche que sous la pression du P.C.F., il ne retient qu'un aspect de la situation. Il est vrai que le programme commun a été imposé aux socialistes par les communistes, mais M. Lazitch sous-estime les concessions que le P.C.F. a dû faire pour atteindre ce résultat. Par exemple en admettant de manière précise le principe de l'alternance au pouvoir des forces politiques et la renonciation à ce pouvoir des formations devenues minoritaires. Il sous-estime aussi le fait que, même si le P.S. ne s'est pas engagé de gaieté de cœur dans cette voie, c'est lui qui en a retiré le bénéfice essentiel puisque, pour la première fois depuis la guerre, il devance électoralement le P.C.F. Cette modification peut être essentielle pour la suite et faire en sorte que l'échec ne soit plus permanent.

A moins de croire, comme le pensent les dirigeants du P.C.F., que le rééquilibrage actuel n'est qu'un accident conjoncturel et que la tendance peut être inversée. Encore faudrait-il pour y parvenir que le P.S. multiplie les erreurs ou soit affaibli par des crises internes. Or, pour l'instant, la crise secoue plutôt le P.C.F.

La crise du P.C.F.

Pierre Daix s'efforce d'analyser ce qui se passe dans son ancienne formation. A l'en croire, les communistes français n'ont pas su rompre avec la tradition totalitaire. L'attitude de la direction du P.C.F. vis-à-vis des questions que se posent les militants comme vis-à-vis des observateurs extérieurs et des autres forces politiques le montre. *« C'est que le P.C.F.*, écrit Pierre Daix, *ne peut déstaliniser que ce qu'il perçoit comme stalinien.* » A ce niveau il demeure prisonnier de son idéologie. S'il a, si longtemps, cherché à protéger son histoire, à évacuer l'histoire concrète (1), c'est par souci de protéger l'utopie qui le justifie. Il est à présent confronté à la même difficulté vis-à-vis de l'Union soviétique. Il lui faut, en effet, sauvegarder l'utopie socialiste sans rompre avec la réalité des P.C. au pouvoir.

Pierre Daix reproche sur ce point à Louis Althusser d'avoir permis une diversion, pour ce qui est du rapport Khrouchtchev, en réduisant le débat à une nouvelle lecture de Marx, alors qu'avait sonné l'heure d'ouvrir franchement le placard aux cadavres. Dès ce moment, et aujourd'hui encore, les communistes français cherchent à ne pas discuter de leurs échecs, même lorsqu'ils les reconnaissent. Ils apprennent à ruser avec la crise provoquée par leur faillite doctrinale.

Dans son essai, Pierre Daix s'attache à mesurer les retards historiques d'un P.C. français encore embourbé dans une difficile déstalinisation, alors que sonne déjà pour ses homologues italiens, et surtout espagnols, l'heure de la rupture avec le léninisme. Il estime que chez les communistes français le passé l'emporte sur le présent. Ils demeurent ancrés dans une révolution qui appartenait au dix-neuvième siècle et ressassent les analyses de Marx dogmatisées par Lénine.

Pour l'ancien rédacteur en chef des *Lettres françaises*, outre qu'il est illusoire de penser que l'on peut démocratiser Lénine, il n'est plus temps de prétendre une nouvelle fois réviser le marxisme : il convient de rompre le cordon ombilical.

Si le P.C.F. traverse avec plus de difficultés que les autres grands partis communistes d'Europe occidentale la crise du marxisme, c'est, selon l'auteur, en partie en raison de son histoire et du poids qu'a toujours fait peser sur lui le communisme soviétique. Pierre Daix montre, à ce propos, que la politique nationale, dont se prévaut tant aujourd'hui le P.C.F., a été épisodique.

Il rappelle aussi comment Maurice Thorez s'est rêvé, après la disparition de Staline, « pape » du mouvement communiste. Il souligne que lorsque M. Georges Marchais a pris en charge le secrétariat général du P.C.F. c'est avec la bénédiction des Soviétiques et en échange de l'acceptation, par les communistes français, du processus de normalisation en Tchécoslovaquie, acceptation qui conduisit Pierre Daix à rompre avec le P.C.F.

L'auteur s'efforce d'éclairer à la fois ses anciens camarades et l'opinion. Il croit en effet que celle-ci peut désormais peser sur l'évolution du P.C.F. Encore faut-il qu'elle puisse suivre le débat engagé entre les communistes. *« La transparence d'un parti à l'opinion publique est le test de sa loyauté démocratique »*, rappelle-t-il fort justement.

THIERRY PFISTER.

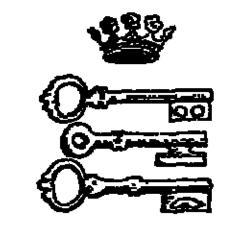
★ L'ECHEC PERMANENT, de Branko Lazitch, éd. Robert Laffont, 264 pages, 44 F.

★ LA GAUCHE N'AURA JAMAIS LE POUVOIR, d'Alain Bournazel, éd. Fayolle, 250 pages, 48 F.

★ LA CRISE DU P.C.F., de Pierre Daix, éd. du Seuil, 250 pages, 45 F.

(1) M. Etienne Fajon, membre du bureau politique du P.C.F., vient encore d'offrir un exemple de cette attitude dans le numéro du 6 novembre de *France nouvelle*. Il consacre un article à la nature et au comportement du P.S. et il s'efforce de montrer qu'au fil des années les socialistes ont toujours trahi la gauche. Il rappelle que la S.F.I.O. a approuvé, en 1939, la dissolution du P.C., mais il omet de parler du pacte germano-soviétique...





CARNET

Mariages

— M. et Mme Jacques DUMONT,
Les docteurs Guy et Nelly CARLI,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants,
Virginie et Pierre,
qui aura lieu le 9 décembre.
8, avenue de Lamballe, 75016 Paris.
40, rue du Mont-Valérien, 92210 Saint-Cloud.

Décès

— Mme Jean Fernand Béchard, ses enfants et petits-enfants,
Mme Emile Granon,
ont la grande tristesse de faire part du décès de
M. Jean-Fernand BÉCHARD,
survenu le 14 novembre 1978.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale au cimetière protestant à Uzès (Gard).
« Nul de nous ne vit pour lui-même. »
Romains, XIV, 7.

— Nous apprenons la mort de
Mme Lucienne MARCHAND-BONK,
dont le décès est survenu le 27 octobre dernier à Saint-Maur (Val-de-Marne).
[Née le 13 juillet 1911 à Saint-Germain-des-Bois (Cher), Mme Marchand-Bonk participe à la Résistance dans les rangs des Forces françaises de l'Intérieur. Connu sous le nom de « capitaine René », elle se distingua notamment lors des combats pour la libération de Vierzon, au cours desquels elle fut grièvement blessée, le 2 septembre 1944, par des éléments de la division Des Reich.]

— Le Père Provincial de Paris,
La communauté du CERAS Action populaire,
Sa famille et ses amis,
font part du décès du
Père Jacques MOTTE, s. j.,
et invitent à la messe qui sera célébrée le lundi 27 novembre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, 75006 Paris.
15, rue Raymond-Marcheron, 92170 Vanves.

— M. Guy Musnier et ses enfants,
M. et Mme Michel Musnier et leurs enfants,
Mme Serge Musnier et ses enfants,
Mme Pierre Vignes et ses enfants,
M. et Mme Georges Sicre et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve René MUSNIER,
née Jeanne Sicre,
présidente d'honneur de l'Union des femmes artistes musiciennes,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 17 novembre 1978, dans sa quatre-vingt-onzième année.
Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 21 novembre, en l'église de la Trinité.
76, avenue Ledru-Rollin, 75012 Paris.
La Beranne, Chemin de l'Hermitage, 83400 Hyères.
11, rue Moncey, 75009 Paris.

— Mme Théophile Noat, son épouse,
M. et Mme Dominique Noat, leur fils Michel,
M. et Mme Dominique Brémaud, née Hélène Noat, leurs enfants Anne, Marc et Emanuelle,
M. et Mme Gabriel Gosselin, née Monique Noat, leurs enfants Elisabeth et Olivier,
M. et Mme Grégoire Noat, leurs enfants Yves, Patrice et Delphine,
M. et Mme Henri Noat, leurs enfants Pierre et Frédéric,
M. et Mme Michel Merlhot, née Geneviève Noat, leur fils Frédéric, ses enfants et petits-enfants,
Mlle le docteur Marie Luciani, sa belle-sœur,
Mlle Dominique Berlandi,
M. et Mme Grégoire Berlandi, ses neveux,
Le docteur et Mme Lucien Rocchisani, ses amis,
ont la douleur de faire part de la mort de
M. Théophile NOAT,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur général des télécommunications, en retraite,
président-directeur général de la SOFRECOM,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
survenue le 20 novembre 1978, à Paris.
Une messe sera célébrée en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, vendredi 24 novembre, à 8 h. 30.
Inhumation à Omessa (Corse).
Ni fleurs ni couronnes.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
26, avenue Dode-de-la-Brunerie, Paris (16e).

[Né à Oran le 8 octobre 1907, Théophile Noat, ancien élève de Polytechnique, a fait toute sa carrière à l'administration des P.T.T. dans laquelle il est entré en 1933. Nommé ingénieur général en 1956, il fait partie l'année suivante de la direction générale des télécommunications et, en 1972, est détaché comme président-directeur général de la SOFRECOM, Société française d'étude et de réalisation d'équipement des télécommunications, organisme chargé d'étudier les matériels nouveaux et de les proposer aux utilisateurs éventuels, français ou étrangers.]

— On nous prie d'annoncer le décès du
professeur Emile SICARD,
ancien vice-président de l'université de Bordeaux-II,
survenu le 17 novembre 1978, à l'âge de soixante-neuf ans.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Bordeaux dans la plus stricte intimité.

— M. et Mme Bernard Pimpaneau et leurs enfants,
M. et Mme Michel Rieul et leurs enfants,
Petite sœur Geneviève Michèle de Jésus,
M. et Mme Jean-Marc Pimpaneau et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Marcel PIMPANEAU,
ingénieur des Arts et Manufactures,
survenu le 22 novembre 1978, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame d'Auteuil, le lundi 27 novembre, à 8 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
23, rue Paul-Valéry, 75116 Paris.

Anniversaires

— Tous ceux qui ont connu et estimé
Louis VILLENEUVE,
agrégé d'anglais,
se souviendront avec tristesse de sa disparition, le 24 novembre 1977.

Avis de messe

— Une messe à la mémoire de
Georges-Henri PINGUSSON,
architecte D.P.L.G., F.A.I.A.,
sera célébrée lundi 27 novembre, à 11 heures, à la Communauté des beaux-arts de Saint-Germain-l'Auxerrois, par le R.P. Riquet, président du Réseau du souvenir.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Me J. BORONAT, avocat au Barreau de Paris, 64, rue d'Amsterdam, fera procéder le MARDI 12 DECEMBRE 1978, à 13 h. 30, au Tribunal de Grande Instance à BOBIGNY
EN UN SEUL LOT :

1) UNE PROPRIÉTÉ
A USAGE DE
BUREAUX ET MAGASINS
sise à
PANTIN (93)
30, rue Auger

2) DANS L'ENSEMBLE IMMOBILIER
sis à
PANTIN (93)
28, rue Auger

7 GARAGES dans le bâtiment C, deuxième cour
1 PIÈCE à usage d'habitation, au premier étage au-dessus des garages
1 GARAGE dans le bâtiment E, deuxième cour

MISE A PRIX : 450.000 FRANCS

S'adr. à Me BORONAT, avocat, 64, rue d'Amsterdam à Paris, tél. 874-17-24 et 874-17-25 ; Me J.-P. KARSENTY, avocat, 24, place Malesherbes à Paris (17e) ; sur les lieux pour visiter ; et à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de BOBIGNY, PARIS, NANTERRE et CRETEIL.

Cabinet de Me Pierre MONNIOT, avocat, 11, avenue Vauban, TOULON, tél. : 93-54-59 : VENTE au Tribunal de Grande Instance de TOULON, place Gabriel-Péri, le mardi 28 novembre 1978, à 14 h. 30,

Une PROPR. rurale en nat. de cultures div.
commune de LORGUES (Var)
lieudit « Mappe Orientale » et « Mappe Occidentale », comprenant : des bâtiments d'habitation et d'exploitation avec dépendances et terres en nature de bois et cultures diverses. Un grand bâtiment élevé de deux étages sur rez-de-chaussée avec dépendances et les parties dudit bâtiment.
Le tout dépendant de l'actif de la liquidation des biens PIEROTTI à TOULON.
Mise à Prix : 500.000 F

Une TRÈS BELLE PROPR. sise à PIGNANS (Var)
lieudit « REMAURETS », comprenant : une maison d'habitation élevée de deux étages sur rez-de-chaussée et ses dépendances ; un ensemble composé de deux locaux, d'un petit appartement et d'un grand chenil ; un ensemble composé d'une cuisine avec évier et cheminée ; une piscine avec bar et locaux (cabine, douches, w.-c. et lavabo) ; plusieurs très grands garages et abris charpentés et couverts ; jardin très arboré. Le terrain de 5.680 m2 attenant.
Le tout dépendant de l'actif de la liquidation des biens PIEROTTI à TOULON.
Mise à Prix : 350.000 F

UN ENSEMBLE DE CONSTRUCTIONS connu sous le nom d'AUBERGE du CHATEAU, reposant sur une parcelle de terre sise à ENTRECASTEAUX (Var), lieudit « LE COLLET », comprenant : un bâtiment ancien flanqué d'une aile au nord et au sud, de construct. plus réc. avec escalier de pierre et terrasse.
Le tout dépendant de l'actif de la liquidation des biens PIEROTTI à TOULON.
Mise à Prix : 50.000 F

Vente au Palais de Justice à Bobigny, le mardi 12 décembre 1978, à 13 h. 30
EN CINQ LOTS

1er lot : UN APPARTEMENT de 3 pièces principales au rez-de-ch. MISE A PRIX : 38.000 FRANCS
2e lot : UN APPARTEMENT de 2 pièces principales au 2e étage MISE A PRIX : 18.000 FRANCS
3e lot : UN APPARTEMENT de 3 pièces principales au 3e étage MISE A PRIX : 22.000 FRANCS
4e lot : UN DÉBARRAS au 3e étage de 2 pièces MISE A PRIX : 500 FRANCS
5e lot : UN APPARTEMENT de 2 pièces princ., au 3e ét. - MISE A PRIX : 24.000 F - PARAISSANT LIBRE
dépendant d'un immeuble sis à
MONTREUIL-SOUS-BOIS (93), 91, rue Rapatel

S'adresser à 1) Me REGNAULT, avocat à Paris, 43, rue de Courcelles (924-33-37) ; 2) Me ROBILLARD, notaire à Montreuil-sous-Bois ; 3) à tous avocats aux barreaux de Bobigny, Paris, Pontoise, Créteil et Nanterre.

SERVICES DES DOMAINES
ADJUDICATION
Le 19 décembre 1978, à 15 heures, à COLMAR
Cité Administrative : 3, rue Fleischhauer. — Bâtiment D
Salle des Ventes

USINE DE LA FORGE à WALBACH
WINTZENHEIM (Haut-Rhin)
à 7 km environ de COLMAR, en bordure du C.D. 417 de COLMAR à MUNSTER
Superficie totale : 1 ha 41 a 76 ca
comprenant une dizaine de bâtiments couvrant 5.573 m2
Eau - Electricité - Téléphone...
LIBRE

Mise à Prix : 1.600.000 francs

VISITE : s'adresser au Service du Génie à COLMAR, 3, rue de la Première-Armée-Française (Tél. : 41-32-04) Poste 230
RENSEIGNEMENTS :
Direction des Services Fiscaux (Domaine), à COLMAR, 3, rue Fleischhauer. — Téléphone : 23-99-20 (Poste 3423).

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE AU PALAIS DE JUSTICE A PARIS LE JEUDI 14 DECEMBRE 1978, à 14 heures, EN SEIZE LOTS, DANS UN IMMEUBLE sis à PARIS (11e)

10, RUE JEAN-PIERRE-TIMBAUD

1) BOUTIQUE, cuis. et cave (Bât. A au r.d.ch.) APPART. 2 P., cuis., débarr. (Bât. B au 4e étage)
MISE A PRIX : 175.000 FRANCS
2) LOCAL COMMERC., entrée, 10 P., 3 débarr., dégagement, w.-c. (Bât. A, 1er étage). Mise à Prix : 50.000 F.
3) LOCAL COMMERC., entrée, 8 P., 3 débarr., dégagement, w.-c. (Bât. A, 2e étage). Mise à Prix : 50.000 F.
4) BOUTIQUE (arrière-boutique), cuisine, cave (au rez-de-chaussée Bâtiment A). Mise à Prix : 50.000 F.
5) CHAMBRE 4e étage, Bât. B. M. à Px : 500 F.
6) CHAMBRE 4e étage, Bât. B. M. à Px : 500 F.
7) 2 PIÈCES 4e étage, Bât. B. M. à Px : 500 F.
8) 1 PIÈCE av. ent. 4e ét. Bât. B. M. à P. : 500 F.
9) CHAMBRE 4e étage, Bât. B. M. à Px : 500 F.
10) CHAMBRE 4e étage, Bât. B. M. à Px : 500 F.
11) CHAMBRE 4e étage, Bât. B. M. à Px : 500 F.
12) 2 P. cuis. entr., 4e ét. Bât. B. M. à Px : 500 F.
13) CHAMBRE 4e étage, Bât. B. M. à Px : 500 F.
14) CHAMBRE 4e étage, Bât. B. M. à Px : 500 F.
15) CHAMBRE 4e étage, Bât. B. M. à Px : 500 F.
16) CAVE sous-sol Bât. A. Mise à Prix : 100 F.

TOTAL DES MISES A PRIX : 330.600 FRANCS

Pour tous renseignements s'adresser à Me Jacques SCHMIDT, avocat à la Cour, 17, rue Faraday, 75017 Paris (tél. 227-71-10) ; à tous avocats exerçant près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL ; et sur les lieux pour visiter.
PRET possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PALAIS DE JUSTICE A BOBIGNY LE MARDI 5 DECEMBRE 1978, à 13 h. 30 - EN 58 LOTS

6 LOCAUX COMMERC. - DIVERS APPARTEM. de 3, 4 et 5 P.
STUDIOS - CHAMBRES - BOXES - PARKINGS - CAVES
le tout dépendant de l'ensemble immobilier sis
à ROSNY-SOUS-BOIS (Seine-Saint-Denis)
10 à 30, r. du Général-Gallieni, 6 à 12, pl. Carnot, r. P.-Timbaud, sans n°.
MISES A PRIX :
LOCAUX COMMERCIAUX : 100.000 F, 65.000 F, 90.000 F, 70.000 F, 130.000 F, 100.000 F - LOCAUX D'HABITATION de 15.000 à 70.000 F - BOXES 2.500 F EMPLACEM. PARKINGS 1.000 F et 2.000 F - TOT. M. A PRIX. 1.843.500 F
S'adresser à Me André-J. GUIBERT, avocat à Paris, 52, bd Malesherbes ; Me MICHEL, administrateur judiciaire, 206-208, rue de Rivoli à Paris ; Mes J. THERON et J. KUTARBA, huissiers de justice, 8, rue Saint-Claude à Rosny-sous-Bois ; et à tous avocats postulant près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil et Pontoise.

Adj. au TRIBUNAL DE COMM. PARIS, le 30 NOVEMBRE à 13 h. 45 - FONDS
LOCATION MAIN-D'ŒUVRE EN TOUT GENRE
avec BAIL des locaux : boutique, cave, 3, RUE TURGOT, à
PARIS (9e) - POSSIB. CHANGEMENT COMMERCE
MISE A PRIX : 10.000 F (pouvant être baissée) - Consignation : 10.000 F.
S'adresser à Me DURAND & JOUVION, notaires, 10, rue Danielle-Casanova, PARIS, et Me Michel HERISSAY, syndic, 130, rue de Rivoli, PARIS.

Adj. au TRIBUNAL DE COMMERCE PARIS, le 30 NOV. à 13 h. 45 - FONDS
ACHATS ET VENTE DE **CUIRS et PEAUSSERIE FINE**
Peaux d'agneaux tannées, velours, veaux, moutons - IMPORT - EXPORT
A PARIS (10e) - 35, RUE ALBERT-THOMAS
BAIL - R.-ch. : magasin, 2 bur., 167 m2 - 1er ét. : loc., 187 m2 - Cave, 17 m2
Mise à prix : 200.000 F (pouvant être baissée) - Consignation : 100.000 F.
S'adresser à Me DURAND & JOUVION, notaires, 10, rue Danielle-Casanova, PARIS - Me Bernard MEILLE, syndic, 79, rue du Temple, PARIS.

Vente au Palais de Justice à Bobigny, le mardi 12 décembre 1978, à 13 h 30
UN PAVILLON D'HABITAT. AVEC ENTREPOT
SIS à
MONTREUIL-SOUS-BOIS (Seine-Saint-Denis)
8, RUE NUNGESSER
MISE A PRIX : 190.000 FRANCS
S'adresser à : 1) Me Pierre-Jean REGNAULT, avocat à Paris, 43, rue de Courcelles, tél. : 924-33-37 ; 2) Me Jean-Hubert ROBILLARD, notaire à Montreuil-sous-Bois, 1, avenue de Walvein, et à tous avocats exerçant près les Tribunaux de Gde Instance de Bobigny, Nanterre, Paris et Créteil.

Adj. au TRIBUNAL DE COMM. PARIS, le 4 DECEMBRE à 13 h. 45 - FONDS
TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES ADMINISTRATION DE BIENS
avec BAIL des LOCAUX COMMERC. **240, Fg Saint-Honoré - PARIS (8e)**
MISE A PRIX : 50.000 F (pouvant être baissée) - Consignation : 20.000 F.
S'adresser à Me POPELIN, notaire à PARIS, 164, Fg Saint-Honoré, PARIS. Me Henry GOURDAIN, syndic, 174, boulevard Saint-Germain, PARIS.

Adj. au TRIBUNAL DE COMM. PARIS, le 5 DECEMBRE à 13 h. 45 - FONDS
PATISSERIE - CONFISERIE - TRAITEUR à l'enseigne LA CARAVELLE
avec BAIL - Locaux comprenant : boutique, arr.-boutique, local et sous-sol
A PARIS (16e) - 21, RUE DE LA POMPE
Mise à prix : 50.000 F (pouvant être baissée) - Consignation : 30.000 F.
S'adresser à Me DEMORTREUX & SAGAUT, notaires, 67, bd St-Germain - Me Jean-Claude GIRARD, syndic, 118, boulevard Saint-Germain, PARIS.

Vente au Palais de Justice à Versailles le mercredi 6 décembre 1978, à 10 h.
EN UN SEUL LOT
TERRAIN à CONSTRUIRE
sis aux
ESSARTS-LE-ROI (Yvelines)
Avenue de Maurepard, n°32
Contenance 15 ares 10 centiares
MISE A PRIX : 80 000 francs
S'adres. à VERSAILLES : à Me Xavier SALONE, avocat, 19, rue Ste-Sophie à PARIS : Direction Nationale d'Interventions domaniale, 11, rue Tronchet.

Vte sur saisie Pal. Justice Meaux (77)
Mercredi 6 décembre 1978 à 14 heures
PROPRIÉTÉ à COMPANS (77)
24, rue Saint-Lambert, comprenant MAIS. D'HAB. lieu-dit « Compans ». CONTENANCE 63 CA et jardin avec remise près de la ruelle du Maréchal. A COMPANS (77), CONT. 2 A. 26 CA. M. PX : 10.000 F. Frais en sus. S'adr. pour rens. à **Me Noret, av., 434-00-27**
77102 Meaux Ced., 19, pl. Henri-IV (B.P. 132)

Vente s/saisie immobilière, au Palais de Justice d'EVRY, rue des Mazières, le MARDI 5 DECEMBRE 1978, à 14 h.
UN APPARTEMENT
Avec 3 chambres, séjour, deux salles de bains, situé à
GRIGNY-II (Essonne)
15, square Surcouf - Bât. C6, 10e ét.
MISE A PRIX : 40 000 francs
Consignation indispensable pr ench.
Pour tous renseignements Maîtres AKOUN-TRUXILLO, avocats, 51, rue Champlouis à CORBEIL-ESSONNES.
Tél. : 496-30-26 - 496-14-18
Au greffe du Tribunal de Grande Instance d'EVRY où le cahier des charges est déposé.

Vente Palais de Justice de Créteil, jeudi 7 décembre 1978, à 19 heures
IMMEUBLE DE RAPPORT
FONTENAY-SOUS-BOIS (94)
6, RUE DES ORMES
MISE A PRIX : 50.000 FRANCS
S'adresser Me B. de SARIAC, avocat, 70, av. Marceau, Paris, tél. 720-82-38 ; Me ABOUKRAT, Avocat, 121, avenue d'Italie, Paris, Téléphone : 580-64-00.

Vente sur saisie immob. et sur surench. du 1/10 au Palais de Justice à PARIS, le JEUDI 14 DECEMBRE 1978, à 14 h. - EN UN LOT
UN APPARTEMENT DE 6 PIÈCES ppales, compr. entrée, salle à manger, chambre et cuisine sur cour ; salon et 3 chambres sur rue, salle de bains et débarras sur courette, w.-c. ; - SURFACE TOTALE 106 m2, au premier étage
DEUX CHAMBRES au sixième étage - CAVE - Dans immeuble
30, RUE MADAME, à PARIS (6e)
Mise à prix : 550.011 F - S'adr. Me Jean-Paul WEILL
avocat à Paris (8e), 8, avenue Bertie-Albrecht, T. 563-34-11 ; Me BENATAR, avocat, 90, boulevard Flandrin, Paris (16e) ; Me GASTINEAU, avocat, 29, rue des Pyramides, Paris (1er) ; à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil ; et sur les lieux pour visiter. (PRET possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.)

هكذا من الأصل

AUJOURD'HUI

loterie nationale — Liste officielle

DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMI-NAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER
			F.
1	11	tous groupes	100
	261	tous groupes	200
	9 851	tous groupes	1 000
	26 651	tous groupes	10 000
	77 601	tous groupes	10 000
	86 191	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
2	4 202	tous groupes	1 000
	8 942	tous groupes	1 000
	43 652	tous groupes	10 000
	86 192	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
	21 292	groupe 5	100 000
		autres groupes	2 000
3	73	tous groupes	100
	433	tous groupes	200
	903	tous groupes	500
	6 453	tous groupes	1 000
	8 293	tous groupes	1 000
	1 413	tous groupes	2 500
	86 193	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
	98 563	tous groupes	10 000
4	4	tous groupes	50
	434	tous groupes	250
	63 464	tous groupes	10 050
	20 894	tous groupes	10 050
	86 194	groupe 5	10 050
		autres groupes	2 050
	05 564	groupe 4	100 050
		autres groupes	2 050
5	915	tous groupes	200
	6 035	tous groupes	1 000
	86 195	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
6	166	tous groupes	200
	2 656	tous groupes	1 000
	57 236	tous groupes	10 000
	44 266	groupe 2	100 000
		autres groupes	2 000
	86 196	groupe 5	2 000 000
		autres groupes	20 000

TERMI-NAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER
			F.
7	67	tous groupes	100
	3 457	tous groupes	1 000
	7 867	tous groupes	1 100
	03 337	tous groupes	10 000
	47 827	tous groupes	10 000
	80 127	tous groupes	10 000
	86 197	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
	68 867	groupe 3	100 100
		autres groupes	2 100
8	48	tous groupes	100
	7 358	tous groupes	1 000
	86 198	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
9	49	tous groupes	100
	79	tous groupes	100
	109	tous groupes	200
	859	tous groupes	200
	26 919	tous groupes	10 000
	86 199	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
	45 259	groupe 1	100 000
		autres groupes	2 000
0	0	tous groupes	50
	410	tous groupes	250
	630	tous groupes	250
	3 360	tous groupes	2 550
	27 300	tous groupes	10 050
	86 190	groupe 5	10 050
		autres groupes	2 050

TRANCHE DES AZALEES
TIRAGE DU 22 NOVEMBRE 1978
PROCHAIN TIRAGE
LE 29 NOVEMBRE 1978
à BOURG-la-REINE (Hauts-de-Seine)
78 — 54e

LOTO — TIRAGE No 47

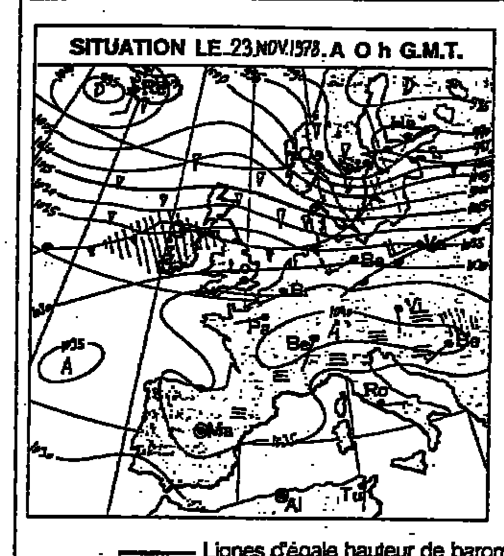
11 14 19 20 32 47

NUMERO COMPLEMENTAIRE 13

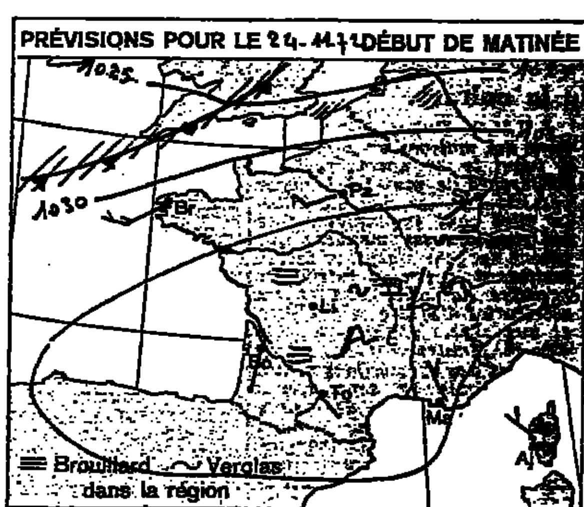
PROCHAIN TIRAGE LE 29 NOVEMBRE 1978 — VALIDATION JUSQU'AU 28 NOVEMBRE APRES-MIDI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23.NOV.1978 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 24-11 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 23 novembre à 0 heure et le vendredi 24 novembre à 24 heures :

Les hautes pressions qui s'étendent des Açores à la mer Noire s'affaibliront un peu sur la France à l'approche d'un front froid, qui touchera nos régions du Nord-Ouest et du Nord.

Vendredi 24 novembre, sur les régions situées au nord de la Loire, un flux modéré, de secteur sud-ouest, donnera un temps relativement doux, souvent très nuageux, temporairement pluvieux. Les pluies, généralement faibles et sporadiques, pourront toutefois s'intensifier un peu sur les régions voisines de la Manche, où les vents tourneront au secteur nord en fin de journée.

Sur le reste du pays, les conditions anticycloniques prédomineront encore, avec des vents faibles, des gelées matinales et des brouillards qui seront parfois tenaces dans les vallées du Sud-Ouest, du Centre et du Nord-Est.

En montagne et dans le Sud-Est, le temps sera ensoleillé et les températures maximales demeureront assez élevées.

Jeudi 23 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 037,8 millibars, soit 778,4 millimètres de mercure.

Jeudi 23 novembre à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 037,8 millibars, soit 778,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23) : Ajaccio, 17 et 6 degrés ; Biarritz, 13 et 3 ; Bordeaux, 10 et 1 ; Brest, 13 et 8 ; Caen, 14 et 10 ; Cherbourg, 13 et 11 ; Clermont-Ferrand, 4 et — 3 ; Dijon, 8 et — 1 ; Grenoble, 12 et 0 ; Lille, 13 et 10 ; Lyon, 5 et 1 ; Marseille, 16 et 3 ; Nancy, 10 et 7 ; Nantes, 15 et 4 ; Nice, 18 et 8 ; Paris - Le Bourget, 13 et 10 ; Pau, 15 et 2 ; Perpignan, 16 et 4 ; Rennes, 14 et 9 ; Strasbourg, 6 et 10 ; Tours, 13 et 5 ; Toulouse, 8 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 5 ; Amsterdam, 12 et 11 ; Athènes, 17 et 7 ; Berlin, 11 et 10 ; Bonn, 12 et 10 ; Bruxelles, 12 et 11 ; Copenhague, 12 et 9 ; Genève, 9 et 6 ; Lisbonne, 17 et 10 ; Londres, 14 et 10 ; Madrid, 14 et 3 ; Moscou, 4 et 2 ; New-York, 3 et 1 ; Palma-de-Majorque, 18 et 6 ; Rome, 16 et 4 ; Stockholm, 11 et 10.

Circulation

UNE NOUVELLE ASSURANCE POUR LES CONDUCTEURS VICTIMES D'UN ACCIDENT CORPOREL

Les conducteurs blessés au cours d'un accident dont ils sont responsables pourront désormais être indemnisés très largement par leur propre assureur. En cas de décès, l'indemnité sera versée à la famille.

Jusqu'à présent, l'automobiliste responsable d'un accident ne recevait aucune prestation des assureurs à moins d'avoir souscrit une garantie — forfaitaire et en principe peu élevée — appelée « famille-passagers » ou « personnes transportées ».

Dorénavant, les conducteurs pourront souscrire une assurance facultative, prévoyant une garantie beaucoup plus large, qui jouera en complément, ou à défaut de toute autre indemnisation. Il s'agit de la « garantie du conducteur ». Celui-ci choisira lui-même le niveau de la garanie, la prime variant en fonction de l'option retenue.

★ Renseignements auprès du Centre de documentation et d'information de l'assurance, 2, chaussée d'Antin, 75009 Paris, tél. 824-96-12.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 23 novembre 1978 :

UNE LOI

● Modifiant certaines dispositions du code de procédure pénale en matière d'exécution des peines privatives de liberté.

UN ARRETE

● Fixant la valeur de reprise des obligations 4,5 % 1973 à capital garanti.

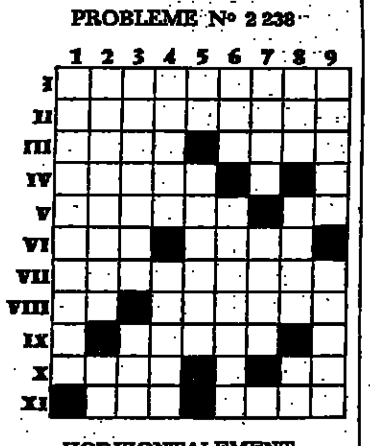
DES LISTES

● De classement des auditeurs de justice de la promotion 1977.

● Des élèves ayant obtenu le diplôme d'ingénieur agronome de l'Institut national agronomique Paris-Grignon.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 238



HORIZONTALEMENT

I. Peut courir sur le haricot. — II. Qui n'aime donc pas les tartines. — III. Se divisent en périodes ; Peut marquer le but. — IV. Ne laissai pas nu. — V. Ce qu'on connaît de mieux parmi tout ce qui est bête à endormir ; Peut se mettre avant la somme. — VI. Qui peut faire rougir ; Chercha à pincer. — VII. Qu'on peut donc rapporter à un étalon. — VIII. Appréciés par ceux qui aiment les belles mains ; Nom d'un chien. — IX. Qui sont donc passés. — X. Pris avant de sauter ; Ne reste pas neuf longtemps. — XI. Fait souvent abandonner le tricot ; Souvent trouvé plus aimable quand il est sec.

VERTICALEMENT

1. Un malade qui a besoin de distractions. — 2. Qui seront bientôt crevés ; Article. — 3. Qui peuvent faire leur trou ; Très suffisant. — 4. Adjectif qui peut venir à la bouche quand on passe de la pommade ; Ancien nom d'oxyde. — 5. Son jour est férié ; Peut convenir à ceux qui aiment les cols durs. — 6. Fit l'innocent ; Aime bien que les gens restent assis. — 7. Indique que le problème est résolu ; Vit sur un grand pied. — 8. Bien entendu ; Très fort ; Il y en a dans toutes les couleurs. — 9. Pas de la campagne ; Utile quand il faut ouvrir les lèvres.

Solution du problème n° 2 237

Horizontalement

I. Attention. — II. Loir ; Ur. — III. Puritains. — IV. Ipéca ; Sus. — V. Nisard ; Ré. — VI. Il ; Corps. — VII. SL ; Etaler. — VIII. Tôle ; Pi. — IX. Enostose. — X. Ensor. — XI. Osé ; Séné.

Verticalement

1. Alpinistes. — 2. Toupillon. — 3. Tirés ; Lots. — 4. Ericacées. — 5. Tarot ; Te. — 6. Tua ; Drapons. — 7. Iris ; Plissé. — 8. Nurse ; Eon. — 9. Nasse ; Ru ; Ré.

GUY BROUTY.

Visites et conférences

VENDREDI 24 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Allaz : « La manufacture des Gobelins ».

15 h., 1 bis, rue des Carmes, Mme Legregeois : « Musée de la police parisienne ».

15 heures, métro Rambuteau, Mme Meyniel : « Le Centre Georges-Pompidou ».

15 h., entrée de l'hôpital par autobus 47, Mme Pennec : « L'hôpital de Bicêtre ».

15 h., 2, rue de Sévigné : « Ruelles inconnues, caves du Marais » (A travers Paris)

15 h., 12, rue Daru : « La cathédrale russe » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 158, boulevard Haussmann : « Exposition « Seconde vie de l'œuvre d'art » (Paris et son histoire).

15 h., Institut de France, 23, quai Conti, M. André Dupont-Sommer : « Les dieux et les hommes en l'île d'Eléphantine, près d'Assouan ».

CONFERENCES. — 19 h. 30, 26, rue Bergère, Ma Suryananda Lakshmi : « Shri Aurobindo : le Véda et le Védanta dans la vie quotidienne » (L'homme et la connaissance).

16 h. 30, hôtel de ville de Boulogne-Billancourt, M. Gilles Perrault : « L'abolition de la peine de mort » (Association française contre la peine de mort).

16 h. 30, auditorium de la Banque nationale de Paris, 1, rue Laffitte, MM. C. Palvadeau, A. Mongon : « Aspects économiques des choix énergétiques dans les entreprises » (Société française d'énergie nucléaire) (entrée libre).

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « Le yoga spirituel » (Loge unie des théosophes) (entrée libre).

20 h. 30, 15, rue Gay-Lussac, docteur Bonnet : « Les états dépressifs » (APLI).

21 h., 21, rue Cassette, M. Alix Barbet : « La peinture pompéienne, nouveaux problèmes » (Arcus).



Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉATRE

Appel des maisons de la culture.

L.U.M.C., Union des associations des maisons de la culture, a tenu, le 22 novembre, une conférence de presse à laquelle participaient les élus des villes où elles sont implantées. Ont été exposées les menaces qui pèsent sur leur statut, le décret instituant la double tutelle du ministre de la culture et du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports n'ayant pas été abrogé. D'autre part, les représentants des associations et des municipalités se sont élevés contre les transferts de charge opérés chaque année davantage par l'Etat. « L'étranglement financier entraine une diminution et une transformation par des animations fonquestion de remplacer la création par des anlitmaons fondées sur le bénévolat. » *L'absence de concertation a été dénoncée.*

La C.F.D.T., les SNETAS et SNECTAS (syndicats C.G.T. des employés et cadres techniques et administratifs du spectacle) ont tenu à manifester, au-delà des revendications de leurs adhérents, leur solidarité envers celles des associations.

La maison de la culture du Havre organise le 25 novembre une journée d'action pour protester contre l'absence des subventions de fonctionnement lui veaux locaux qui viennent d'être construits.

Une lettre de Jérôme Savary.

A la suite de la conférence de presse au cours de laquelle André-Louis Perinetti exposait les menaces qui pèsent une fois de plus sur le programme de création à Chaillot (le Monde *du 18 novembre), Jérôme Savary nous écrit :*

« Après huit mises en scène en Allemagne, je me réjouissais de revenir en France, car on n'y connait que mon travail avec le Magic Circus. Perinetti, avec qui nous avons collaboré déjà, m'a proposé de monter *le Bourgeois gentilhomme* à Chaillot. Nous engageons plus de trente comédiens, danseurs, musiciens. Nous travaillons trois mois sur les décors, les costumes, la préparation de la mise en scène. Quinze jours avant la première répétition, l'invraisemblable nouvelle tombe : le spectacle ne peut pas se faire, l'Etat ne l'autorise pas. Non pour des raisons financières, et les seules recettes couvriraient pratiquement les frais de production, mais parce que l'Etat ne veut pas qu'on crée à Chaillot.

D'Allemagne, où je termine *le Tour du monde en quatre-vingts jours*, la situation me semble quasiment surréaliste. Je ne cherche pas à désigner le ou les coupables de ce coup bas. J'en connais les victimes. Quant à moi, après des vacances forcées, je partirai pour Berlin-Est monter un opéra. Un contrat signé il y a deux ans par un théâtre d'Etat qui tient ses engagements. »

Jeune théâtre en détresse.

Une vingtaine d'associations et d'organismes, et la municipalité de Saint-Etienne, ont signé une lettre de soutien au Théâtre de l'Echelle, compagnie professionnelle permanente qui travaille dans le département de Loire, et est menacée de disparition par manque de moyens. Les signataires demandent que le budget national des affaires culturelles atteigne un niveau donnant les moyens de créer. Demandent que l'Etat reconnaisse l'existence et la nécessité du Théâtre de l'Echelle et « se déclarent prêtes à soutenir la compagnie dans les actions qu'elle pourra entreprendre afin d'assurer sa survie et son développement ».

■ **Le Théâtre de la Gronde organise du 27 novembre au 2 décembre un stage d'expressions théâtrales, qui s'adresse aux personnes intéressées par leur application à une activité militante ou d'animation.**

Renseignements et inscription : Théâtre de la Gronde, 36, avenue Henri-Barbusse, 94200 Ivry-sur-Seine. Tél. : 785-25-76 ou 678-13-19.

Théâtre

« Les Papas naissent dans les armoires »

à la Michodière

Scarnucci et Tarabusi, auteurs de revues et de vaudevilles, possèdent la qualité des comédies à l'italienne. Le point central de leurs élucubrations les plus folles s'accroche à la réalité, à des conflits précis, de sorte que les personnages-pantins gardent une vérité attachante malgré leurs comportements abracadabrants. Ici, il s'agit d'une histoire de nom — le nom du père — et du sort des bâtards. Rosy Varte, infirmière, prolonge sa virginité en d'interminables fiançailles avec un croque-mort, Gérard Hernandez. Son neveu Robert Hirsch, veuf et artificier clandestin, ne peut pas marier sa fille et décide de s'acheter un père convenable quand surgit un vieil aristocrate (Michel Robin, égal à lui-même), qui le prend dans ses bras en l'appelant « mon fils », lui promet de le reconnaitre, mais s'avère un doux dingue en mal de paternité. Le braquage d'une banque par un faux spéléologue vient compliquer l'imbroglio.

Ce pourrait être du bon Monicelli si la mise en scène de Gérard Vergez n'était aussi plate et lourde : c'est vraiment l'Italie des chaines de pizzas. Pour faire napolitain, les acteurs gesticulent et hurlent que c'en est terrible, et que Robert Hirsch en paraît sobre. Son élégance desinvolte contraste agréablement avec la truculence laborieuse des autres, et éclate par à-coups dans la loufoquerie pure : la grande classe. Comme il mène la seconde partie, on y prend bien du plaisir.

Dès qu'il trouvera son assurance, que les comédiens apporteront quelques nuances de voix, que les enchainements ne traineront plus — ce genre de spectacle est fragile et ne se met au point qu'en public, — *Les papas naissent dans les armoires* arriveront peut-être à connaître le même succès que *Caviar et Lentilles* des mêmes auteurs, du même metteur en scène.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre de la Michodière, 20 h. 30.

« L'Illusion comique » à Chelles

Pridamant, père inquiet devant une grotte merveilleuse, assiste au récit des aventures réelles et irréelles survenues à son fils. Grâce à la magie, il voit celui-ci (entré au service du capitan Matamore) tomber amoureux. Elle s'appelle Isabelle (Romance). Clindor sera bientôt condamné à mort par un jaloux (Tragédie). La fin heureuse se dérobe, le drame rebondit, le miraculé sera poignardé par les gens d'un prince vengeur.

Cette dernière péripétie n'était que du théâtre. « L'Illusion comique », envolée des tableaux d'une destinée, est une bien curieuse pièce, gigogne, comme certaines fabrications de Shakespeare. Au milieu de truculences un peu bouffonnes et de fragments « cornéliens », se compose un personnage de menteur délicat à saisir. Si certaines allusions à la réalité d'alors ne font plus mouche, beaucoup de réparties sont, à l'inverse, d'une vivace actualité.

Le Théâtre en liberté (compagnie Meyrand-Tephany) entame sa saison avec ce peu classique classique. Arlette Tephany l'a mis en scène et joue le magicien Alcandre, un monsieur Loyal qui se serait ici déguisé en speakerine d'un soir de Noël à la télévision. La grotte, grandeur nature, est d'Elizabeth Son et inspirée de Gustave Moreau. En sortent, par un subterfuge de lumières, des comédiens qui parlent parfois trop fort mais remplissent finalement la même tâche de montrer un autre Corneille.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Centre culturel de Chelles, *14 heures ou 20 h. 30. Rens. 421-20-36.*

« Léon-Camille Pondassets »

Depuis des années, Françoise Pillet pratique le public des maternelles. Seule, avec des coussins, des silhouettes de plastique, ses doigts, elle passe plusieurs fois par jour dans les classes, initiant les très petits à la fabrication des histoires, à la possibilité de jouer avec elles comme avec des cubes, à les raconter à l'envers, à ne pas croire aux idées fixes ni aux gens carrés.

Cette fois, Françoise Pillet a voulu ramasser son expérience pour un spectacle destiné à une vraie scène, celle du théâtre de Sartrouville, et les mots ont pris la fonction des objets. Un couple qui se retrouve dans son H.L.M. illustre les heurs et malheurs de la rhétorique quotidienne : les expressions figurées sont prises à la lettre et la lettre au figuré, le drôle est triste et vice-versa. Un héros de hasard, Léon-Camille Pondassets, encombré d'un nom qu'il juge laid, met ce nom en spectacle pour prouver à celle qu'il aime une identité plus belle. A coups d'anagrammes et de rébus, la scène développe le champ des possibles.

On tourne sur un rouleau, à l'endroit, à l'envers, une suite de superbes images suivie de trois « lectures », deux parlées, une en musique. Léon-Camille cherche des mots pour sa lettre d'amour : il s'en procure à une vente aux enchères (où le mot amour est hors de prix). Un gâteau de lettres l'encourage, mais une étrange pêche aux mots devant rideau rouge, en avant-scène, lui découvre l'horreur des malentendus. Léon-Camille revient annoncer que le seul énoncé de son nom a charmé sa belle, et le jeu s'annule.

Le spectacle de Françoise Pillet n'est pas un spectacle facile : autant qu'il stimule par la richesse des chemins ouverts, il agace comme une provocation mallarméenne ceux qui cherchent des fins et des histoires closes. On y respire en tout cas une fantaisie intelligente qui n'a rien à voir avec l'odeur de l'encre et de la craie.

BERNARD RAFFALLI.

★ Compagnie la Pomme verte en tournée. Renseignements : Théâtre de Sartrouville (78500), tél. 914-33-51.

Cinéma

« UNE HISTOIRE SIMPLE », de Claude Sautet

Une histoire simple ? Oui, bien sûr. Entre l'enfant qu'elle a refusé et l'enfant qu'elle gardera pour soi, quelques moments de la vie d'une femme. Quelques grosses gouttes de vie comme des gouttes d'orage. Et, dans chacune de ces gouttes, des molécules de peines et de joies, des particules d'espoir.

Cette femme, qui est-elle ? Socialement, on pourrait la définir comme appartenant à la bourgeoisie moyenne. Ni privilégiée ni opprimée. Gagnant convenablement sa vie dans un bureau d'études. Quarante ans, divorcée, un fils, un amant, des amis, hommes et femmes. Mieux que belle : séduisante.

Voilà pour les apparences. Mais derrière ce masque, cette fiche d'identité ? Rien que de très banal encore : des élans, des velléités, des contradictions, une vague impression de malaise, un besoin de changement. Claude Sautet n'aime pas l'extraordinaire. Ce qui l'intéresse, c'est le pain quotidien, la trame un peu grise sur laquelle nous brodons nos fantasmes, les « choses de la vie », en somme.

Précisons. Que veut Marie, que cherche-t-elle sourdement, tenacement, à coup de décisions rapides et brutales ? L'indépendance ? Elle la possède déjà. Le « bonheur » ? Elle n'en est plus aux rêves de midinette. Quoi, alors ? Peut-être sa propre estime, sa fierté, son intégrité de femme, le sentiment d'avoir, une fois pour toutes, pris son destin en main. Car elle est courageuse, Marie. Courageuse comme un soldat qui défend son territoire. Entêtée. Intransigeante et violente à ses heures. Et lucide. « *Décidément*, dit-elle à la fin du film, *je n'arriverai jamais à avoir un enfant et un homme en même temps.* »

Oui, elle est simple, l'histoire de Marie, que racontent Claude Sautet et son scénariste-complice Jean-Loup Dabadie. Simple comme bonjour, simple comme au revoir. Une trajectoire sentimentale sans surprises ni grands détours. En vase clos, si l'on peut dire, tout se passant entre copains et camarades de travail, au cœur d'une de ces familles d'élection que les auteurs excellent à décrire, parmi ces « autres » qui entouraient jadis François, Vincent et Paul, qui entourent aujourd'hui Marie, Serge et Georges.

Marie était mariée à Georges, ils se sont séparés. Serge est devenu son amant. Serge qui est drôle, agité, charmeur, possessif, Serge qu'elle aime bien, mais qu'elle quitte le jour où elle supprime l'enfant qu'elle attendait de lui. Serge si léger, brusquement devenu trop lourd. Et Georges, de nouveau. Comme une résurgence de l'amour, comme une seconde moisson. Georges qui, dans les bras de Marie, trompe une jeune et jolie maîtresse. Des minutes de vrai bonheur, d'apaisement, l'impression d'arriver au port.

Mais Georges le prudent, le mou, déçoit Marie l'intrépide. Il y a cet ami qu'il aurait pu aider et qu'il abandonne. Et puis cette fille à laquelle, quoi qu'il dise, il demeure attaché. Pour Marie, est-ce la solitude qui commence ? La petite « bande » que la mort a frappée se disperse. Est-ce déjà l'automne ? Oui, mais au printemps un enfant va naître. L'enfant que, sans le savoir, Georges, en partant, a laissé à Marie. Et qu'elle aura, cette fois, pour elle seule.

C'est cela, l'histoire de Marie, ces allers et retours, ces tâtonnements et de courage, ces cris d'indignation et ces silences riches de certitudes. Et puis aussi ces grands éclats de rire, quand on se réunit entre amis, le dimanche, à la campagne, pour oublier Paris ; les gosses, la vaisselle, les confidences, les manœuvres de Serge, inconsolable et déjà consolé ; et le mutisme de Jérôme, cadre en chômage, plus assez « performant », que Marie voudrait sauver, mais qui va se suicider en révélant ses pauvres secrets.

Bien d'autres choses encore, inextricablement mêlées, chuchotées, suggérées. Autour du drame de chacun, la palpitation du monde extérieur. Justesse des mots, précision, pudeur des images. Une mise en scène légère, fluide, qui traque et cerne la vérité. Pas une complaisance, pas une fausse note. Et des comédiens admirablement dirigés. Le beau visage lisse et nu de Romy Schneider, *son rayonnement*, ce qu'on devine en elle de meurtrissures ; les éclats de Claude Brasseur ; l'émotion contenue de Bruno Crémer ; le talent de Sophie Daumier, d'Arlette Bonnard, d'Eva Darlan, de Roger Pigaut, de tous leurs camarades...

Film sur une femme, film sur les femmes, aussi loin de la confiture romanesque que du vitriol militant, *Une histoire simple* rappelle parfois, fugitivement, certains récits bergmaniens. Il est clair que Sautet aime les femmes comme Bergman les aime, pour leur douceur et leur violence, leur générosité et leur folie, pour ce qu'il y a en elles de rare et de sacré. *Mais Sautet et Dabadie* ne sont pas nés dans les brumes du nord et les rigueurs d'une religion austère. Ils n'ont pas bu le lait aigre de Strindberg, mais celui de Racine, de Musset, d'Apollinaire. Cela ne s'oublie pas. Il y a quelque chose de racinien dans cette confession d'une jeune femme du siècle. Le plus beau film de Sautet. Un grand film français.

JEAN DE BARONCELLI.

★ **Sortie le 24 novembre (voir les films nouveaux).**

Danse

LE JAPON TRADITIONNEL

Sur un plateau de bois rehaussant la scène, un danseur au kimono raide et orné détaille le rituel d'une chorégraphie délicate et précise. Espace symbolique, ordonnance rigoureuse de l'orchestre, un art d'un autre temps, d'une autre civilisation revit.

La troupe de danse Buyo qui se produit actuellement au Théâtre des Champs-Elysées est la seule organisation japonaise spécialisée dans cette forme d'expression classique. Elle présente des pièces de répertoire aussi célèbres à Tokyo que l'est pour nous *Giselle*. L'une des plus anciennes, *Yashima* (1770), met en évidence le caractère masculin de la danse Buyo dont la tradition s'est perpétuée grâce à l'enseignement rigoureux de maîtres réputés. Yuki Yoshimura très mobile sur ses hanches, expert en l'art de manier l'éventail en fait une démonstration dont on apprécie la perfection même si l'ignorance où nous sommes des codes la fait paraître un peu longue.

Une autre pièce très populaire au Japon met en scène avec *finesse les relations mystérieuses* entre une marionnette — sorte de « Petrouchka » — et son manipulateur. Le grand spectacle de la soirée, *Renjishi*, est une féérie colorée tirée du répertoire Kabuki dont elle a repris les somptueux costumes. La lecture peut s'en faire sur deux niveaux. Vivante et rythmée, elle s'achève sur les ébats ravissants d'un lion et de son lionceau dans un champ de pivoines. Avec *Kiku*, une œuvre récente, la danse féminine reprend l'avantage. Mme Tokuho Azuma, qui l'a créée à Tokyo, y évoque le déroulement de l'existence d'une femme avec une réserve et une pudeur qui ne sont pas sans évoquer la nostalgique Mme Chrysanthème.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30.

■ **Le concert de Douglas Ewart et Steve Colson, prévu au Stadium ce jeudi 23 novembre, est annulé.**

● RECTIFICATIF. — L'association Musique et Musiciens nous prie de préciser qu'elle s'est contentée de prêter son adresse au Groupe des femmes musiciennes et qu'elle n'est en aucun cas à l'origine des manifestations qui ont perturbé le concert d'inauguration de l'Ensemble orchestral de Paris (*le Monde* du *22 novembre*).

INSTITUT

A la séance publique de l'Académie des beaux-arts

Hommage à Liszt

L'ombre de Franz Liszt n'a cessé de planer, le 15 novembre, sur la séance publique annuelle de l'Académie des beaux-arts. L'Orchestre de l'Opéra, dirigé par M. Jean-Claude Hartemann a exécuté *Mazeppa*, *Méphisto-Valse* et *les Préludes*, et M. Emmanuel Bondeville, secrétaire perpétuel, a commenté sa correspondance. C'est donc le Franz Liszt épistolaire — l'Académie l'avait accueilli en 1881 — qui a été évoqué, lui dont les lettres révèlent « *l'inépuisable générosité, l'authentique génie* ».

Avant l'hommage rendu à Franz Liszt, M. Albert Decaris, président de l'Académie des beaux-arts, a salué la mémoire de Charles Kunstler, d'Albert Laprade et du comte Doria, tous trois disparus cette année, et M. Tony Aubin, vice-président, a proclamé les récompenses attribuées, comme chaque année, par la compagnie. Notre collaborateur André Fermigier a notamment obtenu à cette occasion le prix Bernier pour son ouvrage consacré à Millet, tandis que le prix Houllevigue était décerné à *l'Architecture rurale de la Corse*, de Henri Raulin et Georges Ravisgiordani.

D'autres prix ont été attribués à Henri Dutilleux, Wladimir Jankelevitch, Hilda Jolivea et à MM. Bozza, Chassegros et Ohana.

Parmi les prix décernés aux artistes, ont encore été cités Philippe Martin (prix de gravure sur bois et lithographie Florence-J.-Gould), Lisbeth Delisle (prix du portrait Paul-Louis-Weiller), Myriam Bucquoit, Sylvie Fayon et Bénédicte Charpentier-Villain (prix de dessin de la fondation Pierre-David-Weill), Alfred Cournes (prix de peinture Dumas-Millier) et, pour le prix Georges-Wildenstein : Guy Béangé, Yves Doare, Michel Fages, Richard Heinrich, Richard de Lopez, Jean-Claude Nachon, Roland Sénéla, Eric Toussaint.

● *L'Académie des inscriptions et belles-lettres* a élu le successeur de Jerzy Kurylowicz, associé étranger décédé. Elle a désigné M. Arnoldo Momigliano.

[Originaire du Piémont, M. Momigliano, âgé de soixante-sept ans, fut, très jeune, professeur d'histoire grecque, puis d'histoire romaine à Rome. Le régime mussolinien l'obligea à s'exiler et c'est à l'University College de Londres qu'il fit toute sa carrière dans l'enseignement de l'histoire ancienne.

Parlant et écrivant indifféremment l'italien, l'anglais, le français et l'allemand, il fit notamment des cours et des conférences aux Etats-Unis. Il est l'auteur de *le Conflit entre le paganisme et le christianisme au IXe siècle*, *Histoire de la tradition des livres des Macchabées*, *Abrégé de l'histoire des civilisations antiques*, etc.]

« Tu causes, tu causes... »

Ils ont été bien gentils, bien sages, bien respectueux, ces deux cents normaliens (ou autres ?) qui ont écouté, mercredi soir, sans mot férir plus d'une heure durant le discours invertébré et ronflant que leur a tenu Jean-Edern Hallier dans leur bonne école sur « Le romantisme, la Bretagne et l'Europe ». *Ils ont ri. Ils ont applaudi. Ils ont posé quelques banderilles. Ils ont quand même avoué leur désarroi : la liaison entre ces trois notions n'allant pas de soi, ils ont poliment demandé à l'orateur de préciser ses articulations.*

Qu'ont-ils pu retenir du fatras qui leur a été servi ? Que le romantisme est, hélas ! à la mode. Mais qu'il faut distinguer le vrai auquel Jean-Edern conduit par les chemins de la « celtitude » *du* « romantisme de garçon coiffeur » *que propose Gonzague Saint-Bris. Qu'il convient d'être aujourd'hui* « et de droite et de gauche ». *Que le combat libérateur ne passe plus par la lutte des classes, mais par la culture. Que les élections au Parlement européen doivent refléter les régions et non les partis. Que Jean-Edern, qui ne parle ni n'écrit le breton, se sent un étranger dans la nation française. Qu'il se veut un créateur, un inspirateur, un démantibuleur d'un jeu qui n'a plus de sens...*

Mais on s'interrogeait surtout à la sortie sur le sens de ce qu'il avait dit. A quoi bon le sens, quand le verbiage suffit, qui convoque à l'envi Nietzsche, Marx, Kierkegaard, Maurras, Drieu La Rochelle et tutti quanti... et patati et patata...

Il est vrai que lui, Jean-Edern, n'a pas déjeuné à l'Elysée. Il fait mieux, il invite le président chez lui. Selon ses termes : « Une insolence, une provocation respectueuse. » *Et il croit que le président viendra :* « Le 6 janvier. Pour la fête des Rois. C'est tout dire. »

Je ne crois pas que les auditeurs aient été convaincus. Comment convaincre quand on ne profère rien. « Tu causes, tu causes... » *Mon regret, c'est que personne n'ait osé servir à l'orateur le slogan de Zazie. Qui seul convenait, en l'occurrence.*

JACQUELINE PIATIER.

ARTS ET SPECTACLES

Photo

Heinrich Kühn à la Remise du Parc

La Remise du Parc expose, pour la première fois en France, une série d'épreuves originales du photographe allemand Heinrich Kühn (1866-1944). A cette époque, la photographie, comme par désir d'anoblissement, voulait imiter la peinture : un an après Robert Demachy, Kühn expérimentait la gomme bichromatée, procédé qui mélange, au couteau, des pigments à la gomme arabique, et donne des images sépia, rosâtres ou verdâtres, feutrées, griffonnées, d'une grande douceur.

Kühn est un photographe bourgeois qui ne sort pas de son milieu, d'un certain art de vivre, d'une façon plaisante de passer le temps et de regarder les choses : donc des promenades à la campagne où les enfants en costume blanc font des rondes, cueillent des boutons d'or et retiennent les rubans de leurs chapeaux dans le vent. Des servantes qui mettent le linge à sécher à même la terre, en l'étalant au soleil. Des femmes en robes du soir devant leurs miroirs. Les natures mortes sont simples et cossues, une carafe, un verre d'eau, un poivron dans une assiette d'étain. Les matières sont rassurantes, solides, pratiques ; même les nus, féminins ou masculins, très pleins, blancs et ronds, ont cette assise.

Ce sont ses *enfants*, Walter, Edeltrude, Hanns et Lotte qu'Heinrich Kühn a le mieux photographiés, s'immisçant dans leur intimité et leurs affections, dans leurs jeux et leurs études, clichés d'un cocon où le froid ne passe pas.

HERVÉ GUIBERT.

★ Remise du Parc, 3, impasse des Bourdonnais, Paris 1er. Jusqu'au 9 décembre.

Expositions

Images de marque

L'exposition « L'art et les biscuits », qui dure malheureusement trop peu de temps, n'est pas faite, comme on pourrait le croire, d'objets de porcelaine. Les biscuits en question sont des biscuits qui se mangent, de ceux que les enfants attaquent par les coins avant de ronger les dents et de faire un sort au reste : les « Petits-Beurre » et autres créations de la maison Lefèvre-Utile, de Nantes, jusqu'à la guerre de 1914-1918.

Mais si on nous montre, en vrai ou en images, les gâteaux dont les formes et les galbes ont leur importance dans le mécanisme du désir gourmand — Louis Lefèvre-Utile, ce personnage en haut-de-forme à l'avant de sa Peugeot et à qui pourrait être dédiée cette exposition, l'avait très bien compris, — c'est encore d'autre chose qu'il s'agit : de l'art et de la manière de les envelopper et d'inviter à « s'en fourrer, fourrer, jusque-là ». Ce que Jeanne Granier, la chanteuse d'opérette voulait faire, si on en croit sa dédicace, pour l'image la concernant, dans l'album des *Contemporains célèbres* qu'offrait la biscuiterie à sa bonne clientèle.

François Coppée, Georges Feydeau, Anatole France, Yvette Guilbert, Coquelin, Réjane, la Belle Otéro, Victorien Sardou, Charcot et bien d'autres ont joué le jeu, y allant de leur petit slogan, plus ou moins bien venu, à la gloire de LU. Ils étaient apposés au bas des cartes comprenant une photo d'identité de l'auteur et une scène évoquant, et comment ! ses activités. L'ensemble, format carte de tarot ou image pieuse, comme on voudra, était rehaussé de dorures en relief. Une merveille, comme tout ce qui figuré à l'exposition, qui croustille dans l'œil. C'est toute l'atmosphère Belle Epoque qui passe à travers vignettes de collection, affiches, calendriers, et boîtes de métal superbement décorées, qu'on pouvait ré-utiliser, bien sûr.

Les mondanités, les conversations galantes, les événements d'actualité comme la visite du tsar à Paris, l'Exposition universelle de 1900, les exploits des pionniers de l'aviation... Autant de thèmes qui ont été mis en images pour servir le prestige des biscuits LU.

Louis Lefèvre-Utile, qui, reprenant en 1883 la biscuiterie familiale déjà de bonne renommée, la transforme rapidement en une véritable industrie moderne pouvant rivaliser, en matière de gâteaux secs, avec l'Angleterre, eut du génie en matière de publicité. Il fit appel à tous les moyens possibles de promotion commerciale pour développer sa firme et renforcer son image de marque. Il a su exploiter la vogue considérable de l'affiche et de la carte postale, comme la mode des collections de vignettes lancées par les Goncourt, et profiter en participant du souci réel, à l'époque, de faire entrer l'art un peu partout dans la vie quotidienne. Il demanda à des décorateurs, à des affichistes et à des illustrateurs connus de travailler pour lui. Il y eut Capiello, Luigi Loir, Benjamin Rabier, et surtout le pléthorique Mucha, qui assura d'ailleurs la publicité des plus gros industriels français (les papiers à cigarettes Job, les champagnes Moët et Chandon, des maisons de cycles).

Chaque spécialité de gâteau avait son iconographie et son iconographe préféré. La gaufrette vanille, c'était Mucha et cette jeune tête blonde coiffée de coquelicots et de blés dans un mélange de boucles, de tiges de fleurs et d'arabesques décoratives ; les biscuits « Flirt » et les biscuits « Champagne », c'était encore Mucha, ses scènes galantes et son style art nouveau, comble du modernisme parisien et du chic. La maison LU visait haut.

Mais il en fallait pour tous les goûts, et l'on trouve aussi des affiches et des boîtes où sont représentés des intérieurs paisibles, genre veillée des chaumières, signés d'illustres inconnus, ou encore une scène de moisson (pour les « Pailles d'or ») dans un style « Angélus de Millet », comme on faisait à la pelle pour les décors de boulangeries.

Boîtes multicolores ornées de médaillons, de fleurs, de rinceaux, d'entrelacs sur toutes leurs faces ; boîtes rondes, carrées, cubiques, simples ou fantaisie, en forme de panier, ou même de tramway — il ne fallait pas oublier les enfants (Benjamin Rabier était là) — boîtes qui se gardaient aussi parce qu'elles pouvaient conserver, grâce à leur parfaite étanchéité assurée par un double couvercle, le sucre, le chocolat, la vanille.

Et c'est ainsi que le sigle LU, cette victoire ailée fanfaronnant sur fond de rayons éblouissants, rarement oublié dans le décor, a pu longtemps avoir sa place dans les buffets Henri II de nos grand-mères. Les boîtes ont malgré tout fini par rouiller ou par partir à la ferraille.

La société C.L.B. (Ceraliment-Lefèvre-Utile-Brun) qui organise l'exposition, a bouclé la boucle : profitant de la mode rétro, elle a repris quelques-uns de ces emballages pour des boîtes qu'on trouve aujourd'hui dans les super-marchés. Mais ce n'est plus ce que c'était, sur le plan de la finition.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Espace Cardin, avenue Gabriel, jusqu'au 28 novembre. *L'Art et les biscuits, la publicité de la firme Lefèvre-Utile de 1897 à 1914*, un album des Editions du Chêne, collection « Parole à l'image », publié il y a quelques mois, tient lieu de catalogue.

■ L'Association des artistes de France lance un concours national pour découvrir des peintres et sculpteurs français de talent et faciliter leur promotion auprès de la presse et du grand public. Renseignements et inscriptions au siège de l'Association, 14, rue de l'Hôtel-Colbert, 75005 Paris, tél. 325-05-85.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Spectacle de ballets.
Comédie-Française, 20 h. 30 : On ne saurait penser à tout ; le Jeu de l'amour et du hasard.
Chaillot, Grand Théâtre, 20 h. 30 : le Cercle de craie caucasien.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Fugue en mineur ; 21 h. 30 : la Star des oublis.
Petit TEP, 20 h. 30 : Bons baisers du Lavandou.
Centre Pompidou, 15 h., 16 h. 30 et 18 h. 15 : Diatope de Xénakis.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Quatuor Vegh ; 20 h. 30 : Maria-Maria.
Carré Sylvia Monfort, 18 h. 30 : Cirque à l'ancienne (Jardin d'acclimatation).

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Sidi-Ciné ; 22 h. : Daviy.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Mon père avait raison.
Atelier, 18 h. 30 : Un homme à la rencontre d'A. Artaud ; 21 h. : la Culotte.
Athénée, salle C.-Bérard, 21 h. : Olaf et Albert.
Biothéâtre, 20 h. 30 : la Crique.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare. — Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Yuro.
Centre d'art rive gauche, 22 h. : la Femme au bout des doigts.
Cité internationale, la Resserre, 21 h. : la Brise l'âme. — Grand Théâtre, 21 h. : Latin American Trip.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Il fait beau jour et nuit.
Essaïon, 18 h. 30 : Œuvre ; 22 h. : Abraham et Samuel. — II, 20 h. 30 : le Chant général.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : la Surface de réparation ; 22 h. : J. Villeret.
Galerie 55, 20 h. 30 : B. Dimey ; 22 h. : M.-T. Orain.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Théâtre sicilien ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folles du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Molly Bloom ; 20 h. 30 : la Shaga ; 22 h. : Carmen City. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec R. M. Rilke ; 20 h. 30 : Fragments ; 22 h. 15 : Acteurs en détresse.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : Les papas naissent dans les armoires.
Montparnasse, 21 h. : les Peines de cœur d'un chatte anglaise.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, I, 20 h. 30 : le Dépeupleur. — II, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Palace Croix-Nivert, 20 h. : Rocky Horror Show.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Palais des sports, 20 h. 30 : Notre-Dame de Paris.
La Péniche, 20 h. 30 : Petites et grandes violences ; 22 h. : Histoires belges.
Plaine, 20 h. 30 : la Vie privée de la race supérieure.
Plaisance, 20 h. 30 : Tête de méduse.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : M. Marceau, mime.
Présent, 20 h. 30 : Eve des Amériques.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention fragile.

FESTIVAL D'AUTOMNE
(278-10-80)

EXPOSITIONS

Chapelle de la Sorbonne, de 12 h. à 18 h. : Sho, calligraphie contemporaine japonaise.
Musée des arts décoratifs, de 12 h. à 19 h. : Ma, espace-temps au Japon (interventions, 13 h., 15 h. et 17 h.).

THEATRE

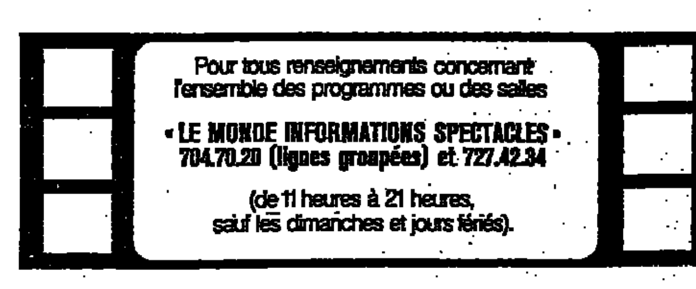
Espace Cardin, 20 h. 30 : Faust.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Mesure pour mesure.
Centre Pompidou, 20 h. 30 : Anne Tsuchi.

DANSE

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Buyo, ballet classique traditionnel japonais.
Palace, 20 h. 30 : Douglas Dunn.

MUSIQUE

Chapelle de la Sorbonne, 20 h. 30 : Œuvres de Ishii Maki, musique contemporaine.


Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Jeudi 23 novembre

Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Festival international du mime.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre-en-Rond, 20 h. 45 : Si tout le monde en faisait autant.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : l'Echange ; 22 h. 30 : la Chasse au snark.
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : Bubbling Brown Sugar Harlem années 30.
Théâtre Saint-Médard, 21 h. : les Comédiens mimes de Paris.
Tristan-Bernard, 21 h. : Crime à la clef.
Troglodyte, 20 h. : 1848, la République de M. Dupont.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'travail.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 15 : la Tour Vandenesle ; 22 h. 30 : A force d'attendre l'autobus. — II, 20 h. 15 : Du dac au dac ; 21 h. 30 : la Nouvelle Star ; 22 h. 30 : A. Vardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Popeck ; 23 h. : Gervaise. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 22 h. : le Bonbon magique.
Campagne-Première, 22 h. 15 : Starlife.
Centre d'art et d'artisanat, 20 h. 30 : Défense d'avoir les nuages au-dessus de la tête.
Coupe-Chou, 18 h. 30 : F. Kanel ; 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Vous qui passez.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : M. Bernard ; 21 h. 45 : le Gros Oiseau.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Roméo et Georgette.
Fanal, 20 h. : Béatrice Arnac ; 21 h. 15 : le Président.
Le Manuscrit, 20 h. : le Miroir de Molly ; 22 h. 30 : Paris-Munich.
L'Odéon, 22 h. : Lorca, Cervantes, Neruda.
Petits-Pavés, 21 h. 15 : Débordés par la base.
Point-Virgule, 20 h. 15 : les Confidences d'un parasol ; 21 h. 30 : Ballade de saisons ; 23 h. : Alors, heureuse ?
Le Sélénite, 20 h. 30 : les Voyageurs de carton ; 22 h. : le Troisième Œil sur mon béret ; 21 h. : Good Day.
Le Splendid, 20 h. 30 : Bunnly's Bar ; 22 h. : Amours, coquillages et crustacés.
La Soupape, 19 h. 30 : Chansons de femmes ; 21 h. 30 : Voyage vers les ombres vertes.
La Tanière, 20 h. 45 : J. Barthes ; 22 h. 30 : J. Marque.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : J.-C. Monteils ; 21 h. 30 : J.-M. Thibault.

La danse

Théâtre Oblique, 21 h. : Théâtre d'images.
Campagne-Première, 18 h. 30 : le Dernier Siècle.

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre F.-Gémier, 21 h. : Le petit maître corrigé.
Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : Caligula.
Bures-sur-Yvette, M. J. C., 21 h. : Tempête pluriel.
Chelles, 20 h. 30 : l'Illusion comique.
Courbevoie, Maison pour tous, 20 h. 30 : Musique médiévale.
Neuilly, M. J. C., 21 h. 30 : Tu broches ?... Ouais.
Ris-Orangis, M. J. C., 21 h. : Ohoho Pan Ra.
Sartrouville, gymnase Joliot-Curie, 21 h. : Tristan et Yseult.
Vincennes, Théâtre D.-Sorano, 21 h. : la Chasse aux corbeaux.
Vitry, Théâtre J.-Vilar, 21 h. : Remagen.

Les concerts

Café d'Edgar, 18 h. 30 : J. Moch, chant ; J.-M. Luisada, piano (Satie, Brahms, Rachmaninov, Poulenc, Stravinski, Tchaïkovski).
Lucernaire, 19 h. : Ensemble instrumental Continuo (Haendel, Bach, Vivaldi, Leclair) ; 21 h. : Fl. Lazerme, soprano ; Cl. Rosen, piano (Schubert, Brahms, Caplet, Fauré).
Cité des Arts, 20 h. 30 : M. Tagliaferro.
Salle Gaveau, 21 h. : B. Cappello, piano (Bach, Busoni, Clementi, Brahms, Liszt).
Planétarium, 21 h. : J. Michel.
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. K. Tennstedt (Brahms, Strauss, Beethoven).
Théâtre du Ranelagh, 20 h. 30 : Ph. Muller, violoncelle ; J. Rouvier, piano (Schumann, Schubert, Beethoven, Debussy).
Salle Berlioz, 20 h. 30 : A. Galperine, violon ; J. Morata, piano (Bach, Fauré, Tartini, Paganini).
Eglise réformée d'Auteuil, 20 h. 45 : P. Delsaux, N. et L. Omnès, M. Roujou (Bach, Duphly, Chambonnières).
Notre-Dame, 20 h. 30 : D. Roth, orgue (Messiaen).

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : B. Lubat et P. Fort ; 22 h. 30 : Compagnie B. Lubat.
Campagne-Première, 18 h. 30 : Extraballe ; 20 h. : Sugar Blue.
Club Zed, 21 h. : Quartet Claude Guillot.
Troglodyte, 22 h. : Groupe Stop.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Marc Laferrière.
Le Patio, 22 h. : Eddy Davis, Harry Edison.
Bataclan, 21 h. : P. Abrial.
Petit-Opportun, 22 h. : Nazare Pereira.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) au moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h., Le cinéma et le monde des lettres : l'Aigle à deux têtes, de J. Cocteau ; 18 h. 30 : la Machine à tuer les méchants, de R. Rossellini ; 21 h., Le drame grec antique dans le cinéma (soirée inaugurale) : Œdipe roi (1906) ; Electre, d'A. Meletopoulos (1938) ; Electre, de M. Cacoyannis (1962).
Beaubourg, 15 h. : Pousse-pousse, de H. Inagaki ; 17 h. : les Enfants dans le vent, de H. Shimizu ; 19 h. et 21 h., Films allemands, 1912-1932 (19 h. : le Docteur Mabuse, de F. Lang ; 21 h. : le Docteur Mabuse, deuxième partie).

Les exclusivités

ALAMBRISTA (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07), Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais 4e (278-47-86), La Clef, 5e (337-90-90).
L'AMOUR EN QUESTION (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e Paramount-Maillot, 17e (754-24 24).
L'ALLEMAGNE EN AUTOMNE (All., v.o.) : St-Séverin, 5e (033-50-91) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; UGC-Danton, 6e (329-42-62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; v.f. : UGC-Opéra, 2e (261-50-32) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
L'ARRET DU MILIEU (Fr.). LA TRAVERSEE DE L'ATLANTIQUE A LA RAME (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) H. sp.
AU NOM DU PAPE-ROI (It. v.o.) : UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC-Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; jusqu'à jeudi.
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.), Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA CARAPATE (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88), jusqu'à J. ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; jusqu'à J. ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; à partir de V. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA CHANSON DE ROLAND (Fr.), Quintette, 5e (033-35-40), jusqu'à J. ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am.) V. am. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE CONVOI DE LA PEUR (A.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75).
DERNIER AMOUR (It.) v.o. : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), jusqu'à J. ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; à partir de V. : Français, 9e (770-33-88).
DOSSIER 51 (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap.) (**) v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
FEDORA (A.) v.o. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Le Seine, 5e (325-95-99), à partir de 18 h. 30.
LA FEMME GAUCHERE (All.) v.o. : Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA FEMME LIBRE (A.) v.o. : Champollion, 5e (033-51-60) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Calypso, 17e (754-10-68).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
F.I.S.T. (A., vo) : J-Cocteau, 5e (033-47-62)
FLAMMES (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33) ; Olympic, 14e (542-67-42) H. Sp.
LA FRAIRIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; la Clef, 5e (337-90-90), débat le 27, 20 h.
GENERAL, NOUS VOILA (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), (jusqu'à J.) ; Colisée, 8e (359-29-46) (jusqu'à J.) ; Richelieu, 2e (233-56-70).
GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) jusqu'à J. ; à partir de V. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LES GRANDS MOMENTS DU MUNDIAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
GREASE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Calypso, 17e (754-10-68).
JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Ternes, 17e (380-10-41).
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LAST WALTZ (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
MOLIERE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Nations, 12e (343-04-67), mer., jeu.
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Capri Boulevards, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (636-51-98), h. sp.

Les films nouveaux

UN MARIAGE, film américain de Robert Altman (v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; (v.f.) : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA PREUVE PAR SIX, six nouvelles cinématographiques de J.-J. Bernex, A. Bernardi, G. Chalaud, M. Sibra, Sophie Tatischeff, T. Candicis : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES, film français de Benjamin Christensen : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LES BRONZÉS, film français de Patrice Leconte : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Boul'Mich', 5e (033-48-29) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA GRANDE MENACE, film anglais de Jack Gold (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Wepler, 18e (387-50-70).
JUKE-BOX, film américain de Boaz Davidson (*), (v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Capri-Boulevards, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
A PARTIR DE VENDREDI
UNE HISTOIRE SIMPLE, film français de Claude Sautet : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES OIES SAUVAGES (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LE PARADIS DES RICHES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
PASSE-MONTAGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Balzac, 8e (359-52-70).
PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LE PION (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; George V, 8e (225-41-46) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) jusq. J. ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), jusqu'à J
PIRANHAS (A., v.o.) (*) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE PRIVE DE SES DAMES (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LES REFORMES SE PORTENT BIEN (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43).
REMEMBER MY NAME (A.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Impérial, 2e (742-72-52).
LES RENDEZ-VOUS D'ANNA (Fr.-Belg.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42).
RIDERS (A.), v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; jusqu'à jeudi : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES RINGARDS (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
SARAH (A.), v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f., jusqu'à jeudi : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
SCENIC ROUTE (A.), v.o. : le Seine, 5e (325-95-99).
LE SECOND EVEIL (All.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; la Clef, 5e (337-90-90) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd.), v.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE SUCRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; jusqu'à jeudi : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; à partir de vendredi : Fauvette, 13e (331-56-86).
LE TEMOIN (Fr.) : Cin'Ac, 2e (742-72-19) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
UN SECOND SOUFFLE (Fr.) : Dominique, 7e (705-04-55).

Les grandes reprises

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
CAMPUS (A.) : A. Bazin, 13e (337-74-39), Mer., Sam.
LE CAMERAMAN (A.) : A. Bazin, 13e, D., Mar.
CARRIE (A., v.o.) (*) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
CRIS ET CHUCHOTEMENTS (Suéd., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Templier, 3e.
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Daumesnil, 12e.
FRANZ (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
IMAGES (A., v.o.) : J. Renoir, 9e (874-40-75), Mer., D.
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LOLA MONTES (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
MA COUSINE ANGELIQUE (Esp., v.o.) : Lucernaire, 5e (544-57-34).
MICHEL STROGOFF (A., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
MUSIC LOVERS (A., v.o.) : Daumesnil, 12e.
OH TOI MA CHARMANTE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Haussmann, 9e ; voir Lucernaire, 6e, H. Sp.
LA SALAMANDRE (Suis.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; V.f. : Eldorado, 10e (208-18-76).
UN CADAVRE AU DESSERT (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LA VIEILLE DAME INDIGNE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e.

Les séances spéciales

LA CLASSE OUVRIERE VA AU PARADIS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
DEMAIN LES MOMES (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
LES GUERRIERS DE L'ENFER (A., v.o.) : Olympic, 14e ; 18 h. (sf S., D.).
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h. ; v.f. : St-Ambroise, 11e (700-89-16).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf D.).
MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), Mar., 21 h.
MASCULIN-FEMININ (Fr.) : Olympic, 14e 18 h. (sf S., D.).
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) (*) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h., 16 h. 15.
MELIES TEL QU'EN LUI-MEME (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), Mer., 20 h. 30.
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
PANORAMA DES FILMS PRIMES A ZAGREB, le 27, 20 h. : Animathèque.
PETULIA (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e, mardi, 21 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
LA THEORIE DES DOMINOS (A., v.o.) : Les Tourelles, 20e, S., 17 h.
UNE NUIT TRES MORALE (Hong., v.o.) : Lucernaire, 6e, 12 h., 24 h.
UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Jap., v.o.) (**) : Le Seine, 5e, 12 h. 30 (sf D.).

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 23 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Formations de partis politiques : les radicaux-socialistes ; les Indépendants et paysans ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Le temps des as, de J.-L. Lignerat, réalisation C. Boissal. Avec : B. Pradal, J.-C. Dauphin, C. Laurent ; 21 h. 30, Documentaire : J.F. Kennedy, réal. D. Osterlund et M. Mollo.

22 h. 30, FILM : PATROUILLEUR 109, de L.H. Martinson (1963), avec C. Robertson, T. Hardin, J. Gregory, R. Culp, G. Williams. (Rediffusion.)

John F. Kennedy, lieutenant à bord d'un patrouilleur lance-torpilles endommagé par un destroyer japonais, réussit à sauver son équipage.

Les exploits militaires du président Kennedy pendant la guerre du Pacifique. Une imagerie sans grand intérêt.

0 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, De mémoire d'homme : Les suicidés de 1934 (L'affaire Prince), émission de P. Bellemare, J. Floran et M.-T. Cuny, scénario de S. Ganzl, réal. M. Frydland.

La fin des deux personnages-clés de l'affaire Stavisky.

22 h. 40, Sports : Spécial but.
22 h. 50, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Michel Crozier ; 19 h. 20, Émissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LE FLIC RICANANT, de S. Rosenberg (1973), avec W. Matthau, B. Dern, L. Gossett, A. Paulsen, A. Zerbe, C. Lee Crosby.

Un policier dont le meilleur ami et coéquipier a été assassiné dans un autobus, recherche le tueur à travers San-Francisco secouée par la violence quotidienne.

Un film qui répond au désir d'ordre et de justice de la majorité silencieuse. Réalisation routinière.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Nostradamus » (le Roi prisonnier) ; 19 h. 25, Les progrès de la biologie et de la recherche ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « la Crique », de G. Foissy, réalisation E. Fremy ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : la nouvelle grille épistémologique.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour kiosque ; 20 h. 30, Cycle Olivier Messiaen. « les Visions de l'amen », « Chants de terre et de ciel », avec J.-R. Kars, piano ; M. Beroff, piano ; E. Rosa, soprano ; G. Reinhold, piano ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Hommage à Georges Auric ; 1 h., Salon d'hiver.

VENDREDI 24 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 14 h., Emissions pédagogiques ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Théâtre (hommage à Claude Dauphin) : « On croit rêver », de J. François, avec Claude Dauphin, Jean-Pierre Aumont, Lise Delamare et Madeleine Barbulée.

22 h. 5, Danse : Les grands pas classiques (Coppélia, acte III) ; 22 h. 35, Ciné-première : Gonzague Saint-Bris.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : L'âge en fleur ; 14 h., Aujourd'hui madame (Le traitement des grands brûlés) ; 15 h., Feuilleton : D'Artagnan amoureux ; 16 h., Magazine : Delta ; 17 h. 25, Fenêtre sur... Messagier ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : La corde au cou (quatrième épisode : L'affaire Boiscoran) ; 21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes (Camus et Mauriac).

Avec J. Lacouture, « spécialiste » de F. Mauriac ; J. Petit, professeur de lettres ; M. Susini, romancière et amie d'A. Camus ; J. Toussot, J.-J. Servan-Schreiber (témoignage filmé) ; L. Guilloux ; G. Dumur, et un élève de terminale du lycée Racine.

22 h. 40, Journal.

22 h. 40, Ciné-club, FILM : LE PÈRE SERGE, de J. Protozanov (1917), avec I. Mosjoukine, O. Mondarova, V. Djenejeva, E. Gaidarov, N. Lissenko (N. Muet).

Un officier du tsar Nicolas Ier, dont l'orgueil et la dignité ont été blessés, se retire dans un monastère. Mais il ne peut échapper aux tentations charnelles.

Adaptation — datant de l'époque tsariste — d'une nouvelle de Tolstoï. Une grande interprétation d'Ivan Mosjoukine.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Georges Chavannes ; 19 h. 20, Émissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Le nouveau vendredi : La défense de l'Europe (deuxième partie).

La question de la défense européenne, qui fit l'objet de vives controverses il y a vingt-cinq ans, revient à l'ordre du jour. Après avoir présenté dans un premier volet la réalité quotidienne de la protection militaire de l'Europe, Christine Ockrent expose ici les termes du grand débat : quelle parade offrir au « danger de disjonction » entre le théâtre européen et le système stratégique américain, dénoncé notamment par M. François de Rose, ambassadeur de France ?

21 h. 30, Variétés : Entre Vimeu et Marquenterre.

Monique Morelli reçoit Julos Beaucarne.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : M. Serres (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... l'ours et le daim ; à 8 h. 32, La mélancolie ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge : G.-H. Goury ; 11 h. 2, Forum international de clavecin au Festival estival de Paris ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Solistes : G. Angelescu (hautbois), J. Morata (piano), D. Bellugi (flûte à bec) ; H. Sparnaay (clarinette basse) ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Maison des brasseurs », de M. Pons ; 14 h. 47, Un homme, une ville : J. Elleinstein sur les traces de Marx à Londres ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « Nostradamus » (Traqué) ;

20 h., Médicale : des enfants qui dérangent (toxicomanes à Versailles), par I. Barrère ; 21 h. 30, Musique de chambre : Haydn, Debussy, Bondon ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : la nouvelle grille épistémologique.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Jimmy Lunceford ;

13 h., Les anniversaires du jour ; 14 h. 15, Musique en plume : George Gershwin ; 14 h. 35, « Concerto en fa majeur n° 1 pour piano et orchestre » (Krennikov) ; 16 h., Musique France : Machaut, Philippot, Berlioz, Ravel ; 16 h. 30, Tout finit par s'arranger ; 17 h., Musica Britannica ; 18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Café-théâtre pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 20, Cycles d'échanges franco-allemands... « Symphonie n° 2 en ut majeur » (Schumann) ; « le Tombeau de Couperin » (Ravel) ; « l'Oiseau de feu » (Stravinski), par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. S. Celibidache ; 22 h. 15, Ouvert la nuit ; 22 h. 25, Des notes sur la guitare : Haydn, Paganini ; 22 h. 55, Hommage à Georges Auric ; 1h., Douces musiques.

VU

PARADIS ARTIFICIELS

Enfin des gens qui osent nous dire carrément, nous expliquer sans se gêner, le dangereux, le vertigineux plaisir que procure la drogue, la drogue pure. De les voir débarquer comme ça, très naturels, très décontractés sur les talons des joueurs athlétiques et crottés du match Strasbourg-Duisbourg, on était frappé par leur finesse, leur sensibilité, la lucide franchise de leurs réponses aux questions un peu hésitantes d'un Etienne Lalou visiblement embarrassé. Mettez-vous à sa place. Difficile à présent d'aborder ainsi à l'écran le fond du problème, d'analyser le pourquoi et le comment d'une tentation vieille comme l'humanité, celle de se défoncer au peyolt, à l'acide, à l'héroïne ou à l'opium.

Il n'en a pas toujours été de même. Rappelez-vous, le temps n'est pas si loin des premières manifestations de l'art psychédélique. On se précipitait, c'était la mode alors, on s'extasiait sur cette lancinante, cette alarmante invitation au voyage. Opposant à l'exploration de l'espace celle du subconscient, films, concerts et happenings, tentaient d'ouvrir plus grandes « les portes de la perception » et de transcrire, avec plus ou moins de talent, des états volontairement altérés. Voilà ce qu'essayaient de nous décrire, avec leurs mots malhabiles et parlants (« J'en arrivais à péter mes boulons... Je m'éclatais... ») ces « enfants qui dérangent ».

Témoin intelligent, attentif et indulgent, le docteur Christian Brulé, — il préside l'Association d'aide aux toxicomanes (1) — soulignait le côté roulette russe de l'expérience, la frénésie de vivre exacerbée par le risque de mort et la difficulté qu'il y a à reprendre pied, à renoncer à la plongée ou à l'envol, à échapper à la solitude obsédante des anciens drogués. Il a imaginé pour cela, en plus des soins classiques, psychothérapie, post-cure, etc., des appartements collectifs où vivent, en petite communauté, des rescapés d'un naufrage certain, on ne le redira jamais assez. Les paradis artificiels conduisent, insistait-il, à l'enfer, enfer de la dépendance, du manque et d'une souffrance soulagée d'abord, puis encore exaspérée par une rechute toujours à craindre.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) AADO, 31, r. Edmé-Frémy, 78000 Versailles.

LÉGÈRE DIMINUTION D'AUDIENCE POUR LES CHAINES DE JUIN 1977 A MAI 1978

● Le nombre des téléspectateurs quotidiens a diminué de 1,8 % entre le 1er juin 1977 et le 31 mai 1978, par rapport à la même période un an auparavant, communique le Centre d'études d'opinion (C.E.O.). D'autre part, le Centre enregistre également une diminution de la durée moyenne d'écoute de 2,5 %, soit environ quatre minutes par jour et par personne.

Cependant, le C.E.O. constate un phénomène inverse de regain d'audience au cours des premiers mois de 1978 comparés à la même période de 1977.

UNE NOUVELLE « RADIO LIBRE » A ÉTÉ SAISIE A LYON

● Après Radio-Joufflu, dont le matériel a été saisi le mercredi 15 novembre à Lyon par des fonctionnaires de la police judiciaire et de la D.S.T., Radio-Canut-Radio-Guignol a reçu, à son tour, le lundi 21 novembre, la visite de fonctionnaires appartenant aux mêmes services. Selon les responsables de Radio-Canut-Radio-Guignol, un magnétophone, un émetteur et une antenne auraient été saisis, trois personnes interpellées, dont Victor Fremaux, ingénieur à E.D.F.

M. Victor Fremeaux et M. Jean-Baptiste Blanchemain, animateur de Radio-Joufflu, ont été inculpés en fonction de la loi du 28 juillet 1978 concernant les infractions au monopole d'État de la radiodiffusion. Ces saisies et ces inculpations font suite aux plaintes déposées par la société Télédiffusion de France.

● *La direction de TF 1* vient de confier à M. Jacques Mousseau la responsabilité des émissions de la jeunesse et des après-midi. M. Mousseau remplace Mme Eliane Victor, qui a demandé à être déchargée de ses fonctions à la fin du mois de novembre, date à laquelle elle prendra son poste de rédactrice en chef de *Elle*. M. Jacques Mousseau, âgé de quarante-six ans, journaliste, a produit de nombreuses émissions de télévision.

LA B.B.C. CHANGE SES LONGUEURS D'ONDE

Quelques changements interviennent dans les longueurs d'ondes de la B.B.C. à partir du 23 novembre. La chaîne nationale de Radio-4 pourra désormais être captée en France sur 1 500 m grandes ondes (200 kHz) à la place de Radio-2 qui sera diffusée en ondes moyennes sur 433 m (693 kHz) et 330 m (909 kHz).

Les émissions du Service français et du World Service à destination de l'Europe occidentale, actuellement diffusées sur 276 m ondes moyennes, passeront sur 463 m ondes moyennes (648 kHz). En revanche, les émissions de ces services diffusées en ondes courtes ne subissent aucun changement.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 24 NOVEMBRE

— *M. Michel Rocard*, membre du secrétariat du parti socialiste, député des Yvelines, est l'invité du journal de 13 heures, sur R.M.-C.

PRESSE

L'accord entre « l'Aurore » et le groupe Hersant est rompu

M. Marcel Fournier, président de Franpresse recevra vendredi une délégation du Livre C.G.T.

Le groupe Hersant a décidé, mercredi 22 novembre, de rompre les accords techniques et commerciaux conclus le 14 septembre avec la société Franpresse (« l'Aurore », « Paris-Turf »), à la suite du refus opposé par les ouvriers du Livre C.G.T. de coupler les petites annonces de « l'Aurore » et de « France-Soir ». Rappelons que ces accords (« le Monde » du 16 septembre) prévoyaient notamment le couplage de certaines annonces publicitaires entre « France-Soir », « le Figaro » et « l'Aurore ». Décidé au lendemain de la vente du groupe de presse de M. Marcel Boussac à plusieurs actionnaires, dont les P.-D.G. de Carrefour et de Félix Potin, les accords étaient notamment destinés, dans l'esprit de la direction de « l'Aurore », à renflouer le déficit d'exploitation du journal. L'accord stipulait également que « l'Aurore » et « Paris-Turf » seraient imprimés dans le nouveau complexe technique de M. Robert Hersant, dès sa mise en route, prévu à La Plaine-Saint-Denis.

A la direction de la société Franpresse, on précise toutefois que le propriétaire du « Figaro » n'a, directement ou indirectement, aucune participation financière dans cette société.

La décision de rupture a été prise à l'issue de l'entrevue qu'a eue, mercredi, M. Boussemart, président des imprimeries Richelieu (qui appartiennent à la société Franpresse) avec une délégation des travailleurs du Livre C.G.T. de *l'Aurore* et du comité intersyndical. Rappelons que M. Boussemart, P.-D. G de la SIRLO (imprimerie du *Figaro*) avait été placé à la tête de l'imprimerie Richelieu le 3 novembre.

Les délégués du Livre lui ont manifesté leur refus d'accepter le couplage de certaines petites annonces de *France-Soir* et de *l'Aurore* tant qu'ils n'auraient pas des garanties réelles de la survie des titres concernés. Ils craignent en effet que ce processus ne conduise, tôt ou tard, à une nouvelle concentration. C'est dans ces conditions que M. Boussemart aurait demandé à être déchargé de ses fonctions rue de Richelieu.

La délégation syndicale s'est alors rendue chez M. Veyssade, homme d'affaires, représentant permanent de Franpresse. Ils ont demandé à rencontrer M. Marcel Fournier, président de la société éditrice, P.-D. G. des magasins Carrefour, pour l'informer du différend. M. Fournier a accepté de recevoir vendredi matin la délégation du Livre C.G.T.

Les ouvriers du Livre avaient, par ailleurs, manifesté mercredi matin, devant l'Assemblée nationale, pour protester « *contre les graves menaces sur l'emploi que représente la prise en main par Robert Hersant du* Figaro, *de* France-Soir, *de* l'Aurore *et de* Paris-Turf ». Ils ont notamment été reçus par les différents groupes parlementaires de l'Assemblée nationale.

A la suite de cette manifestation, le groupe communiste, précise un communiqué des travailleurs du Livre C.G.T., a décidé de déposer une question orale au gouvernement sur ce sujet. — C.D.

Les plaintes pour violation de l'ordonnance de 1944

« AUCUNE INITIATIVE N'A ÉTÉ PRISE PAR LA CHANCELLERIE » déclare-t-on au parquet de Paris

Les avocats des différents syndicats de journalistes qui ont saisi la justice en décembre 1976 en raison des violations par le groupe Hersant de l'ordonnance du 26 août 1944 sur la presse ont été reçus mercredi 22 novembre par M. Raymond Galiber d'Auque, premier substitut, chef de la quatrième section du parquet s'occupant des problèmes de presse.

Me Jules Borker pour la C.G.T., Pierre Edouard Weil pour la C.F.D.T., F.O. et le S.N.J. ont demandé au représentant du parquet quelle suite ont allait donner à cette affaire. Dans un premier temps, a expliqué M. Galiber d'Auque, le parquet va saisir le juge de réquisitions de jonction des dossiers : celui de la C.G.T., celui des autres syndicats de journalistes, et un troisième de l'Union fédérale des consommateurs. Ensuite une information sera ouverte sur les plaintes déposées dans les diverses localités où sont établis les journaux possédés par M. Robert Hersant. « *Quant aux réquisitions d'inculpation*, a ajouté le substitut, *malgré l'ancienneté de l'affaire, il n'y a eu aucune initiative de la part de la chancellerie. Cependant, le juge d'instruction peut se passer de réquisitions pour prononcer ses inculpations.* »

Les avocats ont été reçus ensuite par M. Emile Cabié, juge d'instruction chargé du dossier. Ils sont sortis « *confiants*, ont-ils déclaré, *sur la suite qui pourra être donnée à cette requête* ».

La C.G.T. demande en outre aux victimes de concentration de presse — journalistes, ouvriers du Livre, employés — de se constituer partie civile individuellement.

LE REFLUX ?

(Suite de la première page.)

Rassemblés sous l'inspiration discrète de l'Elysée, ceux qui ont racheté *l'Aurore* n'avaient que peu de compétences dans la presse, et ce n'est pas le passage de certains d'entre eux à *J'informe* qui aura pu leur assurer un utile apprentissage. Mais, flanqué de ses fidèles, Zorro était là. On fait appel à ses services, et, rapidement, les présidences de deux des sociétés qui contrôlent *l'Aurore* tombent entre les mains des collaborateurs du groupe Hersant.

Les réactions se font de plus en plus vives et, semble-t-il, de plus en plus vaines. Des journalistes de *l'Aurore*, et non les moindres, s'indignent ; les ouvriers s'inquiètent des projets de couplage soit avec *le Figaro*, soit avec *France-Soir*, s'inquiètent aussi du sort de l'imprimerie Richelieu.

A qui fera-t-on croire que ces réticences et ces inquiétudes aient seules entraîné la brusque décision de M. Robert Hersant, qui rompt tous ses accords techniques avec *l'Aurore*? Ni à *Paris-Normandie*, ni à *France-Soir*, ni au *Figaro*, le seigneur de la presse française n'avait été accueilli avec des fleurs, mais la sensiblerie n'est pas son fort. Sur des hommes de ce style, les difficultés agissent comme des stimulants.

Il faut, pour expliquer ce retrait, jeter quelques coups d'œil vers l'extérieur, dont l'un vers le Palais de justice, où il n'est bruit que de la prochaine inculpation de M. Hersant, au moins pour avoir enfreint la stricte disposition qui stipule que nul ne peut être directeur de plus d'un quotidien.

Il faut jeter un autre regard vers l'Elysée, et supposer que le président de la République n'a pas simplement voulu faire preuve d'urbanité en saluant l'initiative du sénateur Henri Caillavet, qui constitue un groupe d'études sur les concentrations.

Il n'est donc plus impossible d'imaginer que, bientôt, l'ancien député de l'Oise n'ait à se contenter de rester le maître indiscutable du *Figaro* et de son satellite du dimanche, dont il a fait, balayant toute trace du libéralisme courtois de M. d'Ormesson, le journal où la droite musclée peut enfin s'exprimer à l'aise.

Voilà une utile contribution au pluralisme. Le reste n'est que boulimie.

JACQUES SAUVAGEOT.

MALGRÉ DES VENTES EN HAUSSE

Les comptes de « Libération » sont en déséquilibre

Publiant son budget d'exploitation comme il le fait chaque année, le quotidien *Libération* signale qu'il « *n'a pas équilibré ses comptes sur les neuf premiers mois de l'année. C'est un fait nouveau...* »

Classé au nombre des rares journaux dont les ventes progressent (37 000 exemplaires quotidiens, soit 20 % d'augmentation par rapport à l'an dernier), *Libération* n'en constate pas moins que deux postes de dépenses ont déséquilibré l'exploitation du quotidien : 1) le recours accéléré au fac-similé (à Marseille, Toulouse, Lyon, Nantes, soit environ 60 000 F supplémentaires par mois) ; 2) l'augmentation de la masse salariale, en dépit de la modestie des salaires et du nombre des salariés. (« *Nous sommes cent*, écrit *Libération*, *payés uniformément 2 700 nets par mois.* »)

La direction du quotidien se déclare « *contrainte de procéder à un licenciement collectif pour raison économique de vingt-cinq salariés du journal* » (dont plus de la moitié parmi les membres de la rédaction, qui compte actuellement quarante-cinq journalistes à Paris et dix-huit en province).

Simultanément, *Libération* veut lancer une campagne d'abonnements, campagne qui permettrait « *de soulager notre trésorerie, ce qui est très important pour nous dans l'immédiat* ».

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

LogAbax informatique
PREMIER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE TERMINAUX ET MINI-ORDINATEURS DE GESTION

recherche dans le cadre de son centre d'EVRY (91)

DES ANIMATEURS DE FORMATION
Chargés de cours logiciel sur mini-systèmes

Les candidats retenus participeront, en outre, à l'élaboration de la documentation, au développement de logiciel et au suivi du Personnel formé.

Adresser curriculum vitae et prétentions à la Direction du Personnel, 77, avenue Aristide-Briand, 94110 ARCUEIL, sous référence 288.

Emplois de l'artisanat, du plein air et des loisirs : demandez une doc. gratuite sur la revue FRANCE-ANIMATION (B 3), B.P. 402-09 PARIS.

Association à Paris recherche CLERC DE NOTAIRE homme pour suivre dossiers succession. Libre suite. Ecrire DAG, 65, rue de Rivoli, 75001 PARIS, qui tr.

ALPHA E.T.T. recrute ANALYSTES-PROGRAMMEURS IBM 370 ASSEMBLEUR COBOL C.I.I. HONEYWELL-BULL NIVEAU 64-66 GAP 2 - OCP - IBM 315 GAP IBM 34. 22, rue d'Athènes (9e). 285-88-98/874-75-67.

Parler pour ne rien dire et ne rien dire pour parler sont les deux principes majeurs et rigoureux de tous ceux qui feraient mieux de la fermer avant de l'ouvrir (P. DAC)

Essayons de «l'ouvrir» clairement

- Notre image de marque est une des plus brillantes du secteur Banque-Assurances.
- Nous poursuivons la constitution d'une Force de Vente rigoureusement originale puisque spécialisée à la fois dans son segment de clientèle, ses produits, son marketing et son management.
- Notre recherche est sélective : les qualités intellectuelles mais surtout caractérielles qui facilitent l'intégration, la réussite et l'épanouissement dans notre Organisation sont peu répandues.
- Nous engageons des moyens matériels, pédagogiques et psychologiques considérables ; ils portent autant sur la formation initiale longue fortement rémunérée que sur la rémunération confortable et évolutive, le choix de la spécialisation ou la rapidité des promotions.

Si vous avez au moins le Bac, 23 ans minimum et vraiment quelque chose à dire, envoyez 1re lettre manuscrite à PUBLI-BANS, réf. OZ 1242, 13, rue Marivaux, 75002 PARIS, qui transmettra *(Merci de bien vouloir rappeler la référence)*

RÉGIE - PRESSE
recrute
des CHEFS DE PUBLICITÉ
(CONFIRMES)
pour GRAND QUOTIDIEN
H. ou F. environ 30 ans

Solide expérience vente : argumentation grandes capacités de persuasion auprès agences et annonceurs.

Adresser C.V. + photo et prétentions à : REGIE-PRESSE, Monique BERCAULT, 133, Champs-Elysées, 75008 PARIS.

S.F.I.M.
STE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE
recherche
INGÉNIEUR POSITION II
— E.S.E. ou équivalent
— ANALYSTE-PROGRAMMEUR
— temps réel
— Expérience mini-ordinateur indispensable

Ecrire avec C.V. et prétent. au Service du Personnel B.P. 74 - 91301 MASSY

ECOLE RECRUTE
SURVEILLANT TEMPS PARTIEL
Se prés. 21, r. Goubet, Paris-19e.

B.E.T. BATIMENT PARIS T.C.E. rech. pour son service RESTAURATION MAINTENANCE
UN INGÉNIEUR
RESPONSABLE DU SECTEUR « CONSEILS EN MAINTENANCE »
— 5 ans d'expérience minimum,
— Format. de base équipements techniques et capacité d'aborder les problèmes T.C.E.,
— Connaissances en électricité et en sécurité incendie appréciées.
Ecrire à CECOBA 62, rue Montorgueil, 75002 Paris.

INGÉNIEURS
POUR ETUDES CIRCUITS NUMERIQUES
BASIC, 74-76, rue Michel-Ange, Paris-16e. Téléphone : 743-14-48 métro Porte-de-Saint-Cloud.

Nous recherchons un(e) **CHEF DE GROUPE DE PROMOTION**.

Pour prendre en charge rapidement des budgets importants dans une équipe compacte, motivée, performante.
Si vous êtes
Chef de publicité confirmé
ou chef de publicité ayant eu des problèmes de promotion à résoudre
ou chef de produit.
Votre candidature nous intéresse,
nous attendons votre curriculum vitae.

CL.A
AGENCE CONSEIL EN DEVELOPPEMENT COMMERCIAL
54 rue du faubourg Saint-Honoré 75008 Paris

SETEC recherche
INGÉNIEUR
5 ans d'expérience hydraulique urbaine. Bonnes connaissances informatique et langue anglaise. Adresser C.V. à l'attention de M. C. Néraud SETEC HYDRATEC 58, quai de la Rapée Tour Gamma D. 12e étage 75583 Paris Cedex 12

GROUPE PRIVE recherche
JURISTE EXPÉRIMENTÉ
Expérience d'au moins 5 ans.
Ecrire avec C.V. manuscrit détaillé, photo et prétentions, no 52 089 B, référ. JEM, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

emplois internationaux

Organisme français de recherche agronomique recherche
GÉNÉTICIEN
pour poste AFRIQUE FRANCOPHONE ayant si possible quelques années d'expérience en amélioration des plantes. Adr. C.V. détaillé no 52 642 B BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes qui transmettra.

GESTION 2000
102, rue Lafayette, Paris-10e
POUR L'AFRIQUE
INGÉNIEURS maintenance informatique
INGÉNIEURS INSTRUMENTATION.
Tél. : 246-42-01

emplois régionaux

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE d'ORLEANS offre une belle SITUATION D'AVENIR à un
JEUNE PHARMACIEN ANALYSTE
Ayant de préférence une formation d'interne des hôpitaux ou un CES de Contrôle des médicaments.
Lettre manuscrite, CV sont à adresser sous réf. 527 à CANOVA - BP 78 - Neuilly S/Seine

COOPERATIVE AGRICOLE REGION BRETAGNE recherche :
CHEF COMPTABLE
EXPERIMENTE
compt., gén., gest. financière, informatique, déclar. fiscales. Envoyer lettre manu. + C.V. à COPALL, rue des Platanes, B.P. 35, 22600 LOUDEAC.

Etablissement d'ens. supérieur recrute au 1er janvier 1979
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Adr. dem. rens. dét. ou candid. pour le 6-12-78 à U.P.A., Palais du Rhin, 67000 STRASBOURG.

Journal hebdomadaire Province Nord-Ouest cherche
JOURNALISTE « LOCALIER »
qualifié, dynamique. Aimant ville moyenne. Envoyer photo et C.V. à : no 782 204 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

demandes d'emploi

EXPORTER AVEC UN ATOUT MAJEUR

Homme d'affaires international Français résidant au Moyen-Orient

J'ai décidé de revenir en France et d'apporter mon expérience et mes relations au M.-O. à quelques rares sociétés pour qui l'efficacité prime.

J'ai 42 ans, je suis diplômé grande école + bus. school et trilingue anglais-arabe.

Ecrire no T 009.602 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

J.F., 26 a., excell. présentat., lic. lettres modernes, 2 a. préparation maîtrise, assistante artistique télévision, libre au 1er janvier, ch. emploi actif ds domaines artistique, culturel, presse, édition, publicité, maisons de production, etc. Ecr. à 343, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. 28 ans OPERATRICE L 8000 Burroughs 4 ans expérience, esprit vif et dynamique. Libre de suite. Ecr. à 6.938, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHAUFFEUR DIRECTION 30 ans, bonne présentat., marié, recherche poste similaire auprès de particuliers régions Sologne ou Sud-Ouest. Possibilité d'assurer fonctions de garde-chasse. Ecr. à 6.954, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H., 28 a., niv. 2 a. université sciences. Triling. : lao, anglais, français, ch. emploi ou stage professionnel. Ecr. : M. Phabmixay Ane, 7, place Salvador-Allende, 94000 CRETEIL.

Jne étudiante allemande, 18 a., ch. place au pair dans famille française à Paris pour 3 semaines à compter du 1er avril. Veuillez adresser détails à Mlle J. Fuchs, Schumannstr. 29, D-4000 DUSSELDORF.

E.S.C., 32 ans, exp. 5 a., ch. Banque ou Etabliss. Financier. Kiroxzal, 21, rue Est-d'Orves, 92250 LA GARENNE-COLOMBES

ESTHETICIENNE-MASSEUSE Jeune, rech. situation. Tél. : 575-62-23, appart. 361.

Hme 36 a., lic. Sc. Eco + IAE + DECS + niv. cert. sup., exp. ens., ind., cabt. ch. pl. préf. cabt. Ecr. à 8.514, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR DIPLOME E.T.P. 39 a., exp., dir. B.E.T., V.R.D. aménagt Z.I., contacts industr. Etudiera toute proposition Ecr. no 8.506 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

PARIS/BANLIEUE J.H. 22 ans DEGAGE O.M. Graphiste-illustrateur SPECIALISE ILLUSTRATIONS CHERCHE EMPLOI ds PRESSE, EDITION ou PUB. Ecr. no 85921 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION 9 ans expérience. Bil. Anglais. Notions Italiens. Recherche poste stable à responsabilités Paris (de préfér. édition) exp. polyvalente. 58 500/an. Ecr. réf. Ecr. no 6 949, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., HOTESSE, très bonne présentation, bonne élocution, grande, mince, physique très agréable, rech. situation dans grande société ou important club de vacances. Ecr. no 6.395, P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Hme 36 a., lic. Sc. Eco + IAE + DECS + niv. cert. sup., exp. ens., ind., cab, ch. pl. préf. cab. Ecr. no 8 514, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., 26 a., 1re cspé : chargée étude (centre de formation) PSYCHOSOCIOLOGUE maîtr.+DESS psycho du travail, cherche emploi : formation personnel ou autre, toute région. Ecrire BRANDTS, 19, cours de la Libération, 38100 GRENOBLE.

J.F., 26 a., gde EXPERIENCE TELEPHONE (vente), connaiss. angl., espagnol, allem., parlés écrits, rech. poste à responsab. Accepte déplacem. à l'étranger. Ec. à T 337 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

secrétaires

Sté de promotion construction recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
— bonne présentation
— sens des contacts
— allemand souhaité.
Lieu de travail : proximité mairie NANTERRE.
Envoyer C.V. et prétentions à :
MANERA S.A.
96, avenue d'Iéna, 75016 Paris

capitaux ou proposit. com.

Sommes ACQUEREURS à Paris ou banlieue proche petite ou moyenne entreprise de travail temporaire même en difficulté. Adresser offre confidentielle sous no 6 398 P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

PLACEMENT OR, TOULOUSE plein centre, murs commerciaux, boutique, rapport indexé. Ecr. à P B C J'ANNONCE, no 1 618 22, route d'Espagne, 31081 TOULOUSE CEDEX.

travail à domicile

Demande

Frappe de vos manusc., thèses, magnéto s/IBM boule. Trav. rapide et soigné. Tél. : 926-95-00.

DACTYLO AYANT MACHINE cherche travail à domicile. Téléph. : 345-25-50 et 344-00-23.

automobiles

MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures sélectionnées
80, rue de Longchamp 75016 Paris
Tél. : 505.13.80
Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne nos véhicules.
La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes.

divers

BMW OCCASIONS
316 - 318 - 320 - 520 - 525 - 728 ex-tt 78, peu roulé, garanties. Auto-Paris-XV. Tél. : 533-69-95. 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

occasions

LIVRES achat comptant à dom. LAFFITTE, 13, rue de Buci, 6e. TEL. : 326-68-28.

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix. 50 000 m2 sur stock. Téléphone : 589-86-75.

animaux

A vendre prix très intéressant CHIOTS PINSCHERS NAINS gar. de pure race, vacc. + rage avec carnet de santé. Couleur noir et feu ou feu. T. : 020-57-30 (en insistant).

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt.

HALLES-BEAUBOURG à 60 m du R.E.R. **DUPLEX 45 m2** + mini-cour formant terrasse dans rénovation prestige, neuf, tout équipé, tél. 245.000 F + crédit. 963-23-88.

3e arrdt.

Marais, séjour + chbre, cuis. équipée, s. de bains, w.-c., caractère. 335.000 F. 278-09-40.

4e arrdt.

MARAIS, 100 m pl. des Vosges Splendide studio en duplex tt cft. Prix exceptionnel. 878-41-65.

ILE SAINT-LOUIS SUR LA SEINE PARTICULIER VD 4 PIECES LUXE. PARKING. 325-23-49.

9 bis, bd Filles-du-Calvaire, appt. exceptionnel seul à l'étage, 8 P., gd standg. Impecc. Prof. libérale possible. 359-63-32.

Dans très bel IMM. XVIIe CLASSE, ASC., 180 m2 Séj. + 4 chbres, 3 bains. 325-20-77.

VRAI MARAIS 5-7-9, RUE DES TOURNELLES Rénovation de grande qualité, 2-3-4-6 PIECES en duplex. Du mardi au samedi 14-17 h., ou tél. heures bureau, 359-30-85.

5e arrdt.

Panthéon dans cour poétique, 2 pav.-ateliers 60 et 40 m2 + extraordinaire appart. 115 m2 (liv. 65 m2). PROF. LIB. Etat parfait. DANTON 63-98 (repas).

JARDIN des PLANTES récent, standg., 3 P., 82 m2. 545.000 F. 535-86-37.

Près JARDIN DES PLANTES dans petit imm. nf, jam. habité 5 PCES EN DUPLEX, rez-de-ch. et 1er étage, 111 m2 + jard. priv. 110 m2 + balc. 9 m2, park. dble. S/pl. ts les jours sauf mardi, mercredi de 10 h. 30-13 h. et 14 h. 30-19 h. 33, RUE POLIVEAU ou tél. 336-26-88 ou 266-36-36.

43, BD ARAGO Charmant 3 pces, tout confort. Vendredi de 13 h. à 17 h.

DIRECTEMENT SUR JARDIN DU LUXEMBOURG dans imm. neuf splendide. 5 PIECES 171 m2 + balcon. Visite sur rendez-vous : Mme DEMOLIS. 266-36-36.

(Près) **RUE BONAPARTE** Dans immeuble de 1850 TRES BEAU **6 P. 230 M2** plein ouest + service Possib. profession libérale Tél. 720-96-55, le matin

7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Venez, téléphonez ou écrivez
CIMI Tél. 227.43.58
Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e
FNAIM

6e arrdt.

VANEAU, ravissant 2 P. cft., refait neuf. 260.000 F. Urgent PROMOTIC. 522-42-43.

ODEON-SAINT-MICHEL Appart. luxueux 300 m2, possibilité professionnel, 2 chbres serv. 567-22-88.

26, RUE VAVIN dans le célèbre imm. de Sauvage, vds appt. r.-de-ch., 7 P., 198 m2. Idéal PROF. LIB. Sur place matins ou DAN. 63-98, repas.

MONTPARNASSE SEJOUR + 2 chbres, verdure, tout confort, livré à neuf. Prix 395.000 F. Pptaire. T. 563-86-09.

Mo ODEON BON IMM. Calme PETIT STUDIO, entrée, salle d'eau, kitchenette, w.-c., tél.– PRIX INTERESSANT - 3e étage 6, rue CHRISTINE, jeudi, vendredi, 14 h 30 à 17 h 30.

R. MONSIEUR-LE-PRINCE Imm. Directoire. Charmant **4 P.** 90 m2, 4e étage. Prix 550.000 F. 548-43-94.

7e arrdt.

DANS IMM. ANCIEN ravalé, petits studios rénovés à partir 140.000 F. Idéal placement. 261-88-16.

22, RUE MONTTESSUY 2 réceptions, 2 chbres, bains, salle d'eau, cuis. équipée, décoration élégante. 750.000 F. Sur place jeudi, vendredi 14 à 17 h.

SEVRES BRETEUIL, Odé. 43-70 **DUPLEX** PLEIN CIEL 180 m2 Gdes terrasses. Asc. Park. Lux.

PROX. CHAMPS DE MARS Immeuble ancien - Coquet STUDIO - CONFORT Jean FEUILLADE - 566-00-75

7, RUE VANEAU IMM. NEUF - 3 PIECES - 5 PIECES TERRASSE Tous les jours sur rendez-vous SAGE - 359-63-63

8e arrdt.

ÉTOILE
6 pièces, grand standing appartement professionnel
1.700.000 F.
Cab. JEAN COURTOIS 261-80-02

EXCEPTIONNEL Par propriétaire, 165 m2 en 6 p. à aménager. Imm. bourgeois, tout conft, asc., balcon. Prix 950.000 F. — 288-15-57.

RUE DE ROME - No 72 Vds 4 P. Cft. Soleil, 4e étage. Jeudi et vendredi, 14 à 16 h. Mme MARTIN – 742-99-09

11e arrdt.

PHILIPPE-AUGUSTE, beau sél. salon sur jard., 3 chbres, entrée, cuis., 2 w.-c., bains + s. d'eau, balcon. Soleil. Box. 580.000 F. 346-63-85.

12e arrdt.

REUILLY-DIDEROT. - Part. vd studio, cuis., bains, wc. Prix : 110.000 F. Vis. samedi, dim. de 14 à 17 h. au 12, av. CORBERA.

13e arrdt.

ARAGO Imm. récent, luxueux living, 2 chambres, 2 sanitaires, vue dégagée, park. Tél. : 076-02-63, matin.

14e arrdt.

25, RUE FROIDEVAUX Stud. belle surf., soleil et calme, kich. et s. de bns. éq. 185.000 F. S/pl. mardi au vend. 17 à 19 h.

8, RUE MAISON-DIEU Prox. av. du Maine. Imm. neuf. Studio 2 P. Duplex. S/pl. mardi, mercredi, jeudi, vendredi, sam., 14 - 19 h. — 359-63-63, 322-04-08.

RUE DES PLANTES 60 m2 - Beau séjour + petit bureau. Cuis., 2 chbres indép. S. de bains, w.-c., cave. 320.000 F — 663-55-70

16e arrdt.

PAUL-DOUMER, 140 m2, gd liv., 2 ch., parking, chbre de service. 233-75-99.

24, AV. TH.-GAUTIER TRES BELLE RECEPTION 4 chambres, 220 m2. 1.300.000 F. S/place vendredi 14 h. - 16 h. 30.

GENERAL-DELESTRAINT 160 m2 liv. dble + 2 chbres, chbre de service, 5e ét. tt cft. 567-22-88.

PLACE D'AUTEUIL Dans imm. rénové, 4e et dernier ét. CHARMANT APPT CALME. Soleil. Verdure. Occupé, loi 48, pers. de 72 ans. 3 p., c., bs, tél. Prix : 265.000 F. - T. 723-49-98.

17e arrdt.

AV. NIEL 6 pièces tt confort, 6e étage, asc., grand confort. 1.400.000 F. AMP. 18-33

18e arrdt.

RUE CAULAINCOURT 3 P., cuis., w.-c., possib. bains. Prix : 170.000 F. 387-07-60.

PAR PROPRIÉTAIRE APPT HAUTEMENT DECORE **90 m2** + TERRASSE 98 m2 Verdure 727-37-19 ou 624-80-42 le soir

MAIRIE 3 PIECES Rue-cour plantée - Imm. pierre de taille 4e étage. 230.000 F. - 266-27-55.

ATELIER ARTISTE ABBESSES confort dernier étage, BALCON, TEL. 350.000 av. 70.000 F. - 346-11-76.

120, RUE MARCADET. IMMEUBLE 1900 SUR RUE ET SUR COUR STUDIOS 2 PIECES ET 3 PIECES **DE 20 m2 A 50 m2** AVEC OU SANS TRAVAUX Sur place vendredi de 14 h. à 18 h. 30 ou tél. 755-98-57.

NEUILLY 19, rue Madeleine-Michelis, **Mo SABLONS** dans immeuble terminé 4 PCES 103 m2 + loggia 910.000 F. Visite tous les jours sur place (sauf dimanche et lundi) de 10 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 h. 30 à 19 h. ou tél. : **624-28-37**

94 Val-de-Marne

CRETEIL 5 minutes métro Près mag. Carrefour **4 PIECES 80 m2. Tt conft** Cuis. équip., loggia, box fermé. Cave. Prix 275.000 F à débattre. Tél. après 19 heures : 879-30-22.

Loue Créteil préfecture 3 p. nf. Imm. stdg, calme, Sud; 1 600 F/mois + charges. Tél. : 373-53-50.

SAINT-MANDE 700 m. du Bois 2 p., cuis., s. d'eau, confort, 1er étage, 150 000 F. RAYNAUD, 14, rue Lincoln, 8e. T. 359-97-50.

Province

Saint-Julien-en-Genevois (Savoie) à 15' centre de Genève, part. vd cause départ, agréable appt. Séj., c. kitchen., ch. balc., bns, w.-c., tt cft, verdure, 125 000 F. Téléphone Genève : 42-75-96, de préférence de 18 à 21 heures.

AIX-EN-PROVENCE QUARTIER MAZARIN Part. vend bel appartement 200 m2 habit. tout confort. Tél. (42) 26-61-47.

MÉRIBEL-LES-ALLUES SAVOIE 2 P. + cuis., bain, tout conft., loggia 19 m2, vue imprenable, état impeccable entièrement meublé pour 7 personnes habitable de suite. Agce S. CHOFFEE, 12, r. Neuve, 69001 LYON. T. (78) 28-94-88.

LE PARC SAINT-MAUR
UNE MINUTE - R.E.R.
LIVRAISON NOVEMBRE 1978
STUDIO A 3 PIÈCES
DANS UN PETIT IMMEUBLE RÉSIDENTIEL
Renseignements, visites : Me LEFEUVRE, notaire, 12, av. Emile-Zola, 94100 ST-MAUR. Tél. : 885-77-06.

Etranger

VENISE vd studio aménagé ou l'échange contre identiq. PARIS. TEL. : 224-98-76.

Région parisienne

77 Seine-et-Marne

FONTAINEBLEAU plein centre proximité immédiate commerces. Neuf, jamais habité APPT 4 P. DUPLEX grand standing, 105 m2, cuisine équipée, salle de bains, parking en sous-sol. TELEPH. : 538-52-52.

FONTAINEBLEAU APPARTEMENT 180 M2 dans petit immeuble au calme. Prox. forêt, tout conft., gar., jard. Belle affaire. Pour renseignement : 16 + (31) 32-72-06.

78 - Yvelines

VERSAILLES CHANTIERS APPTS récents, 3 Pces tout cft. VIMO. 951-32-70.

Proche R.E.R. LE VESINET-LE PECQ dans luxueuse résidence, séj. dble, 4 chbres, 2 bains, 2 parkings. Prix : 700.000 F. R. LE CLAIR. 976-30-02.

CHATOU PAR R.E.R. Immeuble neuf Gd studio 34 m2 + terr. 133.000 F. 2 P. princ. 62 m2. 190.000 F. Prêts conventionnés lgue durée. « LES TERRASSES » 36, avenue G.-de-Maupassant, (par rue M.-de-Vlaminck). Sur place ts les jours 10-12 h. 14-19 h. Dimanche 14-19 h. Fermé mardi. 976-92-68.

CHATOU CADRE EXCEPTIONNEL Dans propriété Mansard, 2e et dernier étage, 105 m2 à MODERNISER. 440.000 F. Agence BARTHEL - 976-06-00.

FOURQUEUX Splendide duplex 210 m2, terrasses, vue panoramique, cave, 2 park. Tél. après 19 h. 30 : 963-58-51.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY (CENTRE) s/avenue côté SOLEIL. Imm. stdg. Bel appt. 200 m2 + dép. BON PLAN Prix : 1.200.000 F. T. 531-51-10.

COURBEVOIE 4' gare Imm. rénové pptaire vend 1) très beau studio entr., cuis. équip., bns., w.-c., ét. nf., 3e ét. sur rue. 78.000 F. Locat assurée 720 F par mois. 2) 2 P. entr., cuis. éq. bns., w.-c., entièrem. modernisé sauf peinture. 112.000 F. 755-82-30.

Boulogne, 4 p., tt cft., 90 m2 sauf 5e ét. sans asc., 380.000 F. Tél. 604-54-08, matin ou soir.

SCEAUX, près lycée dans imm. standing 1974, bel appt. 80 m2 + loggia Sud. Séj. dble, 2 chbres, cuis., s. de bains. Claire. Gar. 528.000 F. 663-08-96.

NEUILLY Sur l'ILE Très beau studio 4e étage, cuis. équipée, tél., park., cave, calme. Prêt intéressant. — 227-14-55, matin.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. T. 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

appartements occupés

BOULOGNE PRES BOIS ds imm. entièrement RENOVE, plusieurs appartements occupés SUR RUE ET SUR COUR 2 p., dépendances. T. : 266-67-06.

hôtels-partic.

INVALIDES INONDE DE SOLEIL NOYEE dans les jardins MAISON DE REVE 300 m2 JARDIN 650 m2, entouré d'autres jardins. Prix élevé - BURON, 92, rue de Richelieu, PARIS

bureaux

1 à 20 BURX TS QUARTIERS. LOCATIONS sans pas-de-porte. AG. MAILLOT. Tél. : 293-45-55.

Domiciliation Commerciale artisans, commerçants, à partir de 85 F mensuel. Crédit ts serv. Tél., Telex. ADICA : 272-21-09.

20e arrdt - 207 m2 et 275 m2 par propriétaire. Location possible. — Tél. 723-72-00.

12e EBOUE Bur. ou tous cces A louer bail neuf 3, 6, 9. R.-de-ch. 225 m2, vitrine s/rue + sous-sol - Sans reprise. Tél. propr. : 737-37-58

20e arrdt : 207 m2 et 275 m2 par propriétaire. - Achat possible. — Tél. 723-72-00.

usines

Etude de Me Claude JAMET, NOTAIRE A CHATEAUROUX Tél. (54) 22-00-55 A vendre **PETITE USINE** outil. de presse, moules, usinage pour électro-érosion, 48 employés, à 25 km de CHATEAUROUX.

fonds de commerce

ETIENNE-MARCEL - Boutique, cave, 1er étg., 2 lignes tél., bail neuf. Tél. : 508-43-77.

BANLIEUE SUD. Murs et fonds limonaderie, sur 1.200 m2. Beau pavillon 3-4 pièces, tt cft, prix élevé. Agence 208-47-79, matin.

GDE VILLE MÉDITERRANÉE BELLE AFFAIRE TISSUS ENGROS. MURS ET FONDS AU PRIX DES MURS tout ou partie. Ecr. no 782126 M Régie-Presse, Petites Annonces, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

هكذا من الأصل

FOOTBALL

APRÈS LE MATCH NUL (0-0) DE STRASBOURG ET DE DUISBOURG EN COUPE DE L'U.E.F.A.

Les « face à la presse » de Gilbert Gress

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Qui n'aurait pas vu un match de football et n'en connaîtrait pas le résultat pourrait, en tendant simplement l'oreille dans les vestiaires, juste après la rencontre, savoir exactement de quoi il retourne. Même en cas de match nul, comme mercredi 22 novembre, entre Strasbourg et Duisbourg (0-0) en match aller des huitièmes de finale de la Coupe de l'Union européenne (U.E.F.A.), la nature de la rumeur ne trompe pas. D'un côté, celui des Allemands, bonne humeur et bouchons qui sautent, de l'autre, celui des Alsaciens, un vacarme un peu triste. Car il y a forcément du bruit dans un vestiaire de football. Cinquante personnes dans quelques dizaines de mètres carrés, dont plusieurs douzaines de journalistes qui cherchent à savoir si les joueurs ou les responsables du club « ont vu » le même match qu'eux, cela fait forcément du boucan.

En allant vers les Allemands à l'autre bout du couloir, on peut vérifier qu'André Bord, l'ancien ministre, présentement député et président du Racing Club de Strasbourg, une curieuse petite casquette vissée sur le crâne, garde le sourire. Il n'y a pourtant pas de quoi pavoiser. Dans les vestiaires du M.S.V. Duisbourg, on fête le match nul. Zéro à zéro, quoi qu'on en dise, c'est déjà la moitié de la qualification. L'adversaire strasbourgeois, sur son terrain, n'a marqué aucun but. Les deux héros de la rencontre dans l'équipe allemande, Diets et Jara ont raison de trinquer ensemble. Ils ont bien fait ce qu'ils avaient à faire. Rolf Schafstahl, l'entraîneur, est au centre des questions. *« Pas très bon match »*, reconnaît-il, *« on les battra dans quinze jours à Duisbourg »*. Puis il glisse une plaisanterie : *« Ils sont vraiment premiers en championnat de France ? »*

Retour au vestiaire de Strasbourg. Gemmrich et Ehrlacher racontent pour la dixième fois comment ils ont failli marquer un but. C'est pas la joie. Ils ont du mal à expliquer comment ils ont pu à ce point être maladroits. C'est la faute à pas de chance. Gilbert Gress, l'entraîneur alsacien, est très entouré. C'est même autour de lui qu'il y a le plus de monde. Comme Gress a de la personnalité à revendre, du caractère, les soirs où il fait la tête, ça vaut le coup de marquer un stop. Il se moque complètement de plaire, Gilbert Gress. Rien à voir avec les entraîneurs qui récitent leur leçon, sans lever le ton, sans relever l'agressivité ou l'impertinence. Gress, c'est du vif-argent, l'œil aux aguets, la réponse aussi dure que la question, toujours prêt à livrer la bataille des mots. Justement, on l'agresse : *« Alors, Strasbourg, quel ennui à côté de Bastia ou de Saint-Etienne ! »* ; *« Moche le match, hors de condition les joueurs »*.

40 % de chances

Juste ce qu'il fallait lui dire pour le rendre joyeux. Il a des lueurs de sémaphore dans les yeux. *« Quoi, pas séduisant ? Qu'est-ce que ça veut dire ? Ah oui, il vous faut remplir des colonnes de journaux. C'est pas mon affaire, écrivez ce que vous voulez. »* On lui glisse qu'avec ce zéro à zéro, ce match soporifique, et ce festival de maladrsses, même en écrivant ce qu'on veut, ça va faire un peu tristounet. Boum ! il explose : *« C'est un match de merde ? Eh ! bien, je vous emmerde. »*

Le temps réglementaire de la rencontre Gress-journalistes vient aussi de prendre fin sur un résultat nul.

Heureusement, il y a les prolongations. Car aussitôt Gilbert Gress sourit, dit un mot presque aimable. Il ne faudrait surtout pas croire qu'il est volontiers grossier. Ce serait plutôt le contraire. Il a simplement éprouvé le besoin de se libérer, de trouver une soupape à son irritation, à son désappointement. De rompre une lance aussi. Il n'est pas fâché, simplement irrité parce que les questions qu'on lui pose, il se les pose aussi. Et qu'il n'aime sans doute pas beaucoup les réponses.

Un à un, les joueurs sortent des douches. Pas de doute, ils « font la tronche ». Ce n'est décidément pas un soir de victoire à la Meinau. Petit à petit, d'ailleurs, Gress en convient : *« Avant le match aller, on avait des chances égales. Duisbourg et nous : 50 d'un côté, 50 de l'autre. Ce soir, après ce zéro à zéro, il nous reste 40 % des chances et ils en ont, c'est vrai, 60 %. »* Toute la bande s'agite joyeusement : il vient enfin de dire quelque chose sérieusement. Gress reprend vite le contrôle de la situation et de la petite classe : *« On a quand même eu quatre ou cinq occasions de marquer. C'est beaucoup contre une équipe qui joue derrière, repliée à sept ou huit devant ses buts. »* Il y en a un qui glisse, sournois, que des occasions comme ça... Regard de Gress derrière ses lunettes : fusillé ! *« A Duisbourg, dans quinze jours*, poursuit Gress, *les Allemands vont devoir faire le jeu, donc se découvrir. C'est à ce moment-là qu'ils seront vulnérables. »* Et il passe en revue les scores qui entrent dans les 40 % de chances qu'il s'accorde encore : 1-0, 1-1... Le rêve passe...

On le lui dit, sur la pointe des pieds, des fois qu'il prendrait la mouche. Il garde espoir : *« Ce soir*, répète-t-il, *c'est la mi-temps. Et si on gagne à Duisbourg, vous, les journalistes, vous aurez bonne mine. A ce moment-là, qui dira que Strasbourg est hors de forme, que l'équipe ne tourne plus rond ? Où en seront vos critiques ? Et puis, dans quinze jours, les absents d'aujourd'hui seront là : Marx, à coup sûr ; Novi aussi ; Jouve, peut-être. »*

Le match est terminé maintenant depuis plus d'une heure. Un retardataire se pointe, la bonne question aux lèvres : *« Alors, Gilbert Gress, vous êtes déçu, bien sûr ? »* C'est le moment de lever le camp.

Dehors, dans un grand car portant sur ses flancs en lettres énormes, comme celles d'une victoire, « M.S.V. Duisbourg », les Allemands, canettes de bière en main, sont sur le départ. Ils rentrent chez eux, l'air satisfait.

FRANÇOIS JANIN.

RUGBY. — *Pour rencontrer la Roumanie, le 3 décembre à Bucarest, l'équipe de France aura la composition suivante : Aguirre ; Bustaffa, Bertranne, Belascain, Noves ; Caussade, Gallion ; Joinel, Clemente, Rives (cap.) ; Haget, Imbernon ; Paparemborde, Paco, Cholley.*

VOILE

Double assaut français contre la Coupe de l'America en 1980

Pour la première fois, la France se prépare à engager deux « 12 mètres de jauge internationale » (ils mesurent en réalité quelque 20 mètres de long) dans les éliminatoires de la Coupe de l'America. Celles-ci opposeront, à Newport, en juillet et août 1980, les représentants de la France à ceux de l'Australie, de la Suède et de la Grande-Bretagne. Le meilleur challenger étranger affrontera ensuite le défendeur américain au mois de septembre 1980.

Naturellement, M. Marcel Bich est sur les rangs, avec un quatrième défi venant après ceux de 1970, 1974 et 1977. Un second voilier devrait être présenté par un groupement dirigé par M. Xavier Rouget Luchaire, président-directeur général de l'Angevinière (bateaux pneumatiques), qui contrôle aussi Tasker-France, très importante voilerie et fabrique de mâts de La Rochelle.

De part et d'autre, les préparatifs s'effectuent selon des méthodes très différentes. M. Marcel Bich — qui serait disposé à consacrer à ce défi 30 millions de francs pris sur sa cassette personnelle — a acheté aux Etats-Unis le 12 mètres *Intrepid*, vainqueur en 1970 et en 1974. C'est à Newport même que se déroule l'entraînement des Français, déjà pratiquement désignés pour la plupart. Les équipiers groupés autour de Bruno Troublé, Jean-Marie Le Guillou, Daniel Saulnier, respectivement barreur, tacticien et navigateur — sauf imprévu, — ont régaté inlassablement l'été dernier sur *France I* contre *Intrepid*.

Dessiné par Johann Valentijn, responsable en 1977 d'*Australia*, le nouveau bateau français, en aluminium, est en construction au chantier Michel Dufour de Saint-Jean-d'Angély.

De son côté, le groupe de l'Angevinière, qui a acquis le 12 mètres américain *Columbia*, s'appuie surtout sur des équipiers et sur des entreprises de La Rochelle. Le barreur sera sans doute Michel Briand, patron de Tasker-France, vainqueur de la Half Ton Cup en 1973. Son fils Philippe Briand, jeune architecte naval, qui a collaboré avec Pelle Petterson, responsable du 12 mètres suédois *Sverige*, dresse les plans du second bateau français.

La voilure pose des problèmes autrement sérieux : les Etats-Unis ont toujours affiché une supériorité en ce domaine. Enfin, la valeur et la cohésion de l'équipage sont, partout, considérés comme l'élément primordial de la réussite.

Une « table ronde » organisée par une revue spécialisée a réuni récemment les représentants de M. Marcel Bich et M. Xavier Rouger-Luchaire qui, a-t-il précisé à cette occasion, a rassemblé plus de la moitié des sommes nécessaires et se donne huit chances sur dix d'aller jusqu'au bout de son programme.

De l'autre côté de la Manche, on s'interroge à nouveau à la Coupe de l'America, après un long entracte de quatorze ans. Dû au crayon de Ian Howlet un 12 mètres est en construction chez Joyce Marine. Confié à John Oakeley, il devrait naviguer au début du printemps prochain. Tony Boyden, l'animateur du projet, a loué pour un an le 12-mètres américain *Independence* de Ted Hood avec toute sa voilure — et un équipier — pour l'opposer, à l'entraînement, 12 mètres américain *Indepen-* le grand architecte néo-zélandais établi en Irlande, Ron Holland, pourrait dessiner un autre 12 mètres dont une maquette serait essayée en bassin et comparée à celle de Ian Howlett.

Mieux encore, un chantier d'outre-Manche, Jeremy Rogers, se dispose à construire en série des 12 mètres en plastique qui seraient proposés à un prix voisin de 1 300 000 francs !... Si elle est menée à bien, cette initiative sans précédent ne pourra qu'aiguiser l'intérêt suscité en Angleterre par la Coupe de l'America, et faciliter le recrutement et la formation d'équipiers : là se trouve, on le sait, le problème essentiel. YVES ANDRÉ.

ENQUÊTE

COURSES TRUQUÉES A MARSEILLE

Marseille. — Le procès du prix Bride Abattue, jugé ce mois-ci, appartient déjà à une autre époque. Celle des fraudes artisanales sur les hippodromes, dues au talent de Patrice des Moutis. Ce joueur de génie a fait école. Depuis 1974, les truquages se pratiquent en grande série. Une enquête commencée à la fin de l'automne 1977 par la sous-direction des courses et des jeux révèle aujourd'hui l'ampleur des fraudes à un échelon national. Combien de courses de trot ont-elles été truquées entre 1975 et 1977 ? Trois à quatre triplets (paris régionaux) par mois sur les hippodromes marseillais, vingt courses du même type à Cagnes-sur-Mer, quelques épreuves à Salon-de-Provence. Et certainement, d'autres courses à Vincennes et à Enghien.

A l'origine de la découverte de cette systématisation des truquages, une petite course provinciale, une fraude médiocre, le prix de Nîmes. Une course truquée, sans doute pour leur compte personnel, par les intermédiaires d'une organisation responsable, elle, de fraudes bien plus graves. Une course truquée parmi d'autres qui a permis l'inculpation le mois dernier de M. Pierre-Désiré Allaire, entraîneur-driver à succès (« le Monde » du 28 octobre).

I. — Le prix de Nîmes : un grain de sable pour M. Allaire

De notre envoyé spécial PHILIPPE BOGGIO

M. Pierre-Désiré Allaire l'aurait parié. « *Ces fous de Marseillais vont se faire piquer* ». C'est ce que le plus célèbre entraîneur français de trot, aujourd'hui écroué à la prison de Nice, aurait confié à un ami, quelques semaines avant que ne se coure, le 10 septembre 1977, au Parc Borely, l'un des champs de courses de la cité phocéenne, le prix de Nîmes, un triplet régional de fin de semaine. L'entraîneur avait vu juste. Le prix de Nîmes, dans l'histoire de ces fraudes en série, est à marquer d'une casaque noire.

L'organisation qui avait « industrialisé » les pratiques ingénieuses mises au point par M. Patrice des Moutis présentait une faille de taille. Le réseau serré de complicités — parmi les drivers, les entraîneurs et les parieurs — patiemment recrutés par Pierre-Désiré Allaire et ses amis parisiens depuis 1974, s'est heurté à la fantaisie marseillaise. Bien encadrés lors de la préparation des fraudes de Cagnes-sur-Mer, les intermédiaires marseillais de l'entraîneur retrouvaient, chez eux, leur sens de l'improvisation et leur goût du partage. Ces hommes bien « rodés » redevenaient imprudents à Marseille. Les apéritifs ensoleillés déliaient des langues habituées au silence. Au nom de l'amitié, on confiait le « tuyau » à ses proches. Au nom de ses intérêts, on engageait, en plus des paris de la bande, un peu d'argent personnel...

« *Un peu plus,* raconte un policier à l'accent du Midi, *tout Marseille pouvait parier sur ce triplet* ». Les financiers de l'organisation ont misé deux cent vingt mille francs sur les combinaisons préparées, somme moyenne qu'il était possible d'investir dans une course à triplet sans risquer d'attirer l'attention du P.M.U. Or trop de bordereaux, le matin de la course du prix de Nîmes, comportaient les mêmes numéros. Sans la générosité des « Marseillais », il est probable que la fraude n'aurait pas été découverte et que la police des jeux n'aurait pas pu remonter aussi vite la filière des truquages à l'échelon national.

Le vendredi 9 septembre 1977, M. Olivier Dupont, un commerçant du quartier de la Plaine, qui passe pour être un des relais financiers de l'organisation, rentre de vacances. Depuis le mercredi précédent, Jean-Louis Imbert, un des drivers de l'écurie Allaire, Jean et « Toni » Artillan, spécialistes de la pétanque, figures connues des hippodromes de Marseille, savent que la liste des dix-huit partants du prix de Nîmes comporte sept chevaux appartenant à des auteurs de la combine ou menés par des drivers complices. Il ne manque que l'argent, en dépôt chez Olivier Dupont, pour payer trois drivers « marginaux » — qu'on savait pouvoir corrompre avant l'épreuve — et miser sur les huit chevaux restants. A plusieurs reprises, les quatre hommes ont déjà appliqué avec succès la méthode inventée par Patrice des Moutis. Une fois pourtant, lors du prix de Vincennes, couru à Borely, les « marginaux » ne se sont pas laissés tentés par les enveloppes promises par Jean-Louis Imbert : mais les bordereaux avaient déjà été remplis et présentés aux guichets du P.M.U.

Huit numéros

Malgré le retard d'Olivier Dupont, l'équipe décide de préparer la fraude. Toute la nuit de vendredi à samedi, « Toni » Artillan et le « financier » remplissent les bordereaux. D'autres tickets sont confiés à des intermédiaires, mais en nombre plus important que d'habitude. Pressé par le temps, on demande même le concours d'un ami « *venu acheter de la viande chez Dupont* ». Les épouses sont mises à contribution. Un intermédiaire s'adresse à l'« *écrivain public* » d'un café, qui « *fait les jeux des illettrés* ». Très vite, ces habitués des courses « *sentent le truquage* ». Les numéros joués par la bande — 1, 2, 3, 4, 5, 6, 17, 19 — sont vite connus, et le « tuyau » fait vite le tour de la Canebière.

Après la course qui se déroule selon le plan prévu, la Société de l'hippodrome demande au P.M.U. de ne payer les gains que sur présentation d'une pièce d'identité. L'équipe Artillan - Dupont tente pourtant de récupérer une partie de ses mises. Des cousins, des voisins, de simples clients du magasin d'Olivier Dupont, sont priés d'aller toucher ces sommes à la place des gagnants qui, subitement, n'ont plus le temps de se déplacer eux-mêmes...

M. Maurice Sinibaldi, juge d'instruction chargé du dossier du prix de Nîmes, a inculpé soixante-quatre personnes jusqu'à ce jour : douze drivers, l'« équipe d'animation » et une multitude d'encaisseurs, dont certains sont probablement innocents. Le premier inculpé, un employé de chemin de fer, jouait aux cartes dans un café proche de l'établissement d'Olivier Dupont lorsque « *quelqu'un est venu lui proposer d'aller encaisser quelques tickets gagnants, moyennant une commission de 1 000 F* ».

D'autres parieurs ont jugé plus prudent d'aller toucher leurs propres gains, en laissant au P.M.U. les sommes qui devaient revenir à Dupont. L'opération aurait dû rapporter 1 600 000 F, soit 70 % du montant des enjeux répartis sur le prix de Nîmes. Le P.M.U. ayant bloqué 1 160 000 F, on estime que seule une somme correspondant au montant de l'investissement initial — 500 000 F, commissions comprises — a pu être recouvrée par les fraudeurs.

Trois à quatre fois par mois

L'affaire du prix de Nîmes aurait pu demeurer une fraude maladroite et cocasse. Une épopée marseillaise, avec ses vrais escrocs, ses « demi-sel », ses occasionnels de la combine-passagère et ses dupés de bonne foi. Elle a, en fait, révélé beaucoup plus.

« Toni » Artillan, Olivier Dupont et Jean-Louis Imbert ont d'abord reconnu avoir participé au truquage de plusieurs autres triplets courus à Marseille et à Cagnes-sur-Mer. Ces indications ont permis aux enquêteurs de dresser la liste des chevaux appartenant directement ou par des hommes de paille interposés à des amis de Pierre-Désiré Allaire, et celle des drivers — une quinzaine au total, dont certains des meilleurs coureurs régionaux, comme Alain Rottier, Jean-Louis Ensch et Gérard Féron, — qui travaillaient pour la bande. Olivier Dupont, par exemple, était propriétaire du cheval *Froufroutant*. Les frères Artillan avaient acheté *Favori du Roy, Faune de Glatigny, Frénétique, Fontachon,* des chevaux de cinq ans, avec des fonds dont ils n'ont pas pu expliquer l'origine. Ces chevaux étaient engagés dans un grand nombre d'épreuves de trot, tant à Marseille qu'à Cagnes. Il suffisait à la bande d'attendre que le hasard des tirages au sort précédant les courses place parmi les partants cinq ou six chevaux de la bande — ou montés par des drivers complices — pour que la fraude soit possible.

Ces conditions étaient réunies trois ou quatre fois par mois en moyenne sur chaque hippodrome du Sud-Est. La liste des partants étant connue deux ou trois jours avant la course, Jean-Louis Imbert disposait alors du temps nécessaire à l'« achat » de deux ou trois autres drivers engagés, tandis que se mettaient en place les opérations de jeux.

Les noms de ces propriétaires de chevaux et des drivers complices apparaissent également dans certaines épreuves courues à Cagnes-sur-Mer durant les meeting d'été et d'hiver 1976 - 1977. On les retrouve parfois aussi parmi les partants des courses à couplés de Cagnes-sur-Mer, aux côtés, cette fois, de certains chevaux de Pierre-Désiré Allaire.

Cette piste aurait-elle été suffisante pour établir la preuve de la participation de l'entraîneur d'Alain Delon, de Mireille Darc et de Michel Sardou ? Les principaux inculpés du prix de Nîmes ont fait mieux : ils ont directement mis en cause Pierre-Désiré Allaire. Ces témoignages ont permis la mise en garde à vue de l'entraîneur... et ses aveux. Pierre-Désiré Allaire était soupçonné depuis trois ans d'être l'instigateur des fraudes. Mais, avant les dénonciations des complices marseillais, la sous-direction des courses et des jeux pensait ne pouvoir confondre le célèbre entraîneur que par l'étude minutieuse de la comptabilité de celui-ci et des chèques délivrés par le P.M.U. Ainsi, M. Raymond Gazan-Vilar, juge d'instruction au tribunal de Grasse (Alpes-Maritimes), chargé du dossier des fraudes cagnoises, a pu inculper M. Allaire d'escroquerie et d'infraction à la législation sur les jeux avant même de connaître avec précision le nombre et le nom des courses truquées sur l'hippodrome de la Côte d'Azur, ainsi que les identités de tous les complices de la bande.

Bien des éléments de ce dossier complexe restent cependant obscurs. Dupont et « Toni » Artillan, aujourd'hui inculpés, étaient des spécialistes du truquage des triplets à Marseille et des trios à Cagnes-sur-Mer. Or, Pierre-Désiré Allaire a reconnu avoir parié sur des courses à couplés — qu'il savait truquées — qui offrent des rapports plus intéressants que les paris régionaux. Truquait-il seulement les courses qui permettaient les gains les plus élevés, laissant à ses complices régionaux la possibilité d'organiser leurs propres fraudes ? Etait-il, au contraire, l'instigateur principal de toutes les courses courues depuis 1975 sur les hippodromes concernés ?

« Toni » Artillan, Olivier Dupont et Jean-Louis Imbert se sont, semble-t-il, gardés de trop préciser leurs liens avec M. Pierre-Désiré Allaire. Les organisateurs des fraudes pourraient avoir établi deux niveaux de truquages : l'existence de complices régionaux qui arrangent les triplets des hippodromes marseillais et cagnois et une équipe parisienne, utilisant directement les services de leurs intermédiaires du Sud-Est pour certaines courses à paris nationaux, mais dont la spécialité est davantage la recherche et l'investissement des fonds financiers.

Dans cette hypothèse, le prix de Nîmes ainsi que d'autres courses locales auraient très bien pu être, comme le croient certains policiers, « *des pourboires laissés aux Marseillais* ». Un cadeau, en quelque sorte pour leur aide dans des fraudes de plus grande ampleur. Une dîme payée à Marseille qui, selon la tradition, ne peut jamais être laissée tout à fait à l'écart des escroqueries.

PHILIPPE BOGGIO.

Prochain article :

RACKET OU INVESTISSEMENT ?

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

DES CAPITAUX ARABES DANS LES COMPAGNIES AÉRIENNES AMÉRICAINES

Abou-Dhabi et le Koweït ont acquis des participations substantielles dans les compagnies aériennes américaines, indique un rapport publié par une sous-commission du Sénat américain. Cependant, la plupart des pays arabes se sont tacitement engagés à ne pas acquérir plus de 5 % du capital de ces sociétés américaines.

Selon les statistiques du bureau de l'aéronautique civile (CAB) Abou-Dhabi détient environ 2,5 % du capital de T.W.A., de Braniff International et de Eastern Airlines. Cet émirat possède aussi un peu plus de 1 % des actions d'United Airlines, le plus gros transporteur aérien américain, ainsi que des participations de 4,06 % et 3,53 % respectivement dans Seabord World Airlines, spécialisée dans les vols à la demande, et Airborne Freight, un transporteur de frêt.

Le Koweït, pour sa part, possède 1,3 % des actions de Seaboard et 2,83 % de celles d'Airborne Freight. — *(A.F.P.)*

DESSERTE DE LA MANCHE : LA S.N.C.F. FERA SES COMPTES

La S.N.C.F. va-t-elle abandonner l'exploitation de bateaux sur la Manche, si, en dernier ressort, comme le laissait entendre récemment M. Jean-Jacques Burgard, secrétaire général de la société nationale, un allègement des coûts d'exploitation de cette desserte s'avérait impossible ? (*le Monde* du 22 novembre).

A ce propos, on précise à la direction de la S.N.C.F. que « *l'armement français n'a pas l'intention de se retirer du trafic trans-Manche* ». On refuse, toutefois, de prendre sur ce point, un engagement définitif, pour ne pas « geler » l'avenir.

Des études sont en cours à ce sujet dont « *les conclusions seront portées, vers la fin de cette année, à la connaissance des organisations syndicales représentatives dans le cadre des procédures habituelles* ». Déjà, la Fédération générale des transports et de l'équipement C.F.D.T. s'inquiète du « *désengagement progressif du pavillon français sur le Channel* » et affirme son intention de « *s'opposer à toutes dispositions visant à remettre en cause le statut social du personnel et à réduire les emplois* ».

LES PARISIENS RETROUVERONT-ILS LES TRAMWAYS ?

Les représentants du Syndicat national des usagers du transport (SNUT) ont rencontré récemment ceux de la R.A.T.P. et ont notamment examiné les deux points suivants.

● *Retour des tramways.* — Le SNUT souhaite qu'à longue échéance on envisage de rouvrir des lignes de tramway dans la région parisienne. La R.A.T.P., « *sans exclure par principe un certain recours, dans l'avenir, à ce mode de transport, a souligné la grande diversité de systèmes dont dispose déjà la population parisienne* ».

● *Respect des couloirs d'autobus.* — Le SNUT a rappelé ses interventions auprès des autorités responsables afin d'obtenir, d'une part, que soit rigoureusement assurée la libre circulation des autobus dans les couloirs réservés, d'autre part, que de nouveaux couloirs soient dessinés tant à Paris qu'en banlieue. Il a regretté l'opposition de certaines municipalités à la création de tels couloirs sur le territoire de leur commune.

La R.A.T.P., de son côté, confirme qu'elle considère « *comme d'intérêt majeur* » le respect des couloirs réservés. A Paris, il s'agit moins d'obtenir de nouveaux couloirs que de faire respecter ceux-ci des automobilistes, et l'évolution récente « *montre une dégradation importante à cet égard* ».

ENVIRONNEMENT

LES SINISTRÉS DES INONDATIONS DE 1977 DEMANDENT 6,5 MILLIONS DE FRANCS DE DOMMAGES ET INTÉRÊTS AUX ADMINISTRATIONS.

Une dizaine d'associations, dont la Fédération française des sociétés de protection de la nature, l'Union Midi-Pyrénées pour la nature et l'environnement, la Confédération de défense des sinistrés et l'Union des syndicats professionnels du Gers ainsi que soixante-dix particuliers viennent de déposer des recours en responsabilité administrative devant les tribunaux administratifs de Pau, de Toulouse et de Bordeaux.

Les requérants estime que les carences de plusieurs administrations sont partiellement responsables des dégâts occasionnés par les inondations catastrophiques qui, le 8 juillet 1977, provoquèrent la mort de seize personnes dans le Gers. Ils demandent des dommages et intérêts s'élevant au total à 6,5 millions de francs.

Au cours d'une conférence de presse réunie à Paris le 21 novembre les représentants des associations ont mis en cause le service d'annonce des crues, la protection civile, les responsables du remembrement, ceux du recalibrage des cours-d'eau et les services qui ont autorisé des constructions sur des zones inondables.

TOURISME

LA FRÉQUENTATION DES STATIONS THERMALES AUGMENTE PEU

Selon le Syndicat national des établissements thermaux de France, qui groupe quatre-vingt-sept des quatre-vingt-quatorze stations agréées en France, le bilan partiel arrêté au 30 septembre et portant sur soixante-douze stations de la saison thermale 1978, traduit une augmentation de la fréquentation de 2,8 % par rapport à 1977, avec quatre cent vingt et un mille cent quarante curistes.

M. Alfred Coste Floret, président du Syndicat national des établissements thermaux, a déploré mercredi 22 novembre, en présentant à Paris ce bilan, la « *désaffection* » d'une partie du corps médical à l'égard du thermalisme. Il s'en est pris à la « *législation absurde* » qui freine selon lui le développement de cette thérapeutique.

P.T.T.

LA RENGAINE DU 12

On n'arrête pas de progresser aux P.T.T. ! Jusqu'à une date récente, lorsqu'on composait le 12, numéro des renseignements téléphoniques, on obtenait... la tonalité « occupée ». Ceci pour un temps variable selon les heures et les jours, mais rarement inférieur à dix minutes. Ensuite, on obtenait un (ou une) préposé, généralement courtois et efficace.

Désormais, lorsqu'on compose le 12, on obtient... toujours la tonalité « occupée ». Le progrès est que, une fois le contact établi, une aimable musique aide l'utilisateur à patienter quelques minutes supplémentaires...

La contrepartie est que la préposée vous indique, également, que l'on ne donne pas plus de deux informations par appel ! Est-ce une mesure nouvelle ? C'est en tout cas la première fois que l'utilisateur assidu du 12 que nous sommes s'entend répondre cela. Et tant pis pour ceux qui, sachant, précisément, combien il est difficile d'obtenir ce numéro, s'arrangeaient pour grouper leurs demandes de renseignements. — J.-P. C.

LARZAC : le premier ministre promet la concertation

Alors que les marcheurs du Larzac continuant leur « montée » vers la capitale sont parvenus à Nevers, le premier ministre a reçu, le mercredi 22 novembre, les parlementaires de l'Aveyron qui lui avaient demandé audience « pour lui exposer leurs préoccupations au regard du projet d'extension du camp militaire ».

Assistaient à l'entretien trois députés, MM. Robert Fabre (non-inscrit), Jean Briane (U.D.F.) et Jacques Godfrain (R.P.R.), deux sénateurs, MM. Albert Sirgue et Roland Boscary-Monsservin (UREI) ainsi que le président du conseil général, M. Jean Puech (P.R.).

A leur sortie de l'hôtel Matignon où ils s'étaient entretenus avec M. Barre pendant plus d'une heure, les élus ont fait une déclaration commune disant notamment : « *Le premier ministre a confirmé les déclarations du préfet de l'Aveyron et celle, toute récente, du président de la République concernant l'extension du camp.* »

Rappelons que M. Paul Bernard, préfet de l'Aveyron, s'adressant le 18 novembre aux maires du département, leur a dit : « *Oui l'extension du camp va se réaliser et elle se fait actuellement sur le plan du transfert juridique de propriété.* »

Quant à M. Giscard d'Estaing, il a laissé entendre au cours de sa conférence de presse du mardi 21 novembre qu'il se refusait à jouer l'arbitre suprême dans cette affaire. « *C'est au sein des institutions compétentes que ce genre de problème doit être étudié et qu'il doit trouver sa solution* », a-t-il précisé.

Selon les parlementaires de l'Aveyron, le premier ministre a donné son accord pour que se tiennent « *des réunions de concertation et d'explications. Elles porteront notamment sur les impératifs militaires, les aménagements du terrain, les impératifs économiques (voie de circulation, exploitations agricoles périphériques, compatibilité du camp avec son environnement économique dans le cadre de conventions écrites)* ».

Pendant ce temps, plusieurs dizaines de personnes continuent des jeûnes de solidarité à Paris (3, rue de la Bûcherie et 16, rue Raymond-Losserand). Ces actions seront conduites jusqu'à l'arrivée des marcheurs le samedi 2 décembre. Une quarantaine d'étudiants de l'Institut national agronomique de Grignon ont déclenché une grève de la faim pour exprimer leur soutien aux agriculteurs.

● *Grands Lacs plus propres.* — MM. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat au gouvernement des Etats-Unis, et Don Jamieson, secrétaire d'Etat canadien aux affaires extérieures, ont signé, mercredi 22 novembre, à Ottawa, un nouvel accord pour la qualité des eaux des Grands Lacs américano-canadiens.

Ce protocole prolonge et renforce les dispositions de celui qui avit été établi en 1972 pour préserver le plus grand réservoir d'eau douce du monde. Les nouvelles dispositions fixent notamment des dates limites pour l'entrée en vigueur des programmes de lutte contre la pollution municipale (1982) et industrielle (1983), et des moyens pour combattre la concentration des phospores, qui entraînent une prolifération des algues.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

A PROPOS DE...

UN DÉBAT A BESANÇON

Rhin-Rhône : oui, non ?

La municipalité de Besançon a organisé le lundi 20 novembre un débat très contradictoire sur la liaison à grand gabarit Rhin-Rhône.

Une fois encore, défenseurs et contempteurs du projet de « grand canal » ont opposé leurs arguments. Mais les rangs des défenseurs étaient un peu dégarnis, car le préfet avait interdit à ses hauts fonctionnaires, pourtant invités par la mairie, de participer au débat.

Face au professeur Linder, qui assure que son étude d'impact sur l'environnement a été tronquée, au président de l'Union régionale des associations de protection de la nature, aux représentants du comité de liaison anti-canal, de la C.F.D.T., de la C.G.T., face à Mᵉ Hugio, l'avocat des quarante communes qui demandent l'annulation du décret d'utilité publique, M. Jesel, président du consortium pour la modernisation des voies navigables, et M. Michel Jacquemin, président de la chambre de commerce et d'industrie du Doubs, avaient du mal à être convaincants. Les vingt et un mille emplois que le grand canal devrait créer en Franche-Comté, les avantages touristiques qu'il apporterait à la région n'ont trouvé que ricanements et huées pour tout écho. Même l'argument que l'on sert volontiers aux écologistes, à savoir que la voie d'eau est le moyen de transport qui consomme le moins d'énergie, a trouvé un contradicteur involontaire mais non des moindres puisqu'il s'agit de l'Agence nationale pour les économies d'énergie. Celle-ci semble conclure que la voie ferrée consomme moins que la voie navigable. Des scientifiques de Genève et de Grenoble confirment d'ailleurs la position de l'agence.

La réunion a permis de constater en tout cas que la population n'est pas indifférente au projet : six cents à sept cents personnes se trouvaient au coude-à-coude dans la salle. Un tel débat tenu un an plus tôt, alors que se déroulait l'enquête d'utilité publique, n'aurait probablement pas rassemblé un public aussi nombreux. Faut-il en conclure que la population est aujourd'hui plus sensible ? Qu'elle n'a pas accepté que son avis, en majorité hostile, n'ait pas mis obstacle à la déclaration d'utilité publique ? L'affluence venait-elle du fait que la réunion était due à une initiative municipale et non à une association, à un syndicat ou à un parti politique ?

Le conseil municipal reste partagé quant à la conduite à tenir : par fidélité à l'ancienne équipe qui, juste avant les élections de mars 1977, avait pris une délibération en faveur du grand canal, il a à son tour accepté, à la demande du préfet, de modifier le plan d'occupation des sols pour y intégrer le tracé de l'ouvrage. Mais aujourd'hui ne doit-il pas tenir compte de la pression active d'une partie de son électorat pour dire non au projet ? Il y a là une question bien embarrassante pour les élus bisontins.

CLAUDE FABERT.

● *La C.F.D.T. ne participera pas à la conférence nationale.* — La C.F.D.T. ne participera pas à la conférence nationale d'aménagement du territoire, qui est organisée les 6 et 7 décembre à Vichy, pas plus qu'à ses commissions préparatoires, annonce un communiqué de la centrale syndicale.

Le Monde

économie

SOCIAL

A FOS-SUR-MER

Le travail a repris à l'usine Solmer

De notre correspondant régional

Marseille. — La direction et les syndicats de Solmer, à Fos-sur-Mer, sont parvenus, mercredi 22 novembre, à un accord pour la reprise d'activité qui est devenue effective ce jeudi. Cet accord prévoit la suppression de deux jours de chômage conjoncturel — lequel avait été à l'origine du conflit — pour chaque équipe de production *« en vue de rattraper ce qui peut l'être des tonnages perdus »* et d'un jour pour le personnel de jour.

D'autre part, selon le communiqué publié par la direction, *« les jours restant à chômer jusqu'à la fin de l'année seront bloqués sur les fêtes de Noël et du Jour de l'an »*. Les réductions d'horaire programmées initialement par la direction pour novembre et décembre devaient se traduire au total par six jours de chômage conjoncturel pour les travailleurs postés et quatre jours pour les autres. Les jours supprimés seront à retrancher de ce total, compte tenu des journées déjà effectivement chômées. Les heures perdues par le personnel posté du fait du chômage technique ne seront pas indemnisés, mais elles pourront être imputées sur les congés.

Les syndicats C.F.D.T. et C.G.T. considèrent, pour leur part, que le conflit « dramatisé » par la décision de fermeture de l'usine prise le lundi 20 novembre par la direction a, en définitive, tourné à leur avantage. Ils font remarquer, en effet, que leurs revendications de départ se trouvent en partie satisfaites.

La C.F.D.T., qui juge également positif le fait qu'il n'y ait pas eu de division entre le personnel posté et le personnel de jour, a, par ailleurs, déposé une requête auprès du tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence en vue de démontrer que le chômage technique constituait une mesure injustifiée. Cette action en justice s'inscrit, selon le syndicat, dans *« le combat pour le droit de faire grève »*. La C.G.T. estime elle-même avoir fait reculer la direction puisque celle-ci avait tout d'abord subordonné la reprise du travail à l'engagement des syndicats de renoncer à tout nouvel arrêt de travail.

Le dénouement rapide du conflit convient en fait aux deux parties. Si la C.G.T. paraissait déterminée à ne pas céder devant *« le chantage de la direction »*, la C.F.D.T., en revanche, regrettait d'avoir donné sa caution à une forme d'action qui conduisait à la mise au chômage technique du personnel de l'usine. La direction de son côté peut se déclarer satisfaite d'avoir crevé l' *« abcès »* du chômage conjoncturel et gagné, pour un temps, la paix sociale dans l'entreprise, sans avoir fondamentalement renoncé à ses positions. — G. P.

A CAEN

Nouvelle détérioration de l'emploi chez Renault véhicules industriels

Caen. — Pour quatre mille cinq cents des sept mille salariés de l'usine Renault-Véhicules industriels de Caen-Blainville, l'année se termine aussi mal qu'elle a commencé. Après trente et un jours de chômage technique en 1977, et déjà vingt-cinq en 1978, six journées supplémentaires sont annoncées au moment des fêtes de fin d'année. Elles ne sont indemnisées qu'à 60 %. Alors qu'en 1978 les salaires n'ont augmenté que de 5 % (plus une prime exceptionnelle de 450 F) la perte de pouvoir d'achat est importante, la garantie de l'emploi n'est même pas assurée. Dans la région de Caen, le nombre des demandeurs d'emploi a augmenté de plus de 20 % en un an. Chacun craint les conséquences pour la filiale poids lourds de la Régie des deux plans annoncés par la direction des Renault-Véhicules industriels : l'un, devrait adapter les capacités de production (en clair les emplois) à la crise conjoncturelle, l'autre prévoit une concentration industrielle *« sur les meilleurs éléments des sites existants »*.

Les syndicats essaient bien de faire agir *« avant qu'il ne soit trop tard »*, mais sans succès. Pourtant la direction fait actuellement une grande publicité autour des offres de mutation vers d'autres unités du groupe.

Plus grave, le projet de regroupement à Lyon des services administratifs de la direction « pièces de rechange » a été confirmé. Ce serait le transfert vers le Lyonnais de deux cents postes de cadres, agents techniques et employés. La direction a toutefois annoncé qu'elle tentera de reclasser sur place ceux qui ne pourront accepter ce déplacement.

● *Nouvelle grève à la R.A.T.P.* — Un nouveau préavis de grève de vingt-quatre heures vient d'être déposé par le syndicat C.G.T. de la R.A.T.P. pour la journée du vendredi 24 novembre. Il concerne les lignes porte de La Villette-mairie d'Ivry, Pré-Saint-Gervais, Créteil-Balard, Austerlitz-Auteuil et Châtillon-Pleyel.

● *Grève des employés du métro et des autobus à Marseille.* — Il n'y a pas eu de métro le 22 novembre à Marseille en raison d'une grève du personnel de la régie des transports (R.T.M.). Les employés demandent *« un aménagement des conditions de travail et une amélioration de leur statut »*.

● *Les pompiers d'une partie de la région Rhône-Alpes* seront en grève le 5 décembre, c'est la décision qu'ont prise le mardi 21 novembre à Grenoble leurs représentants syndicaux C.G.T., C.F.D.T. et C.F.T.C. Ce mouvement de vingt-quatre heures, qui touchera l'Isère, la Drôme, la Savoie et la Haute-Savoie, entend être une protestation contre le refus de l'Association des maires de France de désigner ses représentants à la commission paritaire nationale.

ACCORD SYNDICATS-DIRECTION SUR LA CRÉATION D'UN « COMITÉ DE GROUPE » CHEZ RHONE-POULENC

La direction de Rhône-Poulenc a annoncé la création — une première en France — d'une sorte de comité d'entreprise au niveau du groupe (soixante-dix mille salariés) à l'issue de négociations avec les syndicats. La C.G.T., la C.F.T.C. et la C.G.C. ont approuvé l'accord de création de cette institution ; la C.F.D.T. a donné un accord de principe et F.O. n'a pas encore apporté de réponse. Cette institution, préconisée par le rapport Sudreau sur la réforme des entreprises (*le Monde* du 13 février 1975), ne doit en rien entraver le fonctionnement des comités d'entreprise proprement dits.

Ce *« comité de groupe »*, a déclaré M. Gandois, directeur général, *« ne se substituera pas aux instances légales ; il ne sera pas une instance d'appel ou de négociation mais un centre d'information et de discussion »* sur la politique du groupe Rhône-Poulenc en matière d'investissements et d'emplois, y compris à l'étranger. Le comité, outre deux dirigeants, comprendra trente représentants syndicaux : douze C.G.T., sept C.F.D.T., cinq C.G.C., trois C.F.T.C. et trois F.O.

● *Grève dans les usines de Rhône-Poulenc-Textile.* — A l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., une grande partie des trois mille salariés du groupe Rhône-Poulenc-Textile de la région Rhône-Alpes se sont mis en grève mercredi 22 novembre. La direction a indiqué que les usines de Saint-Fons (70 % de grévistes), de Vaise et de Vaulx-en-Velin (100 % de grévistes), toutes situées dans le Rhône, ont arrêté leur production. Les salariés protestent contre le plan de restructuration de Rhône-Poulenc qui prévoit de fermer cinq usines du groupe, et en particulier Vaise (1 800 salariés), Vaulx-en-Velin (681 salariés) et La Voulte (Ardèche, plus de 700 salariés).

LA POLICE SAISIT UN STOCK DE MONTRES A L'USINE LIP DE BESANÇON

(De notre correspondant.)

Besançon. — La police a effectué une descente à l'usine Lip le mercredi 22 novembre vers 20 heures, à un moment où très peu de personnes se trouvaient dans les locaux. Accompagnés de deux serruriers, les policiers ont ouverts des bureaux et la chambre froide, où sont en principe entreposées les montres. La perquisition a duré environ trois quarts d'heures, et n'a pas provoqué d'incidents.

Les policiers se sont saisis de montres « sauvages », laissant sur place les pièces fabriquées légalement par la coopérative des ouvriers. Aucune arrestation n'a été opérée. Dès qu'ils ont eu connaissance de l'intervention policière, des ouvriers de Lip et des sympathisants, ainsi que trois adjoints au maire de Besançon et le secrétaire général de la C.F.D.T. de France-Comté se sont rendus sur les lieux. Selon les responsables de la coopérative, le butin saisi est peu important.

UNE MISE AU POINT D'INTERNATIONAL DECOR

La direction d'International décor à Celles-sur-Plaine (Vosges) nous demande de préciser, à la suite des articles publiés les 22 septembre et 29 octobre, sur la mise en place de la semaine de travail en quatre jours les points suivants :

« Sur les salaires, écrit M. Bichet, P.-D.G., vous communiquez des tarifs qui sont faux ; c'est ainsi qu'un chimiste, à l'indice 246, gagnant 4 640 F par mois se transforme en contremaître ne gagnant plus que 4 000 F ; une O.S. 2 gagnant 2 106 F voit sa paie ramenée à 1 800 F.

» Vous m'accusez de ne pas aimer les syndicats et de ne pas m'en cacher : ceci est inexact. Mes ouvriers étant tous majeurs choisissent d'être syndiqués au syndicat qu'ils désirent sans que cela me regarde.

» Par ailleurs, étant fabriquant d'insignes, j'ai le plaisir et l'avantage de fabriquer chaque année des écussons pour les différents syndicats qui sont tous mes clients, nous n'avons pas l'habitude de renvoyer, chez nous, la clientèle.

» Enfin, vous affirmez que nous avons abandonné notre système de 4 × 10 heures au lendemain d'un grave accident ; ceci est faux et nécessite la mise au pointe suivante : nous n'avons jamais changé notre horaire de travail, il est le même depuis 1977. Quand les nécessités du travail, dues souvent au manque de matériel, l'exigent, nous tournons sur certains postes à deux équipes de 8 heures et cela depuis plusieurs années, bien avant que nous n'appliquions la semaine des quatre jours. »

[Le montant des salaires a été donné par deux salariés. Quant à l'informateur qui est à l'origine de l'indication d'un changement d'horaires à la suite d'un accident, il maintient sa relation des faits.]

ÉCHEC DES NÉGOCIATIONS AUX MINES DE POTASSE D'ALSACE

Le conflit, engagé depuis le 27 septembre, aux Mines de potasse d'Alsace (M.D.P.A.) se poursuit : l'intersyndicale a décidé mercredi 22 novembre, de rejeter les propositions que la direction générale lui avaient faites la veille. Les partenaires sont convenus de se rencontrer de nouveau ce jeudi. Dans le même temps, précise-t-on de source syndicale, les 6 340 salariés de l'entreprise sont appelés à poursuivre le mouvement de grèves tournantes de vingt-quatre heures, puits par puits.

Au fil des séances de négociations, la direction générale a accepté d'élever le montant de la prime de chauffage — principal point du conflit — de 2 140 à 2 412 F (contre 2 893 F aux Charbonnages), ainsi que d'accorder une augmentation des salaires de 1,5 % à dater du 1er décembre et une majoration de la prime de fin d'année. En revanche, elle refuse d'examiner le problème de la durée hebdomadaire de travail, tant que celui-ci sera l'objet de discussions au niveau national entre les syndicats, le C.N.P.F. et le gouvernement.

Sécurité sociale

« PAS D'AUGMENTATION EXCEPTIONNELLE DU PLAFOND DES SALAIRES SOUMIS A COTISATION » affirme Mme Veil

Il n'y aura pas d'augmentation exceptionnelle du plafond des salaires soumis aux cotisations de la Sécurité sociale, a déclaré, mercredi 22 novembre, Mme Simone Veil à l'Assemblée nationale (voir page 11) et aussi à une délégation de la C.G.C.

Mme Veil, qui a déjà reçu F.O. et la C.G.C., et doit poursuivre ses entretiens avec les syndicats (jeudi la C.G.T. et le C.N.P.F., vendredi la C.F.D.T., et la semaine prochaine la C.F.T.C. et les P.M.E.), a précisé que le décret du 16 décembre 1977 sur l'évolution du plafond en fonction de l'augmentation moyenne des salaires des ouvriers, mais aussi des cadres, sera respecté. Selon les prévisions de l'INSEE et les estimations de la C.G.C., les rémunérations des ouvriers pourraient augmenter en 1978 d'environ 13,5 % et celles des cadres de 11 %, soit un accroissement moyen qui serait de 12 %. Si ces prévisions se confirment, le plafond des salaires soumis à cotisations passerait de 4 000 F par mois à 4 480 F ou 4 500 F.

Autre précision fournie par Mme Veil : il n'est pas question de prendre des mesures qui, sous prétexte d'assurer le financement de la Sécurité sociale, pénoliseraient le régime de retraite complémentaires des cadres.

Bien que la C.G.C. ait également manifesté son opposition à un transfert de points plafonnés de cotisation de l'assurance-maladie (actuellement 3 % pour les salariés) sur la rémunération totale, on voit mal comment le gouvernement pourrait éviter cette mesure apres avoir écarté d'autres solutions. Si des économies peuvent être envisagées, elles risquent de s'avérer insuffisantes et un accroissement de ressources ne peut être obtenu que par un relèvement de certains taux de cotisation (maladie, vieillesse ou familiale) ou un transfert de points.

L'UNAF PROPOSE UN PLAN QUINQUENNAL DE REVALORISATION DES PRESTATIONS FAMILIALES

A l'issue de l'assemblée générale de l'Union nationale des associations familiales (UNAF) — les 18 et 19 novembre, — qui a réélu, à la quasi-unanimité, M. Roger Burnel à la présidence, les dirigeants de cette institution ont résumé, le 22 novembre, devant la presse, leurs prises de position.

Tout d'abord une vive critique contre le projet gouvernemental de créer un revenu minimum familial garanti de 3 500 F : l'UNAF — qui est favorable à la formule — reproche au gouvernement de vouloir limiter cette garantie aux familles de trois enfants et plus et de prévoir un montant insuffisant (elle demande 4 800 F). Elle réclame un plan quinquennal de revalorisation de toutes les prestations familiales, le doublement du complément familial (actuellement 354 F par mois), la prise en compte du coût réel de l'enfant et à terme l'imposition des allocations.

L'UNAF réclame ensuite une modification du régime dit de la tutelle qui consiste, pour les familles en grandes difficultés, de remettre à un tuteur la gestion des prestations familiales auxquelles elles ont droit.

Les syndicats de la sidérurgie allemande demandent la semaine de 35 heures

De notre correspondant

Bonn. — La République fédérale est sans doute l'un des rares pays où régulièrement tel ou tel des nombreux instituts de recherche économique offre au public un bilan de l'activité nationale. Mais aussi des pronostics parfois divergents et souvent même contradictoires. Cette année, cependant, les jugements sont assez concordants : la reprise est bien modestes, certes, mais néanmoins très réconfortante.

L'étude qui devait être publiée ce jeudi 23 novembre confirme qu'en 1979 le produit national brut en termes réels devrait s'accroître de 3,5 à 4 %. Pour l'année qui se termine, les cinq « sages » — c'est-à-dire les cinq principaux instituts de conjoncture — estiment que cet accroissement se situera en fin de compte entre 3 % et 3,5 %.

Sur le terrain de l'emploi, le rapport laisse entrevoir que le nombre des chômeurs l'an prochain diminuera de cent à cent cinquante mille environ. Il paraît donc établi que le total des hommes et des femmes sans emploi se situera très nettement au-dessous d'un million. Quant au prix de détail, leur augmentation durant les douze mois à venir devrait rester inférieure à 3 %, c'est-à-dire du même ordre de grandeur qu'en 1978 (+ 2,7 % environ).

A quelques virgules près, toutes ces prévisions sont en accord avec celles qui avaient été formulées au mois d'octobre par les cinq instituts allemands de conjoncture. Il n'est pas non plus surprenant qu'aux yeux des cinq « sages » les réductions d'impôts déjà décidées soient jugées satisfaisantes. Le gouvernement n'est donc pas invité à prendre de mesures supplémentaires pour ranimer la conjoncture.

Les recommandations touchent tout d'abord les dépenses de l'Etat qui devraient être freinées et l'expansion de la masse monétaire, qui ne devrait pas l'an prochain dépasser 6 %. Enfin et surtout les « sages » estiment que la clé de la reprise économique et de la réduction du chômage se trouve dans la modération des demandes salariales. Sous peine de compromettre le redressement en cours, celles-ci devraient rester inférieures à celles de 1978 (environ 6 %).

C'est évidemment là un point de vue qui sera vivement contesté par les syndicats à un moment où la République fédérale est menacée par une grève de la sidérurgie (voir *le Monde* du 22 novembre). Alors que les représentants ouvriers de ce secteur (qui regroupe 148 000 ouvriers) exigent des augmentations de 5 %, les employeurs n'ont offert jusqu'ici que 2,1 %. Plus grave encore est le conflit touchant la durée du travail. Les syndicats de la sidérurgie (membres de l'I.G. Metall) voudraient voir introduire de façon progressive la semaine de trente-cinq heures, exigence que le patronat trouve tout à fait inacceptable à un moment où les prix de production sont déjà trop élevés. L'un des « sages » — le professeur Gerhard Sherborn — qui passe pour être particulièrement proche des syndicats s'est séparé sur ce point de ses collègues. A son avis, une réduction du temps de travail, ainsi que des mesures supplémentaires en vue de stimuler la demande seraient souhaitables à l'heure actuelle pour accélérer la reprise économique.

Un autre aspect remarquable du rapport des cinq « sages » est leur attitude nettement critique à l'égard des plans monétaires de la Communauté. Leur étude formule diverses objections d'ordre plutôt juridique contre certains aspects de ce projet qui risqueraient de mettre en cause l'autonomie de la Bundesbank. En fin de compte leur argument n'est ni nouveau ni surprenant. Ils estiment qu'il ne serait guère possible de maintenir un système de change ordonné tant que les taux d'inflation dans la C.E.E. varieront entre 12 % en Italie et 2,2 à 2,5 % en R.F.A. Leur conclusion sur ce point est que la solidarité européenne ne devrait pas être achetée au prix d'une détérioration monétaire qui toucherait la R.F.A.

JEAN WETZ.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,4015	4,4110	— 135	— 105	— 345	— 306	— 990	— 920
$ can.	3,7565	3,7663	— 116	— 75	— 256	— 207	— 639	— 560
Yen (100).	2,2648	2,2789	+ 107	+ 145	+ 182	+ 232	+ 468	+ 547
DM	2,2945	2,3013	+ 59	+ 90	+ 121	+ 157	+ 373	+ 435
Florin	2,1166	2,1237	— 47	— 14	— 87	— 50	— 167	— 107
F. B. (100)	14,5672	14,6085	— 423	— 274	— 880	— 651	—2256	—1828
F. S.	2,5540	2,5627	+ 132	+ 166	+ 283	+ 323	+ 850	+ 923
L. (1 000)..	5,08	5,29	— 393	— 332	— 899	— 799	—2344	—2185
£	8,5949	8,6159	— 495	— 434	—1044	— 966	—2891	—2756

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3	3 1/2	2 15/16	3 7/16	3 1/4	3 3/4	3 11/16	4 3/16
$ E.-U. ..	3 7/16	3 13/16	10 1/16	10 7/16	11 3/16	11 9/16	11 13/16	12 3/16
Florin	8 7/8	9 5/8	8 5/8	9 3/8	8 3/4	9 1/2	8 1/2	9 1/4
F. B. (100)	10 3/4	13 1/4	10 1/8	11 5/8	10 3/8	12	10 1/4	11 1/4
F S.	— 1/2	+ 1/8	— 1/8	+ 1/4	— 1/8	+ 3/8	1/8	5/8
L. (1 000)..	9 1/2	11	14 3/4	16 1/4	15 3/4	17 1/4	16 1/4	17 1/4
£	11 3/4	12 3/4	12 1/8	13 1/8	13	14	13 3/4	14 3/4
Fr. franç..	6 1/2	7	7 1/8	7 3/4	8 1/2	9	9 3/8	9 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE ENVISAGE DE SANCTIONNER FORD, « COUPABLE D'AUGMENTATIONS EXCESSIVES DES SALAIRES ».

Le gouvernement britannique étudie actuellement les sanctions qui pourraient être décidées à l'encontre de Ford, qui a conclu avec ses ouvriers en grève depuis huit semaines un accord salarial prévoyant des augmentations de l'ordre de 16,5 %. Celles-ci dépassent très largement les directives gouvernementales prévoyant que les hausses de salaires doivent être au maximum de 5 % pendant l'exercice en cours (1er août 1978-31 juillet 1979).

Parmi ces sanctions, indique-t-on dans les milieux gouvernementaux, pourraient figurer la suppression des commandes de l'Etat et celle des aides publiques pour certains projets, l'interdiction d'augmenter les prix, et la recommandation aux autorités locales de ne passer aucune commande à Ford.

La publication d'éventuelles sanctions n'interviendra qu'après que la direction de Ford en aura été avertie, précise-t-on de même source. — *(A.F.P.)*.

JAPON

● *Plus de la moitié des sociétés japonaises* ont été déficitaires lors du dernier exercice fiscal (juillet 1977-juin 1978), vient d'annoncer un rapport officiel. Les entreprises bénéficiaires ont déclaré 83,6 milliards de dollars de bénéfices, soit un accroissement de 3 % (2,4 milliards de dollars) par rapport à l'exercice précédent.

Les entreprises déficitaires ont déclaré 22,9 milliards de dollars de pertes, soit un accroissement de 4 % par rapport à l'année précédente. — *(A.F.P.)*

PORTUGAL

● *La balance commerciale portugaise* s'est soldée par un déficit de 94,5 milliards d'escudos (environ 9 milliards de francs), de janvier à septembre 1978, en augmentation de 12 % par rapport à la même période de 1977.

● ERRATUM. — Ce sont les revenus personnels des Américains qui ont augmenté de 1,2 % et non ceux des Africains, comme il a été écrit à la suite d'une coquille dans *le Monde* du 23 novembre.

AFFAIRES

La crise des aciers spéciaux amènera-t-elle un rapprochement entre Ugine-Aciers et Creusot-Loire ?

L'heure des décisions a sonné pour l'industrie française des aciers fins et spéciaux, victime d'une crise plus européenne que mondiale, et notamment pour deux de ses grands représentants, Creusot-Loire et Ugine-Aciers, dont les pertes grossissent de manière si inquiétante que des projets de réorganisation profonde sont à l'étude. En l'absence de reprise des investissements, et sous l'effet d'une concurrence sauvage, un deuxième « plan acier », celui-là sans l'aide de l'Etat, va devoir être élaboré par la profession, avec, probablement, des regroupements et des compressions de personnel, que certaines jugent inévitables.

La branche métallurgie de la société Creusot-Loire, du groupe Empain-Schneider, première entreprise française dans le secteur aciers fins et spéciaux, avec 1,4 million de tonnes sur un total national de 3,4 millions de tonnes, 4,7 milliards de francs de chiffre d'affaires, et 21 600 employés, va perdre plus de 500 millions de francs en 1978. Pour la première fois dans l'histoire de cette société, les réductions d'horaires qui viennent d'être pratiquées ne seront qu'en partie compensées, et la direction estime inévitable la suppression de 500 emplois. Ugine-Aciers, division métallurgique du groupe Pechiney-Ugine-Kuhlmann, et premier producteur français d'acier inoxydable, avec 550 000 tonnes, 3,6 milliards de francs de chiffre d'affaires et 10 500 employés, n'est pas en meilleure posture : le cap des 300 millions de perte va vraisemblablement être dépassé, 440 personnes vont être placées en retraite anticipée, et la fermeture de l'usine de Moutiers en Savoie est envisagée, mais seulement lorsqu'un emploi aura pu être retrouvé pour ses 400 ouvriers. Ailleurs, aux Aciéries de Pompey, aux Aciers spéciaux de la Chiers, à la Providence (du groupe belge Cockerill), et chez les nombreux petits ou moyens producteurs, la situation est peu satisfaisante, encore que moins catastrophique.

Ainsi, l'industrie des aciers fins et spéciaux, ce « joyau » de la sidérurgie française, considérée unanimement comme un de nos atouts dans la compétition mondiale, n'échappe pas au sort commun. Produits « nobles » par excellence, issus d'alliages très complexes et élaborés suivant des techniques très poussées, ces aciers très spéciaux, par opposition à la cavalerie lourde des aciers ordinaires, devaient, théoriquement, n'en point partager le triste sort. Aux dernières élections, le programme industriel de la gauche leur réservait un sort de faveur et en faisait un créneau de choix dans la gamme des fabrications susceptibles de se maintenir et même de progresser.

Eh bien ! Il n'en est rien, et la crise qui ravage la sidérurgie lourde n'a pas épargné la sidérurgie fine, la frappant même plus durement d'une certaine façon.

Pièces à haute résistance pour l'industrie mécanique, les moteurs (engrenages, vilebrequins, etc.), chaudronnerie anti-corrosion pour les industries alimentaires et chimiques, équipement ménager (cuves de réfrigérateurs, d'éviers, de machines à laver le linge et la vaisselle), enjoliveurs de voitures, revêtements et décoration dans le bâtiment, les transports ferroviaires, etc., depuis vingt ans, la part des aciers fins et spéciaux dans les industries d'équipement et de consommation ne cesse d'augmenter, en raison du progrès technique et de l'accroissement des performances exigé. Or, si l'automobile constitue toujours un débouché satisfaisant, l'électroménager est en régime de croisière, et l'équipement industriel, aussi bien que le bâtiment, est en stagnation ou en régression.

Un problème européen

Le deuxième caractère spécifique de la crise, c'est qu'elle est plus européenne que mondiale, et propre aux pays hautement développés, donc très différente de celle des aciers ordinaires. Qui sont nos concurrents les plus redoutables ? Ni l'Australie, la Corée du Sud, ou même le Japon, du moins ces derniers temps, mais tout prosaïquement nos voisins immédiats. En Allemagne fédérale, forte d'une production de 7,5 millions de tonnes, soit 18 % du total de son acier, les filiales de Thyssen (T.E.W., ex-Witten) et de Krupp (Sud-Westfalen) font la loi, sans oublier les sarrois (Roeschling, rattaché maintenant au groupe belgo-luxembourgeois Arbed). En Italie, où la production est théoriquement supérieure à la nôtre avec 4,7 millions de tonnes (20 %), avec un groupe d'Etat (Italsider) important, les concurrents les plus agressifs sont les sociétés privées Fack et Teksid (filiale de Fiat). La Grande-Bretagne, avec sa British Steel Corporation nationalisée, n'est pas en reste, bien que la part des aciers spéciaux n'atteigne que 8 % environ. Même l'Espagne s'en mêle (Olora pour l'Inox). Heureusement, le Benelux est peu équipé (2,5 % de la production d'acier). Quant à la Suède, elle n'est plus, chose curieuse, très menaçante, ses principales firmes, Uddeholm, Sandvik et Fayersta, se montrant dangereuses surtout pour les tôles fortes : la hausse des coûts de production a réduit l'avantage initial d'un pays très en flèche autrefois.

Certes, dans cette âpre bataille, l'industrie française conserve des atouts. Avec une production de 3,5 millions de tonnes d'aciers fins et spéciaux (15,5 % du tonnage, mais 20 % à 22 % du chiffre d'affaires), le premier rang en inoxydable, et certaines unités ultra-modernes, notamment l'installation d'Ugine-Acier à Fos, elle occupe une place de choix sur l'échiquier européen et mondial. Mais la concurrence des importations, le marasme général des investissements et la lutte pour la vie, à laquelle se livrent les Européens, ont profondément déprimé le marché. Si, paradoxalement, la production française a peu décliné (en 1977, elle était revenue au niveau record de 1974, pour fléchir toutefois en 1978), c'est grâce à des exportations consenties à des prix « démentiels », qui ont naufragé les comptes d'exploitation. Circonstance aggravante, les pertes éprouvées sont dues davantage à l'insuffisance des recettes par rapport aux coûts de production qu'au poids excessif des charges financières, comme c'est le cas dans la sidérurgie lourde.

Des choix difficiles

Au-delà d'une crise conjoncturelle et des mesures de protection communautaires prises au titre du plan Davignon, le problème des structures de production des centres de décision se pose donc avec acuité. Les experts font remarquer que l'industrie ouest-allemande obtient, avec pratiquement trois firmes, une fois et demie ce que produit l'industrie française avec six. C'est moins une question de surcapacité globale qu'un éparpillement nocif, avec la nécessité de remplacer certaines installations obsolètes au prix, avertissent-ils, de l'abandon de certains sites, et de sévères compressions de personnel. Il faut choisir entre une réduction de 20 % des effectifs ou un naufrage total, avancent même certains d'entre eux.

Et, naturellement, les rumeurs les plus diverses se remettent à courir : fusion de Creusot-Loire-Métallurgie avec Ugine-Acier, dissensions au sein des états-majors des maisons mères, « tirée vers le bas » par cet acier de plus en plus lourd. C'est le cas, plus particulièrement, de Creusot-Loire, qui, du coup, va perdre 300 millions de francs cette année, au moment même où la branche mécanique et nucléaire traverse une période délicate du fait du report de certaines commandes de centrales. Son directeur général, M. Philippe Boulin, vient de prendre également en main la branche métallurgie, dont le responsable, M. Michel Collas, s'est trouvé écarté. Chez Pechiney, on réfléchit sur le sort d'Ugine-Acier. Certes, les deux groupes ont déjà conclu des accords de répartition de fabrication, notamment pour les produits longs inoxydables, les barres rondes à Ugine-Acier, les profilés à Creusot-Loire. Leurs activités tréfileries d'acier inoxydable ont été concentrées en une filiale commune au début de l'année. Est-ce suffisant ? Aller au-delà, jusqu'à une réunion totale, pose des priblèmes vis-à-vis des utilisateurs, l'automobile notamment, qui redouteraient un monopole et chercheraient à y échapper par l'importation.

D'autre part, la « concertationnite » a ses limites et ses inconvénients. Certains experts estiment néanmoins qu'un « gand ensemble » regroupant 40 % de la production serait défendable, puisque, au-dehors, subsisteraient les Aciéries de Pompey, assez bien placées dans certains de leurs créneaux (l'automobile notamment), les Aciéries de la Chiers, le groupe Châtillon, la Providence, etc. Toutes les solutions sont envisagées.

Une chose est certaine : une décision ne saura être éludée, et elle touchera des zones « sensibles », en Haute-Loire, en Savoie, dans le Nord, peut-être.

FRANÇOIS RENARD.

AUTOMOBILE

La production se maintient à un haut niveau

Vers une hausse des prix

L'industrie automobile française a connu un bon mois d'octobre. La production de voitures particulières (305 916 véhicules) a augmenté de 9,6 % par rapport au mois d'octobre 1977 (pour les dix premiers mois, la production atteint 2 534 628 unités contre 2 545 817 soit — 0,4 %). Les immatriculations (172 995) ont dépassé de 0,2 % celles d'octobre 1977 et pour les dix premiers mois, 1978 avec 1 592 685 voitures dépasse de 1,3 % le chiffre de 1977. Les exportations (148 612) sont supérieures de 16,9 % aux chiffres d'octobre 1977, ce qui permet de combler une partie du retard pris par rapport à 1977. Ainsi pour les dix premiers mois, les exportations totalisent 1 296 598 voitures contre 1 340 845 (— 3 %).

La situation des véhicules utilitaires de moins de 6 tonnes est stationnaire avec, pour les dix premiers mois, une production (288 575) en baisse de 3,8 %, des exportations (107 498) en hausse de 3,7 % et des immatriculations (212 031) en progrès de 2,5 %.

Pour les véhicules utilitaires de plus de 6 tonnes, le mois d'octobre a été mauvais : 3 793 unités, soit 17,1 % de moins qu'en octobre 1977. Pour les dix premiers mois, la production (39 851) est en baisse de 1,1 %, les exportations (18 798) en hausse de 13 % et les immatriculations (35 483) en baisse de 7,9 %.

De nouvelles hausses de prix devraient par ailleurs intervenir chez les constructeurs français. D'ores et déjà, Peugeot a relevé de 2,8 % en moyenne ses tarifs (avec un maximum de 5 % sur certains modèles). Chez Chrysler-France, aucune décision n'a été prise, mais un relèvement de l'ordre de 3 % des tarifs est probable pour les premiers jours de décembre. Renault précise que rien n'est prévu actuellement et les tarifs de Citroën restent valables jusqu'au 30 novembre.

Ferodo prend le contrôle du premier fabricant espagnol d'embrayages

Ferodo fait feu de tous bois. Deux mois à peine après avoir enlevé Ducellier à la convoitise du britannique Lucas (*le Monde* du 23 septembre) le groupe français vient simultanément de couper l'herbe sous le pied du groupe américain Dana en France et de répliquer à l'offensive du groupe allemand Bosch, en Espagne.

Ferodo vient en effet de s'assurer le contrôle à 70 % de la firme stéphanoise SOMA (Société nouvelle mécanique et automobile) Europe Transmissions, une des plus importantes entreprises européennes de production de ponts de transmission et d'engrenages (500 millions de francs de chiffre d'affaires consolidé, attendus pour 1978), que la société américaine Dana, déjà actionnaire minoritaire, cherchait à s'approprier. Devant le refus de M. Servanton, propriétaire de la majorité du capital de l'affaire, Dana s'est complètement retiré de la SOMA pour racheter une entreprise américaine exerçant une activité similaire.

Parallèlement, Ferodo a pris le contrôle à 51 % de la société Fraymon, premier fabricant espagnol d'embrayages pour véhicules automobiles, dont elle ne détenait jusqu'ici que 20 % des actions. Le coût de l'opération, encore soumise à l'autorisation du gouvernement espagnol, s'élève à 100 millions de francs. Ferodo envisage par la suite d'augmenter sensiblement le montant de sa participation dans Fraymon, qui a actuellement pour autre actionnaire minoritaire l'américain Borg Warner à 20 %.

Les titres de la société Fraymon ont été vendus par la famille Montoro, jusqu'alors majoritaire à 60 % dans cette affaire. Cette prise de contrôle est une réplique à l'offensive de l'allemand Bosch en Europe du Sud. Ce dernier, l'on s'en souvient, avait racheté, au printemps dernier, 51 % de la Fabrica Espanola de Magnetos (FEMSA) (*le Monde* du 20 avril), ce qui lui assurait une position dominante sur le marché espagnol de l'équipement électrique pour véhicules.

Fraymon, dont le chiffre d'affaires pour 1978 dépassera 200 millions de francs, équipe les voitures de la SEAT (filiale de Fiat), de Renault, de Citroën, de Chrysler et de Ford (notamment la Fiesta). Son entrée dans le groupe Ferodo permettra à ce dernier de disposer dorénavant de trois grands centres de fabrication en Europe avec celui de la société Valeo en Italie. — A. D.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

L'assemblée générale de la Compagnie financière de développement des entreprises s'est tenue, le 21 novembre 1978, sous la présidence de M. Jean de Dreuzy.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1978. Les résultats de l'exercice 1977/1978 font apparaître un bénéfice d'exploitation de 21,2 millions de francs.

Le bénéfice net ressort à 59,7 millions de francs. Après affectation d'une somme de 43,2 millions de francs à la réserve de plus-value à long terme, elle a décidé de distribuer un coupon net de 4,26 francs assorti d'un avoir fiscal de 2,13 F. Ce dividende sera mis en paiement à compter du 15 décembre 1978.

L'assemblée a, en outre, approuvé la réévaluation des immobilisations non amortissables de la société, effectuée en application de la loi n° 76-1232 du 29 décembre 1976 et, en conséquence, la dotation à la réserve de réévaluation de la somme ainsi dégagée, soit 155 818 844 francs.

Deux nouveaux administrateurs ont été nommés : M. Jean Rousaillon et M. Paul Royer.

GROUPE FONCIÈRE

Après avoir rendu hommage à la mémoire de M. Guy Taittinger, les conseils d'administration de La Foncière T.I.A.R.D. et de La Foncière Vie, au cours de leur séance du 8 novembre 1978, ont procédé aux nominations suivantes :

A La Foncière T.I.A.R.D. :

— M. Claude Tixier a été coopté administrateur et nommé président-directeur général ;

— sur sa proposition, M. Georges Soleilhavoup, administrateur, a été confirmé dans ses fonctions de directeur général.

A La Foncière Vie :

— M. Georges Soleilhavoup a été nommé président-directeur général.

LEVER

55, avenue George-V, Paris-8e

Le conseil d'administration de la société a décidé la mise en distribution d'un acompte sur dividende au titre de l'exercice 1978.

Cet acompte, d'un montant de 10 F (auquel s'ajoutera dans les cas prévus par la réglementation en vigueur un impôt payé d'avance au Trésor de 5 F), sera mis en paiement au siège social à partir du mercredi 6 décembre 1978 sur présentation des certificats nominatifs pour estampillage ou contre remise du coupon n° 7 pour les titres au porteur.

AGRICULTURE

A propos de la liquidation de la société Ellsa-Loevenbruck

Des précisions du holding canadien ANCO

A la suite de l'article concernant la liquidation de biens d'une société fromagère de Dieue, dans la Meuse (le Monde *du 22 août 1978), où nous traitions notamment des problèmes d'emploi relatifs à cette fermeture, nous indiquions qu'une société canadienne, animée par un cousin de Bernard Loevenbruck, ce dernier P.-D. G. d'Ellsa-Loevenbruck, devrait à la filiale américaine de la société française en difficulté une somme de 25 000 000 francs. Les dirigeants de cette société canadienne nous ont fourni les précisions suivantes :*

S'il est vrai qu'Ellsa-Loevenbruck avait créé outre-Atlantique une société régie par le droit américain, cette société était une compagnie de commercialisation des produits Ellsa et contrôlée, majoritairement, par des actionnaires français. Cette filiale américaine avait pour objet la création et le développement d'un réseau de distribution directe pour les produits Ellsa, sur les Etats-Unis, sous la directive des actionnaires français. En raison de la cessation d'activités des établissements Ellsa-Loevenbruck en France, la société américaine a été mise dans l'obligation d'arrêter toute activité de commercialisation, et ce après la fermeture des différentes usines dans l'est de la France.

Il faut préciser que le cousin de Bernard Loevenbruck, installé au Canada depuis plus de vingt-cinq ans, animant un holding américano-canadien, et ses sociétés filiales connues sous le nom d'ANCO, n'a été mêlé ni de près ni de loin, ni directement ou indirectement, ni financièrement ou commercialement, à la société américaine de commercialisation des produits Ellsa.

« La société ANCO importe de France notamment des fromages de toute origine géographique et importait, à ce titre, directement des usines de fabrication les produits Ellsa. Les produits Ellsa représentaient un chiffre d'affaires extrêmement minime par rapport au chiffre d'affaires global, et les factures qui étaient dues à des termes normaux au moment de la parution de l'article du *Monde*, ont été, bien évidemment, réglées à ce jour. »

« Au contraire, M. Jean Loevenbruck sut, durant ce quart de siècle, créer un groupe puissant, très solide financièrement parlant, distribuant un nombre considérable de produits alimentaires, et notamment de fromages fabriqués tant en France qu'en Europe. La société ANCO a été, en outre, amenée, pour faire face à son développement constant, et en raison notamment des quotas à l'importation imposés par la législation canadienne, à construire deux usines sur le continent nord-américain, dont une de mise en service récente, implantée dans la province du Québec, fabriquant un camembert digne de ceux produits par les fromageries normandes. Cela ne diminue en rien pour les Européens, notamment pour les fabricants français, le volume des importations faites par le groupe ANCO, la constante progression du marché laissant une très large place aux produits importés. »

DANS UN LIVRE BLANC

La coopération agricole affirme qu'elle ne bénéficie pas de privilèges

Après un silence de plusieurs mois, alors qu'elle subissait les attaques et les critiques de la part de représentants de l'industrie agro-alimentaire (la Fédération nationale de l'industrie laitière et des négociants en viande notamment), la coopération agricole s'est décidée à répondre. Elle le fait, sûre d'elle-même, parce que, dit-elle, ces attaques répétées commençaient à jeter le trouble hors de l'agriculture et au sein même du gouvernement. Dans le Livre blanc qu'elle vient de rendre public, la coopération entend démontrer qu'elle ne jouit pas d'un régime de faveur qui nuirait à l'industrie.

Au cours de la présentation de ce document, mardi 21 novembre, le président Benoît Aurion a annoncé que son organisation refusait de siéger à la commission des « Sages », présidée par M. Jean Ravanel, conseiller d'Etat, que devait mettre en place M. Méhaignerie pour étudier le contentieux qui existe entre les secteurs privé et coopératif.

« Nous voulons bien être entendus par cette commission, mais nous ne sommes pas partie prenante », a dit M. Aurion. Quant aux dossiers de primes aux investissements concernant les coopératives, dont l'étude était bloquée depuis le mois de septembre, ce qui avait entraîné le boycottage de la réunion du comité des investissements agricoles le 17 novembre par les représentants de l'agriculture, ils vont trouver un dénouement heureux. *« Comment aurait-il pu en être autrement, quelques jours avant notre assemblée générale des 6 et 7 décembre ? »*, note benoîtement le président de la C.F.C.A. La coopération ne bénéficie pas de privilèges, affirme le Livre blanc. Au contraire même, puisque les charges sociales obligatoires qu'elle supporte sont au total plus élevées de 4,53 % que celles de l'industrie. Les exemptions d'ordre fiscal ne sont que la contrepartie d'un statut juridique spécifique et contraignant : caractère exclusivement agricole de l'objet social, circonscription territoriale précise, exclusivisme coopératif (si une coopérative réalise des opérations en dehors de ses sociétaires, ce qu'elle peut faire jusqu'à la hauteur de 20 % de son chiffre d'affaires, elle est soumise à l'impôt sur les sociétés pour cette part de son activité), absence d'appel à l'épargne publique, contrôles administratifs. A ces contraintes pour les entreprises s'ajoutent celles qui touchent chacun des coopérateurs : engagement de longue durée, plafonnement de l'intérêt servi aux parts sociales. En outre, en cas de remboursement, le coopérateur ne touche que la valeur nominale de ses parts sociales. Enfin, si on en arrive à la dissolution, les biens acquis à l'aide de subventions sont obligatoirement dévolus à une autre coopérative ou à une œuvre d'intérêt général agricole. *« Nous avons des contraintes que le secteur capitaliste n'a pas,* conclut M. Lequertier, secrétaire général de la C.F.C.A., *pourquoi devrions-nous accepter des concessions ? Par contre, nous sommes prêts à dénoncer les excès des entorses faites au statut de la coopération. »*

En réalité, selon le président Aurion, le faux procès des avantages de la coopération permet de cacher celui qu'on ne veut pas faire : *« L'industrie privée constate que notre système mutualiste est efficace, alors que, dans le même temps, la petite industrie n'est pas aidée dans son évolution. Les petites et moyennes entreprises n'ont qu'une solution : mourir ou être absorbées. »*

Cette querelle, estime-t-il en outre, est néfaste, car industrie privée et coopérative ont plutôt intérêt à faire front commun devant certaines distorsions qui pénalisent les industries agro-alimentaires (en matière de crédits à l'exportation, notamment), branche qui *« a été sacrifiée au sein de la défense des intérêts du patronat industriel »*.

Sûre d'elle-même, la coopération est-elle pour autant dominatrice ? *« Au contraire,* dit le président Aurion, *le désengagement de l'industrie nous pose des problèmes. L'agro-alimentaire, après le matraquage du blocage des prix, ne rémunère pas assez, et les très grandes entreprises privées ont décidé d'aller placer leur argent ailleurs. »* Le risque pour la coopération, dans ce contexte, c'est effectivement de devenir un monopole pour les secteurs de première transformation, qui laissent peu de valeur ajoutée, tandis que le privé se replierait sur les industries de seconde transformation, plus rémunératrices.

QUATRE MILLE ENTREPRISES

La coopération agricole regroupe aujourd'hui quatre mille entreprises, sept mille CUMA (coopératives d'utilisation de matériel agricole) et coopératives de services, avec un chiffre d'affaires global de plus de 100 milliards de francs et cent vingt-cinq mille salariés. En pourcentage, par rapport à l'ensemble des industries agro-alimentaires, les coopératives représentent 12,7 % du nombre des entreprises, 14,9 % des salariés, 20,8 % des investissements et 22 % du chiffre d'affaires.

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

22 NOVEMBRE

Marché toujours ferme

Rien n'y fait. La séance de ce mercredi, pourtant consacrée à la liquidation des opérations à crédit, n'a pas été plus animée que les précédentes. L'indicateur instantané a même un peu accentué son mouvement de baisse, et s'est finalement établi en recul de 0,6 % environ.

La construction électrique et le bâtiment ont été les moins favorisés, hausses et baisses s'équilibrant à peu près à la sidérurgie. La cotation de Sacilor, reprise mardi après trois mois de suspension, a néanmoins été retardée devant l'affluence des offres, Usinor et Marine-Wendel restant à peu près stables après leur chute de la veille.

En quatre semaines les actions françaises ont cédé 2,2 % en moyenne, la liquidation se révélant donc perdante pour la première fois edpuis le mois de mai dernier. Le léger effritement des cours n'inquiète guère les boursiers, nettement plus préoccupés par la faiblesse persistante des affaires, sur le marché à terme tout au moins. Les achats des SICAV Monory se poursuivent pourtant, et la conférence de presse du président de la République a été relativement bien accueillie sur les marchés, puisque le franc lui-même est resté assez bien tenu.

Peut-être les professionnels attendent-ils de connaître l'état de la « position » (le volume des engagements à crédit) notoirement trop importante, pour revenir en plus grand nombre sur le marché...

Sur celui de l'or, le lingot a encore cédé 155 F à 28 370 F (après 28 390). Quant au napoléon, il s'est établi à 260,80 F (après 261,90) contre 261 F. Le volume des transactions a été estimé à 7,22 millions de francs contre 6,65 millions la veille.

LONDRES

Stable

Après deux séances de hausse, le marché marque le pas, et l'indice des industrielles ne varie guère à 479,2 (+ 0,6 point). Stabilité des fonds d'Etat. Avance de B P et Shell aux pétroles. Les mines d'or progressent.

Or (ouverture) (dollars) 201 35 contre 198 ..

VALEURS	CLOTURE 22 11	COURS 23 11
Beecham	613 ...	615 ...
British Petroleum	928 ..	932 ..
Courtaulds	115 ...	118 ...
De Beers	345 ...	348 ..
Imperial Chemical	364 ...	367 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	234 ...	235 ..
Shell	580 ...	583
Vickers	194 ...	194
War Loan 3 1/2 %	29 1/8	29 3/16
*West Driefontein	27 3/4	28 3 16
*Western Holding	20 7/16	20 7/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ETABLISSEMENTS GANTOIS. — Au 30 juin 1978, le résultat net s'élève à 7,16 millions de francs, en diminution de 7 % sur celui au 30 juin 1977. Dans les départements toile métallique et tôle perforée, « la concurrence aiguë annule toute répercussion possible de la libération du prix de ces articles ». « La société adoptera une politique réservée dans la distribution des résultats, après les augmentations successives des derniers exercices. »

CELLULOSE DU PIN. — Le plan d'assainissement mis en place en 1977 devrait se traduire dès 1979 par un redressement de la marge brute et, en 1980, par un résultat net positif pour la branche papier. En deux ans, les effectifs auront diminué de plus de deux mille personnes et la production de 100 000 tonnes.

S.A. DES BRASSERIES DU CAMEROUN. — Le bénéfice net de l'exercice clos le 30 juin s'élève à 1 313 millions de francs C.F.A. contre 1 204 millions. Dividende net inchangé de 1 125 F. C.F.A. (22,50 F français) ouvrant droit à un crédit d'impôt de 36 % (8,10 F.F.).

COMPAGNIE INDUSTRIELLE MARITIME. — La compagnie vient de prendre une participation majoritaire dans le capital de la société Parachimie.

NEW-YORK

Léger redressement

Malgré la persistance d'un assez faible courant d'activité, les cours se sont légèrement redressés mercredi à Wall Street, et, en clôture, l'indice des industrielles enregistrait une avance de 2,94 points, à 806,99.

Sur 1 863 valeurs traitées, 965 ont monté et 486 ont baissé.

Le volume des transactions a porté sur 20,01 millions de titres contre 20,82 millions précédemment.

Ce redressement, intervenu à la veille d'un jour férié — Wall Street chôme ce jeudi 23 novembre pour le Thanksgiving Day — a été en grande partie favorisé par la bonne tenue du dollar. En fin de séance, quelques achats d'ordre spéculatif ont été, de surcroît, enregistrés, qui ont permis au marché de maintenir son avance initiale.

Les déclarations de M. Kahn, conseiller du président Carter, sur la perspective d'une décélération de l'inflation, actuellement de 10 %, au cours des neuf prochains mois n'a guère retenu l'attention des opérateurs.

VALEURS	COURS 21 11	COURS 22 11
Alcoa	46 ..	45 3 4
A.T.T.	61 5 8	61 3/4
Boeing	61 1 2	63 1 4
Chase Manhattan Bank	30 3 8	30 3 8
Du Pont de Nemours	124 1.2	121 7 8
Eastman Kodak	58 7 8	58 ...
Exxon	50 ...	50 1/4
Ford	41 1/4	41 ...
General Electric	49 5 8	49 1.2
General Foods	31 1 2	31 3/4
General Motors	54 3 4	55 ...
Goodyear	16 1.8	16 1 4
I.B.M.	284 ...	268
I.T.T.	28 ...	27 7 8
Kennecott	22 1 2	22 7 8
Mobil Oil	67 1.8	67 5.8
Pfizer	33 ...	33
Schlumberger	87 1/2	88 3 8
Texaco	24 ..	24 1/2
U.A.L. Inc.	29 7.8	30 ...
Union Carbide	35 ...	35 5 8
U.S. Steel	22 1 4	22 5 8
Westinghouse	16 7/8	17
Xerox	53	53 1 2

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	21 nov.	22 nov.
Valeurs françaises	154,2	153,1
Valeurs étrangères	99,6	99,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	88,4	88,1

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 5/8 %

BOURSE DE PARIS - 22 NOVEMBRE - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22 11	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 432	4 428	4 44
Allemagne (100 DM)	230	229 400	228
Belgique (100 F)	14 586	14 567	14 30
Pays-Bas (100 fl.)	211 400	211 400	211 50
Danemark (100 krd)	82 980	82 810	82
Suède (100 krs)	100 500	100 240	99 25
Norvège (100 k)	85 980	85 900	85 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 623	8 609	8 60
Italie (1 000 lires)	5 207	5 19)	5 20
Suisse (100 fr.)	266 450	264 850	265 50
Autriche (100 sch.)	31 455	31 375	31 35
Espagne (100 pes.)	6 188	6 177	6
Portugal (100 esc.)	9 465	9 425	9
Canada ($ can. 1)	3 789	3 787	3 785
Japon (100 yens)	2 278	2 270	2 22

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22 11
Or fin (kilo en barre)	28480	28250
Or fin (en lingot)	28525	28370
Pièce française (20 fr.)	261	260 80
Pièce française (10 fr.)	224 50	224 50
Pièce suisse (20 fr.)	251 10	251 10
Union latine (20 fr.)	224 50	221
Souverain	267	267 80
Pièce de 20 dollars	1228	1228 .
Pièce de 10 dollars	668	669
Pièce de 5 dollars	419 90	419 90
Pièce de 50 pesos	1140	1189 50
Pièce de 10 florins	238 ..	238 .



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 23 novembre 1978 a été tiré à 580 129 exemplaires.

La discussion budgétaire au Sénat

Quelques mesures en faveur des consommateurs et de certains contribuables

Le Sénat a examiné, mercredi 22 novembre, une partie de la nuit, et toute la journée de jeudi, les premiers chapitres de la loi de finances pour 1979, assurant les ressources du budget. Un grand nombre d'amendements, après discussion, ont été écartés comme irrecevables parce qu'ils engageaient des dépenses sans contrepartie ou réduisaient des recettes. D'autres ont été repoussés. Ainsi, dès le début, les sénateurs se sont prononcés (par 168 voix contre 35 et 168 contre 79) contre les articles additionnels défendus par les groupes communiste et socialiste, tendant respectivement à instituer un impôt sur le capital et une imposition de l'actif des société, assise sur la valeur brute de cet actif.

Le Sénat a ensuite approuvé la création d'une taxe d'un franc sur les chèques non barrés. Mais, à la demande du gouvernement, il a repoussée du 1er janvier 1979 au 1er avril 1979 l'application de cette mesure.

Contre l'avis du gouvernement, les sénateurs ont adopté, par 284 voix contre 5, un amendement socialiste, soutenu par M. DUFFAUT (P.S., Vaucluse) en faveur des titulaires de retraites et de pensions d'invalidité. L'abattement de 10 %, qui correspondait pour ces catégories aux frais professionnels acordés aux salariés, n'était assorti jusqu'ici d'aucun minimum de déduction. Désormais, cette déduction ne pourrait être inférieure à 1 800 F.

L'article 5, qui ramenait de 20 % à 15 % les taux de déduction forfaitaire applicables aux revenus fonciers, a été rejeté (286 voix contre 8) sur initiative de M. BLIN (Union centriste, Ardennes) rapporteur général de la commission des finances. Les taux actuels de déduction sont ainsi maintenus : 25 % pour les propriétés industrielles et 20 % pour les propriétés à usage agricole.

Avant le scrutin, MM. BLIN, de MONTALEMBERT (R.P.R., Seine-Maritime), JUNG (Un. centr., Bas-Rhin), LOMBARD (Un. centr., Finistère), DE BOURGOING, président du groupe des républicains indépendants, s'étaient prononcés pour le rejet de cet article. M. Lombard avait invoqué le programme de Blois et s'était déclaré « choqué par l'attitude du gouvernement ».

M. PAPON, ministre du budget, avait notamment répliqué à ces orateurs : « *Je maintiens que l'actuelle déduction forfaitaire, selon l'étude du conseil des impôts est exagérée. (...) Le gouvernement a de bonnes raisons de croire qu'il agit dans le sens de l'équité. Outre, l'avis du conseil supérieur des impôts, qui est très net, nous nous appuyons sur les rapports du VIIe Plan et l'avis du Conseil économique et social.* »

Plusieurs modifications ont été apportées au régime spécial des banques, assujetties jusqu'ici à la taxe sur les activités financières (TAF), qui se substitue, pour ces établissements, à la T.V.A. Le projet supprime la TAF, donne une possibilité d'option pour la T.V.A., et crée une taxe sur les encours de crédits (effets escomptés), assortie d'un certain nombre d'exemptions.

Ce sont ces exemptions que le Sénat a étendues, parfois sur initiative gouvernementale ou sur proposition de M. DAILLY (gauche dém., Seine-et-Marne), avec l'accord du ministre ; en une occasion, toutefois, contre l'avis du gouvernement. Le Sénat a voté, en effet, un amendement de M. BALLAYER (Un. centr., Mayenne), qui exonère de la taxation sur les encours les crédits consentis aux ménages pour améliorer leur logement ou acheter des biens de consommation durable. La commission des finances avait donné un avis favorable à cette disposition, « *bien qu'elle ait pour conséquence*, avait souligné le rapporteur général, *d'alourdir la taxe frappant les opérations non exonérées* ».

Les sénateurs, sur proposition de MM. BLIN et FOURCADE, au nom de la commission des finances, ont réduit de quatre points à deux points la majoration de la taxe additionnelle au prix des places de cinéma, prévue par le texte voté à l'Assemblée nationale. Cette taxe sert à alimenter le Fonds de soutien à l'industrie du cinéma, et la majoration a pour objet d'assurer aux salles d'art et d'essai l'avantage financier dont elles bénéficiaient avant l'abaissement du taux de la T.V.A. et l'uniformisation du régime fiscal du cinéma, qu'institue la nouvelle loi de finances.

A. G.

● *L'exposition « Léopold Sedar Senghor écrivain et poète »* sera inaugurée ce jeudi 23 novembre, à 19 heures, à la Bibliothèque nationale, par M. Giscard d'Estaing, en présence du président de la République du Sénégal.

PAS DE COUP DE POUCE POUR LE SMIC

Pas de coup de pouce sur le SMIC, telle semble devoir être la décision du gouvernement après l'indication donnée par le ministère du travail en réponse à une question de la C.G.T. qui demandait à quelle date serait réunie la commission supérieure des conventions collectives. Cette commission doit en effet être consultée à chaque fois que les pouvoirs publics envisagent d'accroître le SMIC à un taux supérieur à l'évolution des prix. Or, selon la C.G.T., le ministère a indiqué que la commission ne serait pas réunie. En conséquence, le SMIC ne serait majoré au 1er décembre qu'en fonction de la seule hausse des prix.

Il s'agit là, a déclaré M. Georges Séguy, d'une remise en cause des « *engagements pris par le premier ministre en avril dernier* ». Celui-ci avait annoncé une majoration du SMIC en pouvoir d'achat en trois étapes.

[Le SMIC a été relevé, en 1978, à trois reprises, dont deux fois avec une amélioration du pouvoir d'achat. M. Barre avait indiqué qu'un nouveau coup de pouce ne serait pas nécessaire si les accords syndicats-employeurs aboutissaient à un relèvement significatif des bas salaires.]

M. BREJNEV A MIS EN GARDE M. CALLAGHAN CONTRE DES VENTES D'ARMES A LA CHINE

Londres (A.F.P.). — M. Brejnev a adressé une mise en garde à la Grande-Bretagne contre toute vente de matériel militaire à la Chine, a indiqué un porte-parole du 10, Downing Street.

Au congrès des maires

LE P.S. ET LE P.C. CONTESTENT LES MODALITÉS DE L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT

Les congressistes de l'Association des maires de France, réunis depuis lundi à l'Hôtel de Ville de Paris, devaient procéder, jeudi 23 novembre, à l'élection du président, des vingt et un membres du bureau et des quatre-vingt-douze membres du comité. Trois candidatures à la présidence avaient été officiellement déposées : celles de MM. Alain Poher (U.C.D.P.), président sortant, maire d'Ablon-sur-Seine (Val-de Marne), Jean-Marc Ayrault (P.S.), maire de Saint-Herblain (Loire - Atlantique) et René Lamps (P.C.), maire d'Amiens (Somme).

Les délégués socialistes ont contesté, jeudi matin, les modalités d'organisation du scrutin, la candidature de M. Alain Poher ayant été présentée comme étant celle du bureau sortant, ce qui a provoqué une protestation de M. Ayrault (P.S.) et de M. Camille Vallin (P.C.).

Les résultats officieux du scrutin de mercredi sur le projet de révision des statuts de l'Association faisaient également, jeudi matin, l'objet de contestatations avant même d'avoir été proclamés. Il y a eu 9 123 votants parmi lesquels 6 193 ont voté pour, 2 774 contre (146 bulletins blancs, 10 nuls). Les statuts en vigueur indiquant que ceux-ci « ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés » la question se posait de savoir s'il convenait de tenir compte uniquement du nombre des votants ou du nombre des délégués ayant participé réellement à l'assemblée extraordinaire. Jeudi, en fin de matinée, cette controverse n'était pas tranchée. En revanche, le rapport moral présenté par M. Maurice Pic (P.S.) a été adopté par 8 670 voix, contre 360 et 63 bulletins blancs. — A. R.

Entouré de nombreux médecins algériens et étrangers

Le président Boumediène n'a pas repris connaissance

De notre correspondant

Alger. — Une nouvelle équipe de quatre professeurs américains est arrivée mercredi 22 novembre par avion spécial de Washington, et s'est rendue immédiatement auprès du président Boumediène. Elle a renforcé le groupe de six médecins militaires américains arrivés quelques jours plus tôt d'Allemagne fédérale. C'est ce qu'a annoncé, mercredi soir, un communiqué officiel publié par Algérie Presse Service et diffusé au bulletin de 20 heures de la radio et de la télévision. Ce texte précise que le chef de l'État est également entouré de spécialistes soviétiques, français et cubains. Ces derniers seraient arrivés mardi. Tous travaillent en étroite coopération avec les médecins algériens.

Le président se trouve toujours dans le pavillon d'urologie du professeur Drif, à l'hôpital Mustapha. Il s'agit d'un service ultra-moderne, parfaitement équipé, dont l'installation a été achevée tout récemment. L'état de santé de M. Boumediène est stationnaire. Il n'aurait pas repris connaissance depuis qu'il est entré dans le coma, samedi. Cette situation peut se prolonger durablement en raison de la qualité des soins prodigués et de la haute technicité des appareillages utilisés.

La radio algérienne s'est étendue plus longuement que de coutume sur la maladie du président. Elle a cité une déclaration du professeur Marcel Legrain, de La Pitié-Salpêtrière, qui est reparti pour Paris. Invoquant le secret médical, le spécialiste a refusé de donner quelque précision que ce soit sur l'état du président et les soins qu'il reçoit, ces questions étant de la compétence de la famille et des autorités.

Il a regretté que des informations déplacées soient de nature à mettre en cause la qualité des soins donnés par les uns ou les autres. Il a mis l'accent sur la compétence des médecins qui entourent le président. Il a enfin rappelé qu'il entretenait avec ses homologues algériens une étroite collaboration depuis quinze ans au niveau des équipes médicales comme à celui du personnel infirmier.

DANIEL JUNQUA.

● *S.N.C.F. : grève vendredi à Paris-Montparnasse.* — Pour appuyer des revendications d'ordre général, les agents de conduite C.G.T. et C.F.D.T. du dépôt de Paris-Montparnasse sont appelés à faire grève du jeudi 22 novembre à 20 heures au samedi 24 novembre à 6 heures. La direction de la S.N.C.F. indique que le trafic des grandes lignes et de la ligne Invalides-Versailles rive gauche sera normal, mais que des perturbations auront lieu, vendredi, sur le réseau de la banlieue, où seulement un train sur trois devrait circuler.

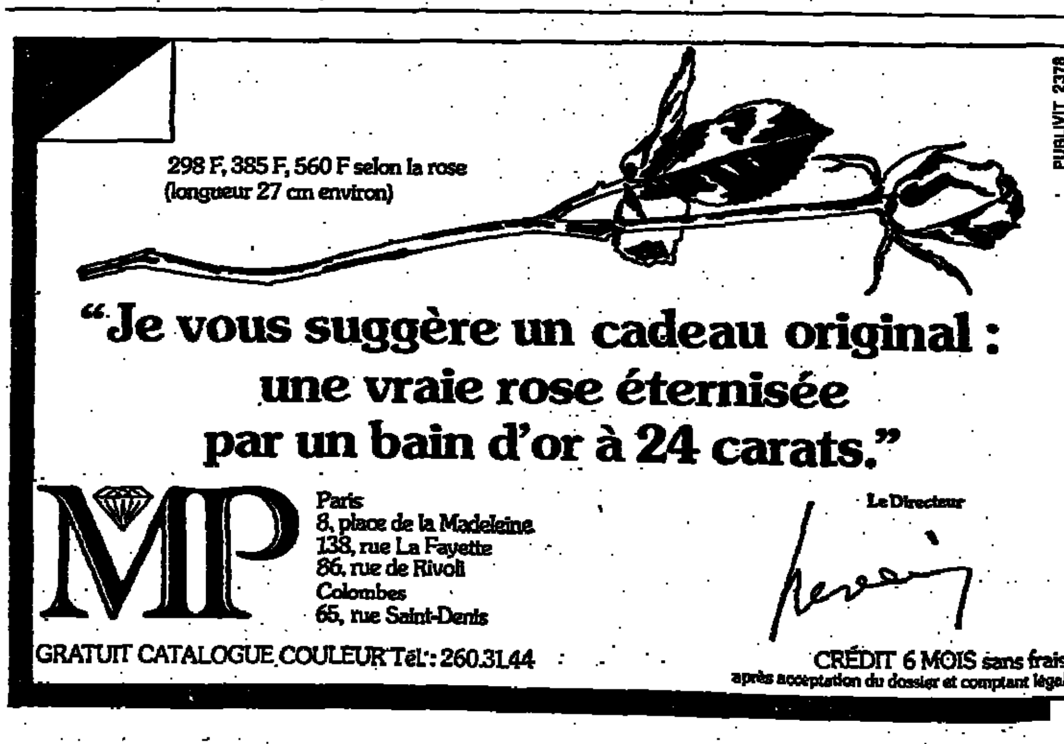
LA PRODUCTION DE PÉTROLE EN IRAN AURAIT RETROUVÉ VOIRE DÉPASSÉ SON NIVEAU NORMAL

Les exportations pétrolières de l'Iran auraient atteint, le 22 novembre, un niveau supérieur à celui enregistré avant la crise, précise-t-on au siège londonien du Consortium des grandes compagnies occidentales qui exploitent environ 90 % des gisements du pays. Ces compagnies ont embarqué au total, mercredi 22 novembre, 4 millions de barils contre 3,3 millions la veille, et environ 3,4 millions par jour avant le début des troubles. La production aurait, de son côté, atteint 4,7 millions de barils contre 4 millions le 21 novembre.

Un porte-parole du Consortium a expliqué que le chargement des pétroliers est accéléré pour compenser les pertes des dernières semaines, notamment à Kharg, principal port pétrolier iranien, où attendent une quarantaine de navires. Les compagnies ont d'autant plus intérêt à rattraper le retard que les prix du brut risquent d'être relevés par l'OPEP à partir du 1er janvier prochain. — (A.F.P.)







A B C D E F G

هكذا من الأصل